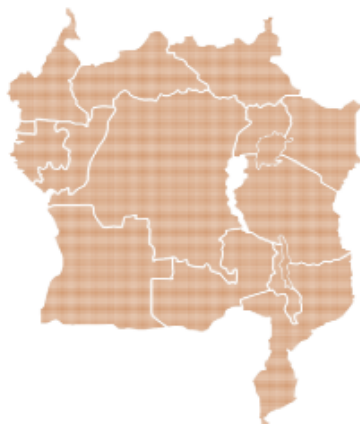


Synergies Afrique des Grands Lacs

Revue du GERFLINT

Textes et discours pour l'émergence de l'Afrique

Coordonné par Théo Muhasanya et Évariste Ntakirutimana



Synergies

Afrique des Grands Lacs

Numéro 13 / Année 2024

Textes et discours pour l'émergence
de l'Afrique

Coordonné par Théo Muhasanya
et Évariste Ntakirutimana



REVUE DU GERFLINT
2024

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Afrique des Grands Lacs est une revue francophone de recherche en sciences humaines et sociales particulièrement ouverte aux travaux portant sur l'aménagement linguistique, la didactique de la langue-culture française, les langues et littératures, la lexicologie, la terminologie et la traduction.

Sa vocation est de mettre en œuvre, dans les six pays (Burundi, Rwanda, RD Congo, Uganda, Kenya, Tanzanie) de l'Afrique des Grands Lacs, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © *Synergies Afrique des Grands Lacs* est une revue éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de *Synergies Afrique des Grands Lacs*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, soumission de texte artificiellement créé, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer dûment la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : Annuelle
ISSN 2258-4307 / ISSN en ligne 2260-4278

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur honoraire, Université de Rouen Normandie, France

Coordination éditoriale générale et révision du numéro

Sophie Aubin, Universitat de València, Espagne

Président d'Honneur

Prof. Manfred Peters, Université de Namur, Belgique

Rédacteur en chef

Prof. Évariste Ntikirutimana, Université du Rwanda

Rédacteur en chef adjoint

Dr Maurice Mazunya, Centre pour l'enseignement des langues au Burundi

Secrétaire de rédaction

Prof. Julia Ndibnu-Messina Ethé, ENS, Université de Yaoundé I, Cameroun

Titulaire et éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT

10 rue Chartraîne

27 000 Évreux - France

www.gerflint.fr

gerflint.edition@gmail.com

Siège de la Rédaction en Afrique

Centre pour l'Enseignement des Langues au Burundi (CELAB)

BP 6808 Bujumbura

Contact :

synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com

Comité scientifique

Belgique

Prof. Marc Van Campenhoudt (Centre de recherche

Tradital, Université Libre de Bruxelles)

Burundi

Dr Concilie Bigirimana (Université du Burundi)

Dr Fulgence Manirambona (ENS-Burundi)

Dr Rémy Ndikumagenge (ENS-Burundi)

Cameroun

Dr Blaise Tsoualla (Université de Buéa)

Canada

Prof. Josias Semujanga (Université de Montréal)

Gabon

Prof. Jean-Aimé Pambou (ENS-Gabon)

Prof. Frédéric Mambenga Ylagou (Université Omar Bongo)

Prof. Pierre Mongui (Université Omar Bongo)

Prof. Paul Achille Mavoungou (Université Omar Bongo)

Kenya

Dr Milcah Chokah Opa (Kenyatta University)

Dr James Nyangor Ogutu (Moi University)

Dr Lester Mtwana Jao (Pwani University)

République Démocratique du Congo

Prof. Théo Muhasanya (ISP-Bukavu)

Prof. Drocella Mwisha Rwanika (ISP-Goma)

Dr Emmanuel Cirimwami (ISP-Bukavu)

Rwanda

Dr Joséphine Tuvuzimpundu (Université du Rwanda)

Dr Béatrice Yanzigiye (Université du Rwanda)

Uganda

Prof. Abubakar Kateregga (Université du Rwanda)

Dr Milburga Atcero (Makerere University Business School)

Patronages et partenariats

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSH, *Projets soutenus*), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (EDS), ProQuest-Clarivate, Zenodo (CERN, OpenAIRE), HAL science ouverte / auréHAL : GERFLINT, Structure de recherche 1083465 (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, Inria, Inrae).

Numéro financé par le GERFLINT.

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Afrique des Grands Lacs
<https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>



© GERFLINT - Tous droits réservés -

Indexations et référencement

ABES (SUDOC)
Communication & Mass Media Index (EBSCO)
Communication Source (EBSCO)
Data.bnf.fr
DOAJ
Ent'revues
ERIHPlus
EZB
HAL science ouverte
Index Islamicus
ISSN Portal / ROAD
JournalSeek
Linguistics Collection (ProQuest)
Linguistics & Language Behavior Abstracts (LLBA)
LISEO (FEI)
MIAR
Mir@bel
OpenAlex
MLA (Directory of Periodicals)
ProQuest Central
Social Science Premium Collection (ProQuest)
Scopus, Scopus Sources
SJR (Scimago)
SHERPA-RoMEO
Ulrichsweb
Zenodo

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité



Synergies Afrique des Grands Lacs n° 13 - Année 2024

ISSN 2258-4307 / ISSN en ligne 2260-4278

Textes et discours pour l'émergence de l'Afrique

Coordonné par Théo Muhasanya
et Évariste Ntakirutimana

Sommaire

Théo Muhasanya, Évariste Ntakirutimana	9
Avant-propos	

Représentations iconiques

Gratien Lukogho Vagheni	21
Mimésis et sémiotique de l'émergence dans l'iconodiscours congolais : le cas de Goma	

Textes et discours

N'guessan Yao, Mamadou Karamoko	41
La négation dans le discours de non-candidature de Macky Sall : un procédé linguistique et argumentatif pour un Sénégal émergent	
Déogratias Bizimana Mushombanyi	65
Dispositifs argumentatifs et idéologiques du discours afro-optimiste dans la <i>Lettre ouverte à l'Afrique cinquanteenaire</i> d'Edem Kodjo	

Edgard Abesso Zambo	89
Le discours législatif camerounais du vivre-ensemble harmonieux pour l'émergence à l'horizon 2035	

Monzat Ombeni Kikukama	105
L'émergence culturelle à travers quelques proverbes laudatifs du Kilega	

Hadja Boussoura Abakar	121
Émergence d'un parler estudiantin au Cameroun dans <i>L'enfant au paradis perdu</i> d'Assana Brahim	

Basile Difouo	139
Réformes orthographiques et chocs idéologico-culturels : vers l'émergence d'une Académie africaine de la langue française	

Pratiques éducatives

Rémy Nsengiyumva, Etienne Barahinduka	169
Contribution des textes postcoloniaux à l'émergence du système éducatif burundais : enjeux pragmatiques et perspectives	

Milburga Atcero	195
Innovation technologique et enseignement supérieur en Afrique : la révolution communicationnelle pour une émergence éducative	

Annexes

Biographies des auteurs	221
Projet pour le n° 14 - Année 2025	225
Consignes aux auteurs	227
Publications du GERFLINT	231



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France

Première édition - Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com





Avant-propos

Théo Muhasanya

Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu,
République Démocratique du Congo
muhasanyat@gmail.com
<https://orcid.org/0009-0000-9761-855X>

Évariste Ntakirutimana

Université du Rwanda, Rwanda
evantaki@gmail.com
<https://orcid.org/0000-0003-1242-3484>

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la question de l'émergence traverse l'histoire de l'Afrique. Elle revient, tel un leitmotiv et une problématique persistante, à différents moments de son évolution pour imprimer une dynamique qui, souvent, débouche sur un cul-de-sac générateur des désenchantements et, incontestablement, de nouveaux départs. La densité du concept finit par devenir un casse-tête dont la tragédie décime, depuis des siècles, élites et paysans. Par rapport à ce défi, il se cultive régulièrement une sorte de fatalité ou, lorsqu'on refuse de baisser les bras, une remise à plus tard qui engendre les relents d'un aveu d'échec sans nom. L'émergence de l'Afrique, pour être plus réaliste, de certaines Afriques (allusion à l'hebdomadaire économique et financier africain publié à Genève depuis 2007, mais surtout à la communication d'Edouard Glissant « L'Afrique, les Afriques¹ ») est devenue un exercice difficile, une pierre d'achoppement contre laquelle se heurtent les tentatives et les bonnes volontés. Patrice E. Lumumba, Kwameh Nkrumah, Amilcar Cabral, Thomas Sankara... sont ainsi des maillons d'une chaîne qui s'allonge quotidiennement et dont la leçon, amère, est celle d'un continent apparemment condamné par une malédiction multicolore, concrétisée par

¹ Glissant, E., 2006/2. « L'Afrique, les Afriques ». *Présence Africaine*, n° 174, p. 32-35.

l'esclavage, la colonisation, le sous-développement endémique, l'incurie des dirigeants, la corruption, pour ne citer que l'essentiel.

De ce fait, la question de l'émergence méritait d'être examinée dans ses diverses acceptions en rapport avec le monde africain. C'est sous cet angle que la problématisation inciterait fondamentalement à la réflexion et pousserait à l'action (Kä Mana)², faisant de ladite thématique le stimulus pour le renversement de la vision du monde. Ce passage du fatalisme et de la déréliction ambiante à une orientation vers la sortie d'une situation glauque, vers l'épanouissement physique et mental, demeure la voie obligée pour le changement et pour le surgissement des horizons plus radieux. En effet, l'image de l'Afrique est séculairement marquée par l'échec et métaphorisée par la grande nuit (A. Mbembe)³, génératrice d'un traitement afro-pessimiste : un continent en panne (Jacques Giri)⁴, mal parti (René Dumont)⁵ et sans issue pour le développement (A. Kabou)⁶. L'émergence exige donc l'implication de tous, y compris des intellectuels qui, souvent, s'engluent dans les méandres du cartésianisme pur et des analyses souvent déconnectées des réalités de l'Afrique. C'est à cet ancrage dans les textes, les discours de même que les actions que s'attelle ce 13^e numéro.

Les neuf articles retenus se focalisent sur trois axes principaux : représentations iconiques, textes et discours et, enfin, pratiques éducatives. Ces trois champs, assurément non exhaustifs, témoignent de la présence de l'émergence comme thématique, préoccupation et /ou aspiration. Effectivement, les déceptions et les espoirs des Africains s'expliquent par rapport à cet idéal sans cesse présent et fuyant, à un présent englué dans

² Kä mana, 1993. *L'Afrique va-t-elle mourir ? Essai d'éthique politique*. Paris : Karthala, p. 203-204.

³ Mbembe, A., 2010, 2013. *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée* (suivi d'un entretien avec l'auteur). Paris : La Découverte.

⁴ Giri J., 1986. *L'Afrique en panne. Vingt-cinq ans de « développement »*. Paris : Karthala.

⁵ Dumont, R., 1962. *L'Afrique noire est mal partie*. Paris : Seuil (édition revue et corrigée en 1969).

⁶ Kabou, A., 1991. *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris : L'Harmattan.

l'excès de l'inutile (Koutchoukalo⁷ ; Muhasanya⁸), avec des antihéros ivres de leurs positions au sommet des pyramides et insouciant du sort des peuples qu'ils sont censés diriger. Il s'avère néanmoins que l'inscription dans cette vase nauséuse, corrompue et putride, n'anéantit pas le rêve d'élévation, mais le nourrit et donne à l'esprit africain la matière de son inspiration.

D'entrée de jeu, **Gratien Lukogho Vagheni** interroge les *iconodiscours* de la ville de Goma. L'attention porte essentiellement aux œuvres picturales (la peinture murale et les graffitis), mais aussi les différentes images médiatisées par les réseaux sociaux, la télévision et les pages publicitaires. Cette quête de l'émergence à travers des icônes corrélées aux discours écrits s'articule autour de trois axes : premièrement autour de l'isotopie du phénix ou de la résilience. L'image de cet oiseau mythologique, porteur des sémèmes de la résilience, du courage et de la capacité de renaître de ses cendres, dans un contexte continuellement traumatisant, est rendu par la grande sculpture du pousseur du *Tshukudu* (sorte de trottinette) superbement érigée dans le centre-ville de Goma et dont les couleurs, la texture et la composition renvoient à la noblesse de l'endurance. L'appel à la résilience se poursuit, ensuite, par l'implication des idéaux prônés par certains penseurs négro-africains (dont le philosophe et théologien congolais Kā mana) pour révolutionner l'esprit et créer un contexte propice à l'enfantement de nouveaux espoirs et au changement. Sous cet angle, l'art joue un rôle pédagogique de conscientisation des masses, permettant d'éradiquer le cycle infernal de la violence et de la paupérisation par l'intériorisation des valeurs humanistes et progressistes. Enfin, la *mimèsis* et la *sémiosis* de l'émergence s'appréhendent autour de la sensibilisation pour l'éco-citoyenneté, stratégie payante pour l'engagement de tous dans la protection de la nature. Ces trois axes sur l'homme, la communauté et la nature sont, certes, entrelacés. L'œuvre artistique se saisit donc comme l'expression d'une intelligence qui problématise la réalité de même que

⁷ Koutchoukalo, T., 2015. *Fictions africaines et écriture de démesure*. Lomé : Éditions Continents.

⁸ Muhasanya, B., 2016. *Le Rire froid de Yodi Karone. Approche stylistique de la force du faible*. Paris : L'Harmattan.

l'outil de mobilisation et de lutte contre la dégradation ambiante de l'homme et de son contexte.

La deuxième catégorie d'articles se focalise sur les textes et les discours. **N'guessan Yao** et **Mamadou Karamoko** font du discours de Macky Sall, du 03 juillet 2023, le corpus de leurs interrogations. Dans cette allocution de désistement, les deux chercheurs considèrent les procédés linguistiques et pragmatiques comme des stratégies langagières d'autojustification et de condamnation du machiavélisme de la partie adverse. Le point de mire de leur analyse étant principalement l'actualisation de la modalité négative, ils ont, dans un premier temps, circonscrit les modes d'expression de celle-ci dans le discours en question. Deux grandes occurrences s'imposent, à savoir la négation syntaxique, rendue par le discordantiel « ne », corrélé à de multiples formes de forclusifs, d'une part, et la négation lexicale ou morphologique, d'autre part. Ces outils linguistiques rendent ainsi compte d'une visée rhétorique : la construction d'une image positive et, de ce fait, la condamnation des attitudes bellicistes attribuées aux opposants. La beauté de l'analyse réside dans la prise en compte de la corrélation entre le linguistique et le pragmatique, le langage servant de vecteur d'une intention sociopolitique débouchant sur la dimension perlocutoire. Cette approche culmine à l'évocation du rêve d'un Sénégal émergent expurgé de scories de malfeasance après avoir fait de la négation un outil de remise en cause des affirmations infondées et de persuasion autour de la bonne foi du locuteur.

Déogratias Bizimana Mushombanyi s'inscrit dans la même logique lorsqu'il analyse la *Lettre ouverte à l'Afrique centenaire* d'Edem Kodjo, ancien Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine (1978-1983) et politicien togolais. Il scrute les dispositifs argumentatifs et idéologiques de l'afro-optimisme comme levain de l'émergence. Le versant de départ s'intéresse à la négation de l'afro-pessimisme attesté régulièrement dans les allégations des Africains et des non-Africains, présentant le continent et sa population en termes d'échec, de bourdes, de mensonges, d'instances du méprisable... Le versant d'arrivée prôné par l'auteur de la *Lettre* est celui du discours afro-optimiste que Bizimana taxe de prémices du renouvellement

de l'imaginaire postindépendance. Elles exigent un regard positif sur les atouts du continent dont les conditions de réussite sont intactes et les rampes deancements multiples, à la fois matérielles, démographiques, morales... Cette réalité conduit à la mise en place d'un dispositif idéologique garantissant une vision positive de soi et un nouvel humanisme. Il s'agit, comme le propose Edem Kodjo, de combattre le fatalisme et la paresse, de prôner l'organisation, la rigueur personnelle, et l'auto-emploi ainsi que les valeurs de probité et d'intégrité telles que l'exactitude, la ponctualité, la loyauté, le respect de soi, de l'autre, de la parole donnée... Bref, l'émergence véritable se trouve à portée de la main et exige que l'Afrique jubilaire se prenne en charge sans attendre des prêts-à-porter d'ailleurs.

Edgard Abesso Zambo s'appesantit sur le discours législatif camerounais et y décèle une orientation vers l'émergence à travers le mot d'ordre du « vivre-ensemble ». L'initiative vient, pour une fois en Afrique, de l'autorité politique qui se propose d'influer sur le cours des événements et sur les clivages sociohistoriques par la médiation du langage, qui devient ainsi un outil de stabilité et le gage de l'émergence à l'horizon 2035. Cet article cerne d'abord le discours politique avant de s'arrêter sur le projet d'émergence du Cameroun et sur le discours législatif qui permet de dégager une multitude d'énonciations du vivre-ensemble, appréhendé comme acceptation des différences, développement du sens de l'écoute, signe et preuve de l'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui, gage de la paix et de l'harmonie. Ces différentes énonciations apparaissent dans la Constitution et dans les différentes lois régissant le Cameroun (loi d'orientation de l'éducation, loi sur la liberté d'association, loi portant institution du service civique, loi d'orientation de l'enseignement supérieur et même la loi du Code pénal).

Dans un autre registre, celui de la littérature orale, **Ombeni Kikukama** circonscrit les proverbes laudatifs lega comme lieux de valorisation (d'auto-valorisation) et d'expression de confiance de/en soi. Ce réarmement psychologique ouvre le champ à une vision du monde délestée de tout défaitisme, permettant à l'homme d'affronter les défis de la vie dans un élan positif. Exécutés comme devinettes, les proverbes laudatifs attestent une

protase émise par le locuteur, et une apodose complétée par le/les interlocuteur(s). Il est question de rejeter souvent la vision négative et fausse et de souligner les qualités élevées et vraies, constitutives de l'essence et de la force du sujet. En effet, ce dialogue de réfutation de la faiblesse et d'affirmation de soi comme acteur positif se saisit à travers le respect des lois de discours interactives, et donc participatives, régies selon des modalités laudatives. Cette vision du monde, lorsqu'elle n'est pas empreinte de vantardise, c'est-à-dire subjective et erronée, demeure la base de l'émergence, car le sujet ne se recroqueville pas sur ses échecs ni sur un complexe d'infériorité injustifié.

Les textes littéraires ont aussi intéressé les chercheurs : **Hadja Boussoura Abakar** s'appuie sur un roman récent, *L'Enfant au paradis perdu* (2020), d'Assana Brahim, pour mettre en exergue le parler estudiantin. Il y évoque, d'une part, les particularités du français parlé par les étudiants, épinglant les néologismes de forme et de sens, les camfranglais, ce métissage des langues autochtones camerounaises, l'anglais et le français, ainsi que les emprunts linguistiques et, d'autre part, les enjeux du langage estudiantin, principalement l'expression de la promiscuité, de la précarité, des problèmes académiques et des mœurs dissolues. Mais ce qui prévaut, c'est l'émergence du peuple au travers du langage. L'idée d'un peuple paupérisé, assujetti et incapable de s'exprimer est, ici, neutralisée par une vitalité qui démet les conditions préexistantes, ouvrant le champ au dynamisme langagier et actanciel.

Enfin, à la lisière des textes et des discours, **Basile Difouo** invite le débat orthographique, et même dictionnaire et encyclopédique, dans les préoccupations francophones actuelles marquées par des chocs idéologico-culturels intenses. En abordant « les représentations vis-à-vis des révisions lexico-orthographiques », principalement celles du pronom inclusif *iel* dans une mouvance antérieurement marquée par la féminisation des noms, sous l'impulsion des féministes francophones canadiens et, après, par la poussée des tendances LGBT, d'interminables débats passionnés ont accentué la fracture au sein de la francosphère. Basile Difouo revient sur le texte de Yaouba Kalhom, « Petit point sur le nouveau pronom « iel/iels » qui défraie

la chronique » pour faire le tour de la question en récoltant les avis des uns et des autres en Afrique. Le rejet de cette innovation s'explique par la méfiance des Africains, qui considèrent cela comme des tentatives de maintenir la domination occidentale (française) en imposant des codes éloignés des pesanteurs idéologiques, culturelles, scientifiques des francophones. Néanmoins, le débat offre l'avantage de prôner un affranchissement vis-à-vis de la norme importée et, par conséquent, de proposer « l'émergence d'une académie africaine de la langue française ». Il ne s'agit pas d'une variante de l'Académie française séculaire, mais d'une émancipation qui inscrit l'écart et les innovations d'un univers francophone multicode.

La troisième et dernière catégorie d'articles traite de l'émergence en rapport avec les pratiques éducatives au Burundi et en Ouganda. L'intérêt de ces réflexions réside dans le fait que le développement des pays se trouve inextricablement lié à la qualité de l'éducation. **Rémy Nsengiyumva** et **Etienne Barahinduka** interrogent les manuels scolaires, principalement les textes postcoloniaux susceptibles d'embrayer la thématique de l'émergence de l'Afrique. Les deux chercheurs procèdent par l'inventaire des textes enseignés aux niveaux fondamental et post-fondamental de l'école primaire, s'appuient ensuite sur les ressources textuelles abordées avant de s'appesantir, enfin, sur les ressources non abordées susceptibles d'enclencher la dynamique du développement. Les stratégies d'exploitations des textes postcoloniaux intègrent des approches visant à dégager la dimension sociale du texte, en recourant à la fois à la sociocritique et à la sociologie de la littérature ; mais aussi à la considération de l'étude des personnages, grâce aux approches actancielle, narratologique, sociocritique... Le but est de permettre aux élèves de saisir l'engagement pour le changement et, par conséquent, d'inciter les enfants à une certaine prise de conscience. L'attention portée sur les textes, affirment les auteurs de cet article, vise l'émergence même du système éducatif burundais, un système décolonisé et tourné vers l'auto-prise en charge de son destin.

Milburga Atcero, quant à elle et sur la même thématique, s'intéresse à l'impact de l'innovation technologique dans l'enseignement supérieur ougandais. Son avis, optimiste, taxe ces progrès de révolution pour l'émergence éducative. En effet, malgré les défis liés à l'accès de l'Internet et à d'autres outils y afférents, à la sécurité en ligne et à la réglementation des technologies, les avantages d'un tel apport se révèlent très bénéfiques en termes d'accessibilité, de flexibilité et de diversité des ressources éducatives. L'innovation informatique a certainement, sur les approches traditionnelles, un avantage : l'ouverture au monde scientifique des populations jadis marginalisées et dépayées. Pour une fois, il est possible d'avancer ensemble (avec les pays du Nord) et de réduire les inégalités sur bien des plans, de partager de plus les connaissances et leurs acquis à moindres frais. Quoi de plus normal que Milburga dresse la liste ci-après des avantages évoqués par ses enquêtés : une transformation significative de l'enseignement supérieur, une modification de l'accès à l'éducation et de l'interaction entre les enseignants et les apprenants, une amélioration de la qualité de l'apprentissage et de l'ouverture au monde par l'apprentissage en ligne... Les avantages étant plus nombreux que les inconvénients, il apparaît clairement que l'avenir de l'éducation en Afrique ne saurait être envisagé qu'en intégrant les nouvelles technologies de la communication.

Les réflexions que nous venons d'esquisser ne rendent compte que de la face visible d'un iceberg souvent couvert par les nuages d'une gestion calamiteuse du monde africain. En dépit des guerres, des maladies, de la famine et des incohérences politiques, un autre regard, positif, est possible. Demain pourrait surprendre totalement !



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France.

Première édition - Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com



Synergies Afrique des Grands Lacs
n° 13 / 2024

§
Représentations iconiques
§



Mimèsis et sémiosis de l'émergence dans l'iconodiscours congolais : le cas de Goma

Gratien Lukogho Vaghenei

Institut Supérieur Pédagogique d'Oicha, RDCongo

vlukogho@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-2794-942X>

Reçu le 23-10-2023 / Évalué le 08-01-2024 / Accepté le 30-03-2024

Résumé

Cette étude questionne les signes et les traces ou les représentations de l'émergence à travers l'art pictural de Goma, une ville de la République démocratique du Congo. En effet, la culture populaire visuelle inonde notre société à travers la peinture murale, les graffitis, les réseaux sociaux, la télévision et la publicité. Cette culture représente, sémiotise et met en discours des réalités vécues par des hommes et, dans certains cas, imagine les intentions de l'émergence. L'étude avance l'argument selon lequel ces œuvres sont des actes de langage et des discours qui véhiculent des sens précis ou implicites, et sont énoncées pour, *a priori*, représenter l'émergence. Usant de la sémiologie picturale, cette étude cerne les signes de l'émergence dans trois œuvres picturales retrouvées à Goma.

Mots-clés : représentation, sémiotisation, émergence, iconique, Goma

Mimesis and semiosis of emergence in Congolese icons : the case of Goma

Abstract

The present study enquires the signs and the traces or representations of individual or collective emergence through the pictorial art of Goma, a city in the Democratic Republic of the Congo. Visual popular culture pervades our society through wall paintings, graffiti, social networks, television and advertising. This culture represents, semiotizes and puts into discourse human realities and experiences and, also, in given cases imagines the intentions that motivate the emergence. The study advances the argument that the pictorial works are speech acts and discourses that convey precise or more implicit meanings, and are stated, *a priori*, to represent the emergence. Using pictorial semiology, this study identifies the signs of emergence in three pictorial works found in Goma.

Keywords : representation, semiotization, emergence, iconic, Goma

Introduction

Le discours de l'émergence de l'Afrique subsaharienne, en général, et du Congo, en particulier, semblerait se raréfier si l'on se limitait à une vision négative, du reste subjective et partielle/partiale. Cela se perçoit à travers la surabondance des productions discursives dont les contenus s'agrippaient sur une critique acerbe et sans complaisance de la postcolonie. En effet, depuis l'avènement des écrivains de la seconde génération et surtout des générations suivantes, qu'il s'agisse des auteurs des œuvres littéraires fictionnelles, des essais ou encore de la musique principalement engagée, les discours s'ancrent dans cette lignée alarmiste. Il émerge des termes foncièrement négatifs forgés par une certaine élite et quelques écrivains comme « l'afropessimisme », « l'africhaos », « la négrologie », etc. Ces termes ont inexorablement relégué la perception positive de l'Afrique à la périphérie ou encore dans la poubelle de l'Histoire.

Malgré cette rhétorique de l'afropessimisme ambiant, dans quelques coins de l'Afrique pullulent des actes et des discours qui émettent un autre son de cloche. Tel est le cas de certaines œuvres issues de la culture visuelle à l'instar de la peinture et de la sculpture qui, dans une certaine mesure, semblent proposer un autre point de vue : celui de la renaissance et de l'émergence. Bien plus, comme le souligne Mangeon (2022), depuis un certain temps, des fictions pullulent dans l'art pour souligner une rhétorique et un imaginaire d'une Afrique radieuse résolument tournée vers le futur. À cet effet, Mangeon (2022 : 13) dresse le constat suivant :

Raconter l'Afrique au futur, c'est aussi proposer une visée nécessairement prospective, voire prédictive, dans une tension constante avec l'imagination [...], son récit (du futur) demeure inévitablement imaginaire, jusque dans les tentatives d'anticipation les plus sérieuses ou les mieux informées, comme la prospective.

Cette étude se focalise sur des œuvres figuratives produites à Goma qui expriment l'émergence individuelle et collective. Il s'agit, notamment, des monuments, des tableaux de peinture, de sculpture, des photos et des dessins ou encore de designs vestimentaires qui illustrent et représentent ce refus de disparaître, et, *de facto*, expriment la volonté de renaître ou d'émerger après des drames, mieux encore, des tragédies inouïes.

Les études d'envergure sur l'art visuel africain pullulent depuis les années 1970, études menées par Badibanga -ne- Mwine (1977), Mveng (1980), Essomba (1985) ou encore Bidima (1995). Mais elles se limitent à l'approche ethnologique voire historique. Dans le contexte congolais, en appliquant l'approche sémio-ethnologique ou de critique d'art, les études de Gilungula (1999, 2009) ainsi que les récents travaux de Nugent (2021), Vincent (2021), Ceuppens (2022) ou Lukusa (2023) sont à signaler pour leur pertinence analytique. Tout en s'inspirant de toutes ces études antérieures, celle-ci s'ancre dans la sémiologie en prenant en compte la thématique de l'émergence appréhendée comme un acte de langage ou une mise en discours. Globalement, l'étude répond à la question principale de savoir comment les œuvres picturales sous étude représentent et sémiotisent l'émergence.

1. Contexte et ancrage théorique

1.1. Goma, ville manichéenne ?

Pourquoi s'intéresser à Goma alors que le Congo regorge de richesses artistiques ailleurs dans de grandes villes comme Lubumbashi, Kinshasa, Bukavu et Kisangani ? Goma est un cas à part, en effet. Ville située dans l'Est de la République Démocratique du Congo, Goma est le Chef-lieu de la Province du Nord-Kivu. Cette ville est, depuis la fin des années 1980, un épiscentre d'évènements calamiteux. En guise d'illustrations non exhaustives, Goma baigne dans des aléas de la nature et des violences multiformes : après les trois mois du génocide rwandais de 1994 et l'onde de choc entraîné par cette tragédie, des projecteurs s'étaient focalisés sur Goma suite à une foudroyante épidémie de choléra qui avait massivement décimé les réfugiés rwandais disséminés dans des camps de cette ville puis enterrés le plus dramatiquement possible. Ainsi commencèrent d'interminables spirales des tragédies et de crises multiformes dont Goma sera l'un des épiscentres de la région.

En outre, cette ville martyre a été le théâtre des guerres en octobre 1997, en septembre-décembre 2008 et en 2012. Goma fut, en grande partie, rasée par les éruptions volcaniques du Nyiragongo en 1977 puis en

janvier 2002 et, plus récemment celle de mai 2021, suivie de violents tremblements de terre. Par ailleurs, les recherches sur les catastrophes naturelles admettent que cette ville croupit dans un risque élevé de disparition en raison de deux volcans très actifs¹ qui la surplombent et du gaz méthane du lac Kivu qui la menace en permanence. D'autres l'appellent la ville la plus insécurisée du pays, où, facilement tous les criminels impunis se réfugient. Elle a été sous la menace de la maladie à virus d'Ébola (MAV) entre 2019 et 2020. Par ailleurs, Goma est une ville dont les habitants sont assaillis par des traumatismes et des horreurs permanentes avec une étrange banalisation systématique et systémique du crime. Malgré ce tableau visiblement tragique, Goma demeure, pour certains, coquette voire une *ville où il fait beau vivre*. Les uns l'appellent la *capitale touristique de la RDC* et d'autres (surtout la presse écrite et les médias en ligne) la nomment, par un éloquent oxymore, *une ville rebelle et belle/ Un miroir mouir, ville paradisiaque/maléfique* ou ville **Gomorrhe**, une forme de parodie et de réécriture dans un ton moqueur.

Le versant négatif de Goma contraste avec un boomerang immobilier indéniable et surtout une étonnante résilience dont fait preuve la dynamique population qui, avec hargne, décide à chaque fois de reconstruire la ville après des destructions méchantes et le déchainement des violences. La ville en elle-même devient un roman, une pièce de théâtre, un discours et un acte de langage au regard du paradoxe ou de la posture manichéenne que représente cette ville et de plusieurs imaginaires qui en ressortent. Comme un phénix, Goma, devenue une plaque tournante du pays, renaît souvent de ses cendres pour rayonner. Aussi, les artistes de tous bords travaillent-ils pour allumer la chandelle de l'émergence et, *ipso facto*, déconstruire la version négativiste qu'une certaine presse distille à l'endroit de cette partie du pays. Tel est le cas des artistes picturalistes. Et que retenir de l'art pictural ?

¹ Il s'agit des volcans Nyiragongo et Nyamulagira (ce dernier entre en éruption quasiment tous les deux ans).

1.2. L'art pictural comme signe, acte et discours

La linguistique structurale saussurienne, faut-il le rappeler, s'était limitée à la langue comme si d'autres formes expressives langagières étaient à banaliser. Quoiqu'il en soit, le même Saussure avait inauguré la sémiologie en la définissant comme *une science des signes*. Les signes, à la suite de Peirce, peuvent être des *symboles*, des *indices* ou des *icônes*. Les signes picturaux sont des icônes parce qu'ils ressemblent quasiment à la réalité représentée et fictionnalisée. Il peut s'agir de dessins, de photos, de bandes dessinées, d'œuvres sculpturales ou encore de films. Généralement, ils sont non verbaux, mais peuvent être accompagnés des énoncés. Le pictural n'est pas seulement un signe : c'est aussi un acte de langage.

En guise de rappel, au-delà de la révolution postsaussurienne se situe la linguistique interactionniste inaugurée par Austin. Celui-ci nous renseigne que tout discours est un acte de langage ou de parole. En effet, une œuvre d'art, au-delà d'exprimer un imaginaire, communique avec le récepteur et peut susciter joie, tristesse, émoi ou décisions. L'œuvre picturale est chargée ainsi de tous les actes de langage : locutoire, illocutoire et perlocutoire. Pour nous en convaincre, nous nous rappelons comment les dessins de caricature de Charlie Hebdo avaient ravivé la colère des islamistes radicaux : la rédaction de cette instance de presse fut décimée en 2015. Les caricatures du Congolais Muhindo Thembo Kash, sur X (auparavant appelé twitter), montrent que le dessin est un acte de langage puissant, à la vue de l'avalanche des réactions. Les médias se servent des images, principalement des photos et des caricatures, pour illustrer ou exprimer autrement l'actualité à travers des ironies, des critiques acerbes, bref, des (re)sémiotisations des informations. Les images peuvent mieux parler que ne le feraient de bons discours ; elles véhiculent, par la figuration fictive ou symbolique, les valeurs, les idéaux, les pratiques et les réalités socioculturelles (Lukusa, 2023), individuelles voire collectives. Considérées ainsi comme des actes de langage, les œuvres d'art peuvent déboucher sur des performances perlocutoires si les rêves de l'émergence sont matérialisés. Qu'en est-il de l'art pictural congolais ?

1.3. L'art pictural congolais

Dans le contexte congolais, en effet, les images constituent un acte éloquent de discours vu leur présence massive sur la place publique. À l'instar de Jewsiewicki (2003), qui était revenu sur cette présence très remarquée de la peinture urbaine congolaise, nous constatons qu'au-delà de la peinture murale, l'art pictural s'expose très bien sur des places publiques, comme des marchés (ambulants), des centres culturels, des carrefours, des églises et sur des véhicules. Il s'agit des *phénomènes culturels*, s'il faut reprendre Barthes, phénomènes qui représentent/sémiotisent, de façon allégorique, métaphorique ou symbolique, des réalités ou encore des *Weltanschauungs* que vivent les Congolais. De même, Gilungula (2009) revient presque sur les points de vue énoncés par Jewsiewicki. Pour souligner l'importance et la puissance langagières de ces tableaux et œuvres visuelles, les prédicateurs ambulants s'en servent à telle enseigne qu'ils attirent de nombreux spectateurs. Les œuvres emblématiques sont exposées sur des places publiques à l'instar du célèbre tableau *Ina kalé*. Les œuvres des artistes comme Barly Baruti, Cherie Samba, Samy Baloji, Pamela Tulizo, Henri Kalama Akulez assurent la fierté de la RDC sur le plan international, car ces artistes ont enrichi cette peinture populaire urbaine ou encore ont pu représenter mieux le Congo à travers l'art visuel.

En tant que telles, ces images sont des discours inscrits dans des dimensions interdisciplinaires : sémiotiques, pragmatiques et discursives. Ces images sont véritablement des phénomènes culturels et des discours, étant donné qu'elles sont produites dans un contexte d'énonciation donné et qu'elles visent l'interlocution. Certaines œuvres véhiculent un discours rétrospectif avec une fonction mémorielle, d'autres traduisent visiblement un discours descriptif du vécu actuel et, enfin, les dernières s'avèrent prospectives.

2. Approche méthodologique

Dans cette étude, il s'agit globalement d'une critique d'art dans une perspective sémiologique. Pour récolter les données, l'auteur de cette

étude a usé de la photographie après autorisation des artistes bien que certaines œuvres soient des apocryphes². L'analyse de ces ressources picturales convoque une synergie des méthodes complémentaires étant donné que les documents sous étude sont des signes, des actes de langage et des discours. Dans son *modus operandi*, cette étude scrute le contenu plastique, iconique, référentiel et/ou énonciatif de quelques œuvres picturales évoquées. Certes, nous admettons que l'art visuel africain est foncièrement symbolique, si l'on s'en tient aux approches anthropologiques, mais il faut se rendre à l'évidence que les images sont asémantiques, avec des surinterprétations erronées et subjectives, si elles sont décollées de leurs contextes énonciatif et culturel précis.

Cela étant, tout en considérant les œuvres d'art comme des discours, cette étude emphatise sur l'idée que ces mêmes discours sont des signes. Aussi recourt-elle à la sémiologie picturale (ou encore sémiotique visuelle), variante de la sémiologie du discours et de l'énonciation des langages non verbaux telle que théorisée par Dondero (2020). Pratiquement, cette sémiologie prend trois versants : d'abord, le plastique, c'est-à-dire la description du visible à travers l'image. Il s'agit des formes, des couleurs, des positions et des plans. Ce versant est dénotatif ou de la forme et du signifiant. Ensuite, nous considérons le versant iconique qui cerne les sens

² Ces œuvres d'art ou iconodiscours ne s'inscrivent pas forcément dans la publicité, mais jouent des fonctions éducative, mémorielle et esthétique. Installées parfois à la place publique, avec des signatures apocryphes, ces œuvres sont dépourvues des signatures authentiques des auteurs. Ceci pose un problème aux chercheurs en art pour obtenir le droit à l'image. Par ailleurs, il est vrai que le libéralisme artistique a entraîné une liberté d'expression. Aussi, l'artiste congolais, surtout vivant dans l'Est du pays, fait-il l'objet d'attaques si ses œuvres pourfendent les régimes. Dans cette partie du pays, où la mort se distribue facilement, et où les artistes sont vulnérables (les musiciens engagés sont souvent assassinés), l'anonymat prime avec le risque évident de l'autocensure. Les artistes les plus engagés travaillent souvent enfermés. En guise d'illustration, plus récemment, Le monument de Mangina, qui représente les violences inouïes que subissent les populations de Beni, a suscité un émoi. Mais, le comble est qu'une fatwa a été lancée contre l'artiste qui vit désormais en clandestinité. Voilà pourquoi ces œuvres portent des signatures apocryphes. Bien plus, la plupart des artistes visuels vivent dans une précarité à telle enseigne qu'ils bradent leurs œuvres. Nous l'avons expérimenté lorsqu'il s'agissait de solliciter l'autorisation. Quoi qu'il en soit, nous remercions les rares artistes (formés à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa) dont Justin Kasereka, Christian Mbeavarts et ceux de Dego Design, Degok, de leur aimable autorisation.

connotatifs ou les signifiés issus de ces descriptions. Au regard de la notion saussurienne de l'arbitraire du signe, le sens connotatif des descriptions ou de *l'ekphrasis* se perçoit mieux dans le contexte culturel précis du milieu dans lequel l'œuvre est produite pour énoncer et générer de sens. Enfin, il s'agit de questionner le référent verbal si l'image est accompagnée d'un énoncé, c'est-à-dire, traquer le lien existant entre le verbal et les analyses plastique et iconique. Cela permet de comprendre les discours symboliques qui accompagnent les images et les significations qu'elles charrient pour imprimer à la notion de l'émergence une coloration particulière. À cette approche principale se joignent des méthodes complémentaires étant donné que l'image est à considérer comme un discours. Aussi, faut-il le rappeler, l'objet de toute interprétation des discours non verbaux vise à cerner « un » sens parmi tant d'autres, car la lecture est toujours plurivoque voire subjective. Cette mise au point méthodologique nous permet de passer à l'analyse des ressources sous étude.

3. L'émergence comme sémème dans le pictural

3.1. Isotopies du Phénix et de la résilience

La ville de Goma regorge, à ses points névralgiques, quelques œuvres d'art devenues emblématiques. Qu'il s'agisse des ronds-points du Cercle sportif, de la BDGEL ou encore de celui appelé « Signers », les œuvres d'art, principalement des monuments de sculpture et des fresques de peinture, attirent plus d'un contemplateur alerte. L'une des images les plus célèbres qui semble sémiotiser l'émergence est le monument érigé au Rond-Point Tshukudu ou Bralima.

Sur le plan plastique, l'image est un monument sculptural tout jaune. Il s'agit de la représentation d'un homme élancé tenant, dans ses bras, une trottinette. Sur celle-ci est posé un fagot rond entouré de lauriers. L'homme semble déterminé dans son avancée. Sur le plan iconique, le jaune qui embellit tout le monument, porte les sèmes de richesse, de succès ou du bonheur qui est auréolé. Ce bonheur ne s'acquiert qu'au prix des peines et des moyens de bord. En effet, la trottinette, communément appelée le

tshukudu, est le moyen de transport le plus utilisé pour évacuer les produits vivriers. Il était et il est encore un moyen de transport auquel on a recours en Territoires de Lubero, Beni et Rutshuru en plus des villes de Goma et Butembo. Les peuples de ces territoires, surtout les nande et les hutu, sont considérés comme laborieux dans l'agriculture et l'entrepreneuriat pastoral. Sémiotiquement parlant, la trottinette, un moyen de transport pour le bas peuple, s'oppose à la richesse qui est rendue par les chromènes jaunes. C'est le succès acquis au prix d'un dur labeur qui est vanté à travers les chromènes. Le posturème du personnage transforme ce dernier en discours, ici un *ethos* de détermination en vue d'émerger les splendeurs issues d'un labeur acharné et de se débarrasser des misères. Le fagot symbolise la victoire et les lauriers, la gloire après un dur labeur et une lutte acharnée. Certes, la présence des lauriers sur le fagot pourrait paraître insolite au regard de l'origine lointaine de ce code ou signe qui sémiotise le couronnement consécutif à d'âpres batailles ou marathons comme cela est attesté dans l'Antiquité grecque ou romaine. Mais ce signe établit un hiatus entre la culture occidentale et la culture africaine.

Le monument représente et sémiotise une culture régionale qui refuse la dépendance, la paresse, l'inaction et, par ricochet, milite pour l'auto-prise en charge et le travail qui conduisent à l'émergence, malgré les aléas de la vie. Cette image était érigée à un point névralgique et emblématique de la ville lorsque cette dernière était en pleine reconstruction après les guerres de 1997-2003 et surtout après l'éruption volcanique dévastatrice de janvier 2002 dont la coulée de lave avait littéralement consumé une grande partie de la ville.

3.2. Révolutionner l'esprit pour un bel avenir

Avec le bénéfice de la présence des mouvements citoyens qui dénoncent la situation calamiteuse dans laquelle est plongée la RDC, en général, Goma en particulier, certains artistes³ ont récupéré les discours des penseurs négro-africains morts ou vivants. À l'Institut français de Goma, a eu lieu, du 05 au 30 octobre 2019, une exposition d'œuvres d'art.

³ NDE : Pour en savoir plus sur les artistes cités et les œuvres analysées dans cet article, prendre contact avec l'auteur ou avec l'Institut français de Goma.

Les œuvres de Justin Kasereka ont été à l'honneur. En effet, outre l'exposition des bustes et des idées révolutionnaires des penseurs panafricanistes ou anticolonialistes comme Medhi Ben Barka, Amílcar Cabral, Jomo Kenyatta, Ruben Um Nyobè, Patrice Lumumba, Kwameh Nkrumah, Frantz Fanon, Thomas Sankara et Nelson Mandela, un tableau nous intéresse dans la mesure où ses énoncés expriment l'émergence comme enjeu.

D'emblée, ce tableau est constitué de deux versants : l'image et l'énoncé verbal. L'image est en encre acrylique sur la toile. Sur le plan plastique, on voit, en plan rapproché, l'image d'une personne, un homme paraît représenté. Le regard soutenu de l'homme semble traduire une sorte de détermination dans la pensée et la réflexion. Dans une perspective référentielle, cette image ne dit presque rien à un lecteur lambda. Même les énoncés, éloignés du contexte d'énonciation iconique, ne peuvent rien signifier du lien qui unit les deux ressources. L'artiste crée un suspense sur l'identité de cette personne dont le buste et les paroles se retrouvent étonnamment à côté des noms de renom susmentionnés. C'est la signature d'en bas qui permet de reconstituer l'identité de la personne. L'artiste signe « Kä Mana » en bas du tableau. Le texte remplit la moitié du tableau en dominant la gauche du dessin. Pour ceux qui connaissent ce philosophe congolais, le dessin ressemblerait à la personne. Mais, qu'énonce le propos verbal épitextuel ? Il s'agit d'une pensée dans un art, une forme d'intermédialité qui va de l'essai à l'art visuel. L'artiste s'approprie la pensée du philosophe pour faire passer un message. L'énoncé se libelle ainsi :

Mais où sont-elles, ces énergies, ces forces de l'espoir et ses énergies populaires ? Elles sont dans les mouvements des jeunes bâtisseurs de l'avenir, dans les souffles des femmes pour enfanter les nouveaux espoirs, dans les terroirs ruraux et quartiers populaires, dans les brasseurs d'utopies et les forces de nouveaux rêves qu'on retrouve au sein de notre société. Il faut que, par eux, avec eux et en eux émergent maintenant des éclaireurs, des éducateurs, des organisateurs et des créateurs pour leur donner une forte conscience de leur mission et la responsabilité qu'a chacun de changer le Congo là où il en a le pouvoir. De tous nos élans de citoyens rassemblés et de toutes nos volontés puissamment forgées par de grandes et indomptables espérances naîtra, sans aucun doute, la nouvelle destinée de notre pays. Inventons alors et mettons-nous debout pour en assumer les devoirs ardemment.

Un lien étroit se lit entre l'image, l'énoncé et la référence culturelle de la personne qui aurait proposé cette pensée. Pour peu qu'on s'intéresse à cet énoncé, il traduit bien une pensée de renaissance et de l'émergence. En effet, les lexèmes prégnants (*l'espoir/ espérances/ l'avenir/ nouveaux rêves/ destinées/ changer le Congo...*) et les métaphores (*enfanter les nouveaux espoirs/ brasseurs d'utopies/ éclaireurs...*) que choisit l'énonciateur convergent vers cette volonté de quitter le drame collectif et mobiliser les espérances pour renaître et émerger. Et pourquoi la pensée de Kā Mana et non pas celles d'autres philosophes qui écument le Congo ? En effet, avant sa brusque disparition en 2021, Kā Mana fut un agitateur des consciences et restera une coqueluche de la jeunesse engagée et des mouvements citoyens de Goma, ville que le philosophe avait choisie comme résidence secondaire, outre les charges professionnelles d'enseignant de philosophie qu'il assumait dans les Universités de la région.

Figurer la pensée de cet intellectuel engagé sur l'art pictural de Goma donne l'impression de porter plus haut le message de la renaissance et de l'émergence que professait ce philosophe. Vers les années 1980, Kā Mana était connu du public réduit, essentiellement intellectuel, théologien et philosophe congolais comme le témoignent ses publications osées et engagées dans la revue des Pères jésuites *Congo-Afrique*. Le discours révolutionnaire de Kā Mana trouve des médiums élargis dans l'art pictural de Goma à l'instar de ce dernier tableau. C'est dans cette ville que le philosophe réunissait souvent les jeunes à travers des séances de l'Université alternative comme le font beaucoup de philosophes engagés et progressistes. Les communications que proposait Kā Mana étaient de véritables initiations au civisme populaire et à la révolution de l'esprit. Le sens de ces œuvres se perçoit davantage dans la formation de l'esprit critique orientée vers l'avenir, le questionnement du devenir de l'Africain et dans cette volonté de créer des imaginaires novateurs et d'inventer des utopies positives qui s'écartent de la bêtise postcoloniale ainsi que des identités négatives qui collent à l'Afrique. Aussi, le discours de Kā Mana dépasse-t-il largement les frontières de Goma dans la mesure où il s'adresse à la jeunesse congolaise et africaine.

3.3. Sémiotiser les (éco) citoyens de demain par le pictural

Les guerres ont endeuillé la partie orientale du pays, et, comme évoqué précédemment, la ville de Goma accueille des bandits et des criminels qui bénéficient d'une totale impunité. Ceux-ci sèment la désolation chaque jour qui passe. À cette atmosphère délétère s'ajoutent des velléités des violences et des destructions des biens publics, le tout dans un climat sociopolitique malsain et un fol endoctrinement semé par quelque âme malveillante. Bien plus, quoique la RDC soit classée deuxième réserve mondiale du dioxyde de carbone, la déforestation des aires protégées est indéniable étant donné que des bandes armées écument les parcs et les forêts dont celle des Virunga. Goma subit les conséquences du réchauffement climatique dû à cette destruction méchante de l'écosystème. Les artistes sont ainsi sollicités pour articuler un discours de sensibilisation et de dénonciation. À cet effet, autant que faire se peut, les artistes peintres, Christian Mbevarts, Christian Iturab et Nicolas, associés au *Projet Vipaji* ont réalisé, en 2019, une fresque de peinture murale visible à Katoy, l'un des quartiers populaires de Goma. L'œuvre en question véhicule un amas de discours.

Cette fresque est en effet un foisonnement de discours dont le tableau narratif et descriptif semble se subdiviser en trois parties sous forme de récit linéaire. En effet, la première partie du récit présente, en arrière-fond, deux hommes habillés en tenue bleue. Il s'agit vraisemblablement des policiers. Un élément identitaire paraît visible dans l'arrière-fond : le volcan. Le même arrière-fond présente des couleurs rouges et jaunes ainsi que des tas de pierres noires. Ces chromènes semblent sémiotiser la violence. Trois discours verbaux en encarts ressortent : « Tusitupe mawe na tusichome ma pneu mu barabara » (swahili)/ « Napenda 2GO » (swahili = J'aime Goma, ici par hypocrisie) / « Tunakataa ujeuri » (swahili = Nous refusons la violence ».

Ces énoncés sont des discours portés par un jeune homme en avant-plan. Sa position par rapport à celle du policier souligne la primauté accordée au discours de paix contrairement au posturème des policiers qui, dans le contexte congolais, charrient les sèmes de la violence perpétrée contre les populations en cas des manifestations, fussent-elles pacifiques.

Les chromènes des habits du jeune homme semblent traduire la paix et la quiétude (bleu et blanc), ce qui donne l'impression de s'opposer à la couleur rouge des souliers, couleur de violence, placée au bas et, donc foulée au pied. Le jeune homme métaphorise un avenir radieux à ne pas gâcher par la violence. Les énoncés sont aussi expressifs : Le premier « Tusi tupe mawe na tusichome ma pneu mu barabara = ne jetons pas les pierres et ne brûlons pas les pneus sur la route », par sa modalité impérative, sensibilise la jeunesse sur la protection du bien public. Cette partie du récit iconique sonne comme la protase du discours.

S'agissant du deuxième discours du récit, sur le plan plastique, il s'agit du médian qui sépare les deux parties. Cette partie est dominée par deux personnages : un garçonnet coiffé d'un chapeau vert, portant une culotte verte. Ce garçonnet semble tenir un ballon dominé par deux couleurs : le bleu ciel et le vert. Le deuxième personnage est une fillette qui se tient debout et habillée en robe colorée de taches rouges sur un fond blanc. La fillette tient un arrosoir qui semble déverser de gouttelettes d'eau sur le globe. Tout juste en bas de l'arrosoir, on lit des écrits en blanc énoncés ainsi : « Tulinde na tukinge mazingira ». Cet énoncé en swahili se traduit en français ainsi : « Gardons et protégeons l'environnement ». Sur le plan iconique, cette partie médiane traduit un discours d'éco-citoyenneté et de paix à travers les couleurs « verte/ bleue ». Ce discours est encore plus éloquent dans la mesure où ce sont les tout jeunes, ici représentés, qui sémiotisent un imaginaire où le globe terrestre est protégé par les jeunes.

La modalité impérative dans « Gardons et protégeons » vient renforcer cette obligation éco-citoyenne à préserver l'environnement pour assurer un meilleur avenir. Ce discours relaie largement l'objectif 13 des Objectifs du millénaire pour le développement (ODD) qui stipule que l'on doit *prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*. Le recours aux ODD propulse le discours de cette image centrale vers une quête de l'environnement durable avec un combat sur la

transition écologique, combat⁴ mené courageusement par des jeunes de Goma presque à la manière de l'activiste suédoise Greta Thunberg. Par ailleurs, ce discours iconique est encore éloquent voire suggestif, si l'on s'en tient au choix apparemment non fortuit des artistes peintres de placer le globe au milieu, un arbre naturel, précisément un cyprès. L'illusion de l'image ferait croire que la fillette arrose le cyprès naturel. Au regard des discours progressistes contenus dans cette partie médiane, celle-ci sonne comme l'aporie ou l'acmé discursif de cette fresque murale.

L'apodose du récit emphatise sur les bustes de trois hommes et trois dames. Cette distribution revient sur le discours de parité et d'égalité de chances. L'inscription des bustes des personnages aux faciès et professions différents ainsi que l'insistance sur les teints et les looks différents au sein d'une même série iconique des personnages promeut un discours de la diversité dans la différence. Cela se comprend dans la mesure où la ville (et même la sous-région des grands-lacs africains) connaît souvent de guerres et de vives tensions dues aux crises identitaires et aux fibres ethniques sur lesquels surfe une certaine élite politique malveillante.

Deux personnages semblent vraisemblablement plus connus dans l'histoire récente congolaise et de Goma : le deuxième représenterait, dans cette forme iconique, un policier devenu célèbre pour s'être sacrifié en tuant les bandits qui avaient tenté de braquer une banque de la ville. Ce buste fut utilisé, à côté des hashtags, par les mouvements citoyens pour appeler la jeunesse à l'auto-prise en charge en cas d'attaque. Le quatrième sur l'image semble représenter le buste d'un célèbre prélat catholique congolais dont le discours appelait souvent la jeunesse à une prise de conscience et au changement des mentalités. Vraisemblablement, il s'agirait du buste de Monseigneur Laurent Mosengwo Pasinya. L'arrière-

⁴ Surtout à certaines places publiques, d'autres fresques pareilles sont peintes sur des murs de Goma pour sensibiliser les gens sur ODD 13 et la conscience écologique. La première, au cercle sportif de Goma, principalement au pavillon du stade paralympique. La deuxième, à l'avenue du Port. Enfin, la troisième est exposée sur le mur à quelques mètres du Campus Moïse ou du Rond-point de l'Université Libre des Pays des Grands-Lacs. Ceci souligne le fait que l'écocitoyenneté investit les arts. Outre les nombreuses organisations, il faut reconnaître le travail de l'ONG CAMME qui forme les jeunes adolescents à l'art pictural et à la photographie axés sur les questions écologiques. Des tableaux intéressants sont ainsi exposés à l'Institut français de Goma.

fond de l'image insiste sur la diversité des couleurs comparativement aux parties précédentes du récit. Cette diversité chromatique semble imprimer un discours décidément orienté vers l'union malgré les divergences politiques, d'opinions, de tribus, de cultures, d'origines, de races et de religions. L'épitéxte du discours iconique revient avec force sur l'avant-plan en des propos swahili énoncés en couleur blanche : « *Tuishi kwa umoja* » = *Vivons dans l'union / ensemble*. En effet, la modalité injonctive implicite contenue dans « Vivons » interpelle le lecteur-spectateur sur la condition d'une émergence : l'union dans la diversité. De manière sous-jacente, cet énoncé contient aussi une modalité optative dans la mesure où est vivement exprimé le souhait de vivre dans une société cosmopolite et multiculturelle.

Conclusion

En définitive, nous remarquons que le discours pictural analysé déconstruit l'imaginaire et des clichés qui réduisent la renommée de Goma à une certaine vision alarmiste et négative. L'émergence, dans toutes ces images, s'exprime à travers plusieurs facettes : dans leur contenu référentiel, ces œuvres semblent dénoncer la paresse à tous les niveaux, la guerre, le désespoir et la peur. D'autres sémiotisent le prestige de cette ville. Ces œuvres semblent exprimer un idéal collectif et culturel. Placées ou érigées à des places publiques, dans des écoles ou centres culturels, ces œuvres sont porteuses de signes et de messages puissants, mieux des messages collectifs à travers l'idéal que l'on veut : l'émergence et la résilience. Au-delà du fait que notre lecture est partielle, ces images pourraient exprimer d'autres réalités selon le point d'angle et les époques des lecteurs. Enfin, d'autres œuvres picturales et surtout rupestres pullulent dans toutes les grandes agglomérations du Congo, et semblent s'inscrire dans l'approche contraire à la renaissance et à l'émergence. Aussi, conviendrait-il de comparer les discours et les contre-discours de l'émergence à travers ces œuvres picturales. Une telle étude serait intéressante.

Bibliographie

Badibanga-ne- Mwine, C. 1977. *Contribution à l'étude de l'art plastique zaïrois moderne*. Kinshasa : Malayika. Bidima, J.-G. 1997. *L'art négro-africain*. Paris : PUF.

Ceuppens B. 2022. 'Without Art Congo Is Just a Mine' Art as the Restoration of Shattered Bodies. In PierrePhilippe Fraiture (ed.). *Unfinished Histories Empire and Postcolonial Resonance in Central Africa and Belgium*. Brussels : Leuven University Press, p. 315-337.

Dondero, M. G. 2020. *Les langages de l'image. De la peinture aux Big Visual Data*. Paris : Hermann.

Essomba, J. M. 1985. *L'art africain et son message*. Yaoundé : Clé.

Gilungula, I. J. 1999. *La Peinture populaire et publicitaire de Kinshasa (République démocratique du Congo). Éléments d'histoire culturelle de la ville et analyse iconologique des œuvres représentatives*. Thèse de doctorat. Louvain-la-Neuve : Département d'archéologie et d'histoire de l'art.

Gilungula, I. J. 2010. *Éléments de la peinture publicitaire de Kinshasa de 1990 à 2000*. Kinshasa : Éditions CACP.

Jewsiewicki, B. 2003. *Mami Wata. La peinture urbaine au Congo*. Paris : Gallimard : Paris.

Lukusa, N. 2023. *Les Réalités de l'art africain dans le contexte socioculturel. L'exemple de la République Démocratique du Congo*. Paris : L'Harmattan.

Mangeon, A. 2022. *L'Afrique au futur. Le renversement des mondes*. Paris : Hermann.

Mveng, E. 1980. *L'Art et l'artisanat africains*. Yaoundé : Clé.

Nugent, G. 2021. *Colonial Legacies. Contemporary Lens-Based Art and the Democratic Republic of Congo*. Leuven : Leuven University Press.

Vincent, C. 2021. *Art contemporain africain. Histoire (s) d'une notion par celles et ceux qui l'ont faite*. Paris : JRP éditions.



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France.

Première édition – Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com



Synergies Afrique des Grands Lacs
n° 13 / 2024

§
Textes et discours
§



La négation dans le discours de non-candidature de Macky Sall : un procédé linguistique et argumentatif pour un Sénégal émergent

N'guessan Yao

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
Laboratoire Dynamique des Langues et Discours (LADYLAD)

nguessan.yao@uhfb.edu.ci

<https://orcid.org/0009-0006-9475-8876>

Mamadou Karamoko

Université Péléforo Gon Coulibaly, Korhogo, Côte d'Ivoire
mamadou-kara@upgc.edu.ci

<https://orcid.org/0009-0006-4184-4180>

Reçu le 25-10-2023 / Évalué le 10-01-2024 / Accepté le 30-03-2024

Résumé

La négation constitue l'une des principales ressources linguistiques sur laquelle repose l'architecture syntaxique, sémantique et argumentative du discours de Macky Sall du 03 juillet 2023, dans lequel il annonce « ne pas être candidat » pour un nouveau mandat à la prochaine élection présidentielle de février 2024. La présente réflexion, qui a pour fondement épistémologique d'une part, les théories et méthodes de la linguistique structurale et d'autre part, certains concepts de la pragmatique, se propose alors de déterminer respectivement les propriétés morphosyntaxiques des modalités négatives qui abondent dans le discours du président sénégalais et les effets illocutoires et perlocutoires qui en résultent. L'analyse aboutit au résultat que les différentes déclinaisons de la modalité négative, qu'elle soit syntaxique ou lexicale, fonctionnent comme des procédés de soulignement qui, sous l'angle sémantico-pragmatique, mettent en saillance l'expressivité du discours et l'attachement de Macky Sall à une transition politique fondée sur des valeurs pacifiques et démocratiques, facteurs d'une société émergente.

Mots-clés : négation syntaxique, négation lexicale, présupposé, acquis démocratiques, société émergente

Use of the Negation in Macky Sall's Speech on his Nomination Withdrawal: A Linguistic and Argumentative Analysis

Abstract

Negation is one of the key linguistic resources upon which the syntactic, semantic and argumentative framework of Macky Sall's speech of July 3rd, 2023 is based. In this speech, he announces 'his intention to withdraw his candidacy' for an extra term from the forthcoming presidential elections of February 2024. This reflection is successively founded in one hand, on theories and structural linguistic methods, and in the other hand, on pragmatic concepts. Therefore, the study will respectively determine not only morphosyntactic properties of negative modalities, abundantly used in the speech, but also their illocutionaries and perlocutionaries effects of meaning. That is the reason why the different forms of negation, through semantic and pragmatic perspectives, appear as underlining processes, which reveal expressively the attachment of Senegalese President to political transition, characterized by peaceful and democratic values, factor of an emerging world.

Keywords: syntactic negation, lexical negation, presuppositions, democratic achievements, emerging society

Introduction¹

Le discours de Macky Sall du 03 juillet 2023² s'est déroulé dans un climat délétère et anxiogène du fait des violentes manifestations sociopolitiques nées de la suspicion d'une « troisième » candidature du président sénégalais à la prochaine élection présidentielle, et aggravées par les poursuites judiciaires à l'encontre de son « farouche » opposant, Ousmane Sanko pour de présumés viols. Lesquelles manifestations ont causé d'énormes dégâts matériels et endeuillé de nombreuses familles sénégalaises. Des semaines avant cette intervention, le regard de tous les

¹ Mamadou Karamoko s'est consacré à l'analyse des propriétés morphosyntaxiques de la négation pour en ressortir les singularités d'emploi dans le corpus et les effets sémantiques qui en découlent. N'guessan Yao s'est, quant à lui, chargé des valeurs discursives, des effets illocutoires et perlocutoires de ces modalités négatives en corrélation avec la problématique de l'émergence qui traverse le discours du président Macky Sall.

² Le discours est disponible sur le site officiel de La Présidence de la République du Sénégal à l'adresse électronique suivante :

https://www.presidence.sn>actualites>message-a-la-nation-du-3-juillet-2023_2862
[consulté le 20 octobre 2023].

Sénégalais était polarisé vers la présidence où seuls des mots d'apaisement de Macky Sall pouvaient désamorcer la bombe. Cette allocution semble avoir répondu à cette ardente attente par l'annonce du président de sa non-candidature aux futures élections présidentielles.

En la parcourant, l'analyste de la langue y trouve matière à réflexion relativement à sa richesse thématique et surtout formelle en corrélation avec les préoccupations sociopolitiques et idéologiques de l'orateur. Cette allocution se singularise sur le plan formel en effet, entre autres, par la floraison des moyens d'expression de la négation par lesquels le président sénégalais cloue au pilori les comportements violents et délictueux des manifestants et de leurs parrains politiques qui visent à saper les efforts des gouvernements successifs du Sénégal pour bâtir une société émergente fondée sur les valeurs démocratiques. En effet, la négation, par des mécanismes aussi divers que variés, constitue l'unité morphosyntaxique de prédilection du message du président sénégalais. Elle mérite alors d'être examinée pour en déterminer les propriétés morphosyntaxiques et la portée discursive et pragmatique. Les questions fondamentales auxquelles la présente réflexion invite à répondre sont donc les suivantes : Quelles sont les différentes déclinaisons morphosyntaxiques de la négation dans ce discours ? Comment s'articulent-elles dans le tissu énonciatif pour apporter au message du locuteur toute sa force illocutoire ? Pourquoi l'orateur y a-t-il constamment recours pour véhiculer ses préoccupations idéologiques prioritairement axées sur la préservation des acquis démocratiques en vue d'une société pacifique, harmonieuse, solidaire et émergente ?

La réponse à ces interrogations aura pour ancrage heuristique les concepts de la linguistique structurale (Wagner, Pinchon, 1991) et de la pragmatique dans son versant polyphonie (Ducrot, 1984) ou présupposés/sous-entendu (Kerbrat-Orecchioni, 1986) suivant lequel les interlocuteurs émettent des faisceaux d'indices qui, situés dans le contexte, doivent permettre à l'auditeur de comprendre le sens ou l'intention réel/réelle.

1. Les modes d'expression linguistiques de la négation dans le discours de Macky Sall

La négation enregistre, sur le plan linguistique, deux formes d'expression : la négation syntaxique, en relation avec l'usage des typologies phrastiques, et la négation lexicale en liaison avec l'emploi de lexèmes de négation. Ces deux modes d'expression linguistiques de la négation affluent dans l'allocution de Macky Sall du 03 juillet 2023. Mais, avant de procéder à l'étude des différentes déclinaisons morphosyntaxiques de cette catégorie grammaticale pour en dégager la portée sémantico-pragmatique dans le corpus, il importe d'éclairer le lecteur en situant le contexte sociopolitique dans lequel le président Macky Sall a prononcé son discours.

1.1. Le contexte sociopolitique du discours

Le discours du président Macky Sall, comme indiqué dans l'introduction, se tient dans un contexte de crise sociale marquée par des émeutes qui ont entraîné de graves préjudices matériels et des pertes en vies humaines. Ces émeutes, faut-il le rappeler, font suite à la condamnation à deux ans de prison de l'un des principales figures de l'opposition sénégalaise, Ousmane Sanko, président du parti Patriotes Africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF). Cette crise est née d'une éventuelle candidature de Macky Sall qui polarise tous les débats et oppose deux camps. D'un côté, l'opposition et une partie de la société civile se dressent contre cette éventualité au regard de la Constitution, la loi fondamentale du Sénégal. En effet, du point de vue de cette opposition, la Constitution n'autorise pas un troisième mandat d'affilé à Macky Sall. De l'autre, de nombreux membres de la coalition au pouvoir, l'Alliance pour la démocratie (APR-YAAKAAR), multiplient les appels du pied à Macky Sall pour une autre candidature, la Cour constitutionnelle ayant tranché le débat, de leur point de vue.

Ayant pris toute la mesure de la situation, le président sénégalais décide de s'adresser solennellement aux Sénégalais, à l'opinion internationale, aux représentations diplomatiques, aux organisations sous régionales ouest africaines et africaines, le 03 juillet 2023, dans le but d'annoncer sa décision relativement au sujet de sa candidature ou non à la prochaine présidentielle

de février 2024. Ce discours est alors d'une haute importance au sens où la tournure des événements et l'avenir même du Sénégal en dépendent. Par conséquent, les mots choisis, les phrases construites sont dictés par le souci de l'efficacité, les intentions de communication et sous le prisme de la sagesse et de la pondération. Macky Sall mobilise ainsi un ensemble de tours de parole et de ressources du langage dont la négation dans son double versant lexical (morphologique) et syntaxique.

1.2. Le fonctionnement de la négation syntaxique dans le discours du président sénégalais

La négation syntaxique relève de la construction des typologies phrastiques par l'usage des morphèmes de négation en ajout aux autres types et formes de phrases, à savoir les phrases déclarative, interrogative, impérative, exclamative, passive ou emphatique. Elle constitue un des ressorts syntaxiques du discours de Macky Sall, eu égard aux nombreuses occurrences caractérisées, du point de vue de leur portée, par les marqueurs aussi bien de négation totale que de négation partielle.

La négation totale, convient-il de le rappeler, porte sur l'ensemble de l'énoncé, se caractérise par l'emploi des locutions adverbiales discontinues « ne...pas » ou « ne...point », composées de la particule négative « ne » (dénommée aussi discordantiel dans la grammaire normative) et du forclusif « pas » ou « point ». Ces unités discontinues, dans l'environnement du verbe, occupent différentes positions selon que le verbe est soit conjugué, soit à l'infinitif. Selon la règle, ces marqueurs de négation encadrent le verbe lorsque celui-ci est conjugué à un temps simple (Ne + verbe conjugué à un temps simple + forclusif pas ou point) et encadrent l'auxiliaire quand le verbe est conjugué à un temps composé (Ne + Aux + forclusif pas ou point + verbe conjugué). En témoignent respectivement les occurrences ci-dessous :

- à un temps simple :

(1) Pour ma part, j'affirme ici que je « ne » transigerai « pas » avec des fossoyeurs de la nation, de l'État, de la République.

(2) *Quand la paix, la sécurité et la stabilité de la patrie sont à ce point menacées, il « n' » y a « point » d'indifférence et de neutralité possibles.*

Il convient de faire observer que les locutions adverbiales *ne...pas* et *ne...point* sont deux variantes de la négation totale. Du point de vue synchronique, selon Wagner et Pinchon (1991 : 418), la première unité discontinue est caractéristique du français courant contemporain. Quant à la seconde, très fréquemment en usage au XVII^e siècle, elle apparaît comme un archaïsme littéraire.

- à un temps composé :

(3) *Je « n' » ai « pas » manqué, dans mes prières, il y a quelques jours, aux lieux saints de l'islam, de penser à nos regrettés disparus.*

Ici, l'auxiliaire *avoir* du verbe *manquer* au passé composé est encadré par le discordentiel et le forclusif. Toutefois, il en est autrement dans la proposition infinitive. En effet, dans celle-ci, les deux morphèmes de négation sont préposés au verbe comme l'illustre la phrase suivante :

(4) *Mes cher(e)s compatriotes, ma décision longuement et mûrement réfléchie est de « ne pas être » candidat à la prochaine élection du 25 février 2024.*

Dans la structure infinitive, les deux adverbes sont antéposés au verbe. Par ailleurs, la négation totale est exprimée par le morphème « non », la forme tonique ou accentuée du discordentiel « ne ». Il s'emploie dans certaines occurrences sans le conclusif « pas » comme en témoigne la phrase suivante :

(5) [...] *ma main demeure tendue à toutes les voix de bonne volonté pour continuer d'échanger sur les bonnes idées, les bonnes propositions qui nous permettront de faire advenir un Sénégal de bâtisseurs et « non » de casseurs.*

Dans ce passage, l'adverbe « non » accentue le contraste sémantique entre les deux substantifs « bâtisseurs / casseurs » que le coordonnant adjonctif « et » unit sur le plan syntaxique. Ce contraste sémantique est d'autant plus saisissant avec la structure profonde de la phrase paraphrasée

en (5a), qui met en lumière les unités tronquées de la seconde proposition soudée à la première au moyen du coordonnant « et ».

(5a) [...] ma main demeure tendue à toutes les voix de bonne volonté pour continuer d'échanger sur les bonnes idées, les bonnes propositions qui nous permettront de faire advenir un Sénégal de bâtisseurs « et qui ne nous permettront pas de faire advenir un Sénégal de casseurs ».

Par souci d'économie de la parole, les unités phrastiques redondantes de la deuxième proposition conjointe ont subi l'opération d'effacement. En lieu et place, l'adverbe de négation accentuée « non » surgit. Sur le plan sémantique, les deux syntagmes nominaux (SN) coordonnés forment ainsi un groupe antithétique en portant sur le second la négation qui, par voie de conséquence, traduit la désapprobation de l'énonciateur du discours envers le référent du nom, à valeur péjorative.

Quant à la négation partielle, ses marqueurs se limitent aux segments phrastiques, excepté le verbe. Aussi Riegel *et al.* (2016 : 698) rappellent-ils la règle : « La négation partielle porte sur une partie seulement de la proposition. Elle s'exprime au moyen de mots négatifs associés à ne, qui identifient explicitement le constituant visé par la négation et qui l'opposent au constituant positif correspondant ». Le discours du président enregistre de nombreuses occurrences avec cette catégorie d'opérateurs de négation. Ceux-ci portent sur différents constituants. C'est le cas du substitut du syntagme nominal (SN), notamment du pronom indéfini « aucun », associé à la particule « ne » dans la phrase suivante :

6) « Aucun » de nos fils, « aucune » de nos filles, « ne » doit payer de sa vie les désaccords qui s'expriment dans nos sociétés.

L'adjectif indéfini « aucun » et ses expansions assument la fonction de sujet du verbe. En position préverbale, apparaissent deux syntagmes juxtaposés introduits par le morphème homophone. Le procédé de dédoublement qui en découle fonctionne comme un marqueur de cohésion syntaxique en liant étroitement les deux constituants pronominaux et en mettant en saillance, en fin de syntagme, les noms « fils » et « filles », distinguant nettement les genres constitutifs de la jeunesse sénégalaise.

Cette binarité des genres conférée par la répétition symétrique participe d'une meilleure visibilité de l'entité féminine qui, d'ordinaire, dans l'identification des populations, est souvent laissée pour compte. En outre, la parataxe asyndétique, comprenant les catégories grammaticales de même nature et de même fonction s'appréhende, ici, comme une représentation structurale, du moins une expression emblématique des principes de parité des genres élaborés par les promoteurs de l'écriture inclusive. Ainsi le président sénégalais contribue-t-il à la promotion de l'égalité des genres dans une société habituellement patriarcale, voire phallocratique.

Outre la position préverbale, le morphème « aucun » émerge aussi en position postverbale. En effet, il figure dans le SN, complément d'objet direct (COD) du verbe, précisément dans le paradigme des pré-déterminants du nom où il apparaît comme adjectif indéfini, comme l'atteste l'extrait suivant :

(7) Mon gouvernement et moi, « n' » avons ménagé « aucun » effort pour renforcer l'unité nationale, consolider les acquis de notre démocratie et le respect des droits de l'homme.

Le forclusif « aucun », déterminant le substantif « effort », se combine avec le discordantiel « ne » pour mettre en évidence le sens du sacrifice de l'équipe gouvernementale en faveur de la construction de la nation. Aussi le président sénégalais proteste-t-il vigoureusement contre les manifestants dont les actes politiques lui paraissent incunables. À cet effet, il fait usage du cumul de marqueurs de négation dans l'exemple ci-dessous :

(8) Rien, ni aucune revendication ne saurait justifier qu'on tue, qu'on diffuse des messages de haine et de violence dans les réseaux sociaux, qu'on saccage et brûle des biens publics et privés, y compris des moyens de transport, des commerces, des lieux de culte, des domiciles, des Consulats, des ambulances, des universités et des écoles comme pour éteindre la lumière du savoir, réduire au silence notre élite et notre relève scientifiques et intellectuelles et plonger notre pays dans les ténèbres de l'obscurantisme.

Dans cette longue séquence, la structure paratactique asyndétique met en relief deux phrases négatives de taille inégale reliées par la conjonction de coordination négative « ni ». La première proposition, réduite au

morphème « rien », représente un mot-phrase et la seconde proposition est une phrase verbale. Le syntagme nominal qui l'inaugure est marqué par les opérateurs de négation « aucune...ne ». La succession de ces morphèmes de négation en début d'énoncé, contribuant à l'expressivité du discours, met en emphase le nom « revendication » sur lequel porte la négation. L'insistance a pour effet d'intensifier la négation pour capter l'attention sur l'absence totale de motifs pouvant justifier, aux yeux de l'orateur, les manifestations politiques.

À l'image du discordantiel « ne » et de son forclusif « pas », qui marquent la négation totale, la locution adverbiale « ne...jamais » encadre le verbe ou l'auxiliaire. Toutefois, celle-ci s'en démarque en assurant la négation partielle en portant, non pas sur l'ensemble de l'énoncé, mais sur les constituants de la phrase. Comme le soulignent Wagner et Pinchon (1991 : 426), les adverbes ne...jamais « *portent en fait sur un déterminant du verbe ou sur un attribut.* » Macky Sall en fait usage dans son adresse à ses concitoyens aussi bien dans son versant normatif que dans un emploi emphatique :

(9) *Je « n' » ai « jamais » voulu être l'otage de cette injonction permanente à parler avant l'heure.*

(10) *« Jamais » la violence « n' » a permis à un pays de répondre aux aspirations de sa population.*

En (9), la négation porte sur le complément d'objet direct (COD) du verbe « vouloir » : « être l'otage de cette injonction permanente à parler avant l'heure ». La modalité négative, à valeur temporelle, souligne le refus catégorique du Chef de l'État sénégalais à être prisonnier de la pression extérieure dans ses prises de décision. En (10), la construction met en relief la déconstruction du marqueur discontinu de négation par le fait que le forclusif, d'ordinaire postposé à la particule « ne », se retrouve en position frontale et, par ricochet, avant le discordantiel. Cette inversion participe de l'expressivité du message et met en relief l'adverbe à valeur temporelle. Aussi souligne-t-il la ferme conviction du locuteur sur l'effet nocif de la violence perpétrée par les partisans de l'opposition. La force expressive de

la modalité négative se manifeste aussi dans l'emploi de l'adverbe composé « jamais...ne » relevé dans la séquence suivante :

11) Nous pouvons être des adversaires mais « jamais » des ennemis.

Cet énoncé établit le parallèle entre deux syntagmes nominaux qui entretiennent des relations adversatives. La force discursive de cette occurrence ne sera véritablement mise en valeur qu'en comparaison avec sa structure profonde qui pourrait se construire ainsi :

(11a) Nous pouvons être des adversaires mais nous « ne » pouvons « jamais » être des ennemis.

La négation, en structure de surface, est réduite au forclusif « jamais » suite à la troncation de la particule « ne ». Consécutivement, la parataxe elliptique produit un effet d'emphasis qui confère au discours de l'orateur un surcroît d'expressivité et met en emphasis le second substantif nié, tout aussi dépréciatif que le premier. La phrase établit entre les deux termes axiologiques une relation graduelle ascendante. Dans cette optique, le président sénégalais atténue la charge dépréciative du premier substantif pour apparaître comme un donneur de leçon. Il profite en effet de son adresse au peuple pour conférer à son message une portée moralisatrice. Le verbe modal « devoir », et le déictique de personne « nous », corroborant l'orientation morale de son discours, lui confèrent l'ethos de porte-parole soucieux des relations d'harmonie entre ses concitoyens.

Il résulte de l'analyse de ces différentes occurrences que, sur le plan syntaxique, les marqueurs de négation enregistrent dans le discours du président Macky Sall de nombreuses négations totales, constituées principalement de sa configuration courante « ne...pas ». Toutefois, les morphèmes « ne...point » et l'adverbe « non », forme tonique et condensée de la particule « ne », en occurrence unique, n'ont pas manqué de donner au discours une force expressive. Ce trait d'emphasis ressort davantage des occurrences marquées par la négation partielle dans des structures négatives inversées et elliptiques. Qu'en est-il de la négation lexicale dans l'ensemble du discours ?

1.3. La négation lexicale

Les morphèmes lexicaux de négation sont générés au moyen de procédures morphologiques caractérisées par divers mécanismes morphologiques au nombre desquels figure la dérivation. C'est, à en croire Neveu (2013 : 29) « un procédé de formation des mots qui consiste à adjoindre à une base un ou plusieurs affixes (préfixes et/ou suffixes) ». Le mécanisme d'affixation est marqué par l'adjonction au radical du mot de particules morphémiques de sens négatif. Celles-ci sont tantôt préfixées, tantôt suffixées. Dans cette perspective, les morphèmes grammaticaux sont respectivement antéposés et postposés à la racine du lexème. Dans les phrases produites par le président Macky Sall, diverses catégories grammaticales dérivent de ces mécanismes de construction morphologiques. Au nombre des catégories grammaticales identifiées dans les occurrences répertoriées figurent les adjectifs qualificatifs, comme on le constate dans l'extrait ci-après :

(12) Leurs chers enfants faisaient partie de ceux et celles qui ont perdu la vie dans des violences « insoutenables », « injustifiables » et « inexcusables ».

Dans cette séquence, l'énoncé s'achève par une succession d'adjectifs qualificatifs « insoutenables, injustifiables, inexcusables » préfixés par le morphème de sens négatif « in ». L'agencement paratactique de ces adjectifs qualificatifs produit l'effet d'accumulation. La troncation de ces particules permet d'engendrer leurs antonymes qui sont respectivement « défendables, justifiables, excusables ». Les préfixes sont d'ailleurs paraphrasables par les marqueurs de négation « ne...(pas) », opérateurs syntaxiques de la négation :

(12a) Leurs chers enfants faisaient partie de ceux et celles qui ont perdu la vie dans des violences qui « ne » sont « ni défendables », « ni justifiables », « ni excusables ».

Mais, du point de vue de la valeur informationnelle, les unités à sémantisme négatif (« insoutenables », « injustifiables », « inexcusables ») et la proposition négative correspondante (« ne sont pas défendables », « ne sont pas justifiables », « ne sont pas excusables ») n'ont pas le même

degré d'expressivité. En effet, le lexème à polarité négative marque un haut degré d'intensité discursive alors que la structure syntaxique qui la paraphrase possède une charge sémantique affaiblie.

Le même procédé de formation de mots s'applique aussi aux noms. En effet, la morphologie du nom « désaccords » résulte de la combinaison de deux unités morphématiques, notamment le préfixe « -dés », à portée négative qui s'applique, par dérivation préfixale, à la base nominale « accords ». La construction du mot relève également du mécanisme de dérivation parasynthétique, défini par Neveu (2013 : 29) comme « un type de dérivation qui agglutine simultanément à une base un préfixe et un suffixe. » Ainsi, le nom « déstabilisation », est formé par la double adjonction de morphèmes liés à la base verbale suivant sur le schéma « préfixe + base + suffixe ». Le préfixe –dé qui l'introduit en constitue le marqueur de négation.

La négation lexicale dans le discours de Macky Sall se manifeste en outre par l'usage d'unités lexicales de sens négatif. Il s'agit notamment de mots ou groupes de mots dont la dénotation implique la relation d'antinomie avec un mot de sens positif. Les deux recouvrent des acceptions tout à fait opposées. Le test de commutation permet d'appréhender sur l'axe paradigmatique leur emploi antinomique et met en saillance le mot de sens négatif. Ces items lexicaux à sens négatif abondent dans le discours du président sénégalais. Différentes catégories syntaxiques en sont sémantiquement chargées. Considérons à cet effet la phrase suivante :

(13) Nous avons vécu des « événements particulièrement graves », marqués par une « violence » sans précédent, occasionnant « des morts et des blessés », ainsi que la « destruction massive » de biens publics et privés.

Dans ce fragment textuel, la série nominale « violence », « morts », « blessés », « destruction », constitue le champ lexical de la tragédie. Elle donne une vision eschatologique des manifestations qui ont plongé le Sénégal dans le chaos, eu égard à l'effet d'hyperbole que leur succession induit. Ces items lexicaux sont, en outre, amplifiés par des caractérisants qui soulignent l'intensité du désastre. Il en est ainsi de l'adverbe

« particulièrement », de la locution adverbiale « sans précédent » et l'adjectif qualificatif « massive », ainsi que l'adjectif qualificatif à portée négative « graves ». Par leur usage, on sent la volonté du locuteur de présenter les faits sous le mode de la dramatisation. En effet, la parataxe et l'hyperbole fonctionnent comme des procédés d'amplification visant à grossir le caractère dramatique des événements pour susciter le pathos à l'effet d'émouvoir ses concitoyens et, au-delà, tous les auditeurs de son discours. L'effet perlocutoire du langage les invite à développer un esprit de réprobation des manifestations de l'opposition. Il en va de même de cette autre séquence :

(14) « L'objectif funeste des instigateurs », auteurs et « complices » de cette « violence » était clair : semer la « terreur », « mettre notre pays à l'arrêt » et le « déstabiliser ».

Dans cette séquence, la juxtaposition des unités linguistiques met en parallèle les items lexicaux des syntagmes nominaux (SN) et des syntagmes verbaux (SV). Dans les SN, les noms « objectif », « complices » et leurs expansions « instigateurs, violence, funeste » présentent les animateurs des manifestations comme des acteurs d'un théâtre macabre. Quant aux SV, leur succession met en saillance les verbes et leur complément. Le sens qu'ils véhiculent, dans cet ordre, marque la gradation descendante, suggestive de l'effet psychologiquement dramatique que ces actes sont censés produire. Ils sont posés de façon progressive de manière à aboutir à l'effondrement du régime. Cette idée transparaît clairement dans l'exemple (8).

Le discours, dans cette séquence paratactique, use de l'accumulation de syntagmes verbaux (« tue », « saccage », « brûle », « réduire au silence », « plonger dans les ténèbres de l'obscurantisme ») contenant des lexèmes à sens négatif, pour présenter de façon graduelle, la peinture eschatologique du microcosme politique. Ce procédé, induisant l'hyperbole, a pour effet de contribuer à la dramatisation des manifestations organisées par ses contestataires.

L'emploi intensif du lexique de la violence apparaît comme une stratégie discursive pour susciter l'émoi de ses concitoyens et les pousser à vouer la

violence aux gémonies. C'est à juste titre que Fontanier (1977 : 329) écrit : « La répétition consiste à employer plusieurs fois les mêmes termes ou le même tour, soit pour le simple ornement du discours, soit pour une expression plus forte et plus énergique de la passion. » L'intention du président, à travers ce discours, est sans nul doute de présenter l'opposition comme une force brute mue par la soif de la violence destructrice. La négation lexicale en rend compte avec éloquence et vient confirmer les propos de Boons (1984 : 95) selon lesquels :

Les effets syntaxiques et sémantiques de la négation, on le sait, ne proviennent pas toujours de la présence dans la phrase de mots comme ne...pas, ne, aucun, personne, etc. ; ils peuvent dépendre aussi de l'adjonction à des verbes, des adjectifs ou des noms de certains préfixes comme dé (ou dis-), in- (ou il-, im- ; ir-), mal- (a- (ou an-). Ces préfixes sont d'ailleurs dits « négatifs » (ou « privatifs »).

Il ressort de ce premier volet de l'analyse que négation syntaxique et négation lexicale s'associent pour conférer au discours de Macky Sall toute son expressivité. La négation syntaxique dénote une idée de contradiction (en regard de la forme affirmative opposée) alors que la négation lexicale vise la contrariété, est destinée à heurter la susceptibilité, à choquer la personne visée, ici l'opposition sénégalaise. Par ailleurs, l'emploi récurrent des morphèmes lexicaux à sens négatif, notamment les adjectifs construits par dérivation ainsi que les termes à sémantisme négatif inhérent, confèrent au discours de l'orateur une valeur descriptive. En effet, ces termes apparaissent comme des caractérisants destinés à dresser le portrait disqualifiant des manifestants. Négation syntaxique et négation lexicale conjuguent ainsi leurs effets illocutoires et perlocutoires pour donner l'opportunité au président Macky Sall non seulement de flétrir les dérapages de son opposition, mais également de profiler les traits caractéristiques d'une société en route pour l'émergence pourvu qu'elle soit expurgée des forces maléfiques.

2. La négation des forces hostiles à l'émergence de la société sénégalaise

Plusieurs indices du texte montrent que le président Macky Sall craint que les manifestations violentes de l'opposition ne remettent en cause les

acquis démocratiques qui font du Sénégal un pays de référence en matière de bonne gouvernance dans la sous-région ouest africaine marquée par des coups d'État à répétition. Tout en dénonçant les manifestations violentes de l'opposition, l'orateur construit l'image d'une société stable, fondée sur des valeurs héritées des gouvernements successifs, lesquelles valeurs méritent d'être sauvegardées et pérennisées. L'analyse sémantico-pragmatique des modalités négatives met en lumière cet état d'âme de l'orateur et son rêve d'une société pacifique et harmonieuse. En effet, par l'usage des différentes modalités négatives, Macky Sall dément les intentions que ses opposants et une certaine presse lui prêtent quant à une éventuelle candidature pour un troisième mandat. Il s'en sert également comme un outil argumentatif pour persuader ses concitoyens et tous les observateurs de la politique sénégalaise sur la nécessité d'un pays stable et émergent.

2.1. La négation, une unité de remise en cause d'affirmations « infondées »

Le contexte sociopolitique a mis en relief les rumeurs et les tentatives d'encouragement au président Macky Sall pour se porter candidat à l'élection présidentielle de février 2024. Le discours du 03 juillet 2023 a donc été l'occasion de clarifier sa position ; il s'agissait soit de confirmer l'idée largement répandue de sa candidature, soit de démentir lesdites rumeurs. La cristallisation sur cette question était telle que la portion de son discours qui a, finalement, retenu l'attention de tous les acteurs et des observateurs de la scène politique sénégalaise est la négation totale suivante :

(4) Mes cher(e)s compatriotes, ma décision longuement et mûrement réfléchie est de « ne pas être candidat » à la prochaine élection du 25 février 2024.

Cette négation totale apparaît dès lors comme l'épicentre de tout le discours. Pour déceler toute la portée sémantique et pragmatique qu'elle recouvre, il faut lui appliquer l'approche polyphonique mise en œuvre par Bakhtine (dont les linguistes se sont inspirés). Cette approche polyphonique repose sur le postulat que l'énoncé est le lieu de rencontre d'instances énonciatives. Autrement dit, il constitue le support dialogique de plusieurs voix. Ainsi, pour Maingueneau (1987 : 57), « la négation peut faire l'objet

d'une analyse en termes de polyphonie. L'idée que dans un énoncé négatif il faille distinguer en fait, deux propositions, une proposition première et une proposition qui la nie ».

En considérant le contexte sociopolitique, la phrase négative susmentionnée (4) peut revêtir l'aspect d'un énoncé polémique et non une négation « descriptive » qui, selon Ducrot (1984 : 217), « sert à représenter un état de choses, sans que son auteur présente sa parole comme s'opposant à un discours adverse ». Dans le cas qui nous préoccupe, le contexte laisse supposer que Macky Sall répond à des critiques émises à son encontre ou à des intentions que l'on lui prête. Ducrot (1984 : 217) note, en effet, que la négation est « destinée à contrer une opinion inverse » Ainsi, le discours du sujet parlant fait écho à celui de deux énonciateurs. L'un, E2, correspond au point de vue explicite exprimé par le président sénégalais et l'autre point de vue, implicite, E1, est celui du premier énonciateur (ses adversaires politiques, l'opinion internationale, la presse...) auquel s'opposerait E2.

De façon concrète, en disant « ne pas être candidat » après une « décision longuement et mûrement réfléchie », Macky Sall fait nettement écho aux affirmations selon lesquelles « il sera candidat ». Cet énoncé met ainsi en lumière l'idée de présupposés ou de sous-entendus analysée par des linguistes tels que Kerbrat-Orecchioni (1986). Elle définit, en effet, les présupposés comme « toutes les informations qui, sans être ouvertement posées sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 25). L'interprétation repose sur l'analyse d'indices textuels qui figurent dans l'énoncé. Ainsi, en considérant l'emploi des adverbess aspectuels, du reste transformatifs, « longuement » et « mûrement », la décision de Macky Sall est non seulement antérieure aux événements politiques dramatiques dénoncés, mais elle ne relève que de sa seule volonté. Le président Macky Sall n'a été, en conséquence, que guidé par son seul libre arbitre. La renonciation à la candidature est, par conséquent, le résultat d'un acte personnel, d'un acte librement assumé sans aucune pression extérieure.

Par contre, le sous-entendu « englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 25). Le sous-entendu du discours consiste à effectuer des insinuations qu'induit le contexte énonciatif. Il serait ainsi tentant de conclure que la décision du président Macky Sall ne relève pas exclusivement de son seul chef. Elle est également consécutive aux actes de violence, à toutes les pressions extérieures subies. Le contexte infère que le président sénégalais s'est plié aux exigences des contingences politiques du moment.

2.2. La négation, un outil linguistique d'argumentation et de persuasion

La modalité négative fonctionne comme un outil d'argumentation dans ce discours de Macky Sall. Selon Plantin (1996 : 18), « Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement ». Pour atteindre ces objectifs, le président sénégalais recourt, entre autres, aux marqueurs de négation comme outils de conquête de l'opinion. L'extrait (12) en est une parfaite illustration. Le locuteur y emploie de nombreux lexèmes négatifs, notamment le verbe « perdu » et les adjectifs qualificatifs coordonnés « insoutenables », « injustifiables » et « inexcusables », associés au syntagme nominal affectif « chers enfants » aux fins d'émouvoir l'opinion sur les conséquences tragiques des manifestations. Il les pousse ainsi à l'expression de la compassion et de l'empathie. Par cette stratégie communicative, il se dresse le portrait d'un président attentif et soucieux de la vie de ses concitoyens. Cette approche affective, visant à renforcer le capital de sympathie auprès des administrés, n'est pas fortuite si l'on en croit Ducrot (1984 : 201). Il écrit, en effet :

Un des secrets de la persuasion telle qu'elle est analysée depuis Aristote est, pour l'orateur, de donner de lui-même une image favorable, image qui séduira l'auditeur et captera sa bienveillance. Cette image de l'orateur, désignée comme « ethos » ou « caractère », est appelée quelquefois – l'expression est bizarre mais significative- « meurs oratoires ». Il faut

entendre par là les meurs que l'orateur s'attribue à lui-même par la façon dont il exerce son activité oratoire.

À sa suite, Amossy (2021 : 212), citant Lamy, signale que « les passions sont les ressorts de l'âme, ce sont elles qui la font agir ». En outre, l'orateur recourt aussi au phénomène de la répétition, notamment des modalités négatives, comme stratégie de mobilisation et de sensibilisation du peuple sénégalais. La répétition des mots, de l'avis de Koren (1996 : 227-228), « finit par leur donner l'apparence de la vérité. L'argumentation souterraine devient une idée force profondément ancrée dans l'opinion qu'elle est difficilement discutable ». Ainsi les modalités négatives émergent-elles de l'univers discursif du texte pour s'imposer comme des vérités martelées dont le point culminant est celle énoncée en (4) :

(4) Mes cher(e)s compatriotes, ma décision longuement et mûrement réfléchie est de « ne pas être candidat » à la prochaine élection du 25 février 2024.

La déclaration de non-candidature contenue dans cette négation totale apparaît comme la porte ouverte à l'apaisement des tensions sociales, et par ricochet, comme la clef de voûte de l'alternance démocratique préalable à toute société qui aspire à l'émergence.

2.3. La négation et l'appel à une société émergente

L'examen des présupposés et sous-entendus de la négation centrale du discours du président sénégalais (4) a respectivement mis en évidence le sens littéral et le contexte d'énonciation du discours. L'étude consacrée à l'exploitation polyphonique et argumentative de cette négation a permis d'appréhender sa dimension polémique, l'énoncé du locuteur portant en effet l'empreinte contrastive de deux instances d'énonciation : l'une, marquée par la négation et explicitement exprimée et, l'autre, en arrière-plan, insinue la position positive sous-jacente. Ce mode d'analyse de la négation est, au-delà des émotions que suscitent les actes de violence politique, suggestif de l'expression démocratique des idées.

En d'autres termes, la problématique de l'émergence traverse tout le discours de Macky Sall si tant est que la mise en chantier de cette notion socioéconomique repose sur des leviers et des axes stratégiques de développement que les occurrences de la modalité négative sus analysées laissent profiler. Au nombre de ces leviers, le président Macky Sall met en emphase la paix qu'il présente comme une condition sine qua non au développement d'un pays. En effet, en condamnant les actes de violence destructrice et meurtrière perpétrés par l'opposition sénégalaise, Macky Sall prône un climat de paix et de sérénité propice aux investisseurs et à l'environnement des affaires. La violence qu'il dénonce dans les occurrences (8), (10), (12), (13) et (14) est, au contraire, nuisible à la croissance économique et, par ricochet, au développement des pays africains.

Pour le président sénégalais, les périodes électorales ne doivent pas se transformer en périodes de pugilat entre les différents acteurs politiques et leurs partisans respectifs. On pourrait alors raisonnablement penser que Macky Sall, à travers l'acte de renonciation à une nouvelle candidature, est on ne peut plus conscient que l'alternance démocratique est également l'un des gages de l'émergence. En effet, en affirmant en (4) que sa décision est le résultat d'une réflexion « longuement mûrie », il confesse avoir agi en conséquence de cause de l'écosystème sociopolitique très délétère. Il semble ainsi se présenter à ses concitoyens et au monde entier comme le guide lucide, le leader sage et clairvoyant qui sacrifie ses propres intérêts et ceux de ses partisans pour poser un acte salvateur au bénéfice du bien-être de toute la société sénégalaise.

Par cet acte, il invite implicitement ses homologues chefs d'État africains à adopter, en de pareilles circonstances, la même posture, celle de faire une bonne lecture des événements à l'effet de prendre des décisions éclairées à même de désamorcer les crises qui peuvent compromettre l'avènement de l'émergence en Afrique. De tels actes consacrent, en effet, le jeu démocratique et favorisent, conséquemment, l'apaisement du climat social facteur de développement. De toute évidence, cette renonciation à une nouvelle mandature, même si elle ne règle pas toutes les questions politiques potentiellement confligènes du Sénégal, contribue

significativement à décrier l'atmosphère sociopolitique tendue, à conjurer le chaos généralisé prévisible qui saperait tous les efforts consentis depuis des années pour maintenir le Sénégal dans le logiciel de la démocratie. Macky Sall souligne, à ce propos, tous les efforts consentis par son gouvernement à travers cette phrase négative :

(7) Mon gouvernement et moi, « n' » avons ménagé « aucun » effort pour renforcer l'unité nationale, consolider les acquis de notre démocratie et le respect des droits de l'homme.

Dans cette occurrence, le président sénégalais affirme avoir œuvré pour l'unité nationale, lutté pour la sauvegarde de la tradition démocratique qui prévaut dans son pays. Aussi a-t-il privilégié, en permanence, le dialogue avec toutes les composantes de la société à l'effet de fédérer les intelligences au bénéfice d'une société unie et solidaire des mêmes valeurs et des mêmes intérêts :

(5) [...] ma main demeure tendue à toutes les voix de bonne volonté pour continuer d'échanger sur les bonnes idées, les bonnes propositions qui nous permettront de faire advenir un Sénégal de bâtisseurs et « non » de casseurs.

(11) Nous pouvons être des adversaires mais « jamais » des ennemis.

La polarité binaire, qui ressort de ces deux séquences négatives, « Sénégal de bâtisseur et non de casseurs », « des adversaires mais jamais des ennemis », est l'expression linguistique de l'appel à la tolérance, à la pondération, à l'acceptation mutuelle malgré les divergences politiques. En sa qualité de chef de l'État, il a le devoir de garantir les libertés publiques, d'assurer la sécurité des biens et des personnes, de faire la promotion des droits de tous les citoyens (hommes, femmes, enfants) sans distinction de sexe, d'âge, de religion et d'appartenance politique ou ethnique.

Au reste, ce discours établit, en théorie, quelques facteurs de l'émergence en Afrique : la culture de la paix et du dialogue comme mode de règlement des conflits (et non le recours à la violence), l'alternance démocratique, le respect des droits de la personne, la construction de l'unité nationale, la bonne gouvernance, etc. Autant de facteurs qui sont très souvent foulés aux pieds dans la plupart des pays africains et dont le

non-respect entraîne de graves préjudices que de nombreux auteurs et écrivains, qui de leurs vœux appellent l'émergence du continent noir, dénoncent dans leurs textes. On pourrait, en guise d'exemplification, citer le Camerounais Patrice Nganang, qui fait la satire de la mal gouvernance dans *Temps de chien*, les Ivoiriens Véronique Tadjo et Maurice Bandaman, qui font le procès des coups d'État et des conflits armés respectivement dans *L'ombre d'Imana : voyage jusqu'au bout du Rwanda* et *L'État Z'héros*, le Congolais Gaston-Jonas Kouvidila et la sénégalaise Fatou Diome, qui condamnent la fuite des cerveaux et l'immigration respectivement dans *La fuite des cerveaux africains – Le drame d'un continent réservoir* et *Le ventre de l'Atlantique*. En un mot, la plupart des écrivains africains dressent le réquisitoire des maux qui maintiennent le continent noir dans les landes du sous-développement. Or l'émergence procède d'un état d'esprit qui refuse la fatalité du sous-développement, entretient la culture assidue du résultat, promeut la bonne gouvernance, etc. À vrai dire, l'Afrique peut, si elle le veut, forger de ses propres mains les conditions de sa prospérité.

Conclusion

L'analyse linguistique du discours du président Macky Sall du 03 juillet 2023 a permis d'identifier de nombreuses occurrences de modalités négatives. Celles-ci présentent deux configurations, à savoir la négation syntaxique, marquée par l'emploi du discordentiel « ne » et des forclusifs ; la négation lexicale ou morphologique, renvoyant aux lexèmes à sémantisme négatif ou construits par dérivation à l'aide d'affixes à polarité négative. Les différentes catégories linguistiques en jeu présentent des traits distincts. Sur le plan syntaxique, la récurrence des opérateurs de négation ainsi que leur déconstruction dans certains exemples, contribuent au renforcement du discours. Ce degré élevé d'expressivité discursive apparaît aussi dans la construction paratactique de la négation morphologique. Leur mise en saillance, doublée de l'accumulation et de la métabole, concourt, par effet d'hyperbole, à l'intensification du discours et, par ricochet, à la dramatisation des manifestations politiques violentes.

Dans cette perspective, l'emploi de la négation a des visées communicatives que l'analyse polyphonique et argumentative a permis de faire ressortir. L'orateur s'en est servi pour d'une part, marquer sa désapprobation des actes de violence et d'autre part, se construire l'ethos d'un pacifiste soucieux d'alternance démocratique. Dans cette posture, le président sénégalais, par le moyen des effets illocutoires et perlocutoires de la modalité négative dans toutes ces déclinaisons morphosyntaxiques, dénonce les attitudes bellicistes de tous ceux qui pourfendent les valeurs démocratiques et qui, *in fine*, risquent gravement de compromettre la marche du pays sur le sentier de l'émergence tant attendue par tous. L'émergence de l'Afrique est alors possible si les leviers mis en lumière dans ce discours sont activés.

Bibliographie

- Amossy, R. 2021. *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin.
- Boons, J.-P. 1984. « Sceller un pilon dans le mur, desceller un pilon du mur : pour une syntaxe de la préfixation négative ». *Langue française*, n° 62, *La négation*, p. 95-126.
- Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Fontanier, P. 1977. *Les figures du discours*. Paris: Flammarion.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1986. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Koren, R. 1996. *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse ou la mise en mots du terrorisme*. Paris : L'Harmattan.
- Maingueneau, D. 1987. *Nouvelle tendance en analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Neveu, F. 2013. *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Armand Colin.
- Plantin, C. 1996. *L'argumentation*. Paris : Le Seuil.
- Riegel, M. et al. 2016. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Wagner, R. L., Pinchon, J. 1991. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France.

Première édition – Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com





Dispositifs argumentatifs et idéologiques
du discours afro-optimiste dans la
Lettre ouverte à l'Afrique cinquanteaire d'Edem Kodjo

Deogratias Bizimana Mushombanyi

Institut Supérieur Pédagogique - Idjwi, RDCongo

bizimanad78@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-7492-0203>

Reçu le 28-10-2023 / Évalué le 29-01-2024 / Accepté le 30-03-2024

Résumé

Tributaire de l'afropessimisme contemporain postindépendance, le discours littéraire africain tente un renouvellement de l'imaginaire discursif qui ne clinicise plus le continent dans ses maux déclarés irrémissibles par les fabricants d'opinion, mais devine une Afrique émergente meilleure qui vient en des dispositifs argumentatifs afro-optimistes d'idéologie plus humaine. *Lettre ouverte à l'Afrique cinquanteaire* d'Edem Kodjo déploie un imaginaire de ce canon dans sa texture.

Mots-clés : discours afropessimiste, imaginaire renouvelé, Afrique émergente, discours afro-optimiste, futur idéal

Afro-optimistic discourse argumentative and ideological dispositives in «*Lettre ouverte à l'Afrique cinquanteaire* » of Edem Kodjo

Abstract

Dependent on contemporary post-independence afropessimism, african literary discourse attempts a renewal of the imagination which non longer focuses on the continent in its ills declared irremissible by opinion makers, but devines a better emerging Africa which comes from afro argumentative devices optimists of a more human ideology. *Lettre ouverte à l'Afrique cinquanteaire* d'Edem Kodjo deploys an imagination of this canon in its texture.

Keywords : afropessimist discourse, renewed imaginary, emerging Africa, afro-optimist discourse, ideal future

Introduction

Les écrivains africains produisent suffisamment et continuent de produire ardemment des réflexions et essais qui véhiculent les mutations sociales de la société africaine. Ces mutations fécondent l’imaginaire des écrivains lors de leur création du discours littéraire qui est généralement un discours social. Marc Angenot considère le discours social comme l’ensemble de tout ce qui se dit et s’écrit dans un état de société. Il entend naturellement par « tout », les discours de mode narratif et argumentatif. *Lettre ouverte à l’Afrique cinquantenaire* d’Edem Kodjo¹ est pris pour un discours littéraire politique. Nous considérerons dans cette réflexion, le discours comme l’énoncé narratif qui permet de matérialiser ou de donner jour au texte littéraire en le tirant de son état virtuel. Subséquemment, il est le message, la signifiante protéiforme et sans cesse changeante que le lecteur décode à divers degrés de compétence et que le travail du critique permet de construire ou de déconstruire selon les sensibilités.

Notre démarche, axée sur un corpus postcolonial et analysant le discours social dans un texte littéraire, sera à la fois plurielle et plurinivellaire intégrant les recettes de la sociocritique, de l’analyse du discours littéraire, de l’argumentation dans le discours ; inspirées par Angenot (1989), Popovic (2011), Duchet (1979), Maingueneau (2004), Mbembe (2000) et Amosy (2012). En l’esprit de la complémentarité des approches, les incursions éventuelles en pragmatique seront possibles dans l’analyse du discours littéraire dans la perspective de la politiscopie (Hounfodji, 2011).

¹ *Lettre ouverte à l’Afrique cinquantenaire*, 2010, 76 pages est le troisième livre d’Edem Kodjo, après *Au commencement était le glaive*, 2004 (roman) et *Et demain l’Afrique*, essai d’économie. 1985. Au moment où les premières nations africaines à s’être émancipées des liens coloniaux se préparent à célébrer le cinquantenaire de leur indépendance, l’écrivain et homme politique togolais, Edem kodjo adresse à son continent d’origine une lettre ouverte dans laquelle il l’invite à réfléchir sur les cinq dernières décennies et l’Avenir de l’Afrique. Le style épistolier, littéraire et parfois poétique permet à l’auteur d’exprimer ses espoirs et ses frustrations de l’émancipation véritable et durable de l’Afrique.

Les écrivains contemporains alternent leur pratique scripturaire entre discours pessimiste et optimiste. Certains orientent ainsi leur discours vers l'élan positif, vers un désir impératif de reconfiguration de l'Afrique pour qu'elle cesse d'être cet *État honteux*, pour emprunter le titre d'un des romans de Sony Labou Tansi, une Afrique plutôt enchantée que désenchantée, dans l'évaluation euphorie et dysphorie postindépendance au premier cinquantenaire. Il découle de la précédente visée les interrogations suivantes : Comment le processus de représentation d'une Afrique alternative s'opère-t-il dans l'esthétique épistolaire sous examen ? Quels énoncés intégrés dans le récit véhiculent-ils la négation de l'afropessimisme, d'une part et lesquels construisent-ils, dans l'imaginaire de l'écrivain, l'utopie, le rêve de réinventer un monde alternatif africain radieux, uni, prospère et plus humain, d'autre part ?

Ces interrogations convoquent une hypothèse globale selon laquelle la représentation d'une Afrique alternative procède, au sein du corpus sous examen, par des éléments discursifs de la négation de l'afropessimisme d'abord, par des dispositifs argumentatifs de l'affirmation de l'afro-optimisme qui reconfigure une Afrique rêvée, ensuite. Ainsi, s'installe un renouvellement de l'imaginaire avec l'esprit ou l'idéologie de réinvestissement dans la quête d'un univers africain nouveau plus humain.

Dans son économie générale, après les concepts fondateurs, la réflexion partira du discours afropessimiste pris pour une pratique séculaire et rémanente dans l'écriture africaine d'abord, du discours afro-optimiste dans la *Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire* comme indice de renouvellement de l'imaginaire dans la texture ensuite, pour postuler à un nouvel humanisme africain comme résultante d'un discours littéraire positif africain.

1. Arsenal conceptuel

Le discours politique est une pratique sociale, un creuset de discussion ou de dialogue qui permet aux forces vives et citoyennes d'une nation, quelle que soit leur échelle de responsabilité, de participer à la gestion de la cité. Ainsi, le discours politique, en tant que forme discursive, facilite la

circulation et la confrontation dans l'espace public des idées, des opinions et des visions diverses. Le discours politique ainsi défini enlève aux seuls professionnels de la politique ou aux politiciens le monopole de sa production. Car la taxinomie des discours socialement produits comprend diverses formes de discours : philosophique, scientifique, religieux, culturel, politique, littéraire, pour ne citer que ceux-là. Pris pour un ensemble organisé d'idées formant un tout cohérent, un texte argumentatif, le discours politique, à la suite de Patrick Charaudeau, (2005 : 243) est aussi un « jeu de masques auquel nous participons tous, élites et peuples, et qui nous lie par un contrat de solidarité réciproque ».

Toute œuvre littéraire a dans une certaine mesure une signification, une portée politique et peut-être idéologique. Interpréter le discours littéraire politique, c'est opérer une certaine politiscopie. Selon Hounfodji, ce néologisme désigne « l'examen analytique du discours politique contenu dans un texte littéraire. » (Hounfodji, 2011 : 38). Le discours politique, dans une œuvre littéraire, peut être explicite ou implicite. En effet, un auteur ou un écrivain a plusieurs possibilités pour exprimer ses points de vue ou de s'engager dans le débat politique par le truchement de sa création littéraire. Les techniques de création et les perspectives de narration étant multiples et diverses, les deux formes de discours peuvent être exprimées à travers les instances narratologiques dans le roman ou les énoncés pour le cas de la lettre. Le discours devient politique explicite lorsqu'il s'offre facilement ou est identifiable dans l'analyse de la texture de l'œuvre romanesque ou épistolaire par des indices et des traces clairement repérables sans effort interprétatif. De ce point de vue, l'examen de la *Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire* montre que sa trame procède d'une mise en texte de faits et événements politiques. En cela, le lecteur n'a pas besoin de convoquer des efforts supplémentaires pour déceler le contenu voire le message politique que l'écrivain entend transmettre par le truchement d'une œuvre fictive.

Par contre, le discours politique est implicite lorsqu'à la première lecture, le contenu politique du texte littéraire ne se laisse pas aisément entrevoir, ne se livre pas de lui-même ou n'est pas tout de suite appréhendable, contrairement à notre corpus où le versant politique du discours se veut

explicite dans les analyses prochaines. Les réflexions théoriques sur « les absences » de Philippe Hamon dans son ouvrage *Texte et idéologie* peuvent être d'un appui remarquable dans l'identification du « discours politique implicite » et les marques idéologiques qui traversent la création d'un écrivain. L'œuvre littéraire est pour l'auteur de la *Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire*, cet animal politique selon les termes d'Aristote, un exutoire des idées irréalisées, mais désirées dans sa vie politique togolaise. Nous pouvons distinguer deux sous-catégories : la critique politique endogène où la cible des dénonciations est l'Afrique elle-même, ses dirigeants et leurs politiques. La seconde, la critique politique exogène concerne les facteurs extérieurs contribuant aux problèmes africains. Par-delà les dénonciations des maux qui minent, corrodent l'Afrique des temps modernes, les écrivains préfèrent focaliser leurs critiques sur la responsabilité des Africains et leurs dirigeants sans se voiler la face de la dépendance extérieure.

La notion d'idéologie dans l'espace imaginaire laisse stipuler que toute œuvre littéraire est une orientation, une structure, un mythe qui rend compte des raisons et d'autres mobiles conscients ou insoupçonnés de son auteur. Elle est conçue pour édifier ou distraire mais aussi et surtout pour accompagner le lecteur qui est interpellé pour continuer l'acte de création là où son auteur l'a laissé. Tout paraît, sur ce plan, être lié à l'esthétique et à la langue, car la langue elle-même n'est pas innocente quand on sait que sans elle il n'y a pas de littérature. La littérature se propose de recréer le monde par le truchement des mots. La langue est utilisée pour contextualiser comment l'imaginaire gouverne le réel, l'apprivoise et détermine l'impact à envisager pour un public donné. Ainsi se dégage dans toutes les littératures nationales la préoccupation majeure des écrivains dans leur pratique de l'écriture (Pewessi, 2009 : 47).

C'est de cette préoccupation que ressort la notion d'idéologie que Pewessi (2009 : 48) définit comme « une tendance à faire ce qui est conçu en privé, un vœu divin à réaliser » en société si l'on souhaite que chaque littérature nationale, continentale apporte un peu plus d'humanisme et qu'elle soit le socle du progrès dont a besoin son lectorat. L'œuvre lue a toujours un effet perlocutionnaire sur son lecteur ou son public ciblé comme

le laisserait soupçonner Edem Kodjo dans sa *Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire*. On ne guérit pas le mal social en évitant systématiquement son évocation. On le guérit en l'évoquant dans les contextes particuliers qui le mettent en lumière pour que le public en prenne conscience. La conscience ici suscitée se transforme en action par le vouloir et le pouvoir des humains pour que le futur de l'Afrique ne s'écrive plus au ciel, mais plutôt que ce soit en Afrique que réside le futur de l'innovation. « L'Afrique est l'avenir du monde » est l'idéologie à réaliser dans la société pour que l'Afrique en devenir ait réellement sa place majeure dans le futur de l'humanité.

Le concept d'afropessimisme laisse entendre une sensation de malaise qu'éprouve le nègre et qui le pousse à se déprendre de toute idée positive liée à l'avenir et au progrès du continent noir. Ce concept se fonde sur l'idée que les Africains acceptent avec résignation leur propre sort. Ils admettent fortement que l'épanouissement n'aura jamais lieu en raison des circonstances défavorables de l'Afrique. L'écriture se trouve orientée vers le mal-être africain, le malaise généralisé sur l'ensemble du continent. Le discours littéraire demeure à thématiser l'afropessimisme au lieu de l'exorciser. C'est dans ce contexte que Mugarura Gahutu A. (2014 : 64) soutient ceci :

La thématisation du continent africain sous le signe du « mal » ou de la « mort » constitue l'aspect propagandiste de l'afropessimisme dans le dessein de mettre la misère africaine à la mode.

L'afropessimisme est pour l'ensemble des productions littéraires postindépendances, ce discours qui ressasse les maux dont souffre l'Afrique. Mugarura Gahutu A. (2014 : 76), circonscrivant la notion d'afropessimisme, donne la définition suivante : « L'afropessimisme est un concept métacritique dans lequel se trouvent tous les discours qui énumèrent les maux du continent qu'ils déclarent sans remèdes ». C'est cette mise en scène d'une Afrique malade de ses hommes qui est demeurée une thématique rémanente de la littérature postindépendance et qui conforte l'idéologie discursive de l'afropessimisme contemporain. Le discours littéraire énonce et annonce alors la mort de l'Afrique dans une rhétorique clinique qui, selon Mugarura Gahutu A., a comme corollaire, le discours afropessimiste afin d'alerter le monde du dépérissement du continent.

Ce discours, tout en se donnant le droit de regard sur le continent, le «clinicise» au nom de l'habituel humanisme (Mugarura Gahutu, 2014 : 64).

2. Regard négateur du discours afropessimiste dans l'écriture africaine postindépendance

Au lendemain des indépendances, certains écrivains entreprennent de dénoncer les abus de pouvoir commis par les nouveaux chefs, africains désormais, ou par tous ceux qui ont accédé à un quelconque pouvoir grâce à la redistribution des rôles consécutive aux indépendances. L'afropessimisme, ce fatalisme irrémédiable d'une Afrique nouvelle, est pourtant perceptible comme un discours des soucieux de l'Afrique indépendante, éternellement plongée dans un marasme social indescriptible lié aux exactions coloniales largement combattues par les écrivains de la négritude. Edem Kodjo est un homme politique et écrivain togolais qui a occupé les fonctions de ministre des finances, de l'économie, des affaires étrangères, de ministre d'Etat, de Premier ministre dans son pays et de Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine en 1978. Désigné facilitateur du dialogue intercongolais en 2016, ce brillant panafricaniste se consacrant au soir de sa vie à ses projets panafricanistes ainsi qu'à ses deux passions ; la littérature et la théologie, récuse cette représentation négative de la personnalité africaine et les maux coloniaux y afférents en ces termes :

C'est une fatalité acceptée gratuitement, une malédiction de rester au rang des éternels assistés devant les prédateurs civilisateurs. Ces balivernes après tant de siècles de prédation dont tu fus victime, la traite négrière et les maladreries des navires, l'esclavage avoué, assumé puis aboli, l'apartheid, ton isolement, ton épuisement, ta langueur, conséquences évidentes du geste des vautours carnassiers ! Mais cela ne suffit guère pour combattre efficacement l'idée nocive et irritante de l'incapacité de l'homme africain (Kodjo, 2010 : 26).

L'afropessimisme est alors un terme négateur de l'Afrique nouvelle inespérée suite aux événements se succédant à une cadence infernale sur son territoire. L'afropessimisme dans les textes romanesques africains incite à reconnaître, à la suite de Hounfodji (2011 : 165) que l'Afrique est l'un des continents les plus problématiques sur la planète. Elle affronte des

difficultés à la limite de l'insupportable. Les sources de ces problèmes sont aussi exogènes qu'endogènes. Les écrivains s'intéressent de moins en moins aux causes extérieures des problèmes du continent. Pour les écrivains contemporains, la stratégie de bouc émissaire ou de victimisation a perdu son charme d'antan. Elle n'est plus de saison et semble ne plus faire recette dans les milieux littéraires. Ce qui fait fureur et sensation aujourd'hui, c'est plutôt la stratégie d'autocritique interne extrême, acerbe consistant à ne parler de l'Afrique qu'en termes lugubres forcément dévalorisants. Ce qui conforte le pessimisme qui hante les esprits à l'ère postindépendance. Cette mentalité est celle manifestée chez un nombre impressionnant d'écrivains dits de la nouvelle génération (Sewanou Dabla, 1986).

L'écriture de ces écrivains se caractérise par une focalisation dysphorique, une écriture à relent catastrophiste. Leurs textes projettent une Afrique chaotique, fatale où tout espoir est illusoire et semble avoir déserté les lieux. Les productions romanesques de ces deux dernières décennies fournissent un nombre considérable de textes de ce genre. Une recension de ceux-ci montre que dans leur majorité, ils sont abondamment dominés par les paradigmes thématiques récurrents : troubles politiques, guerres civiles ou guerres ethniques, népotisme, despotisme, l'absurde, injustices sociales, marasme social, déchéance sociale, conflits armés, pouvoirs dictatoriaux ou régimes tyranniques, violence, souffrance, corruption politique, pauvreté ou misère, déportation, génocide et immigration. Ces thèmes sont devenus des passages obligés et les écrivains se plaisent à les développer avec un cynisme déroutant et une négativité absurde, apocalyptique qui ne laissent aucunement présager un horizon meilleur, un lendemain viable plus humain.

Par ailleurs, les œuvres littéraires traduisent alors le quotidien du peuple, ses aspirations ainsi que leur nouvelle souffrance par une littérature engagée et engageante marquée d'un profond désenchantement et d'une profonde désillusion. Certains voient cela perpétuel, éternel et éternisé, d'autres, par contre, l'espèrent stoïquement éphémère, formant ainsi le courant des auteurs engagés. Kamar (2022 : 68) décrit leur posture ainsi :

Les auteurs engagés se sont au fil du temps souciés de défendre les causes de leurs pays et de l'humanité entière. Ils évoquent dans leurs œuvres les maux dont souffrent leurs peuples dans une tentative d'aboutir à monde

meilleur et de contribuer à changer le statu quo. Tel est le cas des écrivains de l'Afrique noire qui, au lendemain des indépendances, ont connu une grande désillusion. Ils ont alors choisi de se révolter, par la littérature, non pas contre l'homme blanc cette fois-ci, mais contre l'homme noir, le nouveau bourreau, désormais chargé des rênes du pays (Kamar, 2022 : 68).

Il est évident que ce sont les notions de désillusion, de désenchantement, sous-tendant la notion d'afropessimisme qui constituent les principales causes qui freinent l'évolution de l'Afrique sur tous les plans. Edem Kodjo, interpelle ses contemporains et souligne que « Les festivités célébrant le cinquantième anniversaire de l'indépendance n'ont servi qu'à noyer le chagrin structurel des Africains dans une joie éphémère, sans lendemain à cause de « l'indépendance dans la dépendance absolue, totale » au statut d'éternels assistés versés dans un brillant attentisme de *la manne salvatrice* » (Kodjo, 2010 : 9 et 14).

Certains auteurs préfèrent parler du désenchantement comme cause de l'afropessimisme ambiant. L'expression « désenchantement national » est une trouvaille de la Tunisienne Hélé Béji pour exprimer le sentiment dominant, dans son pays comme dans d'autres, quelques temps après les indépendances et la création des États nationaux. Dans bien des cas, la déception a été la mesure des espoirs immenses que l'attente de ces événements avait fait naître. À la décennie 70, les littératures francophones africaines font état de ces sentiments et de ces constats, de manière souvent violemment sarcastique. Ce sont ces frustrations nées des indépendances et disséminées dans le discours littéraire de l'époque que ne partage pas l'écrivain togolais dans sa *Lettre ouverte à l'Afrique cinquantaenaire* sous examen :

Il paraît qu'il y a quelque chose qui se nomme afropessimisme : une bourde ! un mensonge, l'absolu du mépris (...) Parce que Tu existes, et que Tu existeras toujours, flagrante comme un baobab dans la vaste savane et de mon amour illimité « c'est pourquoi je n'accepterai jamais que tu n'existes pas. Je n'accepte pas que tu ne sois pas la fleur des champs et le souffle du monde. Non ! Je ne serai jamais un afropessimiste (Kodjo, 2010 : 9).

La première personne est un indice discursif par lequel l'auteur donne une présentation de soi. Cette manière personnelle et subjective d'occuper une position dans le discours littéraire traduit un positionnement individuel singulier qui est la posture de l'écrivain souvent en rapport avec sa

biographie. La négation du pessimisme incrusté dans la mentalité des Africains se poursuit par l'auteur en des figures de style propices à son argumentation qui ornent et donnent au discours plus de grâce et de vivacité : la personnification qui apparaît souvent simultanément avec la prosopopée. Ce dispositif argumentatif permet à l'auteur de se faire entendre par n'importe qui. L'auteur en fait usage dans le passage suivant comme dans celui qui précède :

Tu es l'eau fraîche qui humanise le monde, tu es le sel qui le vivifie, tu es la lumière vitale qui le traverse (...) tu possèdes mon âme. (...) Et je te nomme l'Eternelle. (...) Et c'est cet amour fou pour toi qui me dicte cette lettre expurgée, ipso facto, de tout relent d'afro-pessimisme. » Cinquante ans après ton émergence (Kodjo, 2010 : 10).

Le regard négateur jeté sur le continent noir est un discours idéologique qui semble consacrer sa naissance à une ère clairement repérable et consécutive à une relation haineuse à fonction hégémonique due à la prise de conscience tardive du Noir et où l'afropessimisme sera dorénavant perçu comme le « Grand récit » coiffant les relations Nord/Sud. Une sympathie et empathie feintes se construisent simultanément dans l'imaginaire des faiseurs d'opinion. Mugarura Gahutu (2014 : 64) note que « Pendant la dernière décennie du XX^e siècle, alors que l'heure est à la mondialisation, les fabricants d'opinion alertent le monde du dépérissement du continent. L'afropessimisme venait de naître ; un discours qui, tout en se donnant un droit de regard sur le continent, le « clinicise » au nom de l'habituel humanisme ».

En somme, le concept d'afropessimisme renvoie aux discours écrits par des écrivains hargneux qui traduisent leur désenchantement épris de rancœur à travers des propos acerbes destinés aux despotes et aux fossoyeurs de l'Afrique postcoloniale. Ces discours s'avèrent indubitablement virulents, incisifs et corrosifs selon les qualificatifs en partage avec Achille Mbembe (2000 : 9) : « Gouverné par la haine et l'exécration des Noirs, puis le mépris du continent et de tout ce qu'il représente, le discours afro-pessimiste est un discours malveillant et irrationnel ». C'est cette pesanteur de malveillance qui incite les créateurs des fictions à un renouvellement de l'imaginaire, à une révision des positions dans la pratique scripturaire.

3. Discours afro-optimiste et / ou afrofuturiste : prémices de renouvellement de l'imaginaire littéraire postindépendance

Les mutations sociopolitiques fécondent inlassablement l'imaginaire des écrivains, rappelons-le. On ne peut pas aliéner la littérature de la vie sociale parce que c'est une institution sociale qui exprime la vie d'un peuple et d'une époque donnée. Cela conduit au changement des thèmes des œuvres littéraires au cours des siècles et des époques. Demeurée une parole des personnes opprimées, la littérature africaine postindépendance connaît un virage thématique. Peignant les vices du néocolonialisme dans leurs différents textes, les écrivains africains de l'ère postindépendance montrent leur désenchantement dans les structures sociopolitiques de leurs nations et affirment amèrement que la joie collective qui a accueilli l'indépendance dans des nations entières à différents moments est devenue un cauchemar et une trahison.

Les espoirs noyés dans le chagrin indescriptible incitent à un renouvellement de l'imaginaire des créateurs d'œuvres de fiction, à repenser les expériences des imaginations dans la pratique scripturaire. Ainsi s'observent des productions littéraires, non plus pessimistes, mais plutôt optimistes au présage d'un futur plus prometteur. Un discours afro-optimiste dans l'énonciation s'installe dans ce qu'on pourrait appeler un courant afro-futuriste. Le renouvellement de l'imaginaire connaît une mutation du pessimisme vers l'optimisme pour projeter indéniablement ce futur meilleur miré, atteignable par observation scrupuleuse des valeurs éthique et morale. L'épistolier note à ce propos :

Les espoirs notables sont envisageables devant le problème d'identité en Afrique de l'est, l'apartheid et centrale possèdent de véritables chances de progresser, des succès éclatants. Il faut tourner le dos à ce passé sinistre, fait de despotisme obscur, d'aviilissement de l'être, de négation des droits de l'homme, de crimes contre l'humanité, d'un développement rendu fragile par l'absence de direction clairvoyante et d'actions déterminantes. Ces pleurs peuvent se muer en extases réussite. Le drame le plus consternant de ce continent est qu'il a tout pour réussir, tout pour sortir des ornières léguées par l'Histoire, mais qu'il piétine dans les fanges de l'incertitude et de la précarité. (...) Le Continent n'est-il pas aussi ce géant qui charrie dans sa marche heurtée des réalisations spectaculaires, que peut s'enorgueillir de fils illustres, de capacités méconnues de nous mais reconnues par les autres ? Le sentiment prévaut d'un bouillonnement désordonné, souterrain, qui explosera un jour en de multiples geysers de vie et d'espérances. Il y a ici

comme ailleurs des « certitudes d'espérance » » (...) Ces rampes de lancement sont également, et peut-être surtout, de l'ordre de l'éthique et de la morale (Kodjo, 2010 : 76).

En ce sens, l'indépendance des pays africains conduit au tournant dans les thèmes littéraires africains exploités dans l'écriture postindépendance. Cette révolution thématique naît du sentiment de l'échec des espérances immenses attendues des indépendances chaotiques, plus décevantes caractérisées par l'inhumanité, l'absurde. Les écrivains africains deviennent révolutionnaires et militants et commencent à attaquer le système néocolonialiste dirigé par les nouveaux leaders africains en des discours littéraires aux élans afro-optimistes, proclamant, ce faisant, un lendemain meilleur d'une Afrique rêvée. De là, un nouveau courant littéraire des écrivains afro-optimistes s'installe progressivement. Cessant de ressasser les préjudices causés par la colonisation, les écrivains entreprennent de réfléchir sur la réhabilitation de tout ce qui avait été récusé et bafoué par les nouveaux leaders africains au pouvoir en projetant un bel avenir, un meilleur avenir pour le continent dans une démocratie à l'africaine. Edem Kodjo, dans *Lettre ouverte à l'Afrique cinquantaire* est de ceux-là en soutenant la majorité atteinte par le continent englué dans la trahison quasi infernale à laquelle il faut absolument mettre un terme :

Fini les attermoissements, les hésitations, les compromissions que nous étalons à la face du monde pour pouvoir ensuite mieux accuser le monde. Fini les soumissions secrètes, les stipulations pour autrui volontairement consenties, puis, plus tard, dénoncées. Fini les déshonneurs. Toutes sortes de perversions que l'on prétend expliquer par la main étrangère... et qui confinent à la trahison. Nous sommes majeurs ; jubilaires, vous êtes majeurs ! Le continent est majeur et il doit se déprendre éperdument des volontés étrangères, des pressions étrangères, des immixtions, des concepts imposés de l'extérieur. L'histoire nous a certes maltraités, malmenés, nous le savons, nous devons toujours y penser sans en devenir victimes. La traite négrière, le crime de l'esclavage, les abus de l'impérialisme, les méfaits du colonialisme sont des réalités incontournables qu'aucun homme intelligent ne saurait nier. Je récusé tout bilan, bon ou mauvais, je vis avec, je n'oublie rien, mieux je dénonce tous ces travers, mais je regarde vers l'avenir (Kodjo, 2010 : 40-41).

Ces maux historiques avec leur lot de misère africaine font que la souffrance devienne éternelle et éternisée. Elle devrait éduquer pour positiver la vie afin d'opérer un lancement vers le progrès du continent. La peinture du désarroi, de la désillusion du peuple africain au lendemain

des indépendances politiques devant l'irrationalité de la vie politique dans un continent dont le destin semble irrévocablement enfermé dans un cercle infernal vicieux par des événements se succédant à une cadence infernale, le pessimisme semble évident. Mais l'optimisme teinté de l'idéologie de positiver l'avenir, de rebâtir un continent nouveau demeure possible et féconde l'imaginaire des écrivains désormais afrofuturistes.

Avec « le soleil des indépendances », on crut un moment qu'une ère nouvelle espérée, désirée s'ouvrirait pour l'Afrique qui allait voir l'amélioration du sort de son peuple. Mais très vite l'enthousiasme et l'espoir furent dissipés par une amère désillusion portée par un vent de désarroi. Le jour neuf qu'on attendait enfanta martyre et tourment et révéla à la fois une réalité tragique et infernale d'un destin irrémissible de la malédiction quasi divine, une fatalité définitivement scellée.

Les écrivains africains ne dénoncent plus seulement les comportements des élites au pouvoir et la situation indésirable en Afrique en des préoccupations thématiques de la déception de l'indépendance, la dictature, la tyrannie, le détournement, la corruption, le népotisme et la déchéance sociale, sans prétendre rendre la liste exhaustive des maladies africaines, des pratiques et comportements jugés anormaux dans une société humaine et qui sont à la source du dépérissement du continent, mais projettent, dans l'écriture, une Afrique rêvée, idéale, plus humaine ou vivable que l'Afrique postindépendance. Les africains doivent lutter contre toutes les causes de la misère et de la pauvreté afin de développer leur continent. L'écrivain afrofuturiste dévoile son intention illocutoire et cherche un effet perlocutionnaire immédiat de son idéologie en des questions pertinemment rhétoriques et interpellatrices des consciences éveilleuses de ses pairs et contemporains pouvant jeter un regard positif, optimiste sur ce « berceau de l'humanité » qui ne devient pas le temple du progrès :

Nous sommes les « poumons spirituels » du Monde. Tout effort pour aller de l'avant doit en tenir compte. Et c'est pourquoi nous devons être le temple de l'espérance. (...) Mère-Afrique, c'est accroché à tes valeurs que tes fils féconderont le monde. Selon l'exhortation synodale à Rome : Afrique, lève-toi, prends ton grabat et marche ! (Kodjo, 2010 : 77) ;

S'installer au sommet de l'État après des élections plus ou moins contestables, plus ou moins contestées peut-il conférer le droit d'oblitérer la dignité de la personne humaine, de gérer l'économie de manière partielle et oblique, et le bien public de manière patrimoniale, parallèle et unilatérale ? (Kodjo, 2010 : 21)

Le manque de transparence et de culture civique dans les jeunes démocraties africaines bloque encore son véritable lancement vers le progrès. La démocratie feinte et l'incivisme des gouvernants africains engendrent des frustrations inattendues dans l'imaginaire postindépendance. L'auteur dénonce ces maux tout en les exorcisant :

L'accumulation des frustrations qui résultent de toutes ces injustices, la mauvaise gouvernance, le clientélisme partisan, l'ethnocentrisme avéré, le musellement de l'opposition, le refus obstiné de l'alternance, le bourrage des urnes, le toilettage unilatéral des Constitutions et des lois fondamentales, la violation, toute honte bue, des clauses de limitation des mandats présidentiels, bref la politique des « tripatouillages » et des manipulations ne conduit-elle pas tout naturellement à des soulèvements d'un nouveau genre ou à des interventions militaires non souhaitées, bref au « piétinement sourd des légions en marche » ? (Kodjo, 2010 : 21).

Par ailleurs, nos appareils et dispositifs sur les élections, la démocratie, la gouvernance et la constitution souffrent d'une brillante imperfection qui nourrit encore la fraude et la corruption au sommet des États africains postindépendances, en dépit des créations des organisations de l'unité africaine. De là, Kodjo s'interroge indéfiniment dans le dispositif de la question rhétorique :

La Grande Organisation Continentale si respectée ne devrait-elle pas s'atteler, au nom de ma Mère-Afrique, à parfaire son dispositif ? Pourquoi la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance n'est-elle pas encore signée et ratifiée ? Va-t-elle sombrer en déshérence ? (Kodjo, 2010 : 21). *Des mesures ne devraient-elles pas être prises pour qu'il y ait également des sanctions contre les manipulateurs de Constitution, les traficateurs d'élections préfabriquées, les spécialistes et les experts en fraudes électorales et surtout contre les adeptes de la gestion solitaire et patrimoniale du pouvoir ?* (Kodjo, 2010 : 22).

Le pouvoir est une femme qui ne se partage pas, selon Ahmadou Kourouma (1998:106) dans son roman *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Cette gestion impartiale du pouvoir demeure la source de la corruption politique sous ses formes les plus extrêmes. Pourtant, la transparence serait le pacte d'une gestion progressive rationnellement

consentie par le gouvernant et les gouvernés dans la jeune démocratie africaine où les richesses sont profitables à l'Afrique entière, où la vie est décevantement vécue par les peuples. Ce qui incite à examiner la pesanteur de l'effet déployé par l'interrogation rhétorique dans les énoncés d'un discours épistolaire.

Interrogation purement formelle qui présente la particularité de ne jamais correspondre à l'acte de langage que l'on attendrait le plus d'une interrogation, à savoir la demande d'une information, la question rhétorique appelée également interrogation rhétorique, interrogation oratoire, fausse question, pseudo-interrogation, question fallacieuse ou interrogation figurée ; est bien celle « dont l'auteur connaît la réponse et qu'il pose dans un but expressif ou persuasif » (Reboul, 1994 : 241). Le but ultime de la rhétorique étant toujours la persuasion, Olivier Reboul (1994 :121) constate que « la figure n'est rhétorique que lorsqu'elle joue un rôle persuasif ». La figure cesse d'être un simple ornement, mais clairement perçue comme fonctionnelle dans les énoncés qui intéressent notre analyse dans ce corpus littéraire.

La notion d'interrogation rhétorique est diversement abordée par plusieurs éminents linguistes, mais notre réflexion a retenu son sens traditionnel selon la définition qu'en donne Fontanier (1968 : 591-595) dans ses *Figures du discours*. L'interrogation rhétorique est une sorte de confirmation, d'assertion indubitable qui consiste à prendre le tour interrogatif, non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse, mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre. Elle est étroitement liée au *pathos* ou aux passions. De là, le constat selon lequel, l'interrogation est propre à exprimer l'étonnement, le dépit, l'indignation, la crainte, la douleur, tous les autres mouvements de l'âme et l'on s'en sert pour délibérer, pour prouver, pour décrire, pour accuser, pour blâmer, pour exciter, pour encourager, pour dissuader, enfin pour mille divers usages.

C'est probablement dans l'intention d'exprimer ces mouvements de l'âme que l'auteur se déchaîne dans le dispositif de la fausse question ou de l'interrogation rhétorique :

Partager le pouvoir, partager les biens, partager le travail ne doit-il pas devenir un impératif catégorique pour ceux qui dirigent tes enfants, Mère-Afrique ? Après cinquante longues années, « le soleil des indépendances » ne doit-il pas commencer à se lever pour tout le monde et sur tout le monde dans la sphère de ta juridiction ? (Kodjo, 2010 : 22)

Pourquoi devrions-nous nous contenter de piloter l'arrière train des nations de la terre ? Pourquoi devrions-nous te condamner à occuper toujours la même place sur l'échiquier international : la dernière ? Pourquoi devrions-nous mépriser nos propres richesses en les laissant piller par ceux qui nous dominent ? (Kodjo, 2010 : 23).

« L'Argent manque-t-il en Afrique ? » (Kodjo, 2010 : 35)

« L'homme africain a-t-il pris conscience de son indépendance ? » (Kodjo, 2010 : 40)

« Que valent les Africains dans le monde d'aujourd'hui ? » (Kodjo, 2010 : 44)

« Avons-nous suffisamment réfléchi aux mécanismes et aux institutions qui, tout en promouvant la démocratie, refléteraient au mieux la stratification sociale, les conditions psychologiques, les coutumes et les mœurs ancrées dans les mémoires, les savoir-faire locaux et les habitudes venues du fond des âges ? » (Kodjo, 2010 : 48)

« Pourquoi cette apathie après l'enthousiasme avoué, la satisfaction étalée ? » (Kodjo, 2010 : 68)

« Le Continent n'est-il pas aussi ce géant qui charrie dans sa marche heurtée des réalisations spectaculaires, que peut s'enorgueillir de fils illustres, de capacités méconnues de nous mais reconnues par les autres ? » (Kodjo, 2010 : 76).

Il s'observe, avec Fontanier, que l'interrogation rhétorique ou oratoire semble toujours associer persuasion et expression de la passion. Le *pathos* (en grec : souffrance) souvent traduit par passion, mais parfois aussi par émotion ou affection est, selon Aristote, un moyen affectif très puissant de persuasion qui implique directement l'auditoire : Il y a persuasion par les auditeurs quand ces derniers sont amenés, par le discours, à éprouver une passion. Peut-être les vertus pédagogiques de la *Lettre* comme moyen discursif d'un auteur et homme politique africain s'adressant à ses contemporains et à la postérité par ce canon littéraire ressortent-elles de là. D'ailleurs, le *pathos*, tel que défini par Aristote et repris par toute la littérature rhétorique, implique ou entraîne une certaine empathie de l'auditoire, ici des lecteurs potentiels. C'est probablement le vœu tacite de l'écrivain en optant pour un canon littéraire épistolaire.

L'euphorie du « Soleil des indépendances » a connu une mutation vers une apathie par manque de prise de conscience d'une démocratie ancrée dans les habitudes séculaires de l'Afrique. La question rhétorique devient ainsi un dispositif aux vertus discursives susceptibles d'inquiéter les consciences pour le souci ultime d'une Afrique émergente, dans une démocratie aux alternances politiques qui puisent dans les réalités africaines, sans imitation servile de l'extérieur. C'est la position qui conduirait assurément à l'idéologie d'un nouvel humanisme dans le discours littéraire contemporain.

4. Dispositif idéologique d'un nouvel humanisme africain dans le discours littéraire positif

Le vœu divin que les Africains doivent réaliser est l'union. Leur cohésion ouvrirait la voie vers un nouvel humanisme africain en partant de l'idéologie léguée par les défenseurs du panafricanisme. En ce ressourcement indépassable, s'observera alors une mutation bâtie sur une nouvelle conscience africaine dans la vision d'un lendemain meilleur, radieux devant le présent douloureux : « Mais les Africains doivent savoir que ce n'est pas parce qu'on a faim qu'on ne doit pas porter son regard vers l'avenir » (Kodjo, 2010 : 70).

L'intégration, l'inclusion et la fortification de la porosité des frontières héritées de la colonisation sont les rampes du renversement des mondes afin d'aspirer à ce monde des possibles que projette l'imaginaire de l'écrivain. Ce monde qui gagnerait plus dans l'union, la cohésion que dans les clivages sociaux et divisions internes insoupçonnées nocives à l'idée d'intégration continentale :

La revanche de l'Histoire ne saurait se limiter à des récriminations et à des vaticinations. Pleurer sur le passé n'est pas prendre une revanche sur l'Histoire, magnifier le passé, non plus. La puissance du Continent pour une politique audacieuse d'intégration territoriale, voilà la clé qui peut ouvrir les portes closes de l'avenir. » (...) Aucune région ne s'appartient. Aucune région ne saurait revendiquer une quelconque autonomie par rapport à l'organisation continentale, sur quelque dossier que ce soit. Aucune région ne devrait donner l'impression d'accaparer pour elle-même les problèmes qui affectent un ou plusieurs pays de son aire. Toutes les régions appartiennent d'abord à l'Afrique. (Kodjo, 2010 : 71-72).

Les espoirs notables sont envisageables devant les problèmes d'identité en Afrique de l'Est ainsi que les problèmes liés à l'apartheid en Afrique du Sud et possiblement dans des régions d'Afrique centrale. La puissance du continent, pour une politique audacieuse d'intégration territoriale, pourrait ouvrir les portes closes de l'avenir si l'Africain opérait une mutation politique soutenue par un patriotisme consciencieusement éveillé. Le commun des mortels affirme souvent que le futur de l'Afrique n'est pas dans son passé, mais dans cette capacité à accepter les mutations de l'histoire et le défi d'avoir à inventer une nouvelle société. La mutation interne de l'homme africain conjointe à sa conscience de patriote peut servir de lancement d'un nouvel élan vers le futur meilleur du continent. L'auteur note à ce propos :

Lorsque le poète déclare que « L'heure de nous-même a sonné », il ne veut pas seulement dire : revendication, protestation, affirmation, il entend également création (Kodjo, 2010 : 45) Cela implique de ne pas tout expliquer par notre histoire, mais de travailler d'arrache-pied pour nous propulser vers l'avenir (Kodjo, 2010 : 40) cela constituerait un refus catégorique à ceux qui, « ouvertement ou surnoisement, veulent nous maintenir en l'état et contenir notre élan, non encore pris, pour utiliser un euphémisme, parce que la prise de conscience de tous vos fils et filles n'est pas encore parfaite. Nkwame Nkrumah, l'illustre chef d'Etat du Ghana d'inoubliable mémoire, n'est pas seulement le père du panafricanisme, il est aussi l'apôtre du « consciencisme », cette thèse qui fonde l'avenir du Continent sur une transformation radicale de l'intérieur de l'homme africain, un total retournement du « moi » ancien, obéré par le legs colonial et perversi par les données et les modèles du temps présent. Cette transformation radicale de l'intérieur de l'homme est une métanoïa, mot grec qui restitue clairement ce concept de mutation. « heureux jubilaires » entraînez vos populations à cette métanoïa politique, à ce « consciencisme » salvateur, qui seul permettra une appréhension sinon une préhension véritable et correcte de cette interpellation, véritables défis à nos cœurs et nos intelligences : « Que valent les Africains dans le monde d'aujourd'hui » ? (Kodjo, 2010 : 44).

Les désillusions postcoloniales résulteraient, non seulement de l'absence des institutions politiques ancrées dans les valeurs africaines, mais aussi de la personnalité africaine propre. L'auteur projette ses fantasmes qui tardent à épouser la réalité dans l'imaginaire artistique ainsi :

Les valeurs africaines doivent nécessairement sous-tendre le processus de développement accéléré et, au-delà du développement, manifester la présence de l'homme d'Afrique dans le monde. (...) afin que notre création ne devienne une superposition, des illusions qui se muent en désillusions au contact du « choc des civilisations », prouver ainsi la fécondité de l'imagination humaine qui ne connaît pas de limites. Les valeurs africaines,

la personnalité africaine propre doivent sous-tendre les institutions politiques (Kodjo, 2010 : 47).

Pour que les illusions ne continuent pas à se muer en désillusion, l'inculturation de la démocratie, et non son adoption ou son plagiat sans épure, devait être un préalable structurel :

Avons-nous suffisamment réfléchi aux mécanismes et aux institutions qui, tout en promouvant la démocratie, refléteraient au mieux la stratification sociale, les conditions psychologiques, les coutumes et les mœurs ancrées dans les mémoires, les savoir-faire locaux et les habitudes venues du fond des âges ? Le dernier legs que les colonisateurs nous ont octroyé fut la rédaction de Constitutions plagiées sur des lois fondamentales occidentales (Kodjo, 2010 : 48) leur adoption par accommodation à peine mérite une épure, une réflexion d'inculturation sans confusion avec l'africanisation bien que le concept de démocratie soit l'un des concepts universels. L'inculturation est donc devenue un impératif catégorique, non seulement en religion, mais aussi en politique (Kodjo, 2010 : 50).

L'Africain est lui-même l'inventeur de son bien-être social. L'invention couplée aux valeurs africaines intrinsèques de la bonne gouvernance briserait les portes de l'enfer africain par un regard positif vers l'avenir prometteur :

Nous aussi sommes de race divine et possédons le pouvoir de créer », proclamait dans les temps anciens le stoïcien grec Aratos. Oui, créer nous-mêmes les éléments de notre bonheur, non pas de manière négative, totalement tournée vers l'exaltation sublimée du passé, mais de manière essentiellement positive, en réconciliant passé et présent pour définir la juste trame d'un avenir autant que possible maîtrisé (Kodjo, 2010 : 45).

La maturation du continent pour le prochain cinquantenaire mérite un investissement dans l'unité africaine pour fonder une structure unitaire du continent : « Dieu fasse que les prochains cinquante ans soient ceux qui verront se maturer, se développer, se réaliser l'unité africaine » (Kodjo, 2010 : 63), puisque, poursuit l'écrivain, « nous pouvons changer les vieilles habitudes de mauvaise réputation par un peu d'imagination et de volonté et inculquer au peuple les notions salvatrices d'effort, d'application, de persévérance au travail » (Kodjo, 2010 : 53).

Autant de valeurs morales et spirituelles africaines, des vertus précarisées qui demeurent des insuffisances, des faiblesses, des défaillances dans la construction de l'unité africaine, gage de nouvel humanisme selon la vérité qui hérisse fatalement la pensée dans la conclusion de la lettre par

l'obligation de la modalisation dans cet énoncé repris quatre fois en deux pages successives : « L'Afrique doit s'unir » (Kodjo, 2010 : 58-59).

Le pessimisme peut donc se transformer en optimisme en combattant la fatalité des maux déclarés irrémédiables du continent par la culture des nouvelles valeurs prises comme des prémices du changement, du progrès. Ainsi, sans prétendre être une panacée, l'investissement dans ces valeurs ci-dessous répertoriées, serait une solution miracle, une arme miraculeuse pour sortir l'Afrique des ombres ténébreuses qui obscurcissent son avenir :

L'Africain doit combattre le fatalisme et la paresse par un peu d'organisation et de méthode appliquée à la rigueur personnelle sans verser dans l'inhumanité. L'auto-emploi que nous avons préconisé, un peu avant tout le monde, est la solution de l'avenir. (...) La rigueur en société résulte bien entendu, de la rigueur personnelle : l'exactitude, la ponctualité, la loyauté, la parole donnée, la parole tenue, la franchise, le respect de soi, le respect scrupuleux de l'autre, l'honnêteté. Les Africains ne peuvent pas se construire ni construire leur continent sans ces prémisses et ces fondements (Kodjo, 2010 : 52).

Le nouvel humanisme africain réside alors dans l'application de ces fondements et prémisses de changement auxquelles sont corrélées les notions de bonne gouvernance, d'État de droit, d'amour du pays et du Continent-Mère essentiel (Kodjo, 2010 : 39), car

Le déficit humain a été l'une des causes majeures de notre tâtonnement sinon de notre piétinement. Les hommes sont les acteurs premiers du développement d'un pays. Encore faut-il qu'ils en aient conscience (...) des hommes prêts pour la lutte et la souffrance, ne redoutant ni épreuves ni tourments, des enfants éduqués, conscients et consciencieux, torrentueux, tournés vers l'action, ayant comme idéal ton destin et pour seul objectif ton avenir. Oui, de solides enfants, de corps, de cœur et d'âme ; non pas de petits jouisseurs sans foi ni loi, pervers et perversis (...) de vrais hommes et de vraies femmes qui savent ce qu'effort veut dire... qui sont convaincus qu'ils ont entre leurs mains leur propre sort et que leur destin ne se forge pas ailleurs, qui ne perdent pas leur temps à s'en prendre à d'autres, lorsque l'horizon s'assombrit et que le quotidien se complexifie », mais qui œuvrent, par leurs intelligences, pour un avenir d'un monde prometteur aux valeurs humanistes universellement acceptables (Kodjo, 2010 : 40).

Conclusion

Le discours littéraire afro-optimiste procède par négation de l'afropessimisme afin de mieux projeter l'utopie d'un futur africain radieux. Tous les maux qui déferlent sur le continent noir étaient demeurés les thèmes récurrents de l'écriture africaine. Les auteurs, dans la littérature postindépendance, expriment leur déception de la gestion politique de leurs leaders assoiffés de pouvoir et d'argent au brillant mépris des gouvernés. Ils exploitent des thèmes qui mettent la misère africaine à la mode ainsi que les différentes pesanteurs intérieures qui contribuent au dépérissement du continent par ses maux irrémédiables, non plus dans la conception coloniale où le blanc était l'ultime ennemi, mais plutôt dans l'esprit postcolonial où les leaders noirs exploitent leurs peuples au lieu de les développer. Ces frustrations accumulées conduisent les écrivains à peindre l'apocalypse, l'enfer africain dans une littérature de désenchantement ou de désillusion nourrie d'un pessimisme total.

Cependant, certains écrivains postindépendance produisent des textes qui projettent un certain optimisme dans des discours littéraires positifs aux certitudes d'espérances d'un lendemain meilleur. Les écrivains peignent non plus un présent douloureux invivable, mais plutôt un avenir, un futur radieux, plus humain, bien qu'incertain, utopique dans des *récits indécidables*, que l'on peut qualifier d'afro-optimistes ou afrofuturistes. *Lettre ouverte à l'Afrique cinquanteaire* d'Edem Kodjo est de ce canon littéraire à ses débuts.

Bibliographie

- Amossy, R. 2012. *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin.
- Angenot, M. 1989. (1889). *Un état du discours social*. Longueuil : Le préambule.
- Angenot, M. 1992. « Que peut la littérature ? Sociocritique littéraire et critique du discours social » in : *Politique du texte : Enjeux sociocritiques*. Lille : Presses Universitaires de Lille. p. 9-27.
- Angenot, M.1997. *La propagande socialiste. Six essais d'analyse du discours*. Montréal : Balzac.
- Blankeman, B. 2000. *Les récits indécidables*. Paris : Presse Universitaires du Septentrion.

- Bonni, T. 2006. *Les nègres n'iront jamais au paradis*. Roman. Paris : Serpent à Plumes.
- Charaudeau, P. 2005. *Le discours politique : Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Dabla, S. 1986. *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la seconde génération*. Paris : L'Harmattan.
- Duchet, Cl. 1979. *Sociocritique*. Paris : Nathan.
- Fontanier, P. 1968. *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Gahutu, M. A. 2014. « Rhétorique clinique, corollaire du discours afropessimiste » *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 3, p. 63-77. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs3/Aimable_Mugarura_Gahutu.pdf [consulté le 20 octobre 2023].
- Hamon, P. 1997. *Texte et idéologie*. Paris: PUF.
- Hounfodji, G. R. 2011. *Politiscopie du roman africain francophone depuis 1990*. Thèse de doctorat : Université d'Arizona.
- Kamar, R.-M. 2022. « La désillusion Postcoloniale dans la Littérature Africaine Francophone ». *Journal of the Faculty of Arts* : Port Saïd University.
- Kodjo, E. 2010. *Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire*. Paris : Gallimard.
- Kourouma K. 1998. *En Attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. 1993. *Le contexte de l'œuvre littéraire*. Paris : Dunod.
- Maingueneau, D. 2004. *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- Mbembe, A. 2000. *De la Postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala.



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France.

Première édition – Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com





Le discours législatif camerounais du vivre-ensemble harmonieux pour l'émergence à l'horizon 2035

Edgard Abesso Zambo

ENS, Université de Yaoundé 1, Cameroun

abesso.edgard@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-1176-9099>

Reçu le 29-02-2024 / Évalué le 14-03-2024 / Accepté le 30-04-2024

Résumé

La montée des crises socioculturelles et sociopolitiques au Cameroun, notamment la crise anglophone et bien d'autres discours empreints de tribalisme, a conduit les autorités camerounaises à mettre à l'ordre du jour la recommandation du vivre-ensemble. Dès lors, il est devenu régulier et constant, dans les discours politiques, la nécessité pour les Camerounais de vivre en paix et en harmonie, malgré leurs diversités. Le slogan du vivre-ensemble sonnera comme une nouveauté. Pourtant, cela est à la base de la fondation de la République du Cameroun autant qu'en témoignent plusieurs textes de loi camerounais tels la Constitution, les lois d'orientation de l'éducation et de l'enseignement supérieur au Cameroun, la loi instituant le service civique national, la loi sur la liberté d'association et la loi portant Code pénal camerounais. Ainsi, le vivre ensemble est loin d'être un simple slogan social, mais une exigence légale, un projet de société énoncé dans le discours législatif camerounais, un discours constituant, dans la logique de l'émergence projetée en 2035.

Mots-clés : vivre-ensemble, discours législatif, discours constituant, loi, émergence

The Cameroonian Legislative Discourse of Living together harmoniously for Emergence by 2035

Abstract

The evolution of sociocultural et sociopolitical crises in Cameroon, precisely the Anglophone crisis and some other tribalist discourse leads Cameroonian authorities to update the vivre-ensemble. Then it's regularly in political discourses, the necessity for Cameroonians to live in peace and harmony despite their cultural diversities. The slogan "Vivre-ensemble" sounds as a new word. Nevertheless this is the basis of the Cameroonian Republic as said in the Constitution and some others laws like the Law for orientation of Cameroun Education, the law instituting the civic national service, the law on Association freedom and the Penal Code. Thus, the Vivre-ensemble is far to be a

simple social slogan, but a legal necessity, a society project stated in the Cameroonian legal discourse, a constituting discourse for emergence in 2035.

Keywords: vivre-ensemble, legal discourse, constituting discourse, Law, émergence

Introduction

La diversité linguistique et socioculturelle qui caractérise le Cameroun le prédispose à des conflits de tout genre, dus au manque de tolérance mutuelle. Conscients de ce danger, les fondateurs de l'État camerounais vont recommander l'existence d'un État basé sur l'intégration nationale. Au regard de cette volonté, tout Camerounais devra se sentir chez soi partout où il se trouverait dans l'étendue de la République. L'unité nationale adoptée, le fédéralisme viendra contribuer à renforcer cette volonté. Cependant, plus le temps passe, curieusement, des discours de désunion voient le jour. Avec le problème anglophone, les tensions monteront davantage dans le sens de la division aussi bien en ce qui concerne les deux grandes factions que sont la zone anglophone et la zone francophone que les différents groupes tribaux. Cette montée sécessionniste va obliger l'État à recommander la nécessité d'une coexistence pacifique malgré les différences. Le slogan du « vivre-ensemble » occupe désormais l'espace public comme une actualité. Pourtant, au regard du droit objectif et du droit positif actuel, l'État camerounais, dans sa législation, n'a fait que recommander le vivre-ensemble. D'où la question de savoir si le vivre-ensemble est un simple slogan populaire, ou alors une volonté du législateur, dans l'ensemble des moyens, à le convoquer pour l'atteinte de l'émergence en 2035.

Le présent article vise à démontrer, à partir du contenu du discours législatif camerounais, notamment six textes de loi, que le vivre-ensemble a toujours été la volonté du législateur camerounais et qu'il ne peut en être autrement lorsqu'on sait que le discours juridique est un discours constituant, un discours fondateur. Dans un premier temps, nous chercherons à comprendre le statut du discours juridique comme discours constituant, puis, le cas spécifique du discours législatif, pour terminer par l'analyse de notre corpus.

1. Le discours juridique : un discours constituant

Avant toute chose, s'il est vrai que c'est par le droit que l'État camerounais a fondé le vivre-ensemble, il nous semble important de nous arrêter préalablement sur le statut du discours juridique comme discours fondateur. Les travaux sur l'analyse de discours ont conduit Dominique Maingueneau et Frédéric Cossutta (1995 : 113) et Maingueneau, (2006) à affirmer et conclure que :

[...]il y a dans toute société des paroles qui « font autorité », parce qu'elles se réclament d'une forme de transcendance, qu'elles n'ont pas d'au-delà. Ces discours « constituants » sont ceux qui donnent sens aux actes de la collectivité ; ainsi garants des multiples autres, ils possèdent un fonctionnement singulier : zones de parole parmi d'autres et paroles qui se prétendent en surplomb de toute autre. Discours limites, placés sur une limite et traitant de la limite, ils doivent gérer textuellement les paradoxes qu'implique leur statut.

Il classera ainsi comme constituants, les discours religieux, scientifique, philosophique, littéraire et juridique.

Au regard de ce qui précède, le discours juridique fait partie des discours constituants, encore appelés « discours fondateurs ». Il est, par opposition au vocabulaire juridique, l'autre versant du langage du droit : c'est le langage du droit en action, ou plus exactement, le langage en action dans le droit. Il est la mise en œuvre de la langue, par la parole, au service du droit. Il existe du fait qu'à un moment donné, dans des circonstances données, quelqu'un exprime quelque chose par des signes linguistiques qu'il destine à quelqu'un d'autre (Cornu, 2005 :207). Le discours juridique est un produit de l'énonciation juridique. Il n'est cependant pas question d'une énonciation froide, mais d'un acte pragmatiquement plein. Eliane Damette (2007 : 112) souligne à cet effet que :

Le discours juridique est un discours prescriptif, normatif, performatif ; un discours qui régent le monde, du moins lorsqu'il y a danger. C'est le discours de la force absolue puisqu'il a vocation à l'universalité pour un peuple donné et dispose de la force publique pour exécuter ses ordres. C'est le discours de la force raisonnable, acceptée qui régle la société.

L'idée de régulation sociale comme l'un des objectifs du discours juridique part du fait que c'est la loi qui définit les comportements dans la société et qui donne les orientations sociétales. L'énonciation juridique

présuppose donc une volonté de rétablissement de l'ordre, mais aussi de prévention de tous. Le discours juridique est un discours constituant du fait également que « la notion de constitution est essentiellement juridique et fondationnelle. Elle est juridique parce qu'elle porte sur l'établissement de règles. Elle est fondationnelle parce que ces règles fixent le cadre à partir duquel d'autres règles pourront être établies » (Bordron, 2016 : 21). Selon Maingueneau (2023 : 2-3) :

De fait, l'adjectif constituant implique un geste premier : fixer fermement dans le sol un objet vertical qui inscrit un repère dans un territoire. En latin, constituere c'est « placer debout, dresser » ; de là « placer, établir », « élever, construire, fonder », et par un geste institutionnel « fixer quelqu'un à une place déterminée » : celle de roi par exemple. Il y a constituance dans la mesure où un dispositif énonciatif fonde de manière performative sa propre possibilité, tout en référant cette légitimité à un Destinataire. Les énoncés constituants doivent établir leur légitimité à travers leur énonciation même, activer et valider les normes qui président à leur déploiement. Certes, un texte juridique est bien éloigné d'un texte scientifique ou d'un texte philosophique, mais ils ont en commun de définir eux-mêmes les conditions de leur propre autorité.

2. Le projet d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035

L'Émergence en 2035 est un concept défini dans le *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi* (DSCE), un document de politique générale du Cameroun depuis 2009. Il est constitué de 165 pages et subdivisé en 7 chapitres. Le DSCE (2009 : 8) :

Réaffirme la volonté du Gouvernement de poursuivre la réalisation des Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) dans leur ensemble. Il fait partie de la classe des DSRP de deuxième génération, et comme tel, il a été élaboré par le Gouvernement, dans le cadre d'un processus dynamique et ouvert mettant à contribution la pleine participation des populations à la base, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement.

Dans son chapitre relatif à la vue d'ensemble du Cameroun à l'horizon 2035, on peut lire, comme troisième point :

Le Cameroun uni dans sa diversité, est un pays où l'unité et l'intégration nationale sont vécues dans le respect des différences et des identités. Les valeurs telles que le respect de l'autorité, la cohésion, la solidarité, l'intégrité, le travail et la fierté sont les références aux comportements individuels

collectifs. Le fonctionnement de la société se fonde sur la concertation, le dialogue, la tolérance, le respect mutuel, le recours à la médiation ou à la justice. La sécurité des biens et des personnes est assurée sur toute l'étendue du territoire. (DSCE, 2009 : 50).

Au regard de ce point, l'on peut affirmer que pour cette politique générale, le vivre-ensemble harmonieux fait partie des projections de la société camerounaise en 2035. C'est d'ailleurs ce qui ressort du dernier des trois objectifs généraux dont la visée est de *renforcer l'unité nationale et consolider la démocratie en promouvant les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale*, avec les objectifs spécifiques de :

- *renforcer la solidarité nationale,*
- *consolider l'Etat, garant de l'intérêt général,*
- *promouvoir l'Etat de droit et la crédibilité du système judiciaire,*
- *assurer une plus grande participation des populations,*
- *consolider les libertés sociales (DSCE, 2009 : 51).*

Comment donc, au regard de ce qui précède, l'État camerounais, par certaines lois, promeut-il le vivre-ensemble harmonieux pour cette émergence ?

3. Le discours législatif

Le discours législatif, ou légal, selon la terminologie de Wroblewski (1988 : 18), est « le résultat de l'activité du législateur qui formule les textes des actes normatifs ». C'est le discours qui véhicule l'ensemble des lois qui régissent la conduite des hommes dans la société. C'est le support des textes de lois, comme le relève Cornu (2005 : 263), « il s'agit des dispositions légales qui émanent du pouvoir législatif [...] au moins de celles, ce qui est le cas ordinaire, qui énoncent une règle et dont la teneur nous est connue dans son expression écrite par la publication qui en est faite au journal officiel [...] ainsi défini, le texte de loi est un modèle de discours ». Ainsi, nous pouvons définir le discours législatif comme l'utilisation par un scripteur-législateur des outils linguistiques dans le but de prescrire des

dispositions légales applicables dans la société. C'est un discours ayant des caractéristiques bien définies.

3.1. Les caractéristiques du discours législatif

La communication législative est différente de la communication ordinaire où des interlocuteurs sont en relation directe pour échanger des propos avec la possibilité de se rétracter ou de préciser ce qu'ils disent.

3.1.1. Un discours aux interlocuteurs anonymes et pluriels

Contrairement aux discours communs dont on connaît les émetteurs, le discours législatif est caractérisé par la dépersonnalisation aussi bien du côté de l'émetteur que du récepteur. Cela semble être dû au fait que la loi n'émane pas des personnes identifiables. Elle est à la rigueur l'émanation d'une personne morale, considérée comme un être abstrait (État, parlement, Gouvernement). Par ailleurs, la loi fait la synthèse en conciliant les idées normatives préparées par l'administration et soumise aux réactions des groupes d'intérêt et partis politiques. Ainsi, pour produire le consensus le plus large, le législateur est obligé de recourir à des formules générales permettant de concilier des idées conflictuelles.

Du côté du récepteur, s'applique le principe dit de légalité. Selon ce principe, la loi s'adresse à un nombre indéterminé de personnes et traite d'un nombre indéterminé de situations ; elle garantit le caractère anonyme et abstrait de la communication. Le discours législatif s'adresse donc à des catégories de personnes diverses : les individus, les organes chargés de contrôler la bonne application du droit et de sanctionner les violations, les avocats, notaires et autres acteurs juridiques. Certains textes légaux à l'instar des codes civil, pénal, code de la route s'adressent à tout le monde. Aussi peut-on lire respectivement dans le Code pénal et le Code de procédure pénale camerounais : La loi pénale s'impose à tous. (CPC, art. 1^{er}) « Le présent Code est d'application générale sous réserve de certaines dispositions prévues par le Code de justice militaire ou des textes particuliers ».

L'autre dimension du caractère général et abstrait du discours législatif est qu'il ne convient que très imparfaitement aux situations particulières pour lesquelles il est destiné.

3.1.2. Un discours officiel et à distance

La différence principale entre le discours législatif et le discours ordinaire est que le discours législatif porte le sceau de l'autorité. Ce caractère officiel se manifeste de manière externe et visible par le soin qui est mis à authentifier le texte par des procédés mis en œuvre pour assurer sa diffusion dans un journal officiel. Le caractère distant réside dans le fait que dans le discours législatif, « Le législateur, seul, parle. Son monologue n'est ni dit, ni entendu. À la différence d'une décision de justice, la loi n'est prononcée à aucune audience (...) c'est une initiative à tout vent, un message autonome à tout entendeur (...) c'est un discours à distance, un télélangage » (Cornu, 2005 : 287). Le discours législatif, en tant que discours d'autorité, et rendu par l'autorité, impose donc cette distance proxémique qui doit exister entre l'autorité légale qui énonce la loi et ceux à qui cette loi s'adresse. On dira même que c'est cette distance qui renforce l'autorité et donne force à la loi.

3.1.3. Un discours diachronique et écrit

Le discours législatif se caractérise par son échelonnement dans le temps. La loi doit être exploitée à travers le temps, mais étant donné que les sociétés sont essentiellement dynamiques, le sens de la loi, donné à l'origine, a souvent de la peine à épouser cette dynamique sociale. Il convient donc souvent de chercher à adapter le dispositif normatif aux réalités sociales. C'est dans ce sens que l'on entend aujourd'hui parler de la simplification du langage juridique. En réalité, cette simplification concerne au premier chef le dispositif normatif qui influe sur le reste des discours juridiques. Les textes de lois sont généralement libellés dans un code écrit. Cette idée rejoint celle de la communication à distance et celle des interlocuteurs anonymes. Le dispositif normatif se présente dès lors comme une correspondance écrite que le législateur adresse à qui sera concerné un

jour. C'est, comme le dit Alfred de Vigny (1829 : 41) « une bouteille jetée à la mer sur laquelle il faut coller cette étiquette : attrape qui peut ».

3.1.4. Un discours spécialisé

Pour éviter toute ambiguïté, le législateur utilise un discours concis et précis, généralement pas bien compris des non-initiés. C'est un discours qui appartient à un domaine d'expression précis ayant un vocabulaire précis. Comme les discours philosophique, médical, religieux, etc., le discours législatif repose sur des exigences liées au droit et à son application. Le problème posé par cet état de choses est son inaccessibilité au commun des hommes. La présomption que « nul n'est censé ignorer la loi » signifie que chacun a l'obligation de s'entourer de spécialistes pour défendre ses intérêts. Autant de caractéristiques et bien d'autres, qui témoignent de la complexité du discours législatif.

4. L'énonciation du vivre-ensemble dans le discours législatif camerounais

L'État camerounais a, à travers plusieurs lois, énoncé des dispositions qui invitent au vivre-ensemble, défini comme l'acceptation des différences, le sens de l'écoute, la preuve de l'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie. Le vivre-ensemble implique donc les valeurs d'entraide, de solidarité, de réciprocité, de reconnaissance, de tolérance, d'ouverture, de respect, de liberté, de justice, d'égalité, etc. Dans ce sens, le vivre-ensemble se présente à la fois comme un objectif, mais aussi une mesure préventive dans le but de garantir la paix et la non-violence. Au Cameroun, le vivre-ensemble est l'expression même de la politogénèse camerounaise fondée sur l'unité et l'intégration nationale. C'est pour cette raison qu'il est utilisé par le législateur comme un leitmotiv dans la plupart des lois. C'est la preuve que l'État camerounais est fondé sur le principe du vivre-ensemble. Voyons à présent comment cela se manifeste dans les six textes de loi qui font notre corpus.

4. 1. Énonciation constitutionnelle

Au regard de la loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, modifiée et complétée par la loi n°2008/001 du 14 avril 2008, en son préambule :

Fier de sa diversité linguistique et culturelle, élément de sa personnalité nationale qu'elle contribue à enrichir, mais profondément conscient de la nécessité impérieuse de parfaire son unité, proclame solennellement qu'il constitue une seule et même nation, engagée dans le même destin et affirme sa volonté inébranlable de construire la patrie camerounaise sur la base de l'idéal de fraternité, de justice et de progrès.

Le Cameroun reconnaît sa diversité linguistique et culturelle et pose comme une recommandation, un idéal que cette diversité est fondue dans l'esprit d'une nation, d'une famille. C'est pour cette raison qu'il existe « un même destin ». Par ailleurs, l'évocation de l'idéal de fraternité se rapporte au fait que tous les Camerounais se sentent tout le temps comme des frères, c'est-à-dire ceux qui sont appelés à cohabiter, à vivre ensemble parce que conscients qu'ils appartiennent à une même famille. C'est donc la fondation d'un État formé de frères.

4.2. L'énonciation de la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun

La loi 98/004 du 4 avril 1998 sur l'éducation au Cameroun dispose en son article 5 que :

Au titre de la mission générale définie à l'article 4 ci-dessus, l'éducation a pour objectifs :

- 1. la formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun ;*
- 2. la formation aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité et l'honneur, l'honnêteté et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline ;*
- 3. l'éducation à la vie familiale ;*
- 4. la promotion des langues nationales ;*
- 5. l'initiation à la culture et à la pratique de la démocratie, au respect des droits de l'homme et des libertés, de la justice et de la tolérance, au combat contre toutes formes de discrimination, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique et à la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale ;*
- 6. la culture de l'amour de l'effort et du travail bien fait, de la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat ;*

Au bout du compte, on note la volonté du législateur de former un citoyen empreint de la culture du vivre-ensemble. Il doit être « *enraciné dans sa culture mais ouvert au monde* ». L'idée de l'ouverture au monde implique l'acceptation des autres, voire la possibilité d'intégrer ce qui se passe ailleurs. Il ne s'agit pas d'un citoyen vivant en autarcie. De même, le profil d'homme à former au Cameroun, au regard de cette disposition, est celui qui doit apprendre la culture de la justice, de la tolérance, de la lutte contre toutes formes de discriminations. Il doit cultiver l'amour de la paix et du dialogue, qui sont les valeurs du vivre-ensemble.

4.3. L'énonciation de la loi sur la liberté d'association au Cameroun

La loi no 90/53 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association au Cameroun attribue, à tout citoyen camerounais, le droit de créer ou d'adhérer à une association. Ainsi fait, l'État a garanti et encouragé la vie associative qui revient à ce que des individus décident de se regrouper dans un esprit de paix et de tolérance pour fédérer leurs efforts, ou partager leur joie. C'est la substance de l'article 1 de ladite loi.

- 1) La liberté d'association proclamée par le préambule de la constitution est régie par les dispositions de la présente loi.*
- 2) Elle est la faculté de créer une association, d'y adhérer ou de ne pas y adhérer.*
- 3) Elle est reconnue à toute personne physique ou morale sur l'ensemble du territoire.*

En reconnaissant à toute personne physique ou morale la liberté d'association, l'État a ainsi renforcé le vivre-ensemble.

4.4. L'énonciation de la loi portant institution du service civique

La loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le service civique national de participation au développement, dans son article 2, précise les objectifs ci-après :

Le service civique national de participation au développement a pour but de contribuer à la mobilisation des énergies pour répondre aux impératifs du développement économique et social du pays et de promouvoir chez tous les citoyens le sentiment national, le sens de la discipline, de la tolérance, de

l'intérêt général et de la dignité du travail, ainsi que l'esprit civique et la culture de la paix.

À ce titre, il concourt à :

- la formation civique, sportive, culturelle et professionnelle des appelés et des volontaires, en vue de leur insertion dans les circuits de développement économique et social ;*
- à la consolidation de la solidarité et de l'intégration nationales ;*
- au développement des aptitudes à la création des activités d'auto-emploi ;*
- à la promotion des initiatives locales de développement ;*
- à la sensibilisation, à la protection de l'environnement et de l'écosystème ;*
- à la formation au secourisme et à la protection civile ;*
- à la participation des volontaires aux travaux d'intérêt général.*

En promulguant cette loi, l'État camerounais voudrait inculquer un certain nombre de valeurs aux jeunes citoyens. Des valeurs qui consistent à renforcer les orientations constitutionnelles.

L'on évoque ici le « sentiment national », le « sens de la tolérance », « la culture de la paix ». Le jeune citoyen est également celui qui doit œuvrer pour la consolidation de la solidarité et de l'intégration nationale. En effet, l'un des points saillants du vivre-ensemble, c'est effectivement l'esprit de solidarité. Ceux qui sont appelés à vivre ensemble doivent être des modèles de solidarité. En cultivant ces valeurs chez les jeunes, il s'agit pour l'État d'un futur Cameroun où le vivre-ensemble sera une réalité. De même, la culture de l'intégration nationale, qui revient à chaque fois, est le fondement même de l'État camerounais.

4.5. L'énonciation de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur

La loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur, tout comme les autres lois précédemment citées, renforce l'idée du vivre-ensemble ainsi que l'on peut le constater dans les dispositions de son article 6 :

(1) La mission fondamentale de l'Enseignement Supérieur, définie à l'article 2 ci-dessus, vise les objectifs suivants :

- La recherche de l'excellence dans tous les domaines de la connaissance ;*
- la promotion de la science, de la culture et du progrès social*
- la promotion sociale, avec la participation des structures nationales compétentes et des milieux socio-professionnels notamment en ce qui*

concerne la définition des programmes et l'organisation des enseignements théoriques, des travaux pratiques et des stages ;

- *l'appui aux activités de développement ;*
- *la formation et le perfectionnement des cadres ;*
- *le renforcement du sens éthique et de la conscience nationale ;*
- *la promotion de la démocratie et le développement de la culture démocratique ;*
- *la promotion du bilinguisme.*

L'enseignement supérieur est appelé, au regard du législateur, à renforcer le sens de l'éthique et de la conscience nationale. L'idée d'un renforcement vient de ce que l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire auront eu à mettre une bonne fondation sur les valeurs citoyennes à partir des objectifs édictés par la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun. La conscience nationale, plus que jamais doit être renforcée, car il s'agit des jeunes devenus très proches du cercle de décision de l'État.

4.6. L'énonciation du Code pénal camerounais

La loi pénale ne recommande pas, comme cela a été le cas avec les autres lois, la nécessité de la paix et de la tolérance. Elle évoque les sanctions prévues contre quiconque transgresse la loi prescriptive. Il est répressif. C'est dans cette optique qu'ayant prescrit des comportements allant dans le sens du vivre-ensemble, le législateur a prévu des sanctions contre les contrevenants à ces dispositions. C'est la substance, par exemple, des articles 241 et 242 du Code pénal camerounais en ces termes concernant les outrages aux races et aux religions, ainsi que les comportements de discrimination :

(1) Est puni d'un emprisonnement de six jours à six mois et d'une amende de 5000 à 500000 francs celui qui commet un outrage tel que défini dans l'article 152 à l'encontre d'une race ou d'une religion à laquelle appartiennent plusieurs citoyens ou résidents.

(2) Si l'infraction est commise par voie de presse ou de radio, le maximum de l'amende est porté à 20 millions de francs.

(3) Les peines prévues aux alinéas précédents sont doublées lorsque l'infraction est commise dans le but de susciter la haine ou le mépris entre les citoyens.

Quant à l'article 242 sur la discrimination, il précise :

Est puni d'un emprisonnement de un mois à deux ans et d'une amende de 5000 à 500000 francs celui qui refuse à autrui l'accès soit dans les lieux ouverts au public, soit dans des emplois en raison de sa race ou de sa religion.

Le législateur entend, au regard de ces dispositions, sanctionner toutes formes de comportement empreint de haine ou de discrimination, mettant ainsi à mal l'idéal du vivre-ensemble républicain.

Conclusion

Cet article aura consisté à s'interroger sur le statut du slogan « vivre-ensemble », qui occupe l'espace public camerounais depuis un certain nombre d'années, en raison des crises sociopolitiques et socioculturelles qui montent de plus en plus en surface. Tout laisse croire que le vivre-ensemble au Cameroun est un fait de nouveauté politique et sociale. Pourtant, la politogénèse camerounaise témoigne que les dirigeants camerounais, conscients que la diversité socioculturelle, bien qu'étant une richesse, se présente également comme une bombe à retardement dans le cas où elle deviendrait source de conflit ; ils vont fonder le Cameroun sur la base de l'esprit du vivre-ensemble. Il a été question de démontrer cela en analysant quelques dispositions législatives recommandant fortement la nécessité de formation d'un profil de Camerounais empreint du sens de l'unité et de l'intégration nationale. Ainsi, du discours constitutionnel au discours éducatif en passant par le discours civique, il est clairement établi que le vivre-ensemble est, au Cameroun, une exigence légale. Le discours législatif, qui est un discours fondateur, contribuera donc à servir de base au législateur dans le sens de cette projection d'un pays de paix, d'harmonie et, finalement projeté vers l'émergence d'un vivre-ensemble harmonieux à l'horizon 2035.

Bibliographie

Bordon, J-F. 2016. *Le discours spéculatif. Approche sémiotique*. Paris : Lambert-Lucas.

Cameroun, 2010, *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi*.

Cornu, G. 2005. *Linguistique juridique*. Paris : Montchrestien.

Damette, E. 2007. *Didactique du français juridique*. Paris : L'Harmattan.

La loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le service civique national de participation au développement.

La loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur.

La loi 98/004 du 4 avril 1998 sur l'éducation au Cameroun.

La loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 Portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, modifiée et complétée par la loi n° 2008/001 du 14 avril 2008.

La loi n° 90/53 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association au Cameroun.

Maingueneau, D., Cossutta, F. 1995. « L'analyse des discours constitutants ». *Langages*, n° 117, p. 112-125. [En ligne] : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1709 [consulté le 29 février 2024].

Maingueneau, D. 2006. « Quelques implications d'une démarche d'analyse du discours littéraire ». *CONTEXTES*, n° 1. [En ligne] : URL : <http://journals.openedition.org/contextes/93> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/contextes.93> [consulté le 29 février 2024].

Maingueneau, D. 2023. « Le discours juridique comme discours constituant ». *Actes Sémiotiques*, n° 128, p. 1-13. [En ligne] : DOI : <https://doi.org/10.25965/as.7832> ; URL : <https://www.unili.m.fr/actes-semiotiques/7832&file=1/> [consulté le 29 février 2024].

Vroblewski. 1988. « Les langages juridiques : une typologie ». *Droit et Société*, n° 8, p. 13-26.



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France.

Première édition – Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com





L'émergence culturelle à travers quelques proverbes laudatifs du Kilega

Monzat Ombeni Kikukama

Institut Supérieur Pédagogique du Bukavu, RDC Congo

Ombekik2013@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0005-8314-9189>

Reçu le 29-10-2023 / Évalué le 06-02-2024 / Accepté le 30-03-2024

Résumé

Les proverbes sont d'usage dans tous les temps et pour tous les peuples. Ils présentent un conseil, une vérité de bon sens, un constat empirique devenu, à force de temps, d'usage commun. Ce patrimoine langagier dans une communauté linguistique s'emploie dans diverses circonstances et est à la fois, l'expression anonyme et, pourtant commune de la sagesse. Parmi les proverbes, l'on note les énoncés de « louange » sur le sujet parlant. Il s'agit en effet des énoncés laudatifs auréolés d'un caractère subjectif jouant psychologiquement sur l'émetteur et le récepteur dans un contexte précis. La tâche de cette étude est donc de comprendre et d'expliquer, sur le plan énonciatif, l'usage sociolinguistique desdits énoncés ; l'hypothèse étant que les proverbes laudatifs viseraient l'ascension psychologique de l'interlocuteur qui, vraisemblablement ressort comme une manifestation de l'émergence de l'émetteur envers le destinataire. La démarche méthodologique part de l'énoncé en Kilega avant de l'expliquer sur le plan énonciatif et sociolinguistique.

Mots-clés : laudatif, proverbes, sociolinguistique, émergence, Kilega

Cultural emergence through some laudatory proverbs of Kilega

Abstract

Proverbs are used in all times and for all people. They present advice, a truth of common sense, an empirical observation that has become, over time, common use. This linguistic heritage in a linguistic community is used in various circumstances and is both the anonymous and yet common expression of wisdom. Among the proverbs, we note the statements of "praise" on the speaking subject. These are in fact laudatory statements with a subjective character that play psychologically on the sender and the receiver in a specific context. The task of this study is therefore to understand and explain, on the enunciative level, the sociolinguistic use of said statements; the hypothesis being that laudatory proverbs would aim at the psychological rise of the interlocutor which

probably emerges as a manifestation of the emitter's emergence towards the recipient. The methodological approach starts from the statement in Kilega before explaining it on the enunciative and sociolinguistic level.

Keywords: laudatory, proverbs, sociolinguistics, emergence, Kilega

Introduction

Cette étude cadre avec la sociolinguistique, précisément dans la culture des Balega. Ces derniers habitent à l'Est de la République Démocratique du Congo et occupent 4 territoires : Mwenga, Shabunda, Pangi et Walikale. Selon sa classification des langues bantoues, Malcolm Guthrie (1948) place le Kilega, en zone D₂₅. L'ouvrage *Grammaire du Kilega/Lega D* : 25, Masumbuko (2019 : 53), mentionne :

À l'instar d'autres peuples, les Balega tiennent beaucoup à leur honneur et aux amplifications des titres par des termes souvent déclinés sous forme de proverbes ou paroles prononcées avec emphase et orgueil. Ces paroles, appelées les « Lukumbu/Nkumbu », incitent aux honneurs et sont généralement employées par la plupart des hommes pour se valoriser dans la société et attirer ainsi l'attention du public pour inspirer du respect envers eux.

En effet, tout homme exprime ses sentiments à travers la parole qui, somme toute, permet aux membres de cette communauté linguistique de pouvoir communiquer. C'est dans ce contexte que Cauvin (1980 : 5-6) souligne :

Tout groupe a besoin de communiquer pour se constituer en société. C'est déjà le cas des sociétés animales (fourmis, abeilles) qui communiquent par signaux. Ce mode de communication est aussi utilisé par les hommes : ainsi, le code de la route transmet un certain nombre d'informations (voie libre, voie dangereuse, etc.) qui organisent la vie sociale. Mais ce qui est spécifiquement humain, c'est l'échange : le contenu (intellectuel, affectif) varie en fonction de la forme utilisée.

Par ce passage, l'on retient que parmi les moyens que nous avons pour exprimer nos sentiments, il y a l'échange verbal. Quel que soit le dynamisme de la modernisation en mettant en œuvre les appareils sophistiqués pour communiquer, la parole reste le moyen le plus efficace pour la communication entre humains. Cette dissertation creuse justement cette richesse dans la culture des Balega à travers les proverbes laudatifs. Elle veut

répondre donc à deux interrogations majeures : Qu'est-ce qu'un proverbe laudatif en Kilega et comment et dans quelle circonstance l'utilise-t-on ?

1. Balisage conceptuel et orientation du travail

Le proverbe laudatif est un ensemble d'énoncés dont le locuteur se sert pour dorer son image avec comme objectif d'avoir une *emprise psychologique* sur son interlocuteur. L'étude part ainsi de la circonscription du cadre conceptuel à l'analyse énonciative et sociolinguistique de quelques proverbes laudatifs sous les prismes de Benveniste E., Catherine Kerbrat Orecchioni, Dominique Maingueneau et Joshua Fishman. Dans un univers de discours, le langage joue plusieurs fonctions à la fois. Celles-ci sont attachées au contexte d'énonciation. Ainsi, le langage littéraire présente-t-il, non seulement la fonction communicative de la langue, mais aussi et surtout, la fonction artistique. Pour leur part Robert et Françoise (1976 : 9) notent :

Tout acte de communication humaine, par le langage, pose en effet le problème des rapports de celui qui parle à son environnement. Il fait intervenir en particulier les divers éléments représentationnels qui caractérisent la conception du monde physique et social de l'émetteur du message ainsi transmis et de celui ou de ceux qui le reçoivent.

La communication étant avant tout un acte intentionnel, elle doit *a priori* avoir comme support un énonciateur et un destinataire particulier. À chaque situation correspond ainsi un type d'échange particulier. Il est indispensable de situer préalablement ces partenaires suivant les possibilités réelles qu'offre la trame des textes laudatifs que nous avons choisi d'étudier. Tel est le cas pour les proverbes laudatifs. Par ailleurs, dans une situation de communication ordinaire, l'insistance réceptrice est totalement ou partiellement/tout ou partie, connue du locuteur-émetteur qui s'y adapte. Par conséquent, l'échange doit s'effectuer toujours dans la transparence. C'est sous cet angle que Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 : 19) note : « L'opération de décodage est toujours un processus aléatoire, variable d'un sujet à l'autre (...). Décoder un énoncé, c'est se livrer à un calcul interprétatif ».

1.1. De l'énonciation

Parlant de l'énonciation, Riegel *et al.*, (2005 :375), soulignent que

Par énonciation, on entend généralement l'acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation de communication. Le locuteur (ou énonciateur) adresse un énoncé à un allocataire, dans des circonstances spatio-temporelles particulières. Ce faisant, « il implante l'autre en face de lui » comme partenaire et réfère au monde par son discours.

1.2. De la sociolinguistique

Résumant l'introduction de son ouvrage intitulé *Sociolinguistique*, Joshua (1971 : 19) affirme :

Bref, la sociolinguistique tâche de découvrir quelles lois ou normes sociales déterminent le comportement linguistique dans les communautés linguistiques ; elle s'efforce de les délimiter et de définir ce comportement vis-à-vis de la langue même.

Joshua (1971 :19) renchérit en ajoutant que

La sociolinguistique est l'étude des caractéristiques des variétés linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions des caractéristiques de leurs locuteurs, en considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique.

De la lecture de ces deux conceptions, l'on note le caractère linguistique endogène, qui fait indubitablement appel à la relecture du schéma de communication telle que mentionné plus dans l'ouvrage de Catherine Kerbrat-Orecchioni.

1.3. Du proverbe

Formule présentant des caractères formels stables, souvent métaphoriques ou figurées, il exprime une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire, commun à tout un groupe social. Adage, aphorisme, dicton, maxime, pensée, sentence, parémiologie...sont autant de nuances que couvre ce mot proverbe. Pour sa part, Paul Aron *et al.* (2010 :619) précisent que

Le proverbe consiste, en premier sens, en une forme populaire brève, qui énonce de façon métaphorique une vérité d'expérience ou un conseil de la sagesse. Il est alors proche du dicton et de l'adage, autres formes lapidaires

de même fonction (mais en principe non métaphoriques). Dans une acception dérivée, il désigne aussi une forme de comédie brève, en vogue aux XVIII^e et XIX^e S.

En Kilega, le proverbe s'appelle « musumo » et désigne une vérité morale ou un fait exprimé en peu de mots ou bien une expression imagée de la vie pratique, un vers ou un dicton célèbre « passé en proverbe ». Tenant compte de ce qui précède, nous pouvons remarquer qu'il s'agit d'un code prononcé par un individu ayant l'expérience en une matière donnée, dans une circonstance donnée, adaptée à la situation présente et repris alors par d'autres humains dans les situations analogues. Chez les Balega, cette richesse culturelle se transmettait aux jeunes dans un endroit approprié pour l'apprentissage : le « Luusu » selon le parler du Sud et le « Lubúnga » selon le parler du Nord. Ce dernier est une sorte de hangar se situant en principe au milieu d'un village, d'une localité où les hommes prennent leurs repas, y tiennent leurs réunions, y prennent aussi des décisions pour l'avenir de la communauté.

Il convient de signaler que les Balega incluent souvent les proverbes dans des chansons et les contes. Par ce moyen, les adultes soumettaient à la réflexion de la jeunesse des recettes pratiques éprouvées par l'âge et des enseignements aussi diversifiés qu'appropriés. Dans la palabre et / ou rassemblement des Balega, ils sont des instruments au service des orateurs. Personne ne sait celui qui a agencé des mots pour en faire un proverbe. Leur notion et usage sont de tous les temps et tous les peuples. À cet effet, on considère que c'est un énoncé exprimant un conseil populaire, une vérité de bon sens, une constatation empirique, devenue d'usage commun. Il est une expression anonyme de la sagesse commune et de tous les peuples possédant un ensemble caractéristique. Le proverbe concis dans sa forme imagée, dans son expression, est aussi une création littéraire, une œuvre des moralistes, en particulier, aux époques des diffusions orales de la littérature.

1.3.1. Fonctions du proverbe

Les proverbes ont comme fonction de « régler » la vie des hommes, de leur apprendre le savoir-vivre et le savoir-faire dans la société en donnant des directives aux grands et aux petits, ils éduquent tout individu ou mieux

le renseignent sur la manière dont l'expérience recommande de se comporter dans certaines circonstances de la vie. Ils dénoncent les illogismes et défauts les plus communs des hommes tels que : l'agressivité, l'alcoolisme, la corruption, l'égoïsme, l'ingratitude, la paresse, le tribalisme, la rancune, le vagabondage, la querelle, la vantardise, le vol, bref ; l'irresponsabilité. Ce recadrage social a donc comme rôle de maintenir la police du comportement social mais aussi la fonction esthétique du langage dans le cadre de son exécution.

1.3.2. Proverbe laudatif

Dans le kilega, le « Lukumbu » a comme synonyme « nom ». C'est un véritable identifiant social. Cependant, le lukumbu est attribué ou s'auto-attribue à l'âge où l'individu a conscience de sa signification. Le *Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré* (1971 : 1066) note : « laudatif, qui loue, qui renferme un éloge ». « Laudatif adj. qui contient un éloge, élogieux, louangeur ». Pour *Le Grand dictionnaire encyclopédique* (1983 : 6165), « laudatif lat. laudativus, de laudare, louer. Se dit de quelqu'un qui loue, de propos qui marquent la louange »

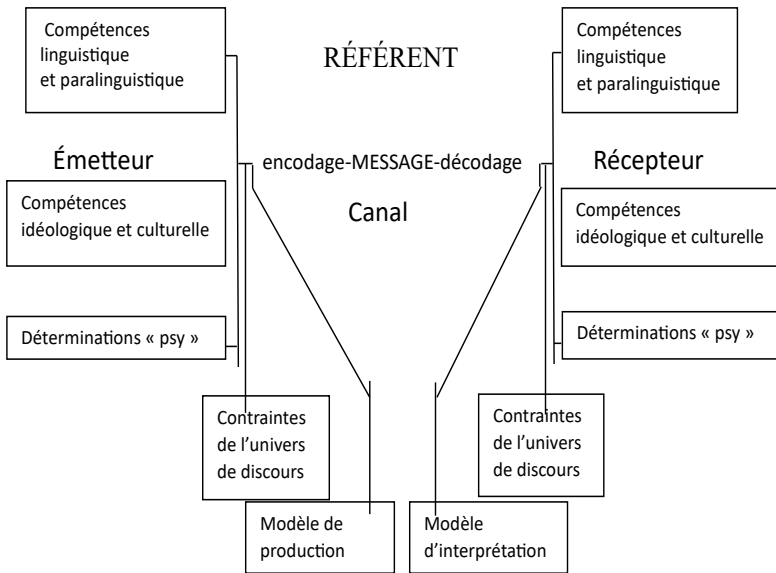
Il ressort de ces explications que laudatif renvoie à la louange. Dans le contexte de cette étude, le proverbe laudatif est une suite d'énoncés produits dans le but de louer quelqu'un ou de se faire louer devant quelqu'un ou quelques-uns. En effet, c'est un ensemble des termes qui se constituent comme une trame en vue de valoriser, de vanter la personnalité de quelqu'un. Ce qui fait la particularité du proverbe laudatif c'est le fait que l'énonciateur parle de lui-même, il recourt aux images qui créent un effet perlocutoire sur l'allocutaire ou un groupe d'allocutaires. C'est justement à ce stade que l'on ressent la coexistence sémique des concepts *laudatif* et *émergence*, car de l'avis du Robert, émerger signifie affleurer, se montrer, paraître.

1.3.3. Structure du proverbe laudatif

Le proverbe laudatif a une structure rythmique binaire composée d'une protase suivie d'une apodose. Il implique directement l'interlocuteur individuel ou collectif, raison pour laquelle l'interlocuteur est dans l'obligation de partager les mêmes compétences linguistiques avec

l'énonciateur. Celles-ci explicitent l'ensemble des connaissances que les sujets possèdent de leur langue. Mais, lorsque ces connaissances sont modélisées, en vue d'un acte énonciatif effectif/affectif ? les sujets émetteur et récepteur font fonctionner des règles générales qui régissent les processus d'encodage et de décodage, et dont l'ensemble, une fois explicité, constituerait les modèles de production et d'interprétation.

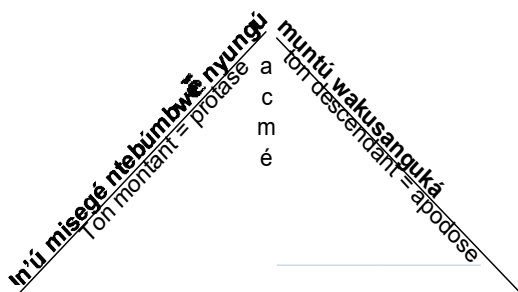
Sous cet angle, la norme (et/ou le bon usage) dépendrait de la maîtrise des ingrédients inhérents à la situation de communication telle que conçue par Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 :19), dans le schéma ci-dessous :



En effet, tout en reconnaissant le mérite du schéma de Jakobson, Kerbrat-Orecchioni estime que la notion de compétences linguistiques et paralinguistiques entre les interlocuteurs, conditionne la communicabilité. Cependant, il y a lieu de mentionner que contrairement à la structure canonique du proverbe (métaphore *in praesentia* ou *in absentia*), le proverbe laudatif, lui, s'exhibe sur un rythme binaire avec la première partie (le versant initial) à l'intonation montante appelée protase et (le versant final) une seconde partie au ton descendant appelé apodose. L'interjection

qui sépare les deux parties s'appelle acmé. Outre cette caractérisation, il faut souligner que le proverbe laudatif s'introduit toujours par le présentatif : « c'est moi tel » et la suite métaphorisée doit compléter l'idée.

Exemple : In'ú misegé ntebúmbwě nyungú // muntú wakusanguká :
C'est moi le sable, difficile au potier de me donner la forme // je me détache toujours.



Comme on peut le constater, le proverbe laudatif suppose ici deux actants de l'énonciation dans un contexte où l'un attaque verbalement, et l'autre (en face ou non) subit.

1.3.4. Contexte et sens du proverbe laudatif

Comme tout acte d'énonciation, les proverbes laudatifs sont exécutés dans un contexte et un endroit bien précis. C'est notamment lors d'un palabre, de la chasse, des travaux communautaires, bref pendant tout échange langagier dans le but de présenter, mieux de vendre son image, son moi.

2. Des lois du discours

Dans son ouvrage *Pragmatique pour le discours littéraire*, Dominique Mainguenu (1995 : 101) titre les lois du discours comme des conventions tacites et mentionne :

La dérivation du sous-entendu, (...) repose sur un ensemble de normes, une sorte de code que Grice appelle « maximes conversationnelles », d'autres

« postulas de conversations ». Nous utiliserons ici le terme d'O. Ducrot, lois du discours. Ces « lois » jouent un rôle considérable dans l'interprétation des énoncés et définissent une sorte de compétence pragmatique (d'autres disent compétence rhétorique ». Il ne s'agit pas de lois comparables à celles qui régissent la grammaticalité des phrases, mais d'une sorte de code de bonne conduite des interlocuteurs, de normes que l'on est supposé respecter quand on joue le jeu de l'échange verbal. Grice les fait toutes dépendre d'une sorte de méta-principe, le principe de coopération : « que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptée de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagés.

En effet, l'échange verbal est normatif dans la mesure où il suit des règles tel que décrites ci-haut. Dans le cadre du texte laudatif, les compétences doivent être partagées entre l'énonciateur et son allocutaire. Ces compétences impliquent aussi l'observation dudit méta-principe, le principe de coopération qui englobe en son sein les autres conventions tacites (le principe de pertinence, le principe de sincérité, la loi d'informativité, la loi d'exhaustivité et la loi de modalité) pour une bonne communicabilité. En voici un cas :

Énonciateur : Inu kuonda kwa ngozi (C'est moi le léopard)

Allocutaire : bamulingika na musimba, kasi kungulu winyama. (Comparé à une civette et pourtant un grand animal).

Dans cet échange verbal, la protase est tenue par l'énonciateur et l'apodose par l'allocutaire qui complète l'énoncé suivant les conditions tacites issues du patrimoine culturel langagier qu'ils partagent. L'économie d'échange ainsi que sa réussite dépendent du partage de ces compétences telles que décrites plus haut par Catherine Kerbrat-Orecchioni. La trilogie énonciative (Je, ici et maintenant) s'ajoute à cette acceptation comme le souligne Dominique Maingueneau (1993 : 1) en parlant de la situation d'énonciation :

Tout énoncé, avant d'être ce fragment de langue naturelle que le linguiste s'efforce d'analyser, est le produit d'un événement unique, son énonciation, qui suppose un énonciateur, un destinataire, un moment et un lieu de particuliers. Cet ensemble d'éléments définit la situation d'énonciation.

3. Mode et condition d'exécution du proverbe laudatif

Le proverbe laudatif a un caractère interactionnel car l'énonciateur parle de lui-même en voulant montrer ses idées sous-forme d'image. Mais il veut toujours solliciter la réaction de l'autre. L'énonciateur a le droit de garder la parole un certain temps, mais aussi le devoir de le céder à un moment donné à son interlocuteur. Celui-ci, à son tour, a le devoir de le laisser parler et de l'écouter. À ce stade, l'on constate que chaque fois que l'énonciateur produit le proverbe laudatif, son allocataire le complète, selon le contexte. Cependant, en ayant la même compétence linguistique, l'échange se présente donc comme une succession de tours de parole. Or, il est évident que cette succession n'est pas seulement régie par les règles d'alternance qui viennent d'être envisagées, mais aussi par des règles de cohérence interne (ou « cohésion ») en obéissant à des règles d'enchaînement syntaxique, sémantique et pragmatique.

En analyse conversationnelle, Allen et Guy (1978 :207) notent que « Les différentes interventions des participants constituent une chaîne directionnelle ». Pendant l'échange, des interlocuteurs sont liés par une sorte de « pacte linguistique » qui fait que l'intervention de tout un chacun suive un certain nombre de contraintes.

4. Illustrations des proverbes laudatifs

Les Balega organisent des palabres entre familles pour chercher à établir les responsabilités sur une divergence liée aux limites des entités, aux disputes lors du paiement compensatoire à un deuil. Dans les deux cas, la parole est confiée à un porte-parole aux talents avérés. Ses propos doivent ainsi être contextualisés avec comme objectif d'effrayer l'interlocuteur par des proverbes laudatifs. Les proverbes suivant en font cas :

1. In'ú kondá kwa ngozí // ba mulingika na musimbá kasí kungulu wi nyamá : C'est moi le léopard // comparé à une civette et pourtant un grand animal.

Le léopard est un félin dont la taille ne correspond pas aux exploits qu'il réalise. Se comparer ainsi à un léopard lors d'une palabre est un signal fort envers l'interlocuteur afin de lui montrer que l'apparence est trompeuse. L'énonciateur signale donc à l'interlocuteur qu'il est capable de nuire.

2. In'ú mulúmé ntelilé nsanzá // lungungú ululilá mulúmé : C'est moi l'homme, il ne pleure pas à chaudes larmes, c'est en sourdine que les larmes de l'homme coulent.

Le deuil est un moment d'émotions vives car la perte d'un être cher plonge tout le monde dans l'embarras. Gérer ainsi un deuil est une épreuve de maturité surtout pour les hommes qui doivent faire preuve de retenu. Un tel proverbe devant un interlocuteur est un message d'endurance afin de lui prouver que le cas déploré est de loin un geste pour l'anéantissement. Bien au contraire, cette douleur ressentie à l'intérieur et non exhibée, est un motif pour affuter les armes.

3. In'ú munzúnzú // ntelimbwě mw'ikasá : C'est moi l'abeille, on ne l'enferme pas entre les mains.

L'abeille est un insecte écologiquement important. Sa célébrité est due à sa fabrication de miel et de la cire. Cependant, l'abeille est reconnue comme étant un insecte dangereux, capable de se servir de son aiguillon pour asséner une piqure douloureuse. En se comparant à l'abeille, l'énonciateur brandit son caractère indomptable quelle que soit la situation.

4. In'ú mulumé wa nkókó // tsená matamá mulengé wiká bulazí : C'est moi le coq, il n'a pas des joues pourtant son chant retentit plus loin.

Le chant du coq a toujours suscité des interrogations aux humains quant à la distance que couvre sa voix. L'énonciateur qui se compare à un coq veut montrer justement que sa taille et/ou sa masse est loin d'être comparée à ses réalisations.

5. In'ú kanténgénténgé // musosu kusindá mubibu kumungélegétá : C'est moi l'arbre épineux // facile à abattre mais difficile à piétiner.

L'arbre Kantengentenge se trouve dans la forêt secondaire appelée Mubunga, c'est-à-dire celle qui pousse après l'abattage des arbres de la forêt

primaire appelée Mbala. D'habitude, les arbres de la forêt primaire sont plus rigides que ceux de la forêt primaire. Étant de la forêt primaire, kantengentenge est facilement abattable. Mais il faut noter qu'il est couvert de longues épines et donc dangereux. Il est souvent utilisé comme bois de chauffage car il s'allume facilement. Cependant, ses épines exigent une certaine prudence dans le maniement.

6. In'ú kinsalé // wamnsigá ku makindú u kamnsangá ku mulungú :

C'est moi la pelouse// tu la laisses au village déserté, tu la trouveras au nouveau village.

Kinsale la pelouse, est une feuille qui n'a pas assez de difficultés pour pousser à n'importe quel sol. Cette facilité est comparable à une personne qui a des relations et/ou des ramifications qui peuvent le sauver à n'importe quelle circonstance et qui peuvent nuire à son adversaire.

7. In'ú kikúkú kya musoké // bamusulangá nté boté :

C'est moi l'écorce de l'arbre musoké // bien qu'on la martèle, elle ne se ramollit pas.

Parmi les arbres plus rigides de la forêt primaire, figure Musoke. Il est réputé pour sa rigidité car souvent les haches se cassent quand on veut l'abattre. Une fois abattue, son écorce est utilisée pour plusieurs besoins au point où l'on veut parfois la ramollir mais en vain. Se comparer ainsi à son écorce devant un interlocuteur, c'est vouloir lui prouver le degré d'endurance en dépit de la souffrance ou de difficulté que l'on peut subir.

8. In'ú botéboté wa lwekú// uwá mwikizyé ku mpalá :

C'est moi le raphia, sa flexibilité // lui a permis de se retrouver dans les grandes cérémonies.

Les raphias sont des fibres soutirées aux palmiers et autres arbres similaires. Ils sont utilisés dans diverses cérémonies, même celles de l'intronisation de chefs coutumiers. Ils symbolisent donc la sagesse, la retenue. Ainsi, se faire passer pour le raphia, c'est prouver à l'interlocuteur son sens élevé de retenue, de sagesse bien que sa frise le narcissisme.

9. In'ú kalukili // atikinde mu kanwa bwenge :

C'est moi la cuillère qui a pu sortir de la bouche // c'est grâce à ma ruse.

Kalukili réfère à cuillère en kilega. Elle symbolise la ruse du fait qu'elle a su laisser le riz dans la bouche pendant que les dents voulaient le bloquer. Ici, la bouche représente toute sorte d'embuche dans la vie de quelqu'un. Ce comportement est comparable à celui qui se résigne afin de se sauver ou de sauver toute sa progéniture.

10. In'ú Mwămí mutondó // na lukatí naluikomá kueli : C'est moi le chef, pilier de la maison// chaque chevron s'y colle.

Dans la communauté de Balega, comme dans les autres communautés africaines, le chef (Mwami) a une révérence sans précédent, mais aussi et surtout une responsabilité énorme. Dans sa juridiction, il est appelé à faire preuve de grandeur d'esprit en vivant avec toutes les catégories de gens. Ceux-ci sont donc comparables au pilier de la maison qui supporte la charge de tous les chevrons.

11. In'ú mwămé mulambá wa nzogú // nté kusangagwă butandalá : C'est moi le chef, comparable à l'ivoire d'éléphant // on ne l'obtient pas fortuitement ou on ne le voit pas chaque jour.

L'ivoire, la défense d'un éléphant est parmi les objets précieux. Il est utilisé pour fabriquer les bijoux et autres objets de valeur. Dans la société traditionnelle, l'ivoire était remis au chef coutumier et la population consommait la chaire. Avoir donc l'ivoire est un événement de taille car cela signifie qu'un éléphant est tué. Cet événement est comparable au chef coutumier qu'on ne rencontre pas n'importe quel jour.

Conclusion

La langue est un patrimoine que les usagers partagent en suivant des règles tacites prescrites par chaque communauté linguistique. En son sein, l'on note les échanges verbaux au cours desquels les interlocuteurs exhibent leur talent en respectant les lois du discours. C'est le cas des proverbes laudatifs chez les Balega, objets de cette étude. Dans ce jeu de communication verbale, le « moi » tient la commande en se présentant dans un discours *pro domo* visant l'emprise psychologique sur l'allocutaire en vantant ses qualités. C'est pratiquement la philosophie de la louange

et /ou de l'émergence dans la mesure où le locuteur adopte une attitude d'autosatisfaction avec effet de halo sur son allocutaire. Toutefois, la réussite de cette communication nécessite la connaissance et le partage des compétences linguistiques et socioculturelles de la culture des Balega et ce, à travers le respect du principe de coopération sus évoqué. Sous cet angle, les proverbes laudatifs incarnent l'émergence tant il est saisi comme lieux de valorisation (ou d'auto-valorisation) de la personne, expressions de la confiance de soi, recadrant ainsi le désenchantement ambiant qui caractérise les Africains depuis des siècles.

Bibliographie

Cauvain, J. 1980. *Comprendre la parole traditionnelle*. Paris : Saint-Paul-Classiques africains.

Defour, G. 1981. *La corde de la sagesse Lega*. Bukavu : Bandari.

Defour, G. 1983. *Miungu za Bitondo*. Vol I et II, Shabunda.

Fishman, A. J. 1971. *Sociolinguistique*. Paris: Fernand Nathan.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1980. L'énonciation de la subjectivité dans le langage. Paris : Arman Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1998. *Les interactions verbales*. Paris : Arman Colin/Masson.

Maingueneau, D. 1990. *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris : Bordas.

Maingueneau, D. 1993. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Dunod.

Malcolm, G. 1948. *Classification des langues bantoues*. Londres, Oxford University.

Masumbuko, W.L. 2019. *Grammaire du kilega (D : 25), Esquisse d'une langue bantoue de la RD Congo*. Paris : Edilivre.

Moreau, M. L. 1997. *Sociolinguistique*. Concepts de base. Paris : Pierre Mardaga.

Paul, A. et al. 2002. *Le dictionnaire du littéraire*. Paris : Arman Colin/Masson.

Paveau, M.A., Sarfati, G.E. 2008. *Les grandes théories de la linguistique*. Paris : Arman Colin.

Riegel, M. et al. 1994. *Grammaire méthodique du Français*. Paris : PUF.



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France

Première édition - Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com





Émergence d'un parler estudiantin au Cameroun dans *L'enfant au paradis perdu* d'Assana Brahimi

Hadja Boussoura Abakar

Laboratoire des imaginaires et pensées africains
contemporains (LIPAC), Ngaoundéré, Cameroun

hadjibelle@yahoo.fr

<https://orcid.org/0009-0001-2045-8049>

Reçu le 25-02-2024 / Évalué le 12-03-2024 / Accepté le 30-04-2024

Résumé

Le multilinguisme qui prévaut au Cameroun a une incidence sur le déroulé morphosyntaxique, lexical, sémantique de la langue française, objet d'appropriations, surtout chez les jeunes. Les écrivains comme Assana Brahimi ne manquent pas de soulever cette réalité linguistique dans leurs œuvres. L'objectif de cette réflexion est d'analyser les particularités du français employé par les étudiants dans l'œuvre *L'enfant au paradis perdu* de l'écrivain camerounais et les enjeux de cet emploi. Basée sur la sociolinguistique urbaine d'Henri Boyer, cette étude démontre que les étudiants usent des néologismes de sens et de forme, du camfranglais, des emprunts linguistiques pour exprimer leur précarité, leurs difficultés sur le plan académique et pour évoquer leur vie sexuelle dissolue. La production langagière des personnages témoigne d'une grande capacité de créativité, d'innovation linguistique, de diversité et d'échange. Elle permet de mettre en mots, les maux des étudiants. Assana Brahimi apparaît comme un écrivain réaliste s'insurgeant contre la prostitution et peignant l'âpreté de la vie estudiantine. Par ailleurs, le parler estudiantin traduit la vitalité de la langue française et son enrichissement.

Mots-clés : appropriation linguistique, emprunt, camfranglais, néologisme, parler estudiantin

Emergence of student speech in Cameroon in *L'enfant au paradis perdu* of Assana Brahimi

Abstract

The multilingualism that prevails in Cameroon has an impact on the morphosyntactic unwound, lexicals, semantics of the french language, object of appropriation especially on youth. Writers like Assana Brahimi can't lack raising this linguistic realities in their novels. The objective of this study is to analyse the particularities of the french used by

the students in the novel *L'enfant au paradis perdu* of the cameroonian writer and the stake of this use. Based on the urban sociolinguistic of Henri Boyer, this study shows that the students uses neologism of feeling and of shape, of camfranglish, linguistic loans to express their precariousness, their difficulties in the academic domain and to raise their sexual life dissolute. The language production of the characters reflects a great capacity for creativity, linguistic innovation, diversity and exchange. It allows us to put into words the ills of students. Assana Brahim appears like a realistic writer rebelling against prostitution and combing sharpness in estudiantine life. Additionally, the students speech translates the vitality of the french language and it enrichment.

Keywords : linguistic appropriation, loan, camfranglish, néologism, student speech

Introduction

Les romanciers contemporains issus des sociétés africaines multilingues remettent de plus en plus en cause le français puriste et élitiste pour s'exprimer dans une langue hybride qui est un mixage des codes langagiers en cours dans leur société d'origine. L'objectif est de donner une coloration africaine à leurs œuvres. C'est le cas d'Assana Brahim. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à l'émergence du parler estudiantin dans le roman *L'enfant au paradis perdu* de l'écrivain camerounais.

L'enfant au paradis perdu relate l'histoire d'Allafi, un orphelin confronté aux dures réalités de la vie estudiantine. Ne bénéficiant d'aucune aide de ses proches, il accomplit les plus viles besognes pour survivre. Contrairement à ses camarades qui optent pour la facilité et pour la prostitution, Allafi s'accroche à ses études pour réussir. Dans le récit, les étudiants usent d'un français s'écartant de la norme pour rendre compte de l'état de déliquescence dans lequel ils vivent. En prenant en compte le corpus, la problématique de cette recherche est la suivante : Quelles sont les particularités du français parlé par les étudiants ?

Pour mener à bien notre analyse, nous allons nous appuyer sur la sociolinguistique urbaine d'Henri Boyer. Cette approche prend en compte « tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société » (Boyer, 1996 : 9). Il est question d'étudier le langage comme un fait social. La sociolinguistique nous permettra de ressortir les particularités du français parlé par les étudiants et les enjeux de son emploi.

1. Les particularités du français parlé par les étudiants

Les étudiants dans *L'enfant au paradis perdu* s'approprient le français. Leur langage se caractérise par l'emploi des néologismes, du camfranglais et des emprunts linguistiques.

1.1. L'emploi des néologismes de forme et de sens

Dans le corpus, les étudiants emploient la néologie formelle à travers les procédés de la composition et de la dérivation. C'est ainsi qu'on retrouve des créations lexicales à partir des préfixes ou des suffixes de mots français. Allafi utilise le mot « *tramolisé* » (Brahim, 2020 : 27), drogué, venant de tramol ou tramadol. Le jeune homme fait allusion à un moto-taximan sous l'effet des stupéfiants. Il craint pour sa vie. En employant ce terme, il dénonce l'irresponsabilité de certains conducteurs. De même, Allafi considère l'Université comme un lieu d'apprentissage et d'éveil spirituel. Il emploie le lexème « *diplomanie* » (Brahim, 2020 : 35) pour fustiger la manie qu'ont certains étudiants de chercher des diplômes sans se soucier d'une formation professionnelle. C'est un mot composé de « diplôme » et de « manie ». En plus de la néologie formelle, les étudiants usent des néologismes de sens.

La néologie sémantique « consiste à employer un signifiant existant dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors » (Dubois *et al.*, 1994 : 322). Elle concerne des signifiants préexistants en français ayant subi un changement de signifié. Les étudiants ont recours à des néologismes de sens pour parler de leur quotidien. De ce fait, l'expression « *aller au front* » (Brahim, 2020 : 31) ne signifie pas aller faire la guerre mais plutôt s'éloigner pour étudier. Pour eux, les révisions sont une bataille ardue où le plus persévérant, le plus assidu sort gagnant. Le groupe nominal « *son chaud* » permet de désigner le petit ami de Rosine et le mot « *pistache* » (Brahim, 2020 : 85), l'appareil génital féminin. Ce choix de mots souligne allusivement la pratique de l'acte sexuel par les étudiants.

Le narrateur utilise l'apocope « *docta* » (Brahim, 2020 : 77) pour parler des docteurs qui pullulent à l'Université. Il constitue un cas de « *coup de force discursif* » (Maingueneau, 2001 : 9) opéré par les étudiants. En effet, l'emploi des termes d'adresse à l'égard des enseignants trahit une certaine

volonté de contourner l'appellatif standard « Docteur » et avec lui d'autres normes communicatives en milieu universitaire camerounais. Dans un contexte institutionnel où le respect du supérieur académique est de rigueur, les étudiants inventent une stratégie pour construire « *discursivement* » un autre type de rapport marqué par la complicité, la familiarité, la convivialité, le rapprochement, la connivence (Farenkia, 2008). Le terme « *waitisaient* » (Brahim, 2020 : 77) renvoie au fait de parler comme un Blanc. Il permet de tourner en dérision les étudiants prétentieux. Le narrateur démontre l'incrédulité des étudiants face au pédantisme de certains de leurs aînés qu'ils traitent ironiquement de « *cherchelogues* » (Brahim, 2020 : 78). Ceux-ci se croient au-dessus des autres du fait de leur inscription en thèse. L'exubérance des néologies sémantiques témoigne de la vitalité du français en milieu étudiantin.

Les néologies morphologiques s'appuient sur la compétence grammaticale du français central à travers les phénomènes de dérivation et de composition. Les néologies sémantiques, marquées par la refonte sémantique des termes français, la métaphorisation et le recours aux transferts culturels, s'inspirent des savoirs culturels, contextuels et sociolinguistiques. L'altérité du français par l'insertion des mots nouveaux dans le corpus n'est pas un simple fait d'esthétisation ou un procédé banal, dénué de portée significative. Cette créativité dans le parler des étudiants, prouve à suffisance leur désir d'affirmer l'identité camerounaise. L'acclimatation du français à travers les multiples particularismes observés permet d'entrevoir « une personnalité africaine qui se reflète dans l'usage du français. Elle se manifeste dans la création des mots nouveaux et dans l'adaptation de la sémantique aux réalités socioculturelles camerounaises » (Tabi-Manga 1993 : 43). Les étudiants, débordant d'inventivité lexicale, emploient également le camfranglais.

1.2. Le recours au camfranglais

Le camfranglais est un mélange de « langues autochtones camerounaises, de pidgin-english, de français et d'anglais [...] ». Cette parlure est une manière particulière de s'exprimer de la jeunesse urbaine camerounaise, et plus spécifiquement des vendeurs à la sauvette, des chômeurs, des élèves et des étudiants » (Bilola, 1999 : 20). Sa structure

n'obéit pas aux règles de la grammaire française. Il s'agit d'« un style vernaculaire du français, souvent employé dans des situations de communication familières et entre les pairs au Cameroun avec des sujets de conversations privilégiés, tels que les rapports sociaux entre jeunes et les aînés, la vie scolaire » (Telep, 2017 : 3). En plus de sa fonction véhiculaire, il est investi d'une valeur identitaire forte. Il est le marqueur d'une identité « jeune », « urbaine », « francophone » et « camerounaise ».

Dans le corpus, les étudiants ont recours au camfranglais quand ils s'adressent à leurs camarades. C'est le cas de Rosine, l'amie d'Allafi. Elle fait semblant de trouver judicieux les conseils de son « *voiso* », abréviation de voisin, concernant ses dérapages sexuels si bien qu'elle lui promet de les « *fala* » (Brahim, 2020 : 85), les suivre. En réalité, Rosine cherche à éviter ses leçons de morale, ressemblant plus à un prêche. Jouant les convaincus, la jeune femme prend congé de son voisin après l'avoir remercié d'avoir « *djoss* », discuté avec elle. Elle utilise le pidgin english « *afra* », pour after, après, et l'expression « à brusquement », pour à tout à l'heure et l'anglais « *call* » pour dire qu'ils vont garder le contact, même comme Allafi n'a pas de « *phone* » (Brahim, 2020 : 85), abréviation de téléphone. Elle se sert de l'aphérèse qui est « un changement phonétique qui consiste en la chute d'un phonème initial ou en la suppression de la partie initiale (une ou plusieurs syllabes d'un mot » (Dubois *et al.* 1994 : 43). Ce choix linguistique traduit un besoin d'économie de mots. Elle cherche ainsi à s'éclipser, à se dérober.

Les étudiants utilisent des surnoms comme « *cop's* » (Brahim, 2020 : 102), abréviation de copain, pour s'adresser de façon familière à leurs congénères. L'apocope renvoie à « un changement phonétique qui consiste en la chute d'un ou de plusieurs phonèmes ou syllabes à la fin d'un mot » (Dubois *et al.*, 1994 : 43). Il s'accompagne souvent d'une resuffixation en -o comme dans le cas présent. L'ajout de la terminaison -o, propre à l'argot, n'a pas une fonction cryptique mais plutôt une valeur stylistique, sémiotique et une fonction ludique. L'argot confère à la langue une « couleur » particulière. Elle constitue un marqueur identitaire et permet à ses scripteurs de se réapproprier les mots français. L'apocope leur permet

d'avoir une communication optimale. En dehors du camfranglais, les étudiants se servent des emprunts linguistiques.

1.3. Les emprunts linguistiques

Les emprunts sont des « forme(s) d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté » (Deroy, 1956 : 18). Il s'agit « d'éléments qui passent d'une langue à une autre, s'intègrent à la structure lexicale, phonétique et grammaticale de la nouvelle langue et se fixent dans un emploi généralisé de l'ensemble des usagers, que ceux-ci soient bilingues ou non » (Ngalasso, 2001 : 16). Ainsi, la condition fondamentale de l'emprunt est avant tout une situation de bilinguisme ou de plurilinguisme. Dans le récit, les étudiants opèrent un emprunt à l'anglais, au latin et aux langues locales camerounaises.

L'étudiant emprunte des mots à la langue anglaise pour exprimer ses sentiments à l'être aimé : « *send* » (Brahim, 2020, p. 84) envoyer, « *in love* » (Brahim, 2020 : 97), amoureux ; « *knock at his door* » (Brahim, 2020 : 142), frapper à sa porte ; « *for ever* » (Brahim, 2020 : 142) pour toujours. Ces lexèmes traduisent la romance entre étudiants. On relève aussi des emprunts au latin avec des mots tels que « *pater* », père ; « *mater* », mère (Brahim, 2020 : 84) pour faire allusion aux parents laissés au village. Notons aussi les emprunts au pidgin-english.

Le pidgin-english est une réalité linguistique au Cameroun. « Langue de synthèse qui est apparue spontanément pour des raisons historiques au moment de la colonisation britannique » (Labbaoui, 1997 : 180), le pidgin-english est devenu, de nos jours, une véritable langue de communication utilisée à des fins commerciales, et une spécificité de la culture linguistique camerounaise en plus des 248 unités-langues que compte le pays. Ainsi, on a des lexèmes comme : « *bolé* » (Brahim, 2020 : 78), fini ; « *ga* » (Brahim, 2020 : 78) garçon ; « *abeg* » (Brahim, 2020 : 79) pardon ; « *debré-man* » (Brahim, 2020 : 125), un débrouillard ; « *shoua* » (Brahim, 2020 : 80), donner ; « *fia* » (Brahim, 2020 : 80), sentir.

La langue française réussit sans ambages à intégrer les substrats lexico-sémantiques des dialectes camerounais, traduisant ainsi un processus de dialectalisation. Dans l'œuvre *L'enfant au paradis perdu*, nous relevons des

emprunts aux langues locales permettant d'évoquer les mets consommés par les étudiants. Il s'agit entre autres de : « *wili wili* » (Brahim, 2020 : 126), sorte de biscuit fait à base d'arachide ; « *gaari* » (Brahim, 2020 : 126), mot haoussa désignant un couscous granulé à base de manioc ; du « *koosay* » (Brahim, 2020 : 126), mot haoussa désignant le beignet fait à base d'haricot. Le narrateur évoque aussi les plats cuisinés par les Peuls.

Le corpus fait état des repas mitonnés par les « *Wadjo* » (Brahim, 2020 : 127), c'est-à-dire des ressortissants du Nord-Cameroun. Il s'agit d'un « ethnonyme » désignant l'appartenance ethnique de certains étudiants. Il est emprunté au fulfuldé, langue majoritairement parlée dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-nord du Cameroun. On retrouve les termes suivants : « *makala* » (Brahim, 2020 : 126), mot peul désignant un beignet de farine sucré ou salé ; « *njigaari* » (Brahim, 2020 : 126) mot peul désignant le couscous de sorgho rouge ; « *banda* » (Brahim, 2020 : 127), mot arabe désignant le poisson fumé ; « *charmout* » (Brahim, 2020 : 127), mot arabe désignant la viande séchée ; « *foléré* » (Brahim, 2020 : 127), mot peul désignant le jus ou la sauce faits à base de feuilles d'oseille ; « *nyiri* » (Brahim, 2020 : 127), mot peul désignant la boule de céréale sous forme de couscous ; « *bokko* » (Brahim, 2020 : 127), sauce à base de feuille de baobab. Ces plats permettent de faire un étalage l'art culinaire septentrional.

En ce qui concerne les plats concoctés par les « *Gadamayo* », c'est-à-dire les ressortissants du Sud-Cameroun en langue fulfuldé, on a : le « *koki* », mot douala désignant un gâteau dur à base de haricot ; « *ndolé* » (Brahim, 2020 : 126), mot douala désignant un met préparé à base de feuilles de *vernonia amygdalina*, en phase de devenir un plat national voire continental (Fame Ndong, 1999) ; du « *kondré* », mot des Grassfield désignant un plat de bananes plantains et de viande ; du « *nkui* », mot des Grassfield désignant un plat de bananes plantains et de viande ; du « *matango* » (Brahim, 2020 : 126), mot bulu désignant le vin de palme. Les emprunts aux autres langues camerounaises s'expliquent par le fait que « lorsqu'un vide expressif se fait sentir dans la forme véhiculaire de la langue dominante [le français], plusieurs items lexicaux issus des langues locales entrent en compétition pour la préséance » (Bitjaa Kody, 2000 : 264). Ils confirment

leur intégration totale dans la langue emprunteuse : le français. Tout en valorisant les langues locales, l'emprunt constitue un procédé d'enrichissement du français.

Les mots empruntés dans le texte à l'étude sont chargés de connotations particulières. Ces termes, traduits en note de bas de page par l'auteur, sont « directement puisés dans la langue naturelle [et ont] pour fonction de faire couleur locale, de plonger le lecteur immédiatement dans une atmosphère culturelle particulière... » (Ngalasso, 2001 : 18-19). Ils permettent aux étudiants d'exprimer leur identité culturelle. Le mariage du français et des langues locales rend compte du caractère attrayant de la gastronomie camerounaise. Le français « camerounisé », dévoile le réalisme de l'écrivain et le vécu quotidien des étudiants.

2. Enjeux du langage étudiantin

Dans l'œuvre *L'enfant au paradis perdu*, le parler étudiantin permet de traduire la précarité des étudiants, leurs difficultés sur le plan académique et leur vie sentimentale dissolue.

2.1. L'expression de la promiscuité des étudiants

Le camfranglais permet aux étudiants de se faire des confidences, de tisser des liens de complicité, de socialiser. Dans ce passage, Rosine vient toquer à la porte d'Allafi pour avoir de quoi se mettre sous la dent : « *Gafara ! How John school ! Mon gaz est bolé, ga ! Tu as cook quoi, non ? Le macaroni ou le riz sauté ? Ça me gère, moi-ci-là ! Ça a les dents ! Ça veut me eat !* » (Brahim, 2020 : 78) Dans ce passage, on note une alternance du fulfuldé à travers le mot « *gafara* » qui est une salutation de bienvenue, de l'anglais avec les mots « *how* », « *school* », « *eat* », du pidgin english, avec des termes « *bolé* », « *ga* » et du registre familier avec les expressions telles que « *Ça me gère, moi-ci-là ! Ça a les dents ! Ça veut me eat.* ». Elle lui demande de l'aide car elle n'a ni argent ni provisions. Le dialogue, matérialisé par le discours direct, traduit l'échange entre les étudiants. Ils discutent de leur condition de vie misérable.

Allafi recommande à son amie d'aller chez un « *aboki* », un vendeur de viande grillée en fulfuldé pour consommer du « *soya* » (Brahim, 2020 : 79), de la viande grillée. Mais celle-ci lui rétorque qu'elle n'a plus les « *dò* », l'argent et se voit sucer du « *maggui* » (Brahim, 2020 : 79), assaisonnant, pour calmer sa faim. Les étudiants mènent une existence précaire. Ils se plaisent à utiliser l'adage : « *Ici, c'est la résistance mon frère !* » (Brahim, 2020 : 91) pour signaler que le milieu estudiantin est assez rude. Il faut se battre au quotidien pour s'en sortir. Leurs difficultés financières les paralysent. Elles les asphyxient.

Allafi a recours aux emprunts linguistiques pour matérialiser son état d'indigence. Il souligne dans cet extrait sa difficulté à s'alimenter correctement : « *Moi-même, je n'ai mangé que du mandawa et un peu de goro sec* » (Brahim, 2020 : 78). Les mots « *mandawa* » pour arachides grillées et « *goro* » pour noix de cola, sont empruntés au fulfuldé. Malgré le fait qu'Allafi lui fait savoir qu'il est dans la même situation, sa camarade n'en démord pas. Elle use de l'exclamation « *Kaï* », en fulfuldé pour exprimer son ras le bol et du mot « *alaska* » (Brahim, 2020 : 79), désignant un bonbon sous forme de glace pour lui signifier qu'elle est prête à se contenter du peu qu'il est disposé à lui donner. Les termes, « *inta* », entrer et « *abeg* », pardon (Brahim, 2020 : 79), en pidgin english traduisent sa détermination. L'insertion des langues camerounaises et du pidgin-english a pour rôle d'authentifier le récit, de l'enraciner dans le réel. Elle traduit l'agacement de la jeune femme et la promiscuité des étudiants.

Allafi incarne l'image de l'étudiant pauvre. Face à sa misère, ses camarades d'université lui ont trouvé un sobriquet : « le *galérien* » (Brahim, 2020 : 106). Il s'agit d'un lexème détourné de son sens premier pour montrer à quel point il vivote. Il essaye tant bien que mal de « *gérer la galère* », de combattre la pauvreté, mais c'est sans compter sur « *la période des vaches maigres* » (Brahim, 2020 : 106), le moment où les provisions des étudiants sont épuisées. Le jeune homme connaît des temps sombres. Il est au bord du gouffre. Il n'a plus qu'une obsession : l'argent : « *Dans son silence permanent, il ne pensait qu'à l'argent dans toutes les langues possibles qu'il connaissait : cédé, dala, siisi, sunku, gourous, money, dò* » (Brahim, 2020 : 127). Que ce soit en fulfuldé, en arabe, en anglais ou en pidgin-english, le

fait est qu'Allafi n'a plus un sou dans la poche. Il est totalement démuné, abandonné à lui-même à cause de sa belle-mère qui ne lui envoie plus de mandat. Il utilise l'expression « *C'est mozambique* » (Brahim, 2020 : 79) pour évoquer la situation difficile qu'il traverse. Sa camarade Oumaté emploie l'expression « *blanc bec* » (Brahim, 2020 : 29), nouvel étudiant, bleu, pour le désigner.

Le narrateur dresse un portrait caricatural d'Allafi. Il le peint comme un pauvre diable, un « *debré-man* » un débrouillard, marchant avec des « *sans confiance* », des sandalettes en caoutchouc et son « *bourdali* » (Brahim, 2020 : 125), un mot probablement arabe désignant un pantalon ample. Ses yeux rougis par la faim laissent croire qu'il a « *l'apolo* », la conjonctivite ou qu'il prend « *des comprimés* » (Brahim, 2020 : 125), de la drogue dans l'univers camerounais. Dans son « *dabaré* », mot peul ou arabe désignant sa stratégie de survie, il vivote comme un « *fougoura* » (Brahim, 2020 : 125), mot kanuri désignant un mendiant. Ce métissage linguistique montre la vitalité du français et la prégnance des langues locales.

Dans le corpus, les étudiants usent de la troncation, procédé consistant à supprimer les phonèmes au début, à la fin ou au milieu d'un mot. Cette définition correspond aux termes linguistiques : aphérèse, apocope et syncope (Dubois, 1987). Les apocopes « *tap's* » et « *vap's* » (Brahim, 2020 : 79) désignant respectivement le tapioca et les patates cuites rapidement à la vapeur, l'abréviation « *BH* », pour beignet-haricot et l'expression « *pain chargé* » (Brahim, 2020 : 9), pain garni de chocolat, renvoient aux repas consommés par des étudiants démunis.

Assana Brahim fait référence à « *cette ville universitaire, la ville du froid, de l'avocat et du kilichi* » (Brahim, 2020 : 125), « *kilichi* » est un mot arabe renvoyant à une viande séchée, salée, garnie d'arachide et souvent pimentée. Il pourrait s'agir métonymiquement de la ville de Ngaoundéré au Cameroun, précisément de l'Université de Ngaoundéré. L'auteur fait preuve de vraisemblance en décrivant avec réalisme et même naturalisme, la souffrance des étudiants camerounais. Il se dévoile tel un écrivain engagé œuvrant en faveur des nécessiteux. En plus de souffrir de la promiscuité, les étudiants éprouvent des difficultés sur le plan académique.

2.2. Les problèmes académiques des étudiants

Les étudiants s'approprient la langue française afin d'aborder les questions académiques. Parlant des résultats des examens qui sont affichés, Rosine emploie les énoncés agrammaticaux suivants : « *Mieux toi* », « *Moi, l'école me manque le respect grave seulement !* » (Brahim, 2020 : 79). L'article « le » est employé en lieu et place de la préposition « de », montrant le faible niveau académique de l'étudiante. Les lexèmes en pidgin-english « *chaba* » pour dire dernier banc, « *kwat* » (Brahim, 2020 : 79), pour quartier, montrent la différence entre le bon et le mauvais étudiant. La jeune femme a du mal à obtenir de bonnes notes.

Rosine emploie des « camerounismes » ou expressions propre au parler des jeunes camerounais comme « *on pousse, on calle* », on se bat, on n'abandonne pas ; « *C'est chaud à Bagdad* », c'est dur, difficile, ça ne va pas, c'est grave ; « *le babillard a parlé* » (Brahim, 2020 : 80), les résultats sont sortis, pour faire part de ses difficultés à obtenir de bonnes notes. Elles traduisent les appréhensions de l'étudiante qui devra aller au rattrapage. Rosine mélange l'anglais « *bring* », « *kill* », « *higher level* » et le pidgin english « *ga* », « *comot* », « *loss* », « *ndèm* », « *ass* » (Brahim, 2020 : 80), pour exprimer son angoisse et sa frustration face à ses mauvais résultats. Ce qui l'irrite encore plus, c'est de n'avoir pas pu tricher lors des examens.

La jeune étudiante s'en veut de n'avoir pas tiré son épingle du jeu lors de la session normale. Elle aurait voulu frauder ou même tomber sur des épreuves faciles : « *Regarde-moi alors quelqu'un, tu crois que c'est easy ! Je fia mal l'examen ! Les parties que j'ai read m'ont vendu oh ! Et mon voiso du banc a refusé de me shoua les réponses ! Je wanda même sur lui, il mange sa vie seul en solo, lui tranquille !* » (Brahim, 2020 : 80). L'anglais « *easy* », « *read* » ; le pidgin english « *shoua* », « *fia* » et les apocopes « *voiso* », « *solo* » montrent à quel point l'examen n'était pas facile. L'emphase à travers les pronoms personnels « *lui* » (2 occurrences) et « *il* » (1 occurrence), démontre sa colère suite au refus de son camarade de l'aider à frauder.

Habitée à la tricherie, Rosine se vexe lorsque Allafi lui fait des remontrances : « *Ne me tente pas, toi-là ! Regarde-moi sa tête ! Calle en*

l'air, si tu n'es pas content ! » (Brahim, 2020 : 80). Elle use des expressions camerounaises, de propos grossiers, insultants pour lui demander de s'occuper de ses affaires. La jeune femme recherche la facilité : *« Laisse-moi ! C'est même qui non ? Je suis la seule qui triche là dehors au Kamer ! »* (Brahim, 2020 : 80). Elle fait référence à la vulgarisation de la tricherie en milieu universitaire camerounais, désigné en camfranglais par le mot « Kamer ». En ce sens, *« la dénomination des lieux constitue un indicateur très utile, sur le plan des perceptions et des représentations, des composantes et des symboles qui composent le contexte politique des différentes régions du monde »* (Boyer, 2008 : 6). Elle met en relief les mœurs de ce pays, notamment les travers des étudiants camerounais.

Rosine ne prend pas ses études au sérieux : *« Tu as le gros cœur hein ! Tous ces cours-là ? Même avec le grimba, je ne peux pas valider moi-là ! »* (Brahim, 2020 : 80). Elle se trouve une excuse en prétendant que ses cours sont volumineux. Elle a donc du mal à les réviser. En réalité, elle manque de confiance en elle. Elle se dit que même avec le « *grimba* », la magie ou la sorcellerie, elle ne peut obtenir le succès dans ses études. Sa faible estime de soi est amplifiée par désamour pour l'école. Elle a pour habitude de manquer les cours. Elle le confesse à Allafi qui essaye de l'aider à être plus assidue : *« Où même ! Je les ai photocopiés hier hier ! Je fréquente un genre un genre moi-là ! Laisse seulement ! »* (Brahim, 2020 : 80) La répétition des mots « hier » (2 occurrences) et « un genre » (2 occurrences) est un cas de reduplication. Il traduit la volonté de l'étudiante de se trouver des excuses. Face à l'insistance d'Allafi, Rosine finit par capituler.

La jeune femme espère réussir à ses examens. Elle se dit que tout n'est pas encore perdu : *« Heu ! on ne sait jamais deuh ! C'est le dernier coup de hache qui fait tomber l'arbre et on ne connaît pas le caillou qui tue l'oiseau ! »* (Brahim, 2020 : 81) Les interjections « heu », « deuh » constituent un indice indéniable de contacts linguistiques participant du substrat africain dans l'écriture. Le romancier camerounais fait passer dans son récit cette onomatopée originale afin de produire un effet expressif authentique. Cette marque d'oralité à la connotation très émotive, relevant du système prosodématique des langues africaines, contribue à l'enrichissement ethnostylistique du texte. *« Elle donne une couleur locale à*

l'énoncé et produit un changement de registre » (Noumssi, 2006 : 233). Dans son propos, Rosine emploie des proverbes camerounais : « *C'est le dernier coup de hache qui fait tomber l'arbre* », pour dire qu'il faut se battre jusqu'au bout, on ne sait jamais quand est-ce que le succès arrivera ; et « *On ne connaît pas le caillou qui tue l'oiseau !* » (Brahim, 2020 : 81), autrement dit, il ne faut minimiser aucun effort. Ce recours à l'oralité africaine permet de conseiller les jeunes sur la nécessité de garder espoir.

Rosine est résolue à améliorer ses notes au rattrapage. Elle se dit que le mieux, « *betta* », c'est de « *boche* », réciter ses « *formats* », ses cours sur des feuilles de papier, sous format A4 car « *l'eau n'a pas coulé* » (Brahim, 2020 : 81) c'est-à-dire l'épreuve de l'examen n'a pas connu de fuite. Le pire c'est que les surveillants attrapent les « *cartouches* » (Brahim, 2020 : 81) ou antisèches des étudiants lors des examens. Dès lors, elle se résout à faire le « *buching* », autrement dit, à réciter ses leçons sans pour autant les comprendre. L'emploi du phrasème pragmatique à figement relatif à travers les expressions « *l'eau n'a pas coulé* » ou « *dribblé les cours* » (Brahim, 2020 : 81) matérialise l'irresponsabilité de l'étudiante absentéiste.

En mettant en scène, d'un côté Allafi, le bon étudiant, et de l'autre, le mauvais, à savoir Rosine, Assana Brahim veut convaincre les jeunes camerounais de faire de leurs études une priorité. Il cherche à développer en eux le culte de l'effort, du travail bien fait et de la méritocratie. Le parler estudiantin permet de véhiculer son idéologie en faveur de l'éducation, gage d'un avenir meilleur. Il lance un appel à une prise de conscience chez les jeunes. De même, le romancier camerounais s'insurge contre la prostitution en milieu universitaire.

2.3. L'expression de la vie dissolue des étudiantes

Dans le roman *L'enfant au paradis perdu*, Rosine est uniquement préoccupée par sa vie amoureuse. Elle le fait comprendre à Allafi lorsqu'il lui conseille de réviser ses leçons au jour le jour : « *il y a des gars à gérer* » (Brahim, 2020 : 81). La jeune femme vit aux crochets de ses nombreux amants. Elle use des néologismes « *djo* », « *mougou* », « *faroteur* » (Brahim, 2020 : 82) pour désigner son amant cocu et dépensier. Elle reste accrochée, cimentée à ses amants même s'ils la trompent. L'apocope « *prop'* », troncation de propre, correctement et l'interjection « *pian* » (Brahim, 2020 :

82) dévoilent de sa ténacité, sa détermination à aller au bout de ses convictions.

La jeune étudiante mène une vie dissolue. Rien n'est plus important à ses yeux que le matériel. Dans son discours, elle mélange le pidgin-english et l'anglais avec le mot « *dò* », pour argent et « *easy* » pour tranquille (Brahim, 2020 : 82). Elle use également de proverbes camerounais tels que « *N'oublie pas que si tu dors, ta vie dort* », « *Quelqu'un est quelqu'un derrière quelqu'un* » (Brahim, 2020 : 82) pour convaincre Allafi du bien-fondé d'avoir des relations afin de parvenir à ses fins. Elle préfère les vieux hommes riches. C'est pourquoi elle refuse catégoriquement d'être la « *nga* », la petite amie d'un simple étudiant et lui donner son corps « *ndjo* » (Brahim, 2020 : 82), gratuitement pour réchauffer son lit. Elle ne veut pas « *barrer* » son riche amant, c'est-à-dire refuser ses avances et servir de « *couverture* » (Brahim, 2020 : 82) ou de partenaire sexuelle à un jeune, esclave de sa libido. Pour elle, l'acte sexuel est conditionné par une rémunération. Elle se comporte comme une péripatéticienne. Par ailleurs, elle a un « *titulaire* », un « *palu* » ou amoureux avec qui elle vit le « *ndolo* » (Brahim, 2020 : 80) l'amour car elle le « *yamo* » (Brahim, 2020 : 83), l'aime. L'utilisation de ces néologismes de sens montre que leur histoire d'amour perdure, malgré son infidélité. Elle n'a pas de limite.

Rosine est une séductrice, une tentatrice. Elle va à l'assaut des hommes pour leur soutirer de l'argent. Elle mise sur ses atouts physiques et sur sa tenue vestimentaire pour appâter ses proies. Elle se maquille « *gnang ganang* » (Brahim, 2020 : 83), se décape la peau avec des produits cosmétiques. Elle enlève son « *Kaba ngondo* », une robe ample, portée le plus souvent par les Douala, au Cameroun et enfile une tenue « *DVD* » (Brahim, 2020 : 83), abréviation de « dos ventre dehors » pour signaler que son habillement est léger et indécent. À ce moment, la fonction des vêtements féminins est avant tout de souligner le caractère sexuel de la femme. Rosine se transforme en un objet de désir. Durant ses « *mapanes* », sorties nocturnes, elle croise des hommes qui affectionnent la « *nyanga* » mot bulu désignant la coquetterie et la vantardise d'une femme et le « *ndombolo* », les grosses fesses des « *ngo* » (Brahim, 2020 : 83), des filles. C'est une femme vénale usant de ses charmes pour conquérir les hommes.

La jeune femme se trouve irrésistible. Elle emploie les néologismes « *mignoncité* », tiré du mot français mignon et la « *wandoyance* » (Brahim, 2020 : 83), pour signifier que sa beauté suscite la stupéfaction de son entourage. Rosine profite de ses sorties pour « *tchop* », manger du poisson braisé tandis que son amant lui fait son « *voun* » (Brahim, 2020 : 83), la courtise. Elle fait son « *atalakou* », son éloge afin qu'il lui « *buy* » (Brahim, 2020 : 83), achète un téléphone ou lui donne de l'argent. Le mot « *sobadjo* » (Brahim, 2020 : 83), ami, emprunté au fulfuldé, permet de gagner l'adhésion, la complicité de son auditeur. Elle se croit maligne. Pourtant, elle se livre à une pratique qui ne dit pas son nom. Elle refuse de le reconnaître.

Rosine est dans le déni. Elle rejette l'idée qu'elle vend « *le piment* », le sexe car pour elle, la « *waka* », la « *wolowoss* » (Brahim, 2020 : 84) ou prostituée est celle qui se tient au poteau, au carrefour. Elle estime profiter de la vie car le « *ngomna* », le gouvernement en fulfuldé, ne lui a pas encore donné un travail (Brahim, 2020 : 84). Elle choisit la passivité. La promiscuité justifie la conduite prostitutionnelle de la jeune femme. Elle veut subvenir à ses besoins, à ceux de son enfant et de ses parents, surtout que ses « *frères même père* » (Brahim, 2020 : 84), de parents communs ne l'aident pas. Cela dit, cette vie de débauche qu'elle mène n'est pas de tout repos.

Rosine a connu des déboires avec un partenaire au « *testo* », abréviation de testicule, énorme qui l'a « *mise à terre* », appauvrie et l'a laissée avec un « *bélé* » (de l'anglais belly, "ventre"), une grossesse avant de partir (Brahim, 2020 : 85). Elle a avorté en découvrant qu'il est pauvre et pas « *clean* » (Brahim, 2020 : 85), honnête. Le néologisme de sens avoir « *son macabo* » (Brahim, 2020 : 85) traduit sa colère pour cet homme et le marqueur « *hein* », son désarroi. Les expressions « *ne pas donner le lait* », ne pas rendre la vie facile à une personne, faire « *ça dur* », rudoyer, « *écraser la pistache* », faire l'amour sans se protéger avec un préservatif, en abrégé « *présé* » (Brahim, 2020 : 85), cas de dérivation régressive à travers la suppression de la dernière syllabe du terme initial, traduisent la goujaterie et l'irresponsabilité de ces messieurs qui n'ont pas peur des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ou des grossesses non désirées. Assana Brahim fait la satire de leur insouciance et de l'avortement.

Tout comme Rosine, les autres étudiantes sont attirées par les hommes riches. Elles ont du mal à suivre les explications d'Allafi à travers « *les bords* » qu'il prend le soin de « *faxer* » (Brahim, 2020 : 105), synthétiser ou contracter afin de leur faciliter la tâche. Elles ne pensent qu'à répondre à leur téléphone « *androïde* » (tactile) pour faire des commérages sur leur « *mougou* » (Brahim, 2020 : 105), leur amant. Elles veulent obtenir d'excellentes notes en « *SN* », abréviation de session normale (Brahim, 2020 : 105), sans fournir d'effort. Le pire c'est qu'Allafi est laissé en plan à l'arrivée d'un de leur « *chaud* », petit copain (Brahim, 2020 : 105). Elles font semblant d'être au « *front* », d'étudier (Brahim, 2020 : 106) alors qu'elles ont d'autres centres d'intérêt. L'écrivain dénonce la pratique de la prostitution par les étudiantes. Il les invite à un changement de mentalité et de comportement.

Conclusion

Au bout du compte, l'analyse de l'œuvre *L'enfant au paradis perdu* d'Assana Brahim nous a permis d'identifier les particularités du parler estudiantin. Il s'agit des néologismes de sens et de forme, du camfranglais et des emprunts linguistiques à l'anglais, au latin ainsi qu'aux langues locales telles que le fulfuldé, le haoussa, l'arabe, le douala ou même le bulu. Le parler des étudiants est influencé par le multiculturalisme qui prévaut au Cameroun. Au travers de ses personnages, Assana Brahim brise les barrières linguistiques et stylistiques du français puriste hexagonal pour intégrer les éléments linguistiques, stylistiques et socioculturels du Cameroun.

Le parler estudiantin a une fonction véhiculaire et identitaire en ce sens qu'il traduit l'appartenance culturelle des personnages. Il leur permet de socialiser et de s'affirmer. En outre, c'est un moyen pour eux d'exprimer leurs difficultés sur le plan financier et académique ainsi que leurs déboires sexuels. Assana Brahim donne la parole à la couche estudiantine pour témoigner des dures réalités en milieu universitaire. Il fustige la tricherie, la paresse et la pratique de la prostitution par certaines étudiantes. À travers le discours de son personnage Allafi, il prône la patience, la persévérance, le culte du travail bien fait et la méritocratie, gages de réussite sociale. Le français devient un véhicule d'idéologie en faveur du développement.

Bibliographie

Bitjaa Kody, Z.D. 2000. Théorie de l'emprunt à une langue minoritaire : Le cas des emprunts du français aux langues africaines. In : *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques. Actes des quatrième journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie »*. Paris : Presses de l'Université Laval, p. 259-268.

Brahim, A. 2020. *L'enfant au paradis perdu*. Yaoundé : Ifrikiya.

Boyer, H. 1996. *Élément de sociolinguistique : Langue, communication et société*. Paris : Dunod.

Boyer, H. 2008. « Fonctionnements sociolinguistiques de la dénomination toponymique ». *Mots. Les langages du politique*, n° 86, p. 45-65.

Bulot, T. 2002. « Sociolinguistique urbaine : Langue(s). Pourquoi le parler jeune ? » Interview pour l'Humanité-Hebdo, Diffusion le 05 Octobre 2002.

Deroy, L. 1956. *L'Emprunt linguistique*. Presses universitaires de Liège : Belles lettres.

Dubois, J. et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

Fame Ndong, J. 1999. L'enrichissement du français en milieu camerounais. In : *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris : Publisud, p. 195-207.

Farenkia, M. B. 2008. De docteur à docta : créativité lexicale et adresse nominale en français camerounais. *Linguistica atlantica*, n° 29, p. 25-49.

Maingueneau, D. 2001. *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris : Nathan/HER.

Mounin, G. 1974. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Quadriga/P.U.F.

Ngalasso, M. M. 2001. De *Les Soleils des indépendances* à *En attendant le vote des bêtes sauvages* : quelles évolutions de la langue chez Ahmadou Kourouma ? In : *Littératures francophones : langues et styles*. Paris : L'Harmattan.

Noumssi, G-M. 2009. *La créativité langagière dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma*. Paris : L'Harmattan.

Sourdou, M. 1997. La dynamique du français des jeunes : 7 ans de mouvement à travers deux enquêtes. *Langue française*. n°114, p. 56-81.

Tabi-Manga, J. 1993. Modèles socioculturels et nomenclatures. In : *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, dir. AUPELFUREF, John Libbey Eurotext, p. 37- 46.



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France.

Première édition - Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com





Réformes orthographiques et chocs idéologico-culturels : vers l'émergence d'une Académie africaine de la langue française

Basile Difouo

E.N.S., Université de Maroua, Cameroun

basiledif@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0003-4481-4401>

Reçu le 27-02-2024 / Évalué le 12-03-2024 / Accepté le 15-05-2024

Résumé

La vitalité de la langue française dans le monde est de plus en plus garantie par l'espace et les outils numériques. Avec pour prétexte une publication sur *Facebook* relative à la réforme des pronoms de la troisième personne à portée inclusive, le présent article examine les attitudes des locuteurs africains sur divers plans. Les analyses ont pour soubassement la théorie des représentations sociales (Moscovici). Si l'idée de réviser la langue française ne pose pas en soi de problème majeur dans la mesure où toute langue vivante se régénère par sa propre dynamique, il se trouve, en revanche, que la raison de la révision, sur plusieurs points, peut ne pas arranger tous les locuteurs. Le rejet de la réforme, en premier lieu, s'explique par l'incompatibilité socioculturelle et idéologique entre les deux communautés concernées. En second lieu, le rejet se base sur la difficile faisabilité du projet, compte tenu de l'importante série de contraintes à générer et, donc, des réformes parallèles. Ce deuxième facteur engendre le renforcement du caractère hermétique du code, et le désintéressement des potentiels locuteurs. Tout cela donne lieu à la problématique d'un affranchissement linguistique, à l'appel pour la mise sur pied d'une Académie régionale du français.

Mots-clés : médias, orthographe, réformes, culture, identité

Spelling reforms and ideological/cultural shocks: towards the emergence of an African Academy of the French language

Abstract

The vitality of the French language in the world is increasingly guaranteed by the digital space and tools. This article, through a publication on Facebook relating to the reform of the third person personal pronouns with an inclusive scope, examines the attitudes of african speakers on the cultural, ideological and scientific levels. The analyzes are based on the social representations (Moscovici) as framework. If the idea of revising the French language does not in itself pose a major problem given that every living language regenerates itself through its own dynamics, it turns out, on the other hand, that the

reason of the revision, on several points, does not suit certain observers. The rejection of the reform, first of all, can be explained by the sociocultural and ideological incompatibility between the two communities concerned. The second reason is based on the difficult feasibility of the project, taking into account the large number of constraints to be generated and, therefore, parallel reforms. This second factor generates another one, the strengthening of the hermetic character of the code, and the possible desinterest of potential speakers. All this gives rise to the problem of linguistic emancipation, to the necessity to establish a regional French Academy, sooner or later.

Keywords : media, spelling, reforms, culture, identity

Introduction

La double contrainte temporelle et spatiale, immanente, impose aux langues vivantes une évolution quasi inéluctable. L'orthographe de certains mots connaît permanentement des réformes qui permettent non seulement de se défaire de certaines ambiguïtés et/ou complexités mais participent aussi du phénomène d'inclusion. Ce dernier facteur est d'ailleurs source de conflits dans certains contextes, avec pour prétexte la marginalisation des catégories sociales englobées. L'un des cas les plus palpables et sensibles concerne, évidemment, la féminisation des noms. En dehors des réformes orthographiques classiques et formellement actées par l'Académie française depuis le 17^e siècle, il existe des innovations plus considérables qui émanent des Français dits régionaux, et qui s'imposent dans les pratiques langagières sans nécessiter de manière absolue l'approbation de quelque instance. Bien plus, d'autres réformes sont portées/imposées subtilement par les lexicographes qui profitent de leur aura. Sans surprise, il arrive que ces différentes manœuvres soient mal reçues/perçues par l'ensemble ou une partie des locuteurs. En effet, l'intégration des pratiques nouvelles nécessite la prise en compte de nombreux autres paramètres. Il s'agit, outre la simple norme grammaticale, d'impliquer, dans la mesure du possible, les exigences communicationnelles de divers groupes de locuteurs dépendamment de leurs contextes respectifs pour le cas des langues bénéficiant d'un certain éparpillement géographique. C'est également le lieu d'intégrer les idéologies et schèmes socioculturels propres à chaque groupe. Au vu de tout ce qui précède, nous avons jugé important d'aborder la thématique des représentations vis-à-vis des révisions lexi-

orthographiques chez les locuteurs africains à l'aune des outils et espaces numériques. Et c'est ainsi que le pronom *iel* et ses assimilés, censés désigner les personnes qui se sentent marginalisées par l'emploi des pronoms classiques de la troisième personne, ont fait l'objet d'un vif débat.

1. Contexte, théorie et méthode

La réforme ou, mieux, le projet de réforme des pronoms personnels ne date pas d'aujourd'hui (2023). On en trouve dans les prémices, à la fin du 19^e siècle, dans un article de Paris (1894) intitulé « Le pronom neutre de la 3^e personne en français ». Au cours du 20^e siècle, de nombreux autres travaux et dictionnaires dont *le Robert* y ont apporté des bribes de contributions. La crise du genre humain (particulièrement manifeste entre la fin du 20^e et le début du 21^e siècle) semble avoir amplifié l'intérêt des uns et des autres à ce sujet. Depuis lors, ledit pronom et certaines de ses variantes ne cessent de s'illustrer dans plusieurs autres dictionnaires, y compris les versions numériques conçues pour les terminaux électroniques. Le même phénomène, longtemps passé inaperçu dans la plupart des pays africains, a surgi dans les lieux de débats (espaces physiques et virtuels) comme par enchantement au cours du mois de novembre 2022, pour disparaître aussitôt, à l'image de tous les phénomènes relevant des réseaux sociaux (le *buzz*, pour employer le vocabulaire consacré). En dépit de ce caractère éphémère, le sujet a alimenté abondamment les débats pendant une quinzaine de jours. Les internautes n'ont pu s'empêcher d'associer cette problématique *a priori* d'ordre grammatical/ linguistique à un choix idéologique que l'Occident voudrait imposer à l'Afrique. En sorte que, finalement, on observe une double revendication autour de cette idée de réforme : en amont, la minorité sexuelle qui la revendique se dit victime de marginalisation tandis que la communauté francophone d'Afrique, en aval, s'indigne d'une assimilation culturelle à travers la langue. Il se pose alors, à la fois, un problème d'inclusion sociale, de réforme linguistique (de science/ grammaire) et d'acculturation. Le présent projet a pour prétexte une publication de l'écrivain et critique littéraire camerounais Yaouba Kahlom sur sa page *Facebook* (suivie par environ 80 000 profils), intitulée « Petit

point sur le nouveau pronom “iel/iels” qui défraye la chronique¹ ». En voici un extrait :

1. Définition : Entendez par « iel » un pronom neutre inclusif de la troisième personne, issu d’une grammaire dite inclusive. Il s’utilise en français à la place de « il » ou de « elle », soit pour désigner une personne dont on ne connaît pas le genre, soit pour désigner une personne non binaire (qui ne se considère ni comme un homme, ni comme une femme). Même si ce pronom existe depuis le tout début des années 2010, il semble que ce soit en 2013 qu’il a commencé à se diffuser.

2. Les variantes de « iel » : Le pronom « iel » a été formé en mélangeant « il » et « elle ». Pour cette raison, certaines personnes non binaires le refusent et utilisent d’autres pronoms. Il en existe beaucoup : ul, ulle, ol, olle, ael, aelle, ille, im, comme sujets ; et pour remplacer « lui » et « elle » on a « ellui » et « soi » au singulier et « elleux » et « euxes (prononcé « euz ») au pluriel. Il est difficile à l’heure actuelle de dire si, parmi tous ces pronoms inclusifs, l’un va s’imposer... Le choix du pronom appartient à la personne désignée...

3. L’accord de « iel » : Il existe deux façons d’accorder avec « iel » : le neutre grammatical et l’inclusif. La différence entre les deux est subtile et n’est pas appliquée par tout le monde. Le neutre grammatical se pose comme un troisième genre, ni masculin, ni féminin. En français, il se traduit notamment par l’utilisation d’adjectifs épiciques...

4. L’écriture inclusive est critiquée pour diverses raisons : à cause de cette hétérogénéité des usages, ou bien du fait que la forme du féminin est tronquée, ou encore parce que c’est difficile à oraliser, parce que c’est difficile à lire, parce que c’est sous-tendu par une idéologie qui ne fait pas l’unanimité.

Le texte de Yaouba Kalhom, publié le 19 novembre 2022, est assorti de quelques questions suscitant les interactions, les échanges d’avis sur le sujet entre les membres de sa page : « Êtes-vous pour ou contre l’introduction de ce pronom dans la langue française ? Pourquoi ? ». En un mois, ladite publication a fait l’objet de sept cent quatre-vingt-dix-neuf commentaires, de cent dix-huit mentions « j’aime » et d’une centaine de partages.

En matière d’exploitation et d’analyse des données, nous avons, dans un premier temps, recensé la totalité des répliques et interactions sous cette publication. Ensuite, nous nous sommes focalisés sur les répliques dégageant implicitement ou explicitement un certain imaginaire vis-à-vis de la langue française et de la réforme en question. Pendant les semaines

¹ <https://www.facebook.com/yaoubakahlomofficiel> [consulté le 20 février 2024].

d'observation et de suivi de la publication, les données du corpus, ainsi recueillies, ont été transcrites, triées et classées sur la base des affinités préalablement définies, puis exploitées conséquemment. Une exploitation assortie de données statistiques a ainsi permis de mettre en évidence le degré de représentativité de chaque phénomène ciblé et étudié comme indiqué ci-dessous. Par ailleurs, sur la base des représentations sociales, il était question de prendre appui sur les idées émises vis-à-vis des langues et cultures en milieu social pour en estimer les implications directes ou indirectes. Moscovici (1984 : 10-11) considère ce type de représentations comme un système de valeurs, un ensemble de notions et de pratiques dotées d'une double vocation : « instaurer un ordre qui donne aux individus la possibilité de s'orienter dans l'environnement social, matériel et de le dominer », d'une part et, d'autre part, « assurer la communication entre les membres d'une communauté ». Dans un cas comme dans l'autre, ces représentations tiennent lieu d'interprétation et confèrent des significations, lesquelles résultent d'une activité qui en fait des constructions et des expressions émanant du sujet (Jodelet, 1989). D'une manière ou d'une autre, l'approche fera ressortir différentes fonctions. Les représentations qui émanent du discours d'une communauté de locuteurs sont susceptibles de remplir quatre fonctions majeures : la fonction du savoir qui permet de comprendre et d'expliquer la réalité ; la fonction identitaire qui permet de définir l'identité et la spécificité du groupe ; la fonction d'orientation pour guider les comportements et les pratiques ; et la fonction justificatrice dont le but est de justifier les prises de position et les comportements (Abric, 1994 : 15-18).

Les analyses ont donc permis de dégager quelques (hypo)thèses plus ou moins crédibles, articulées autour de quatre axes : le rejet de l'innovation sur la base d'une incompatibilité idéologique et culturelle (41.5 % des occurrences) ; le rejet sur les bases scientifiques (25.4 %) ; la crainte de freiner l'élan des potentiels nouveaux locuteurs (17.6 %) et, en filigrane, une sorte de revendication d'une Académie africaine de la langue française (15.5 %). Il s'en dégage, pour dire le moins, que les représentations sont révélatrices du subconscient des locuteurs, du délicat lien qu'ils

entretiennent en contexte avec le français, mettant indubitablement en exergue le rapport entre les deux entités et les langues locales.

2. Rejet de la réforme sur les bases idéologiques et culturelles

La problématique de l'inclusion n'est guère récente. La féminisation des noms (et davantage ceux relatifs aux différentes professions) a longtemps fait l'objet de multiples débats, aussi bien dans les milieux informels qu'au sein des cercles académiques. Si la nécessité de prendre en compte le plus d'entités possibles en toutes circonstances (y compris dans les actes de discours et à travers les codes et signes linguistiques) relève d'un phénomène relativement sain, il se trouve que les voies et moyens parfois mis en branle pour y parvenir peuvent, dans certains contextes, entraîner des actions à effet inverse. Aussi arrive-t-il que les 'activistes' au cœur des revendications portant sur les questions d'inclusion parviennent, quelquefois, sans forcément s'en rendre compte, à promouvoir ce qu'ils condamnent, tellement il y a fixation sur la quête de l'inclusion.

Par ailleurs, sur le plan linguistique, les réformes voulues, étant donné qu'elles entrent dans le cadre de la dynamique de la langue, impliquent inéluctablement les questions extralinguistiques. Elles ébranlent les locuteurs, et parfois les Nations entières : « l'orthographe sera le seul domaine linguistique où l'État (la France) aura tenté de légiférer, malgré des débordements par confusion sur le domaine de la syntaxe dans le cadre des arrêtés de tolérances orthographiques » (Caput, 1991 : 59). De petit ou de grande ampleur, aucune réforme ne saurait donc passer inaperçue. Aussi, les mouvements linguistiques, tout comme l'enseignement des langues, riment avec cultures, us, et habitudes, la langue étant le premier véhicule de toute culture. Les deux entités sont si étroitement liées qu'il est difficile d'aborder l'une sans faire allusion à l'autre, et vice versa. Une langue qui s'évade hors de son socle d'existence (son fief) pour conquérir de nouveaux espaces embrasse aussitôt les nouvelles réalités, s'impose à elle-même de nouvelles orientations et se prépare à des concessions sur divers plans. Si les premiers aspects qui sont affectés sont connus (lexique, syntaxe,

morphologie..., à travers divers procédés), d'autres le sont moins. C'est le cas des chocs idéologiques, de la rencontre des valeurs et, surtout de l'incompatibilité entre certains choix idéologiques propres aux différents peuples impliqués par les mouvements linguistiques. Or, en matière d'us et de coutumes, le principe le plus basique est fondé sur la différence, la relativité, voire la tolérance, étant donné que ce qui constitue une valeur pour l'un peut, tout simplement, être pris pour une anti valeur chez l'autre, sans que cela n'émeuve outre mesure. C'est sans doute ce qui explique la quasi-totalité des répliques ci-dessous, suite à la publication de sieur Kalhom. La problématique de genre (pris comme sexe), remise en question dans un milieu car admise comme telle, induit dans l'autre un tôle. À terme, les uns assimilent le fait d'envisager une réforme linguistique à ce propos à un projet de conquête idéologique mal voilé.

a. Traoré : *Je suis contre ce pronom parce qu'il favorise l'homosexualité, chose que j'aime pas du tout. D'ailleurs, je ne pense même pas même pas si je vais l'utiliser un jour...*

b. Tsama : *Il n'a pas de sens. Tout ça pour la promotion de l'homosexualité !*

>> Fegue : *Je partage ton avis et condamne fermement ce néologisme. Molière serait certainement de notre côté.*

>> Tanga : *En vrai. Les loges veulent nous imposer 'leur nouvel ordre mondial'.*

c. Diouf : *Homosexpro.*

d. Mekok : *Dégagez dis-donc !*

e. Docta : *C'est pour accomplir leur mission vis-à-vis des transgenres, on vous comprend.*

f. Quotidien : *N'importe quoi.*

g. Angelle : *Tout à fait contre, les minorités 'genre' sont sectaires et activistes. La langue française peut évoluer mais pas n'importe comment.*

h. Jules : *Ça devient autre chose.*

i. Sartre : *Je déteste ça ! Ça sent la promotion de l'homosexualité...*

j. Bama : *Quelqu'un qui ne se reconnaît ni homme ni femme est tout simplement un animal.*

L'idée de mettre à jour la langue française en l'adaptant aux nouvelles réalités qui l'entourent dans ses différents milieux ne semble pas poser problème en tant que tel, chez les locuteurs ci-dessus. Pour mieux appréhender le scepticisme vis-à-vis de la réforme orthographique proposée ou en débat dans la publication de l'auteur, il n'est pas superflu de prendre en compte l'environnement global commun et/ou spécifique aux acteurs, les habitudes culturelles multiséculaires qui sont les leurs, les valeurs sociales qui se transmettent de génération en génération dans ces milieux longtemps tenus par les lois tacites. Sans que cela ne figure forcément dans un réceptacle écrit (manuel ou autre chose de même nature), les habitudes et sociétés, par divers mécanismes, ont inculqué en l'être un ensemble de valeurs qui sont forcément contraires à certaines autres valeurs. Par opposition naturelle, ce qui n'est pas admis est plus ou moins interdit, sans autre forme de procès. En plus, du moins en l'état actuel des choses, la mondialisation aidant, le passage de l'oral à l'écrit dans la gestion de la société en Afrique au cours du 20^e siècle a entériné certaines de ces valeurs et anti valeurs dans les textes fondamentaux régissant la vie en communauté. Ainsi, dans la plupart des pays africains dont le Cameroun, la constitution et tous les textes d'ordre juridique et pénal qui l'auréolent condamnent avec fermeté les mariages et autres relations intimes entre personnes de même sexe, ne reconnaissent que deux genres humains, le mâle et la femelle, l'homme et la femme. Rappelons que la vision est toute autre dans la plupart des pays occidentaux (dont la France) où non seulement le mariage homosexuel est toléré, mais aussi, les personnes sont libres de changer de sexe (pour diverses raisons) en passant du masculin au féminin et vice versa, ou en ne se reconnaissant ni dans l'un ni dans l'autre genre. Autrement dit, d'un point de vue global, les notions de transgenre, d'homosexuel et autres LGBT ont fini par mettre en difficulté la langue française, avec la double nécessité d'inclusion et de satisfaction des locuteurs. Telle est la justification de la plupart des prises de position ci-dessus, la raison d'être de cette réticence et de la méfiance exprimée par les internautes d'origine africaine. La question d'un éventuel troisième genre humain est plus ou moins acceptée dans la sphère idéologico-culturelle occidentale tandis qu'en milieu africain, elle relève, au vu du background socioculturel, d'un sacrilège. Évidemment, ni l'un ni l'autre

peuple, dans le cadre de la présente étude, ne mérite un quelconque jugement sur ses choix. Personne n'est à blâmer pour ses choix. Le point d'achoppement, en réalité, s'explique par le fait que la langue française qui subit la réforme source d'incompréhensions est partagée par les deux communautés aux idéologies relativement opposées, du moins sur certains points. C'est ainsi qu'on observe de manière récurrente dans les répliques des internautes ci-dessus, les termes et expressions traduisant le rejet, la désappropriation, le refus : *je suis contre, je déteste, je condamne fermement...* Dans un élan radicaliste pour certains et extrémiste pour d'autres, la réticence et l'intolérance semblent avoir de l'ascendant sur la tolérance. L'un des internautes martèle d'ailleurs que quiconque ne se reconnaît ni homme ni femme n'appartient tout simplement pas à l'espèce humaine.

Il se trouve qu'à terme, les interlocuteurs/internautes sous le texte de Kalhom se montrent si méfiants que quelques-uns redoutent, à travers ce projet de réforme linguistique, un choix délibéré de l'Occident, dans le but d'imposer ses choix idéologiques au reste du monde en général, et à l'Afrique en particulier. Boyer (2003), relativement à ce type de phénomène, fait allusion à la charge dite ethno-socioculturelle de certaines attitudes linguistiques d'un groupe de locuteurs. Leur lexique ou leurs discours trahit, d'une manière ou d'une autre, une orientation idéologique ou culturelle à promouvoir ou à dénoncer, pour soi ou pour les autres. C'est la raison pour laquelle les internautes ci-dessus, à propos de la réforme, sont nombreux à parler explicitement de la promotion de l'homosexualité en contexte africain où elle est prohibée et sanctionnée par les lois. Procédant par néologisme de forme (on est bien autour d'un débat sur les réformes orthographiques et lexicales et leur nécessité !), un internaute parle d'*homosexpro* : le premier morphème, *homosex-*, renvoie ainsi au substantif « homosexualité » tandis que le second, *pro-*, renvoie au terme « promotion ». L'enjeu, selon ces locuteurs, est donc géostratégique ; au-delà des questions de langue et de communication en soi. Mohamadou et Tanga renchérissent en ces termes dans un sous-dialogue :

k. Mohamadou : Je suis tout à fait *d'accord avec les messages précédents. La langue est, par ces pronoms neutres, en train, d'abord, d'enrichir l'expression des homosexuels, de favoriser leur communication ; ensuite, de faciliter les actions des personnes surnoises, malintentionnées...* Je ne vois nullement autres raisons, qui puissent amener une femme ou un homme 'normal-e', 'sain-e' à vouloir quémander une substitution pronominale dépourvue de genre comme cela. *La langue certes doit évoluer en intégrant de nouvelles notions, signes, le but étant de désigner les référentiels jadis inexistantes dans le lexique (néologismes) le tout, dans une intention à première vue positive. Mais, du point de vue de l'usage de ces pronoms nouveaux, il en est bien plus de mal que de bien.*

>> Tanga : Mohamadou, *les gars font la promotion de l'homosexualité par tous les moyens. Ils veulent normaliser cela dans notre quotidien en amenant nos consciences à l'accepter par divers stratagèmes, comme les récurrentes sextapes sur la toile entre personnes de même genre, les dessins animés pour enfants, et voilà qu'ils s'attaquent maintenant aux langues ...*

Ces deux locuteurs reconnaissent l'importance/ la nécessité de la dynamique des langues au vu des réalités nouvelles et des innovations sociales. Mais ils se joignent à leurs vis-à-vis pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme une intention cachée, celle d'imposer à une communauté de locuteurs des habitudes qui ne cadrent guère avec leur référentiel des valeurs, avec la chaîne des actes tolérés dans leur sphère sociale. De ce point de vue, il serait plus cohérent que les dynamiques linguistiques servent les causes nobles (encore faudrait-il s'accorder, dans cet univers virtuel et multipolaire sur les plans idéologiques et culturels, sur les seuils de noblesse, d'adaptabilité et d'inacceptabilité). Cette bataille géostratégique comme indiqué plus haut se joue d'ailleurs sur plusieurs fronts, selon Tanga. Les médias constitueraient la voie la plus prisée pour mener une telle mission, à travers la mise en circulation des images et vidéos homosexuelles, et même l'insertion des scènes de telle nature dans toutes les formes de produits diffusés à la télé et dans les médias, sans même épargner les programmes de jeunesse tels que les dessins animés. Ainsi, la voie linguistique, notamment à travers les projets de réformes

orthographiques ou lexicales à l'image de celle en débat, n'en est qu'une de plus ou de trop. Cet avis sous-entend que l'Occident ne lésinerait pas sur les moyens pour atteindre cet objectif. Le projet, ainsi, serait d'inculquer dans l'inconscient des citoyens, et ce dès leur plus bas âge, l'idée de ces catégories et pratiques parallèles, en sorte que la jeune génération, sans le vouloir, se développe et grandisse avec moins de réticence vis-à-vis du phénomène. Autrement dit, ce qui constitue, pour la génération actuelle, un choc idéologico-culturel, pourrait, plus tard, être pour eux un phénomène tout à fait normal, acceptable et ordinaire. Une mutation aurait ainsi eu lieu, la théorie du complot ourdi à dessein ou de guerre géostratégique serait ainsi validée. On reconnaît ainsi que les représentations sociales relativement aux langues parlées « sont des formes de connaissances socialement élaborées, partagées, synthétiques et efficaces, dont les fonctions interprétatives et dont la lisibilité prennent corps (notamment) dans les discours, eux-mêmes sociohistoriquement ancrés » (Moore, Py, 2008 : 272).

Et, au-delà de ces prises de position majoritaires et particulièrement unanimes, il existe sous ce texte du critique littéraire des sons discordants, des internautes pour qui il y aurait de la surenchère à propos de la réforme et de ses motivations. Cette autre catégorie, bien que minoritaire, se veut relativiste. Elle n'y voit aucune mauvaise intention, aucun projet de conquête identitaire ou d'aliénation socioculturelle. Tel est le cas de Rizzo dans la réplique ci-dessous. Son opinion est totalement opposée à celle de ses prédécesseurs, que la question soit abordée sous le prisme de la linguistique ou sous l'angle des cultures et idéologies. De quoi relativiser et rééquilibrer les forces.

I. Rizzo : *C'est quoi votre problème avec l'homosexualité ? Ça ne fait aucune promotion, ça ne fait aucune promotion, ça laisse voir des choses qui existent depuis toujours mais qu'on a censuré, châtié, condamné à cause de doctrines religieuses qui veulent enfermer les gens dans des cases, les contrôler et les punir... L'homosexualité n'est pas une maladie contagieuse, rassurez-vous, vos enfants ne deviendront pas homosexuels parce qu'ils ont vu un pronom inclusif quelque part, ou des personnes*

homosexuelles dans les dessins animés... De plus, *la langue évolue avec son temps, les mœurs de son siècle ; elle n'a jamais été une institution cimentée.*

Pour ce qui est de l'approche purement linguistique, cette intervention fait observer que la problématique des réformes est inhérente à toutes les langues vivantes, que la base d'étude soit synchronique ou diachronique. Le caractère dynamique et évolutif du milieu naturel veut que la langue s'adapte en permanence aux faits nouveaux, aux nouvelles créations, aux nouvelles habitudes et aux nouvelles orientations de ses locuteurs. C'est donc tout à fait normal qu'à un moment ou à un autre, il y ait la nécessité de faire naître de nouveaux mots ou qu'on désémantise et resémantise les anciens, avec ou sans modifications. En ce qui concerne la question de l'incompatibilité culturelle et idéologique avec en prime la volonté d'imposer à une communauté des choix qui ne cadrent pas avec ses habitudes ancestrales, des réserves se doivent également d'être émises. L'internaute remet en question la théorie du complot, d'autant plus qu'il trouve peu pertinent l'idée de corrompre l'esprit d'un être humain et de réorienter ses convictions juste par le biais d'un mot intégré dans son vocabulaire ; lui qui est doté d'un libre arbitre, et peut utiliser ou ne pas utiliser tel ou tel mot. Il est donc question, à ce niveau, de se montrer moins suspicieux au sujet des réformes orthographiques qui, du reste ont toujours suscité le débat, entre les puristes conservateurs et les évolutionnistes, entre les classiques et les modernes, entre les gardiens de la norme et les relativistes, donc, longtemps avant les questions de genre et de minorités.

Il se trouve en effet que, justifié ou non, le débat sur les réformes orthographiques n'est ni nouveau ni à son épilogue. Tant que la langue vit et se meut, se répand et se parle, les questions d'adaptation, d'appropriation, de rejet et, surtout, de conflit ne sauront disparaître. Les réformes seront de ce fait courantes. Il s'agit, pour ainsi dire, des revers de la même pièce de monnaie, l'un ne pouvant aller sans l'autre, le tout constituant le fondement même de la dynamique des langues dans le monde. Chaque fois qu'il y a eu projet de réforme ou réforme proprement dite, les fins limiers des sciences du langage ont eu du grain à moudre car,

quelquefois, la remise en question est venue du fait que la réforme voulue ne cadrerait pas avec les principes normatifs érigés et entretenus jusque-là dans les cercles du savoir.

3. Rejet de la réforme sur les bases scientifiques

Les réformes strictement orthographiques ou plus larges sont courantes dans l'histoire de la langue française, depuis le Serment de Strasbourg jusqu'à nos jours. C'est dire que les langues en général et le français en particulier riment essentiellement avec la notion de réformes, surtout quand elles jouissent encore du statut privilégié de langue vivante. Les mutations diverses qui interviennent ainsi peuvent se justifier différemment, par des faits et actes variés : les rencontres entre les peuples (conflictuelles ou apaisées), le développement technologique et scientifique, avec de nouveaux concepts et réalités à nommer, les fantasmes des groupes de locuteurs motivés par nombreuses situations et phénomènes, les chocs culturels et/ou linguistiques... C'est ainsi qu'entre le 9^e et le 21^e siècle, la langue française, des points de vue phonologique (Martinet, 1974), morphologique, syntaxique, lexical, sémantique voire stylistique, a connu quatre grands mouvements/trois grandes périodes, en termes d'évolutions et de mutations. On est passé de l'ancien français (du 9^e au 13^e siècle) au français moderne (à partir du 18^e siècle), en passant par le moyen français (du 14^e au 16^e siècle) et le français classique au 17^e siècle (Olga, 2021).

D'une période à une autre, la métamorphose est parfois si importante qu'il devient laborieux pour un quelconque locuteur d'émettre ou recevoir un message sans une initiation préalable. Autrement, un locuteur du français contemporain aurait de la peine à décoder un message ou un texte produit en ancien français, et vice versa. En revanche, les réformes dites orthographiques intervenues plus ou moins régulièrement depuis l'avènement du français moderne sont généralement de moindre ampleur, et n'engagent pas, en théorie, les composantes majeures du discours. D'ailleurs, elles sont, le plus souvent, motivées par le désir de

décomplexifier la langue en termes de règles d'accord et/ou d'orthographe (cas des tolérances issues de la réforme de 1990 : le trait d'union entre les éléments de certains noms composés, entre autres). Pour ce qui est de la langue française de manière spécifique, il faut relever qu'en raison de son expansion géographique à travers le monde, la question des variétés est particulièrement d'actualité depuis le début du 21^e siècle. Aussi, plusieurs normes endogènes, parallèles à la norme centrale dite standard ont vu le jour. Chaque milieu où la langue se déploie développe une variante dont les règles grammaticales, syntaxiques, orthographiques... sont uniques, plus ou moins proches de celles de la langue standard. Il va de soi que les orientations sont dues, entre autres, aux habitudes linguistiques trouvées sur place, à l'environnement socioculturel et idéologique à exprimer dans sa spécificité et, quelquefois, aux choix intentionnels ou non des locuteurs.

Pour revenir aux réformes orthographiques dont l'avènement émane d'une institution bien connue, l'Académie française, le principe fondamental est donc de ne point rendre la langue plus complexe qu'elle ne l'est déjà, de procurer aux locuteurs à travers le monde une langue avec le moins de contraintes possible, tout en préservant la nature esthétique intrinsèque à celle-ci. Et c'est peu de le dire, la langue française est résolument à l'assaut de toute la planète, présente sur tous les continents. Il serait en effet contreproductif, à plus d'un titre, d'actualiser le fonctionnement d'une langue en la rendant moins accessible, plus hermétique, comme semblent le décrier les internautes ci-dessous.

a. Soro : *C'est un pronom qui n'a pas sa place. Il vient rendre flou ce qui était bien clair.*

b. Daval : *Est-ce que ce iel a vocation à figurer dans un courrier à côté de monsieur et madame ou bien il les remplacera ?* Vous parlez à un ami ou à une amie, d'une personne en apparence homme ou femme, ignorant qu'il ou elle est non binaire, sachant que ce n'est pas écrit sur son front, Quel pronom allez-vous utiliser pour la désigner ? Kiebre : *Tu veux prendre la place des gens dans l'Académie mais je considère qu'il s'agit du mauvais usage de la langue française !* On ne va pas forcer cette fois-ci là pour introduire cela.

c. Tremblay : *Plus ça va et plus je suis mêlée. Il me semble que j'étais bonne en français et c'est rendu (à ce niveau) que je ne m'y retrouve plus !*

d. Angandji : *Donc je dois retenir ça ? Dites à iels que moi je décide de dire il ou elle. On est où là ? À nous obliger des expressions qui font mal à la tête et qui sonnent faux.*

e. Diepkile : *C'est ma première fois de voir ça, je ne parviens même pas à prononcer, est-il traduisible en API ?*

f. Benallal : *Quelle insolence de vouloir introduire des modifications inutiles et incompatibles à une langue célèbre et un des fondements de la communication humaine. Est-ce que les premiers Français ne savaient pas qu'il existe des gens asexués ? ... On aime le français tel qu'il est. De plus, au moment où on espère trouver des solutions pour faciliter l'acquisition de cette langue, certains chercheurs apportent d'autres complications.*

g. Lilas : *Wokisme, il détruit une langue et une civilisation. Je préfère le français de Descartes, celui dont il a fait la promotion pour sortir du monopole du latin ; langue alors savante par excellence. Ça ne donnera rien.*

h. Fid : *Délire total. Aucune cohérence. (Dialogue en image. A : Alors on dira iel est belle ou iel est beau ? B : lel est biel évidemment.)*

La crainte exprimée par la plupart des locuteurs ci-dessus trouve sa justification dans l'excès de contraintes linguistiques que semble générer la réforme querellée, si l'on s'en tient aux explications données par le critique littéraire à l'origine de la publication. Tel que cela se passe en règle générale en matière de dynamiques linguistiques, les termes obtenus par néologisme ou par emprunt intègrent *a priori* une catégorie grammaticale, la plus proche ou la plus adéquate/appropriée et, ensuite, subissent la plupart des flexions propres à ladite catégorie. Pour le cas d'espèce, étant donné qu'on a affaire à des pronoms personnels, il se trouve que ceux-ci varient en genre et en nombre, dans la langue française. Et comme le stipule le texte de l'auteur de la publication, les difficultés commencent à naître là, d'autant plus qu'au-delà de la question de genre, les pronoms classiques de même catégorie (il/elle) fonctionnent avec de nombreuses variantes, en fonction de l'élément/entité qu'ils remplacent, en se métamorphosant quelquefois en fonction de la place et du rôle qu'ils occupent dans la phrase. Kalhom le

relève en ces termes : « Le pronom “iel” a été formé en mélangeant “il” et “elle”. Pour cette raison, certaines personnes non binaires le refusent et utilisent d’autres pronoms. Il en existe beaucoup : ul, ulle, ol, olle, ael, aelle, ille, im, comme sujets ; et pour remplacer “lui” et “elle” on a “ellui” et “soi” au singulier et “elleux” et “euxes” (prononcé ‘euz’) au pluriel. Il est difficile à l’heure actuelle de dire si, parmi tous ces pronoms inclusifs, l’un va s’imposer ». Employé comme complément d’objet direct, « il », par exemple, devient « le » ; tout comme on le remplace par « lui » lorsqu’il joue le rôle de complément d’objet indirect. D’ailleurs, il affecte parfois l’adjectif qualificatif qui s’y rapporte ou, du moins, les deux subissent des modifications en fonction du nom noyau auquel ils sont attachés : *il est beau / elle est belle*. Le locuteur Fid, ironisant, se demande ainsi si l’on devra par exemple dire *iel est biel* pour exprimer la même idée, chose qui impliquerait dès lors d’autres réformes, celle des adjectifs qualificatifs, pour une harmonie totale, pour plus de cohérence. Et il ne s’agit que d’un angle très infime de l’important iceberg que la revendication (réforme) induit inéluctablement, par phénomènes inductifs interposés. D’où la réserve sur le plan scientifique (grammatical et linguistique).

En outre, il serait incongru de résoudre un problème en en engendrant un autre. Il ne faudrait pas que la recherche de l’inclusion (qui en soi est tout à fait légitime) se confonde à une revendication aux allures politiques. En partant du principe inclusif selon lequel la réforme du pronom répondrait à un déficit lié à l’existence d’un genre non pris en compte par la langue et ses règles, la réforme des pronoms classiques il/elle devrait donner lieu à un pronom approprié audit genre. Au lieu de cela, et en raison des variantes qui existent dans cette catégorie de personnes à désigner, on se trouve avec un nouveau binôme (iel/ielle), chose qui prouve qu’a priori, le problème ne se trouverait pas au niveau du genre à proprement parler. D’où l’interrogation contenue dans le sous-dialogue entre Nguema et Zambe.

i. Nguema : C’est toi le francophile...

>> Zambe : Ça ce sont les innovations linguistiques des capricieux. ‘iel’ a été créé pour ceux qui ne se reconnaissent pas comme étant homme

ou femme. Mais le féminin 'ielle' ne vient-il à nouveau créer le problème que posait les pronoms 'il' et 'elle' ?

La communauté scientifique, au vu de tout ce qui précède, est donc interpellée, question de mûrir davantage la réflexion autour de la réforme en débat. C'est d'autant plus pertinent que la question de l'expansion de la langue est ainsi mise en évidence. Les cercles, organismes et personnes en charge de l'enseignement-apprentissage de la langue devraient actualiser leurs pratiques pour les adapter aux nouvelles contraintes, lesquelles pourraient constituer, à tort ou à raison, des motifs de rejet de la langue, les sources de démotivation.

4. Une complexification susceptible de freiner l'élan des potentiels nouveaux locuteurs

L'objectif principal de la plupart des réformes des langues en général et du français en particulier est de simplifier les usages, de réduire les ambiguïtés à leur plus simple expression, de débarrasser le code de tous les superflus sans importances, davantage à l'écrit qu'à l'oral. Cette simplification, à n'en point douter, agit positivement sur d'autres initiatives vis-à-vis de la langue : l'enseignement, l'apprentissage, la standardisation, etc. « La réforme projetée vise davantage à faciliter aux futurs usagers l'appropriation du français écrit qu'à refaire l'histoire » (Roy, 1991 : 28). L'auteur se prononçait ainsi au sujet de la réforme orthographique de 1990. Pourtant, la prise en compte de tous les paramètres normatifs évoqués plus haut vient mettre de l'emphase sur le volet hermétique de la langue. Son acquisition, en effet, a plus besoin de facteurs apaisants que de paramètres aggravants. C'est d'ailleurs l'approche la plus bénéfique, autant pour la langue elle-même et sa survie que pour les acteurs de la chaîne pédagogique (enseignants, apprenants, auteurs d'ouvrages et manuels en la matière...). Comme le souligne une opinion plutôt courante, par stéréotype, ces nouveaux critères renforceraient de facto l'idée selon laquelle le français, en raison de ses multiples règles grammaticales, morphologiques et syntaxiques, figurerait parmi les langues les plus hermétiques du monde ; chose susceptible de dissuader, de

démotiver des potentiels locuteurs soucieux d'en faire une langue supplémentaire dans leur répertoire de langues parlées.

a. Tab : *Pourquoi toute cette complexité ?!!! N'êtes-vous pas satisfait de ce qu'on a appris à l'école ? Et ce pendant des siècles ?!!! Si vous voulez améliorer c'est que vous n'êtes pas d'accord avec nos écrivains de jadis, si vous prétendez améliorer c'est que vous êtes plus savants qu'eux ?! Dans les deux cas, vous ne faites qu'évader ceux qui rêvent apprendre la langue française.*

b. Wangnamou : *La phonétique simplement aura du fil à retordre. Ce n'est même pas français.*

c. Ganywamulume : *Contre. Il est très difficile de l'intégrer dans nos usages.*

d. Legénie : *Déjà, son ortho m'énerve. Avec tous les problèmes qu'on a à assimiler la langue française, on nous rajoute des salades ?*

e. Donga : *Non. Déjà, beaucoup de locuteurs d'autres langues (anglophones, lusophones, hispanophones) et autres trouvent que le français est très compliqué à cause de ses multiples règles d'usage. En rajouter encore une autre complication permettrait aux personnes désireuses d'apprendre la langue française de se résigner.*

f. Chapiou : *C'est une prostitution de la langue française. Dommage.*

g. Mahamadou : *C'est absurde vraiment. La langue française en voie de déperdition.*

h. Gaffet : *Je suis contre ; j'aime notre belle langue comme nous l'avons apprise à l'école.*

i. Pouoh : *'Il' et 'elle' suffisent.*

De telles contraintes grammaticales et/ou orthographiques voire morphosyntaxiques, d'ampleur relativement importante, justifient la réticence de la plupart des internautes qui, dans un imaginaire collectif, y voient de potentiels freins à l'engouement des nouveaux locuteurs à la conquête du français, langue seconde ou étrangère. C'est exactement ce que traduisent, de manière explicite, les répliques 'd' et 'e', celles de Legénie et Donga. Une réforme à l'image de celle en débat, au vu de ses nombreuses implications, impose de nouveaux défis à toutes les composantes de la

chaîne de communication dans une langue. Et, suivant les idées reçues, justifiées ou non, à valeur relative ou absolue, la langue française en regorge déjà assez pour qu'on puisse envisager un rallongement des possibilités. Donga va d'ailleurs plus loin, en s'appuyant sur une approche comparative (évidemment discutable). Il rapproche le français et ses locuteurs, d'une part, aux langues connexes et à leurs propres locuteurs, d'autre part. Les anglophones, lusophones et autres hispanophones trouveraient le français, pour ainsi dire, assez complexe ; ce qui sous-entend que l'anglais, le portugais et l'espagnol sont des langues plus faciles d'accès, assorties de moins de règles. Aussi discutable que puisse être cette thèse, il reste évident que l'idée de fond, à savoir le rejet de la réforme et des règles de trop qu'elle engendre se veut dominante.

À travers les énoncés 'a', 'b' et 'c', d'autres internautes, dans la même veine que les précédents, chargent en plus de diverses émotions leur prise de position en défaveur de la réforme et de sa relative complexité. Tab, par exemple, a recours à un usage répétitif voire abusif des signes de ponctuation, notamment les points d'exclamation et d'interrogation, pour montrer son indignation et son incompréhension. À l'image de l'interrogation de son congénère de l'énoncé 'd', celle de ce dernier est essentiellement rhétorique, pour montrer l'évidence du caractère inapproprié et inopportun d'une réforme qui suscite tant de polémiques entre les usagers de la langue, aussi bien idéologiquement que scientifiquement. Les locuteurs/internautes des quatre dernières répliques renchérissent en évoquant un éventuel appauvrissement de la langue française (bien que, en théorie, les dynamiques linguistiques, y compris les réformes orthographiques et lexicales, soient censées enrichir plutôt les langues vivantes qui les subissent). C'est ainsi que l'un parle de « prostitution » de la langue tandis que l'autre parle de sa « déperdition ». Ici, on ne peut s'empêcher de lire en trame de fond dans leur pensée, l'idée de purisme, de préservation de la langue dans sa configuration classique, à l'aube de la période moderne. Le recours aux tournures axiologiques le démontre davantage : « j'aime notre belle langue comme nous l'avons apprise à l'école ». Le locuteur exprime et vante son attachement à la langue, telle qu'elle a toujours été. Comme on peut s'en douter, tous les

internautas ayant commenté la publication de sieur Kalhom ne font pas montre d'unanimité dans l'absolu. Quelques-uns se montrent assez réservés, avec des avis moins radicaux, c'est le cas de Minou ci-dessous.

j. Minou : Personnellement, je suis contre l'introduction de ce pronom. *Il est vrai que ça facilite l'identification de la personne ou des objets dont on parle* mais je trouve que ça rend de plus en plus compliqué la langue française.

Certes, ils sont peu représentatifs par rapport à l'ensemble de la population cible (4.5%), mais leur prise de position permet d'appréhender le problème posé sous d'autres angles, à travers des prismes différents. Tout en partageant l'avis de ses co-locuteurs, à savoir une certaine réticence, voire une réticence certaine, vis-à-vis de la réforme, cet internaute, par un raisonnement concessif, admet que la révision des pronoms dans la langue française ne saurait avoir que des limites, ne saurait revêtir que des inconvénients. Elles ont, indiscutablement un atout, fut-ce de moindre importance, car permettent d'identifier aisément les personnes au genre ambigu. Encore faudrait-il relever le défi, en matière d'identification, pouvoir distinguer les individus relevant de cette troisième catégorie aussi aisément que c'est le cas avec les deux genres classiques, les plus répandus, le mâle et la femelle. De toute évidence, le débat est ouvert et les orientations, aussi nombreuses qu'elles puissent être, ont le mérite certain de vivifier la dynamique du français en contexte africain et ailleurs, d'autant plus que, dans la foulée, certaines s'élèvent pour revendiquer une autonomie vis-à-vis des choix dits du centre.

5. Vers une Académie africaine de la langue française ?

La préservation et/ou la protection des langues à travers le monde se fait par le biais de divers mécanismes. Si d'un côté l'on prend appui sur l'écrit et ses multiples atouts pour y parvenir, de l'autre l'oralité suffit pour transférer ce patrimoine d'une génération à une autre. Et il ne s'agit pas seulement de préserver la langue, il est aussi question de multiplier et faciliter les moyens d'accès à celle-ci. C'est pourquoi, outre ces deux moyens

majeurs, il existe une autre panoplie de mesures susceptibles de concourir à la bonne pratique de la langue, à l'évitement des écarts au profit d'une certaine norme : les dictionnaires, les manuels d'orthographe/ grammaire/ vocabulaire..., les instituts d'enseignement, les organismes tels que la Francophonie, les médias tels que TV5 Monde et, davantage, les Académies et/ou Conseils supérieurs des langues. La liste est loin d'être exhaustive. Pour le cas du français spécifiquement, l'Académie française est relativement la plus vieille et la plus haute institution en charge de contrôler sa pratique, son évolution et ses réformes. Si certaines langues pourtant plus imposantes dans la sphère mondiale s'évitent les contraintes d'une Académie (cas de l'anglais), d'autres se montrent plus conservatrices (cas du français). Et, au cours des derniers siècles, le français s'est tellement répandu dans le monde qu'il est devenu assez laborieux de circonscrire ses règles d'usages, d'imposer une camisole aux locuteurs régis par leur propre ontologie et leurs propres us et coutumes. Il existe aujourd'hui tellement de variétés que certaines sont devenues totalement incompatibles avec la variante dite standard, au point où deux locuteurs appartenant l'un à la variété et l'autre au standard ne sauraient interagir et se comprendre. C'est le cas, entre autres, des créoles qui s'observent dans plusieurs îles aux Amériques et ailleurs dans le monde.

Dans le même sillage, et en dépit des efforts émanant du déploiement de la Francophonie et de ses corollaires à travers le monde, plusieurs Nations et grandes régions ayant le français comme langue officielle (ou l'une des langues officielles) optent désormais pour une certaine autodétermination linguistique, laquelle va au-delà de la langue pour embrasser les causes culturelles, politiques, idéologiques voire sociales. Chacun veut parler un français qui lui est propre, sans devoir rendre forcément compte à une entité qui lui est externe et/ou supérieure. C'est le cas du Canada avec le Conseil supérieur de la langue française (CSLF), ou encore l'Office québécois de la langue française (OQLF), reflet de l'Académie française pour la Métropole, avec pour missions principales de « suivre l'évolution » et les dynamiques du français canadien (Paillé, 2011 : 218). L'Afrique qui, selon les prévisions démographiques, économiques et politiques serait dans moins d'un siècle le fief le plus imposant de la langue

française, et comme le démontrent certaines répliques sous le texte du critique littéraire objet de nos analyses, et si l'on s'en tient à l'imaginaire qui jaillit des interactions sur les médias sociaux (Difouo, 2022), aspirerait-elle à un tel affranchissement ? Certains locuteurs souhaiteraient-ils une plus forte implication de l'Afrique dans les sphères de régulation de ladite langue ?

a. Fid : *À défaut de renouer avec ses racines culturelles (dont la langue) pour plusieurs raisons peu ou pas fondées, l'Afrique, continent aux 2000 langues en cours d'extinction irréversible en raison des politiques linguistiques non justifiées et hautement aliénantes, face à son propre destin et à l'histoire, se doit de s'approprier définitivement (et c'est le meilleur compromis) de ces langues importées d'outre-mer.* Pour le cas de la langue française à titre d'illustration, *il est temps d'ériger une Académie autonome et libre de toute influence sur le continent voire dans chaque pays dit francophone. Et, s'il faut absolument, pour une raison ou pour une autre, parler les langues venues d'ailleurs au détriment des nôtres, il est hors de question que cela soit fait suivant les directives venues d'ailleurs tout aussi, sous le contrôle d'une instance condescendante, méprisante et étrangère vis-à-vis des locuteurs, de leurs réalités et de leurs aspirations.* Les siècles passés ont suffisamment causé du tort à l'âme ontologique africaine. Ça nous éviterait ce type de débat !

b. Hubert : Je n'approuve pas ça, *les Académiciens n'ont qu'à chercher à résoudre d'autres problèmes ; c'est-à-dire donner les noms à certaines choses d'origine africaine !*

c. Takala : *Rentrons étudier nos langues ou faisons des efforts en anglais langue la plus parlée du monde.*

C'est indéniable, il existe plusieurs français aujourd'hui. Entre autres, le français standard, le français canadien, le/les français africain/s... À titre d'illustration, le français canadien est une variante du français qui, dans une certaine mesure, se distingue du français standard, avec un effet phonétique archaïsant, une spécificité lexicale manifeste à plus d'un titre. C'est pour toutes ces raisons que le Canada a estimé, en tant que Nation souveraine, à un moment donné de son évolution, qu'il était nécessaire de

prendre ses distances avec l'Académie française, question de s'épanouir selon ses propres convenances, son propre contexte et ses propres exigences, à ne pas confondre avec une quelconque dissidence vis-à-vis de la communauté francophone mondiale, comme le souligne, à juste titre, le Gouvernement du Québec :

Le Conseil ne fera pas la promotion de la « langue québécoise » en l'opposant à la langue française. Notre organisme ne retient d'ailleurs pas ce genre d'opposition. La langue que l'on doit maîtriser, c'est la langue française, c'est le français qui assure le lien avec l'ensemble du monde francophone, avec ses outils de référence. La langue des Québécois, c'est le français ; un français comportant des modulations particulières, mais le français quand même (Gouvernement du Québec, 2019 : 2).

Telle est la démarche que pourrait désormais adopter l'Afrique (francophone), dans le but de s'affranchir d'un joug linguistique multiséculaire. Il n'est pas question de révolution, encore moins de bataille, mais plutôt d'une quête d'épanouissement pour le moins légitime. Et la quête d'une certaine autonomie ne doit pas non plus s'assimiler à une renonciation, à un changement de trajectoire a priori. L'idée, davantage, est de répondre aux sollicitations naturelles des millions de locuteurs longtemps restés dans le silence, et en dépit de l'ardent désir qui a dû les animer depuis des lustres. On l'a vu çà et là, les raisons pouvant justifier la volonté voire la nécessité pour un groupe de locuteurs d'orienter à leur guise la langue qu'ils parlent sont nombreuses et variées, d'autant plus que dans les pratiques, ce sont les utilisateurs d'une langue qui la choisissent et lui imposent leurs besoins d'extériorisation de la pensée et du monde environnant, et non l'inverse. On comprend, dès lors, la prise de position de l'internaute Fid ci-dessus, à savoir l'avènement d'une Académie locale de la langue française en Afrique. Et, suivant sa conception, il s'agit là du meilleur compromis, l'option la plus vitale pour cette langue en contexte externe, hors de l'hexagone, en milieu de conquête, un milieu pourtant miné par essence. Le nombre impressionnant de langues locales mises en berne et presque condamnées à mourir voudrait qu'il ait, par choix de renaissances de résurrection linguistique et culturelle, un retour aux sources sur le plan des politiques linguistiques. C'est, par ailleurs, ce que clament les internautes des énoncés 'b' et 'c'.

Bref, quelles que puissent être les raisons de préservation d'une langue données, quels que puissent en être les détours esthétiques, quelle que puisse être la volonté et/ou l'ardeur des puristes conservateurs, il demeure vrai que la norme d'hier, en toutes circonstances, peut devenir l'écart d'aujourd'hui, tout comme l'écart d'hier peut devenir la norme d'aujourd'hui. Aussi, sur un axe synchronique, la norme d'ici peut être l'écart à quelques lieux de là, et vice versa. « *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà* » (Pascal, 1670). À ce titre, la différence devrait même être encouragée, pour une vivacité plus saine de la langue ; en sorte que les instances de suivi des langues à caractère international auraient des missions bien spécifiées, par rapport à celles des organismes de proximité. À l'observation, la langue française est tellement dynamique et en mouvement dans les pays africains (membres de la Francophonie ou sympathisants) qu'il est même incongru de devoir se remettre à des structures plus ou moins éloignées du contexte d'emploi pour en évaluer l'évolution et les éventuelles directions à lui imposer. L'exemple de la dynamique lexicale, pour ne prendre que ce cas montre à souhait qu'on est dans un milieu où les mutations sont permanentes, plurielles et fécondes. Il en est de même des attitudes syntaxiques, phonologiques, morphologiques et sémantiques. L'on saisit donc sous ce prisme, avec plus d'aisance la problématique d'un affranchissement, à l'aune des (projets de) réformes orthographiques et lexicales. Les multiples intentions de rejet analysées ci-dessus démontrent à souhait (même s'ils ne suffisent pas pour être catégorique) que la langue française dans le monde en général et en Afrique en particulier se meut en permanence, et s'ouvre sans cesse à de nouveaux horizons.

Conclusion

La vitalité de la langue française dans le monde est de plus en plus garantie par l'espace numérique. Elle s'y déploie et cela génère des formes de représentations, d'autant plus qu'il s'agit d'un espace susceptible de rassembler des locuteurs toujours plus nombreux et très cosmopolites. Le présent article, avec pour prétexte une publication sur Facebook relative

à la réforme des pronoms personnels de la troisième personne à portée inclusive, nous a ainsi permis d'examiner les attitudes des locuteurs en contexte sur les plans culturel, idéologique et scientifique. Si l'idée de réviser la langue française (en et hors de l'Afrique) ne pose pas en soi de problème majeur dans la mesure où toute langue vivante se régénère par sa propre dynamique, il se trouve, en revanche, que la raison de la révision (l'inclusion des minorités sexuelles, d'un genre autre que le mâle et la femelle), sur plusieurs points, peut ne pas arranger certains locuteurs ou groupes de locuteurs. Le rejet de la réforme, en premier lieu, s'explique par l'incompatibilité socioculturelle et idéologique entre les deux communautés concernées. En second lieu, le rejet se base sur la difficile faisabilité du projet, compte tenu de l'importante série de contraintes grammaticales, orthographiques, lexicales et syntaxiques à générer et, donc, de réformes parallèles à envisager. Ce deuxième facteur en engendre un autre, le renforcement du caractère hermétique du code, et l'éventuel désintéressement des potentiels locuteurs. Tout cela, d'une manière ou d'une autre, aboutit à la problématique d'un affranchissement linguistique, à l'appel pour la mise sur pied d'une Académie régionale du français.

Bibliographie

Abriç, J.-C. (dir.) 1994. *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.

Académie française. 1694. *Dictionnaire de l'Académie française*. 1^{re}, 5^e et 8^e édition. Paris : J-B-C / eBooksFrance.

Boyer, H. 2003. *De l'autre côté du discours, Recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires*. Paris : L'Harmattan.

Caput, J.-P. 1991. « Les grandes réformes historiques ». *Revue des deux mondes*, p. 59-68.

Difouo, B. 2022. « Pratiques langagières et conscience linguistique sur les médias sociaux : d'une quête identitaire aux défis de réappropriation de la cyberlangue en contexte camerounais / africain ». *Féminisation linguistique ou usage féminin de la langue française*, Revue du Centre de recherche Analyse du discours, n° 34 (II), p. 183-199.

Gouvernement du Québec. 2019. *Rapport annuel de gestion*. Québec : Conseil supérieur de la langue française.

Jodelet, D. (éd.) 1989. *Les représentations sociales*. Paris : PUF.

Martinet, A. 1974. *Le Français sans fard*. Paris : PUF.

Moore, D., Py, B. 2008. Discours sur les langues et représentations sociales. In : *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Paris : Archives contemporaines, p. 271-280.

Moscovici, S. 1984. Préface. In : *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*. Paris : Mouton.

Olga, S. 2021. *Histoire de la langue française*. Loutsk : Veja-Drouk.

Paillé, M. 2011. « Conseil supérieur de la langue française, Suivre l'évolution de la situation linguistique au Québec au 21^e siècle. Des remises en question irrecevables ». *Bulletin d'histoire politique*, n°19(3), p. 218-224.
<https://doi.org/107202/1056005ar> [consulté le 15 mars 2022].

Paris, G. 1894. « Le pronom neutre de la 3^e personne en français ». In : *Des langues et des littératures romanes*, T 126, Société des amis de la Romania, p. 161-176.

Pascal, B. 1835. *Pensées*. Paris : Quai des augustins (réédition).

Roy, G.-R. 1991. « Quelques impacts de la réforme de l'orthographe sur l'enseignement et sur l'apprentissage ». *Québec français*, n° 81, p. 28-31.



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France.

Première édition - Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com



Synergies Afrique des Grands Lacs
n° 13 / 2024

§
Pratiques éducatives
§



Contribution des textes postcoloniaux à l'émergence du système éducatif burundais : enjeux pragmatiques et perspectives

Rémy Nsengiyumva

École Normale Supérieure du Burundi

nsengiremy15@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-0603-4194>

Etienne Barahinduka

École Normale Supérieure du Burundi

etiennebarahinduka@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0006-8978-4834>

Reçu le 24-10-2023 / Évalué le 15-02-2024 / Accepté le 30-03-2024

Résumé

La présente étude s'intéresse à l'importance des textes postcoloniaux sur le développement intégré du système éducatif au Burundi. La recherche analyse la présence des extraits littéraires dans les manuels scolaires. La méthode documentaire des extraits, c'est-à-dire l'analyse des curricula proposés au sein du système éducatif, nous a révélé que les différents programmes de l'enseignement scolaire regorgent d'un nombre important de textes relatifs à la décolonisation. Il s'agit des écrits pédagogiques et littéraires relatant l'histoire de la colonisation et de la décolonisation. Ces textes diffusent des savoirs explicites et implicites qui peuvent contribuer à l'émergence de l'enseignement et au développement intégral du pays. Les résultats de l'étude montrent que les textes postcoloniaux contribuent au développement du système éducatif. Cette étude propose une vision de la science ouverte qui nous paraît capable de transformer les universités du Burundi en faveur de l'émergence du pays.

Mots-clés : système éducatif, ouverture scientifique, textes postcoloniaux, émergence, développement durable

The contribution of postcolonial texts to the emergence of Burundi's education system: pragmatic issues and prospects

Abstract

The present study focuses on the importance of post-colonial texts on the integrated development of the educational system in Burundi. The research analyzes the presence of decolonial excerpts in school textbooks. The documentary method for extracts revealed that the various school curricula are replete with a significant number of texts relating to decolonization. These include educational and literary writings on the history

of colonization and decolonization. These texts disseminate explicit and implicit knowledge that can contribute to the emergence of education and the integral development of the country. The results of the study show that post-colonial texts contribute to sustainable local development. This study proposes a vision of open science that we believe can help transform Burundi's universities in favor of the country's emergence and sustainable development gmatic issues and prospects.

Keywords : educational system, scientific openness, postcolonial texts, emergence, sustainable development

Introduction¹

La période postcoloniale a été celle du rejet des manuels coloniaux. Ils sont remplacés par des manuels qui affichent les nouvelles nationalités. Les manuels scolaires sont dominés par des textes variés d'auteurs étrangers qui véhiculent la culture étrangère. Les textes littéraires relatant l'histoire de Samandari et Inarunyonga ne figurent plus dans les manuels postcoloniaux. Or, ces personnages légendaires, Samandari et Inarunyonga, sont beaucoup cités dans la mémoire des enfants burundais.

Il existe aussi des textes montrant comment la forge était pratiquée au Burundi, mais ces extraits ne sont plus connus et maîtrisés par la nouvelle génération. Le passage d'un système éducatif à l'autre est une préoccupation visant une émergence de la scolarisation de la société africaine. Cette scolarisation est un droit inaliénable pour apprendre un métier de développement aux apprenants. Ainsi, les méthodes d'enseignement des textes comme la sociocritique, le postmodernisme peuvent être préconisées au quatrième cycle et au post-fondamental et doivent jouer un rôle important dans un pays émergent. Aussi, les textes nationaux sont à promouvoir pour faciliter l'intégration des acquis du

¹ Rémy Nsengiyumva est l'auteur principal de cet article. Il a proposé le thème de l'article au Professeur Etienne Barahinduka et celui-ci l'a validé. Après cette validation, Rémy Nsengiyumva a mené une étude documentaire tout en rédigeant la partie pratique. Etienne Barahinduka est le deuxième auteur de cet article. Il a participé à la rédaction de la partie théorique. Il a aussi relu l'article.

développement. Par ailleurs, la littérature africaine a beaucoup contribué à alimenter, à l'échelle internationale, le savoir qui a pu émerger de la littérature décolonisée qui n'était qu'un secteur de la littérature française. Or, cette littérature est peu présentée non seulement dans les manuels scolaires mais aussi dans la littérature française.

En 1973, une réforme du système éducatif concernant principalement l'école primaire a été organisée. Son objectif principal était de rompre avec le système existant qui était hérité de la politique coloniale afin de mettre en place et sauvegarder une politique adaptée aux réalités du pays. Il s'agissait donc d'élaborer une politique éducative qui préparait l'enfant à s'intégrer au milieu rural et à le transformer (Gahama, 1983). Cette réforme cherchait à développer un programme qui tient compte des spécificités culturelles nationales, car celles qui étaient dispensées s'inspiraient largement des réalités de la puissance coloniale. La stratégie de cette réforme était d'abandonner l'enseignement du français au premier degré. Cela veut dire que la langue française qui était jusque-là une langue d'enseignement devient une langue enseignée. Il était aussi question de préparer le jeune écolier à l'enseignement secondaire en même temps qu'à son intégration dans son milieu socio-économique tout en gardant son identité socioculturelle. C'est dire que le programme de l'école primaire devrait être un programme ouvert à la communauté et à l'environnement des élèves susceptibles de créer et de produire.

En 1989, une autre réforme a été opérée. Il s'agit d'une révision des programmes qui a été observée et ce programme a été appliqué dans toutes les écoles jusqu'en 2012.

Depuis 2012, en application à la convention internationale relative aux droits des enfants qui recommande la gratuité de l'enseignement de base, le Gouvernement du Burundi a introduit une nouvelle réforme au sein du système éducatif visant l'instauration de l'école fondamentale. Cette réforme a complètement révolutionné le système éducatif burundais en faisant passer l'éducation de base de 6 ans (enseignement primaire) à 9 ans.

L'enseignement fondamental comprend ainsi quatre cycles dont le premier est constitué par les deux premières années, le second cycle est

formé des classes de la 3^e et de la 4^e années, le troisième cycle est composé de 5^e et la 6^e années alors que le quatrième cycle est constitué des classes de 7^e, 8^e et 9^e années.

À la fin du quatrième cycle, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique prévoit chaque année un Concours National pour les élèves afin d'accéder au post-fondamental qui s'étend sur 3 années de formation sauf pour les Sections pédagogiques qui ont une formation de 4 ans.

Le programme d'enseignement de la réforme de 1989 comprenait une série de textes littéraires variés. Il y avait de textes de l'anthologie de la littérature africaine et ceux de la littérature française. Mais, la nouvelle réforme de 2012 a privilégié une nouvelle catégorie de textes ne portant pas ni l'auteur ni le titre de l'œuvre d'où ils sont tirés. Le programme du quatrième cycle diffère ainsi de celui du post-fondamental où il y a des extraits littéraires qui sont proposés en annexes des manuels.

Il est évident que les personnages du roman en contexte de l'apprenant sont des lieux de rencontre entre l'auteur qui les invente et le lecteur qui les habite, ce qui finit par en faire des créations collectives et des mythes littéraires. Le roman dévoile la façon dont l'écriture rétroagit sur l'auteur, ce qui explique que les préoccupations sociales sont renforcées.

Les décideurs de toutes ces réformes estimaient que l'impact de ces programmes sur les performances serait très élevé. Mais le problème de niveau en français et par conséquent celui de maîtrise des textes sont restés une réalité. À ceci s'ajoute le manque de textes littéraires relatifs au contexte burundais dans les écoles fondamentales et post-fondamentales. Ces textes littéraires pourraient mettre en exergue le contexte de la décolonisation non seulement en Afrique mais aussi au Burundi.

La question essentielle qui se pose est de savoir comment les élèves peuvent améliorer la capacité de réflexion en vue de pouvoir profiter aux acquis de la formation sans les extraits littéraires contextualisés qui participent au développement intellectuel des apprenants ?

Il est à noter que la scolarisation est un droit inaliénable pour développer la compétence de l'expression écrite des élèves et partant

développer tout un pays. Pour y arriver, la littérature Africaine en général et la littérature du Burundi en particulier doivent avoir une place privilégiée dans les programmes scolaires. Comme le programme de 1989 regroupait une variété de textes littéraires français et africains, il serait préférable de doser le programme de 2012 pour doter l'apprenant d'une typologie de textes lui permettant de faire une analyse et lecture de textes en vue d'arriver à créer son propre texte qui contribue au développement du pays à corriger ses erreurs. Les résultats de cette étude prouvent que la qualité des textes proposés au niveau de l'enseignement fondamental et post-fondamental ne permet pas à l'apprenant d'améliorer sa capacité de penser en vue de s'atteler aux projets de développement éducatif.

1. Cadre théorique

1.1. L'épistémologie pour le développement de la Région des Grands Lacs

D'une manière générale, le manque de textes littéraires liés à la décolonisation ne permet pas à l'enseignant de susciter la curiosité de l'élève. Tous les textes à enseigner devraient, en principe, incarner des aspects du développement du pays. Pourtant, il existe un écart entre les textes prévus dans le système éducatif et les acquis du développement durable. Nous constatons que le nombre de chercheurs ne cesse d'augmenter en Afrique depuis les années d'indépendance. Malgré cette croissance, le niveau de la recherche-action est relativement faible et négligeable. C'est d'ailleurs l'avis de Fredua-Kwarteng (2015 : 56) quand il explique que « les universités africaines, notamment publiques, ont joué un rôle important dans le développement des ressources humaines pour les bureaucraties étatiques, les ministères, les services, les agences, le secteur de l'éducation et les professionnels comme les avocats, les banquiers, les juges, les ingénieurs, les médecins, les comptables et les gestionnaires ».

Comme le précise cet auteur, ce sont les intellectuels formés qui devraient apporter une expertise très utile au développement. Le programme qu'il faut privilégier doit répondre à ce besoin. Or, les écoles secondaires et les universités ne contribuent pas efficacement à la

formation des élites capables de résoudre les problèmes de développement qui accablent le continent.

Selon Piron *et al.* (2016 : 4) :

Les intellectuels noirs n'ont pas de compétences tournées vers la résolution de problèmes et ont un faible niveau de productivité au travail. En d'autres termes, les écoles africaines post-coloniales sont considérées par les gouvernements africains comme une machinerie destinée à produire et reproduire l'élite du pays et son ordre social et non comme des lieux où de nouvelles idées et de nouveaux savoirs peuvent être créés pour aider à résoudre les problèmes les plus urgents des populations.

Mais, dans les pays développés, la recherche-action constitue une véritable suprématie et encourage l'obsession du développement économique chez les grands organismes internationaux et leurs experts (Larouche, 2001). Cet auteur ajoute que les inégalités perdurent au sein des universités des pays du Nord et celles du Sud, notamment en Afrique francophone. Force est de constater que les textes de la nouvelle Afrique relatent la nécessité de développer le pouvoir d'agir des populations dans leur milieu de vie en tenant compte du contexte culturel. De ce point de vue, les textes des auteurs du Nord incarnent la volonté d'exploiter les ressources naturelles, humaines et matérielles de l'Afrique.

Les recherches de Frantz Fanon (2002) ont montré que la colonisation des esprits a véritablement accompagné celle de la terre. C'est pourquoi les savoirs doivent décrire ce que le monde est devenu après la colonisation. Il s'agit des savoirs produits dans les universités tels que les savoirs théoriques et empiriques. Il est vrai que les savoirs locaux comme les savoirs traditionnels, endogènes, rituels, politiques, mémoire sociale et collective sont liés à des expériences humaines localisées dans des contextes et qu'ils n'ont pas la visée de généralisation ou de décontextualisation qui marque le savoir de type scientifique. Ce savoir scientifique, considéré comme dominant dans le monde, ne se retrouve que dans les universités du Nord. Cela signifie que le savoir africain n'est pas considéré comme scientifique et n'entre pas officiellement dans le réservoir de connaissances que constitue la science universelle. La publication du savoir local dans une revue spécialisée doit être conditionnée par une évaluation par les pairs et les méthodes de recherche reconnues comme authentiques sont celles

prônées par le savoir indiqué dans un texte du Nord. Le savoir développé par le texte du Sud sera assujéti au texte incarnant des données probantes.

Après les indépendances en Afrique, les critiques postcoloniales de la science (Thiong'o, 2011) ont montré que cette science généralisante était elle-même un savoir local, ancré dans une histoire, des institutions, des intérêts, des valeurs associées à la modernité et à la colonisation, bien que prétendant être la seule vérité. La Science du Nord est donc dotée de caractéristiques qui la rendent très puissante. Selon Michel Foucault, (2001), il s'agit d'une science qui a le pouvoir de véridiction, de dire le vrai et d'imposer une vérité avec une grande capacité de réflexion. C'est une science bien synthétisée dans les écrits et qui contribue puissamment au développement économique. Certes, l'analyse de la posture scientifique des chercheurs du Nord ne nous amène pas à la rejeter, toutefois, il n'en demeure pas moins que nous ne sommes pas du tout favorables à sa fermeture aux autres savoirs.

Le développement, dont il est question ici, est de s'ouvrir à une pluralité de savoirs et d'épistémologies issue des pays du Sud. Les textes postcoloniaux reflètent une série de thèmes de recherche exprimant un intérêt pour des enjeux locaux de l'émergence et du développement du pays. Les stratégies de recherche et d'innovation doivent être prises comme un instrument de croissance économique et de prospérité qui doit générer des innovations commercialisables (Piron, 2011). Les politiques africaines peuvent appuyer la recherche pour en faire une source d'innovations profitables à l'emploi industriel. Le nombre de publications par université et par pays devient un indicateur de croissance économique, surtout dans certaines disciplines, au point que les scientifiques vivent une très forte pression à publier les résultats de leur recherche. (Edwards, 2016).

Curieusement, les universités francophones encouragent et valorisent les publications dans des revues à facteur d'impact et ce canal est perçu comme l'un des critères principaux dans l'évaluation des carrières professorales (Piron, 2016). C'est comme si la colonisation des esprits s'accompagnait maintenant d'une colonisation des pratiques universitaires de publication et d'évaluation qui impose l'épistémologie positiviste (Thiong'o, 2011). Forts de ce qui précède, nous nous demandons pourquoi

les universités africaines s'efforcent de joindre cette science mondiale qui ignore les savoirs locaux ?

Les universités de l'Afrique de l'Est doivent être non seulement des lieux de formation des élites, des sources d'innovation et de développement économique, mais aussi et surtout des pôles de développement local durable, respectueux des priorités définies par les populations locales et du combat commun pour un développement durable. Ceci veut dire que les enseignants doivent encourager des études de cas pour permettre aux élèves de pouvoir créer leurs propres textes littéraires.

1.2. L'ouverture de la science

L'ouverture de la science permet d'avoir un développement intégral. C'est le gagnant-gagnant. Elle facilite également une plus grande visibilité de la recherche et des institutions d'enseignement. Ces dernières sont alors invitées à mettre en place des mécanismes de collaboration non seulement avec le monde industriel, mais aussi avec des établissements du Nord pour réaliser des projets de recherche en commun. Florence Piron (2009) souligne qu'une université qui s'ouvre au monde de la recherche renforce ses capacités de développement dans sa région et éveille les chercheurs à l'engagement citoyen.

Il faut remarquer que ce choix oblige une transformation pédagogique vers des textes pratiques qui ne peut que bénéficier au développement des capacités des étudiants et à leur implication dans les enjeux locaux (Piron, 2016). Les chercheurs doivent être engagés à travailler en synergie pour le bien du développement durable pour l'Afrique. Il faut se méfier de la pratique de vouloir s'enfermer au lieu de généraliser tous les savoirs menacés de disparition sur la scène internationale. C'est aussi la position de Barthes, (2001) qui propose la vulgarisation des textes ouverts à tous les intellectuels pour contribuer au désenclavement de la science africaine. De surcroît, Regulus Samuel (2010 ; 280) note que le patrimoine culturel immatériel des communautés africaines doit être vulgarisé afin de renforcer la visibilité et la collaboration des universités.

1.3. La transposition didactique

La transposition didactique est un processus de sélection des textes littéraires à enseigner aux élèves. Il s'agit d'un choix des extraits en tenant compte de l'environnement de l'apprenant. Les savoirs scolaires sont le résultat d'une série d'opérations : choix, simplification, découpage, gradation du simple au complexe, pratiquées sur les connaissances disponibles dans la société. Ces connaissances constituent le premier volet externe de la transposition didactique, que l'on trouve résumé dans les ouvrages de didactiques, les romans, les dictionnaires, les atlas, etc. C'est donc le savoir de départ ou savoir savant.

Le second volet de la transposition, dit interne, transforme le savoir prêt à être enseigné en savoir appris. C'est l'enseignant qui l'assure en alternant la préparation des leçons, leur réalisation et l'évaluation des élèves. C'est le savoir qui se trouve dans les manuels scolaires appelés aussi savoir d'arrivée ou savoir à enseigner.

Un dispositif de texte littéraire révélateur de l'émergence économique du Burundi peut être choisi pour le didactiser en classe. Pour ce faire, l'enseignant va privilégier les principales idées relatives à l'économie et terminera sa leçon par un lexique autour du mot économie. Il est question ici de respecter l'objectif pédagogique de la leçon. Comme le souligne Michel Develay (1992 : 88), la transposition didactique « se réalise par un choix d'un contenu scientifique et des objectifs d'apprentissage ».

S'agissant du contenu, Philippe Blanchet (2011) affirme qu'il est impossible de vouloir tout enseigner, c'est-à-dire enseigner la totalité des savoirs scientifiques, vu que les références sont très multiples. Un dispositif de texte révélateur de l'émergence économique du Burundi est à encourager en classe pour que les élèves se familiarisent avec les mécanismes de l'émergence intégrale.

2. Cadre méthodologique de l'étude

Notre objectif est de savoir comment les auteurs africains contribuent au développement durable du continent africain à travers leurs écrits.

Nous cherchons à savoir si les textes postcoloniaux dominent dans les documents pédagogiques au même titre que les textes d'auteur français. Cette démarche méthodologique nous a paru efficace pour avoir des résultats crédibles.

Notre étude a été réalisée grâce à l'analyse des manuels scolaires du système éducatif du Burundi. Il s'agit des manuels de l'élève et des guides de l'enseignant du 4^e cycle et du post-fondamental. Cet instrument de collecte de données a été respectivement réalisé moyennant une grille d'analyse contenant les éléments suivants : typologie des textes proposés dans le manuel, c'est-à-dire texte littéraire africain relatif au développement, à la colonisation, au postcolonial, texte littéraire d'auteur français d'après les indépendances, texte littéraire hexagone d'avant les indépendances, thématique abordée dans le texte littéraire et savoir visé dans chaque texte.

Cette démarche méthodologique permet au chercheur de récolter les données dans la mesure où elle s'effectue moyennant une grille d'analyse bien définie. Aussi, nous avons consulté les anthologies des littératures africaine et française pour identifier le type de texte lié au développement durable du continent africain. Ces anthologies ont été trouvées dans les bibliothèques du lycée clarté notre dame de Vugizo et le lycée du Saint-Esprit, etc. Il s'agit des écoles de la Direction Provinciale de l'Enseignement en Mairie de Bujumbura.

L'analyse des manuels scolaires est un instrument de collecte des données qui nous a permis de comprendre le rôle des textes dans le développement durable d'un pays. De plus, une analyse des thèmes développés dans les anthologies qui étaient utilisées avant la réforme du système éducatif nous a permis de confirmer les données recueillies dans les manuels de la nouvelle réforme.

3. Résultats et discussion

Les résultats de cette étude montrent que les programmes d'enseignement dans ces cycles sont organisés sous forme de domaine

(quatrième cycle) et de section (post-fondamental) avec des types de textes variés.

3.1. Inventaire des textes de l'enseignement fondamental et post-fondamental

3.1.1. Les textes proposés dans les manuels du quatrième cycle de l'école fondamentale

Au quatrième cycle, les manuels de l'élève utilisés pour enseigner le cours de français sont combinés dans un même recueil où nous avons trouvé quatre disciplines linguistiques, à savoir le français, l'anglais, le kirundi et le kiswahili. Le cours de français n'est pas enseigné avec un seul manuel à part. Les manuels sont subdivisés en tome suivant les trois trimestres que comprend l'année scolaire, chose différente pour l'ancien système c'est-à-dire avant la réforme de l'école fondamentale.

Ainsi, les textes qui sont proposés pour être enseignés dans ce quatrième cycle de formation ne mentionnent aucun auteur et l'ouvrage dont ils sont issus. Il s'agit de manuels rédigés par les concepteurs des programmes. Ces textes préfabriqués n'évoquent en aucun cas la réalité coloniale africaine. Ce sont des extraits qui relatent des activités quotidiennes des Burundais. Les textes littéraires qui devraient nous éclairer sur l'engagement des auteurs africains proposant des textes sur le marché sont absents.

Au cours des situations d'enseignement-apprentissage, l'enseignant n'a pas d'occasion prévue par les programmes pour enseigner un texte relatif au postcolonial. C'est à travers ce texte que nous pourrions identifier la contribution des intellectuels africains dans le développement durable du continent. Or, dans la partie théorique, nous avons vu que les textes contribuent au développement durable d'un pays surtout quand l'écrivain ou le chercheur développe un savoir susceptible de contribuer à l'émergence d'un pays. L'analyse des manuels nous a poussés à constater que les leçons qui dominent ces documents pédagogiques sont en rapport avec les activités de grammaire, de conjugaison, d'orthographe, de vocabulaire et de l'expression orale. Les extraits offerts aux enseignants renvoient à la culture burundaise, la culture française n'est pas représentée

dans ces manuels. Il fallait, au contraire, retenir des textes variés qui renferment la culture générale française pour une mise en parallèle avec la culture générale africaine incluant des textes littéraires originaux.

La francophonie n'est guère présente dans les manuels. Un manuel complémentaire pourrait alors être proposé pour adopter une perspective francophone dans l'enseignement des textes. Les concepteurs pourraient mettre au profil des élèves des publications scolaires, qui comportent des textes qui apportent une expertise scientifique capable de promouvoir le système éducatif. Nous affirmons que la culture scientifique s'avère indispensable dans l'élaboration d'un programme de formation. Il ne s'agit pas de l'approche interculturelle qui résulte de la rencontre de deux types de savoirs à égalité, mais d'une assimilation linguistique qui donne au pays une position dominante. L'enseignement au quatrième cycle ne repose pas sur une vision politique qui vise à sélectionner les savoirs en fonction d'un projet de développement éducatif.

Il existe une série de textes d'auteurs burundais qui peuvent figurer dans les manuels et qui contribueraient à la formation des acteurs susceptibles de promouvoir l'économie. Nous proposons par exemple le texte de Nicomède Nyandwi portant comme titre *la Recherche appliquée sur les politiques agricoles* et qui est mentionné dans un ouvrage de Jean Pierre Chrétien (1983 : 139), Il propose, dans ce texte, la promotion du secteur rural à travers la réorganisation du Burundi en zones de développement à vocation spécifique.

Un autre texte relatif au développement est celui de François-Xavier Nkurunziza et s'intitule *Géographie régionale et mondes ruraux*. Cet extrait figure dans l'ouvrage de Jean Pierre Chrétien (1983 : 47). Pour développer économiquement le Burundi, François-Xavier constate qu'il faut délimiter les régions naturelles selon des critères rigoureux. Selon toujours cet auteur, le bon découpage en régions permettra d'identifier les atouts de chaque région.

Nous ne pouvons donner une liste exhaustive tous les chercheurs qui continuent à alimenter les savoirs locaux de la région des grands lacs, mais disons un mot sur la contribution de Joseph Gahama qui écrit que le but du colonisateur était d'exploiter facilement le pays dominé. (Chrétien, 1983 :

203). Force est de constater que cette répartition géographique en régions naturelles a été déjà pratiquée au Rwanda (Gasana,1988).

3.1.2. Les textes proposés dans les manuels du post-fondamental

Au post-fondamental, les concepteurs des programmes adoptent une nouvelle terminologie pour désigner le document pédagogique. À la place du manuel de l'élève, ils ont préféré un cahier de sport-élève. En lisant ce manuel, nous remarquons que les textes littéraires sont bien mentionnés. Des extraits d'auteurs variés ont été retenus. Il s'agit d'auteurs africains et ceux de nationalité française comme : l'autorité, le discours sur le colonialisme, le tourisme, la peine de mort, etc.

3.1.2.1. Les ressources textuelles à aborder au post-fondamental

La lecture de la Planification détaillée nous laisse découvrir quelques textes prévus pour être enseignés aux élèves du post-fondamental. Ces textes sont accompagnés d'une série d'activités qui doivent être abordées en situations didactiques.

Dans le texte l'Autorité (Leçon 1. Lecture 1 C1 texte, l'Autorité, p. 8), les concepteurs des programmes proposent aux enseignants de développer avec les élèves les activités d'enseignement-apprentissage suivantes : repérer les principales informations du texte et les reformuler, relever les conditions qui légitiment une autorité et les marques du texte argumentatif : la thèse d'argumentation, les arguments et les exemples, repérer les critères d'un texte argumentatif à partir des marques dans le texte, relever dans le texte de lecture les marques indiquant qu'il s'agit d'une argumentation, reformuler deux ou trois arguments choisis, reformuler deux exemples, choisir un argument du texte et donner un autre exemple. Avec ce texte, l'enseignant doit demander aux élèves d'expliquer les mots et les expressions liés à l'autorité : pouvoir, commander, force, régner sur, assujettir, violence, liberté, droit, justice, raison, loi, légitime puissance, supérieur, ordre, obéir, soumission, institution, roi, Dieu et majesté.

Pour le texte relatif au contexte de la décolonisation (Leçon 50. Lecture 1 C1 Texte : Discours sur le Colonialisme), les ressources visées par cette

leçon consistent à : identifier les principales informations dans un texte argumentatif, repérer les principales informations du texte, reformuler ces informations, dégager l'idée présentée par l'auteur, identifier les accusations portées contre Césaire, reformuler les propos qu'il a véritablement tenus sur l'Europe, dégager les arguments contestant la thèse selon laquelle l'Europe a développé l'Afrique sur le plan technique et administratif, repérer dans le texte deux ou trois procédés d'argumentation utilisés, identifier le vocabulaire qui exprime la position de l'auteur, repérer des éléments argumentatifs dans un texte à partir d'indices, identifier le schéma du discours argumentatif (convaincre un destinataire, réfuter, le dialogue implicite, le dialogue explicite).

Dans ce même texte, l'enseignant est invité à analyser, avec les élèves les mots et les expressions liés à la colonisation. Le champ lexical proposé pour être abordé est le suivant : colon, colonisé, servir, régime colonial, sous la botte de, libération, tutelle, protectorat, impérialisme, colonie, oppression.

Concernant le texte le Tourisme (Leçon 26. Lecture 1 C1 texte : le Tourisme), les ressources recommandées aux enseignants pour être dispensées sont les suivantes : les indices d'un texte argumentatif (la thèse, les arguments, les exemples), les marques du texte argumentatif, repérer la thèse défendue, reformuler les arguments avancés sur l'importance du tourisme, développer un exemple pour illustrer chaque argument, les procédés de l'argumentation dans un texte, expliquer comment le tourisme constitue une nécessité fondamentale pour l'homme et le pays, donner un ou deux arguments contraires, donner un exemple par argument. Dans ce même texte de la leçon 26, l'enseignant est invité à faire attention aux activités d'identification des mots de liaison (articulateurs logiques) et les liens logiques qu'ils indiquent.

S'agissant du texte la Peine de Mort (Leçon 57. Lecture 1 C1 texte : la Peine de Mort), les ressources à développer consistent à relever les principales informations dans le texte, les marques de l'argumentation, repérer des informations dans un texte argumentatif, proposer d'autres raisons contre la peine de mort, donner un ou deux exemples pour illustrer chaque argument, identifier la thèse défendue et la thèse adverse, relever

les arguments pour ou contre la peine de mort, décrire l'argumentation à l'aide d'un schéma.

3.1.2.2. La qualité des ressources non-abordées

Parmi ces textes, nous y trouvons un titre qui renvoie à la décolonisation (Discours sur le Colonialisme). Pour aborder ce texte, les concepteurs proposent aux enseignants de développer les ressources se rapportant aux caractéristiques d'un texte argumentatif comme c'est le cas pour les autres extraits figurant au programme. Or, la lecture de ce texte montre qu'il contient des thématiques très utiles à l'émergence du pays concerné par la réception de cette littérature. Le texte est parsemé d'idées de décolonisation de l'Afrique. Et cette décolonisation est envisagée comme une forme de développement culturel et économique de toute l'Afrique. Aimé Césaire s'intéresse à la thématique de la décolonisation tout en faisant attention au développement de toute l'Afrique. C'est ce qu'il veut dire lorsqu'il rappelle aux Africains que « toute souffrance qui se pouvait souffrir, nous l'avons soufferte. Toute humiliation qui se pouvait boire, nous l'avons bue ! » (1989 : 19). Ici, l'auteur souligne les tares perpétrées par le colonisateur.

Au lieu d'encourager la collaboration qui mène l'homme africain vers l'émergence et le développement, la colonisation n'a fait que diviser les Noirs et les soumettre aux travaux forcés comme il l'écrit :

Nous sommes ceux que l'on déposséda, que l'on frappa, que l'on mutila ; ceux que l'on tutoyait, ceux à qui l'on crachait au visage. Boys-cuisine, boys-chambres, boys, comme vous dites, lavadères, nous fûmes un peuple de boys, un peuple de oui-bwana, et qui doutait que l'homme pût ne pas être. (1989 : 19).

Malgré les défis de la colonisation, Aime Césaire souligne : « nous avons lutté, avec nos pauvres moyens lutté pendant cinquante ans et voici : nous avons vaincu. » (1989 :19).

À la lecture de ce texte d'Aimé Césaire, l'enseignant doit y déceler des clés de l'émergence de l'Afrique. Il s'agit des propositions concrètes prônées par l'auteur et surtout des valeurs insondables du développement de la conscience africaine. Nous lisons cette joie exprimée lorsqu'il déclare que :

Notre pays est désormais entre les mains de ses enfants. Nôtre, ce ciel, ce fleuve, ces terres. Nôtre, le lac et la forêt. Nôtre, Karissimbi, Nyiragongo, Niamuragira, Mikéno, Ehu, montagnes montées de la parole même du feu. Congolais, aujourd'hui est un jour, grand. Pour Kongo ! Tenez. Je l'élève au-dessus de ma tête ; je le ramène sur mon épaule. Trois fois je lui crachote au visage. Je le dépose par terre et vous demande à vous : en vérité, connaissez-vous cet enfant ? et vous répondez tous : c'est Kongo, notre roi ! (Aimé Césaire, 1989 : 20).

Les concepteurs des programmes ont visé uniquement la typologie argumentative alors que d'autres activités d'enseignement-apprentissage sont susceptibles d'être analysées. Les seules notions de grammaire, de vocabulaire, d'orthographe, de production orale et écrite ne suffisent pas si le décideur de la politique éducative est conscient que le texte de la décolonisation est porteur de valeur de développement.

3.2. Stratégies d'exploitation des textes postcoloniaux pour un pays émergent

En situation d'enseignement-apprentissage, l'enseignant ne devrait pas se limiter à la typologie du texte telles que les caractéristiques de l'argumentation, la chasse aux mots nouveaux ou expressions nouvelles.

3.2.1. La dimension sociétale du texte

L'enseignant pourra chercher à explorer la dimension sociale des textes littéraires. Cette dimension permet à l'enseignant de « concevoir la socialité comme un travail de langage social qui s'opère à travers le texte littéraire » (Duchet, 1970). L'enseignant va appréhender la dimension sociétale non seulement aux alentours du contexte mais dans la matérialité même du discours. Le texte est un lieu où le langage est le produit du texte littéraire émanant de la société. Cette façon de lire est une façon d'orienter le regard du lecteur sur les éléments réels de l'émergence du Burundi. Cette démarche qui consiste à se focaliser sur des éléments relevant de la sociocritique est à considérer comme une sociologie des textes, un mode de lecture du texte.

La sociocritique engage le lecteur à découvrir ce que les textes nous révèlent de la société passée et présente, même lorsqu'ils se refusent à en traiter explicitement. Cela montre qu'il existe une intertextualité littéraire dans les divers écrits des auteurs. Cette intertextualité véhicule une

thématique orientée vers l'émergence du pays. L'idéologie de ces écrits doit être dévoilée par le lecteur et arriver à dénoncer les effets aliénants ou à souligner le pouvoir de démystification. Cette catégorie de lecture relève donc de la sociocritique qui vise le creuset en profondeur du texte. L'intention et la stratégie de la sociocritique sont de restituer au texte sa teneur sociale. L'enjeu de cette lecture est la recherche de ce qui est en œuvre dans le texte, soit un rapport au monde ou dans un pays donné.

La lecture des textes du post-fondamental montre que toute création artistique est aussi une pratique sociale, et partant, une production idéologique. De cette façon, la sociocritique est un processus esthétique véhiculant tel ou tel énoncé performé, parlé ailleurs par d'autres pratiques. C'est dans la spécificité esthétique que le lecteur de la sociocritique s'efforcera de lire cette présence des œuvres au monde qu'elle appelle leur sociabilité. L'enseignant s'efforcera d'analyser, avec sa classe, un texte de façon critique et se proposera d'essayer de mettre en relation un maximum d'éléments du texte qui renvoient à un pays émergent. Faire de la sociocritique revient alors à étudier la place de l'homme dans un monde économiquement développé. Quant aux différentes pratiques sociales, il s'agit d'identifier non seulement quelque chose de l'ordre de l'action mais également de faire avancer la société vers l'émergence économique. Donc, le livre est lui-même une pratique sociale qui agit sur la réalité sociale. C'est une occasion favorable pour l'enseignant d'initier la classe à maîtriser l'approche d'une œuvre qui doit être effectuée dans le respect du développement intégral du pays.

Comme la sociologie de la littérature est une recherche de la signification collective qui relie le sujet de l'œuvre et la collectivité à laquelle appartient le sujet créateur ou tout simplement l'écrivain, celui-ci sera donc appelé sujet Transindividuel. Il est dit Transindividuel parce que l'un est la protection de l'autre. À cet effet, le lecteur pourra découvrir quelques concepts qui visent la découverte des caractéristiques manifestant la volonté d'un pays émergent, à savoir les concepts de prospérité, de liberté et de développement. L'évocation de ces concepts est une forme de conscientisation aux auteurs des manuels pour les inciter à choisir des extraits utiles pour l'émergence du Burundi. Quand nous lisons les extraits

d'Amadou Kourouma qui écrit que « l'important pour le Malinké est la liberté du négoce. Et les Français étaient aussi et surtout la liberté du négoce qui fait le grand Dioula, le Malinké prospère. » (1968 :36). Cet extrait évoque une vision d'un monde émergent. L'expérience vécue est une inspiration à un avenir meilleur pour une période donnée. Les textes qui incarnent une expérience du développement durable participent à cette étape importante de l'évolution du Burundi. Cette évolution se manifeste dans une œuvre d'art ou littéraire.

Il faut noter qu'avec le départ des colonisateurs, les intellectuels africains pensaient à une autre face de l'Afrique. (Salomon, 2006 : 207). Cet auteur affirme aussi qu'une « ère nouvelle s'ouvrait pour l'Afrique qui allait voir l'amélioration du sort de son peuple. Mais très vite l'enthousiasme et l'espoir furent dissipés par une amère désillusion portée par un vent de désarroi ». En situation de classe, les enseignants peuvent exploiter les extraits littéraires en extrapolant, c'est-à-dire que l'enseignant sort du texte pour montrer aux élèves ce qui se passe dans la société. Ainsi, les élèves vont faire une sorte de transposition des connaissances. Ce que les élèves ont pris va les aider non seulement en situation de communication mais aussi dans la résolution des problèmes liés au développement durable de leur pays concerné.

3.2.2. La dimension de l'étude des personnages

Les textes permettent à l'enseignant et aux apprenants de découvrir plusieurs dimensions non dévoilées par l'auteur. Ils contribuent à la transformation politique et socio-économique d'un pays. L'auteur propose à travers son œuvre de voyager et de remonter dans le temps afin de découvrir une société en voie de développement. Ainsi, l'étude du texte *Les Soleils des Indépendances* prouve que le personnage principal, Fama, incarne une image déterminée pour son émergence sociale. Or, avec la colonisation, Fama perd son espoir. Cette perte d'espoir est une manifestation évidente du pessimisme dans cet extrait d'Ahmadou Kourouma. Celui-ci retrace le pessimisme à travers le jeu des personnages et les indices spatio-temporels tels que Kourouma les déploie dans son œuvre.

Kourouma (1968) montre que les personnages s'efforcent de lutter contre la fatalité qui se manifeste contre eux dans le texte. Les personnages traduisant mieux le pessimisme qui se dessine à travers le récit de Kourouma sont le couple Fama, Salimata, Tiécoura, le féticheur, Balla, le vieux sorcier, le féticheur de Togobala et Hadj Abdoulaye et le marabout de la capitale. L'enseignant peut montrer aux apprenants combien les personnages jouent un rôle symbolique dans la société. Chaque personnage met en marche la marque de l'optimisme dans une société.

Avant la colonisation, Fama est prospère mais avec la présence coloniale, il est présenté comme un prince déchu qui lutte contre tout et rien pour restaurer sa gloire perdue. La déchéance de Fama se dessine à travers le texte. Kourouma (1968 : 46) souligne d'ailleurs que « Fama et ses deux femmes occupaient la petite pièce avec un seul lit de bambou, un seul « tara ». La femme (celle à qui appartenait la nuit) montait à côté du mari, l'autre se recroquevillait sur une natte au pied du tara ». Il ajoute *que* « Fama bouillait de remords pour avoir tant combattu et détesté les Français un peu comme la petite herbe qui a grogné parce que le fromager absorbait tout le soleil ; le fromager abattu, elle a reçu tout son soleil mais aussi le grand vent qui l'a cassée ». Fama est donc une image symbolique de l'émergence. Il maîtrise les méfaits comme les travaux forcés, l'impôt et autres tortures.

Force est de souligner que la maîtrise de la langue est la manière d'éveiller plusieurs dimensions par l'assimilation. C'est à ce type que les manuels du post-fondamental ne devraient pas comporter des textes relevant uniquement de la culture française. L'apprentissage des textes devrait être orienté vers des aspects de l'émergence du système éducatif du Burundi que vers les structures linguistiques. À voir la démarche envisagée par les concepteurs des programmes, les formules mnémotechniques qui permettent de retenir les irrégularités et les similarités de la langue sont manifestement visées. Il s'agit d'une volonté délibérée des écoles métropolitaines qui avaient comme mission première l'apprentissage aux enfants à la lecture. Ainsi, des bibliothèques de classe ont été construites et équipées.

Pour rendre compte de la construction d'une émergence du Burundi, les personnages des textes sont censés nourrir une culture de recherche dominée par le contexte burundais. Cette recherche qui consiste à valoriser l'écrivain burundais peut guider l'écriture des élèves avec souplesse et d'avoir des extraits de manuels reflétant les cultures de toutes les régions du monde. Ceci veut dire que les extraits des auteurs burundais, camerounais, sénégalais, canadiens, etc. peuvent être proposés dans les manuels scolaires.

Conclusion

L'absence de textes écrits antérieurs à la colonisation ne permet pas aux enseignants de reconstruire l'image de ce que fut le Burundi avant de connaître les effets de l'acculturation. À l'exception de quelques rares textes, tous les textes sont publiés après l'indépendance. Ces textes reflètent une société modifiée par l'administration coloniale. L'adoption des textes contenant des thématiques liées à l'émergence du Burundi peut aider les intellectuels nationaux à transformer le pays pour en faire des outils de développement local durable. Notre objectif essentiel était de documenter les textes qui ouvrent la voie du développement. Nous avons cherché à identifier les différents aspects spécifiques au développement. Notre réponse porte sur deux dimensions : le rôle des enseignants et des apprenants est primordial. Les enseignants sont appelés à choisir des textes contenant la thématique relative au développement pour les exploiter en classe. Cette façon de faire permettra aux apprenants de rédiger eux-mêmes les projets de recherche innovants.

La création des textes contextualisés qui s'intéressent à l'émergence des savoirs locaux reste le moyen le plus évident au renforcement des liens entre l'école et la société. Les concepteurs pourraient mettre au profil des élèves des textes scolaires qui apportent une expertise scientifique capable de promouvoir le système éducatif. La diversification des méthodes d'enseignement des textes au post-fondamental est une nécessité. Ceci faciliterait la modification des pratiques d'enseignement. L'exploitation des idées principales se trouvant dans le texte ne sont pas les seules activités à privilégier en situation didactique.

Les planificateurs devraient proposer, dans les manuels, des méthodes consistant à faire apprendre aux élèves comment le texte enseigné peut véhiculer des éléments qui contribuent à l'émergence nationale. Au contraire, l'enseignant risque d'encourager les élèves de parler une langue qu'ils n'entendent pas autour d'eux. Il faut leur faire saisir immédiatement la correspondance entre l'objet et le signifiant. C'est pourquoi le quatrième cycle pourrait utiliser à la fois des textes relevant de la culture nationale et étrangère. Les textes de la culture de l'apprenant peuvent l'introduire dans le discours oral pour qu'il devienne un locuteur francophone. Une remise en cause des textes coloniaux est susceptible d'être envisagée dans la mesure où ils véhiculent des stéréotypes qui freinent le développement de l'Afrique.

Bibliographie

- Barthe, R. 1957. *Mythologies, Le mythe aujourd'hui*. Paris : Seuil.
- Blanchet, P. 2011. *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris : EAC.
- Césaire, A. 1989. *Discours sur le colonialisme*. Paris : Présence Africaine.
- Chrétien, J.P. 1983. *Histoire rurale de l'Afrique des Grands Lacs*. Karthala.
- Dehoorne, O., Theng, S. 2012. *Osez décoloniser l'esprit : rencontre autour de l'œuvre de Ngugi wa Thiong'O. Études caribéennes*, n°18 (août 2012).
- Develay, M. 1992. *Éduquer et former*. Paris : Editions Sciences Humaines.
- Duchet, C. 1970. « La lexicologie au service de l'histoire et de la critique littéraires ». *Revue d'Histoire littéraire*.
- Fredua-Kwarteng . 2015. « The case for developmental universities ». *University word news*. Ocober 2015.
- Fanon, F. 2002. *Les damnées de la terre*. Paris : Découverte.
- Foucault, M. 2001. *Dits et écrits*. Tome 4. Paris: Gallimard.
- Gahama, J. 1983. *Le Burundi sous l'administration Belge : la période sous mandat (1919-1939)*. Paris : Karthala.
- Gasana J.-K. 1988. La foresterie sociale au projet Crête Zaïre-Nil. *Bull. Agricole du Rwanda*. p. 232-243.

Kourouma, A. 1968. *Les Soleils des Indépendances*. Paris : Seuil.

Larouche, S. 2001. « En finir, une fois pour toutes, avec le développement ». *Le Monde diplomatique*. Mai 2015.

Rigulus, S. 2010. « Regards sur le patrimoine haïtien et la nécessité de promouvoir la diversité culturelle ». *Museum International*. p. 49-57.

Annexe

Textes supports

Texte 1 : « Autorité »

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du Ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque autorité, c'est la puissance paternelle : mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature, elle finirait aussitôt que les enfants seraient en état de se conduire. Toute autre autorité vient d'une autre origine que la nature. Qu'on examine bien et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé ; ou le consentement de ceux qui y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déferé l'autorité.

La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'une usurpation et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent ; en sorte que, si ces derniers deviennent à leur tour les plus forts, et qu'ils secouent le joug, ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avait imposé. La même loi qui a fait l'autorité la défait alors : c'est la loi du plus fort.

Quelque fois l'autorité qui s'établit par la violence change de nature ; c'est lorsqu'elle continue et se maintient du consentement exprès de ceux qu'on a soumis : mais elle rentre par-là dans la seconde espèce dont je vais parler et celui qui se l'était arrogée devenant alors prince cesse d'être tyran.

La puissance, qui vient du consentement des peuples, suppose nécessairement des conditions qui en rendent l'usage légitime, utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restreignent entre des limites ; car l'homme ne doit ni ne peut se donner entièrement et sans réserve à un autre homme, parce qu'il a un maître supérieur au-dessus de tout, à qui seul il appartient tout entier. C'est Dieu, dont le pouvoir est, toujours immédiat sur la créature, maître aussi jaloux qu'absolu, qui ne perd jamais de ses droits et ne les communique point. Il permet pour le bien commun et pour le maintien de la société que les hommes établissent entre eux un ordre de subordination, qu'ils obéissent à l'un d'eux ; mais il veut que ce soit par raison et avec mesure, et non pas aveuglément et sans réserve, afin que la créature ne s'arroge pas les droits du Créateur.

Toute autre soumission est le véritable crime de l'idolâtrie. Fléchir le genou devant un homme ou devant une image n'est qu'une cérémonie extérieure, dont le vrai Dieu qui demande le cœur et l'esprit ne se soucie guère et qu'il abandonne à l'institution des

hommes pour en faire, comme il leur conviendra, des marques d'un culte civil et politique, ou d'un culte de religion. Ainsi ce ne sont point ces cérémonies en elles-mêmes, mais l'esprit de leur établissement, qui en rend la pratique innocente ou criminelle. Un Anglais n'a point de scrupule à servir le roi le genou en terre ; le cérémonial ne signifie que ce qu'on a voulu qu'il signifiât, mais livrer son cœur, son esprit et sa conduite sans aucune réserve à la volonté et au caprice d'une pure créature, en faire l'unique et le dernier motif de ses actions, c'est assurément un crime de lèse-majesté divine au premier chef.

« Autorité », article de l'*Encyclopédie*, premier tome, 1751.

Texte 2 : Discours sur le colonialisme

Publié en 1950, Discours sur le colonialisme marque un tournant dans la lutte anticoloniale. Césaire y dénonce l'exploitation dont l'Afrique est l'objet. Il paraît que, dans certains milieux, l'on feint de découvrir en moi un « ennemi de l'Europe » et un prophète du retour au passé antéeuropéen. Pour ma part, je cherche vainement où j'ai pu tenir de pareils discours ; où l'on m'a entendu prêcher un quelconque retour ; où l'on m'a vu prétendre qu'il pouvait y avoir retour. La vérité est que j'ai dit tout autre chose à savoir que le grand drame historique de l'Afrique a moins été sa mise en contact trop tardive avec le reste du monde que la manière dont ce contact a été opéré ; que c'est au moment où l'Europe est tombée entre les mains des financiers et des capitaines d'industrie les plus dénuées de scrupules que l'Europe s'est « propagée » ; que notre malchance a voulu que ce soit cette Europe-là que nous ayons rencontrée sur notre route et que l'Europe est comptable devant la communauté humaine du plus haut tas de cadavres de l'histoire. Par ailleurs, jugeant l'action colonisatrice, j'ai ajouté que l'Europe a fait fort bon ménage avec tous les féodaux indigènes qui acceptaient de servir ; comploté avec eux une vicieuse complicité ; rendu leur tyrannie plus effective et plus efficace, et que son action n'a tendu à rien de moins qu'à artificiellement prolonger la survie des passés locaux dans ce qu'ils avaient de plus pernicieux.

J'ai dit -et c'est très différent- qu'à ce moment l'Europe colonisatrice a ajouté l'abus moderne sur l'antique injustice, l'odieux racisme sur la vieille inégalité. Que si c'est un procès d'intention que l'on me fait, je maintiens que l'Europe colonisatrice est déloyale à légitimer à posteriori l'action colonisatrice par les évidents progrès matériels réalisés dans certains domaines sous le régime colonial attendu que la mutation brusque est chose toujours possible, en histoire comme ailleurs ; que nul ne sait à quel stade de développement matériel eussent été ces mêmes pays sans l'intervention européenne ; que l'eupéanisation des continents non européens pouvait se faire autrement que sous la botte de l'Europe ; qu'en tout cas elle a été faussée par la mainmise de l'Europe. C'est aussi comme cela que d'autres personnes tendent à peindre l'Europe en ce moment.

Le français en seconde, EDICEF, Paris, 1998.

Texte 3 : Le Tourisme

L'avenir est ouvert car le tourisme ne peut être qu'un phénomène durable. On peut certes se demander si le tourisme résistera au « choc du futur », s'il ne connaît pas un apogée qui sera suivi d'un déclin avec la disparition de la civilisation industrielle dans laquelle il s'est épanoui. La réponse dépend de la façon dont on analyse le besoin touristique. Si celui-ci n'était qu'une création purement artificielle de la « société de consommation », l'avenir du tourisme serait menacé et ses jours probablement comptés. Mais si – ce que nous croyons – le tourisme constitue une nécessité fondamentale de l'homme parce qu'il traduit un besoin d'échanges humains, de découvertes et de rupture avec les habitudes, alors il a devant lui des lendemains prometteurs.

Mais le tourisme devra s'adapter. D'abord, parce qu'à l'instar de toute activité économique, il subit la concurrence. Celle-ci devient de plus en plus intense avec l'apparition des « nouveaux pays de vacances ».

Ensuite, parce qu'il doit faire face à l'innovation technologique. L'informatique est amenée à jouer très rapidement un rôle essentiel en matière d'information, de promotion, de communication et de commercialisation des produits. D'ores et déjà, les compagnies aériennes et les chaînes hôtelières l'utilisent et des systèmes collectifs sont mis en place en reliant les agents de voyages à quelques grands serveurs.

Enfin, les goûts du public se modifient et de nouvelles formes de tourisme apparaissent dont le développement des courts séjours d'agrément constitue l'exemple le plus significatif.

Phénomène économique rentable qui nécessite d'être encouragé, le tourisme doit également être maîtrisé. Le tourisme n'est pas sociologiquement et économiquement neutre. Il implique une rencontre entre des peuples ou des sociétés différents qui peut constituer un facteur de socialisation et d'échanges.

Pierre Py, *Le Tourisme, un phénomène économique, Documentation française, 1996.*

Texte 4 : La peine de mort

Ceux qui jugent et qui condamnent disent la peine de mort nécessaire. D'abord - parce qu'il importe de retrancher de la communauté sociale un membre qui lui a déjà nui et qui pourrait lui nuire encore. - S'il ne s'agissait que de cela, la prison perpétuelle suffirait. À quoi bon la mort ? Vous objectez qu'on peut s'échapper d'une prison ? Faites mieux votre ronde. Si vous ne croyez pas à la solidité des barreaux de fer, comment osez-vous avoir des ménageries ? Pas de bourreau où le geôlier suffit. Mais, reprend-on - il faut que la société se venge, que la société punisse. Ni l'un, ni l'autre. Se venger est de l'individu, punir est de Dieu. La société est entre deux. Le châtement est au-dessus d'elle, la vengeance au-dessous. Rien de si grand et de si petit ne lui sied. Elle ne doit pas « punir pour se venger » ; elle doit corriger pour améliorer. Transformez de cette façon la formule des criminalistes, nous la comprenons et nous y adhérons. Reste la troisième et dernière raison, la théorie de l'exemple. - Il faut faire des exemples ! il faut épouvanter par le spectacle du sort réservé aux criminels ceux qui seraient tentés de les imiter ! -

Voilà bien à peu près textuellement la phrase éternelle dont tous les réquisitoires des cinq cents parquets de France ne sont que des variations plus ou moins sonores. Eh bien ! nous nions d'abord qu'il y ait exemple. Nous nions que le spectacle des supplices produise l'effet qu'on en attend.

Victor Hugo, Préface du *Dernier jour d'un condamné*, 1829.



© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>
Bibliothèque nationale de France.

Première édition - Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com





Innovation technologique et enseignement supérieur en Afrique : la révolution communicationnelle pour une émergence éducative

Milburga Atcero

Makerere University Business School, Uganda

matcero@mubs.ac.ug

<https://orcid.org/0000-0002-5923-7737>

Reçu le 27-10-2023 / Évalué le 12-02-2024 / Accepté le 30-03-2024

Résumé

Cet article examine l'impact de l'innovation technologique sur la communication en Afrique, mettant en évidence ses implications pour l'avenir du continent, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur. Nous prévoyons de mener une enquête auprès d'une dizaine d'étudiants et d'enseignants du supérieur via des entretiens et des analyses en ligne afin d'établir comment les avancées technologiques ont réellement révolutionné la communication dans ce secteur. Malgré les défis persistants tels que l'accès à Internet, la sécurité en ligne, une utilisation excessive de l'intelligence artificielle qui pourrait nuire au développement de la pensée critique, ainsi que la réglementation des technologies et de l'information, notre hypothèse est que ces avancées créent de nouvelles opportunités pour la croissance du continent.

Mots-clés : avancées technologiques, la communication, nouvelles opportunités, émergence, enseignement supérieur

Technological innovation and higher education in Africa : the communication revolution for educational emergence

Abstract

The presente article examines the impact of technological innovation on communication in Africa, highlighting its implications for the continent's future, particularly in higher education. We plan to conduct a survey involving around ten students and educators from higher education through online interviews and analyses to establish how technological advancements have truly revolutionized communication in the realm of higher education. Despite persistent challenges such as internet access, online security, excessive use of Artificial Intelligence which could hinder the development of critical thinking and regulation of technology and information, our hypothesis is that these advancements create new opportunities for the continent's growth.

Keywords : technological advancements, communication, new opportunities, emergence, higher education

Introduction

À l'ère des Objectifs du développement durable (ODD), l'innovation technologique est vue comme un catalyseur puissant pour transformer l'enseignement supérieur en Afrique. Les avancées technologiques ouvrent de nouvelles opportunités en matière d'accessibilité à l'éducation, en réponse à l'ODD n°4, qui garantit une éducation de qualité, inclusive et équitable pour tous. Les plateformes d'apprentissage en ligne, les *Massive Open Online Courses* (MOOC), et une multitude de ressources éducatives numériques ont révolutionné l'accès à l'enseignement supérieur en Afrique, contribuant ainsi à la réalisation de plusieurs autres ODD, notamment les objectifs liés à l'industrialisation durable, à la réduction des inégalités et à la croissance économique.

L'intelligence artificielle (IA) et l'analyse des données éducatives jouent un rôle primordial dans cette transformation, en personnalisant l'apprentissage, en comblant les lacunes de compétences, et en améliorant l'assistance pédagogique. De plus, la réalité virtuelle (RV) et la réalité augmentée (RA) offrent des expériences d'apprentissage immersives, surmontant les barrières géographiques et facilitant la collaboration à distance. Malgré les avantages évidents, des défis subsistent : coûts initiaux, nécessité de formation des enseignants et problèmes de connectivité. Cependant, l'intégration de ces technologies émergentes présente un potentiel considérable pour améliorer l'enseignement supérieur en Afrique et préparer les étudiants aux défis du XXI^e siècle. L'adoption croissante de ces technologies dans l'enseignement supérieur en Afrique est une preuve que l'innovation technologique façonne activement l'éducation et contribue à la réalisation des ODD. Cependant, il est important de prendre en compte les préoccupations quant à l'impact de l'Intelligence Artificielle (IA) dans le domaine de l'éducation. Une utilisation excessive de ces outils pourrait potentiellement entraîner certains problèmes, comme nuire au développement de la pensée critique, par exemple. Il est essentiel de considérer une mise en garde contre les menaces que pourrait poser une dépendance excessive à l'IA. Les discours récents soulignent l'importance du passage au numérique en Afrique, en particulier dans le contexte de l'enseignement supérieur (Cijika Kayombo, 2017, Mbodj, 2021, Tiemtoré,

2022). Notre étude examine l'impact de cette révolution éducative, en se focalisant sur l'intégration croissante des technologies de la communication et de l'information dans l'enseignement supérieur en Afrique. Elle vise à évaluer les avantages, les inconvénients et les implications pour l'accès à l'éducation, la qualité de l'apprentissage, et le développement éducatif. Au bout du compte, elle formulera des recommandations pour soutenir une émergence en éducation.

1. Objectif

L'objectif général de cet article est de comprendre et analyser l'impact de l'innovation technologique sur l'enseignement supérieur en Afrique, en mettant en évidence les opportunités, les défis et les implications pour l'atteinte des ODD. Nous émettons des objectifs spécifiques qui permettront de fournir une compréhension approfondie de l'impact de l'innovation technologique sur l'enseignement supérieur en Afrique et d'orienter les actions futures pour optimiser son rôle dans l'atteinte des ODD dans la région. Ces objectifs spécifiques sont, entre autres, évaluer l'ampleur de l'adoption des technologies éducatives dans les établissements d'enseignement supérieur en Afrique, analyser comment l'innovation technologique a influencé l'accessibilité à cet enseignement, étudier l'impact des avancées technologiques sur l'accessibilité à l'enseignement supérieur, examiner comment les technologies contribuent à l'alignement des programmes éducatifs sur les besoins du marché du travail en Afrique, identifier les défis et obstacles persistants liés à l'innovation technologique dans l'enseignement supérieur africain, analyser comment l'innovation technologique contribue à la réalisation des ODD en Afrique, ainsi que d'autres objectifs afférents, donner des recommandations pratiques aux institutions éducatives, aux décideurs politiques et aux parties prenantes pour maximiser les avantages de l'innovation technologique dans l'enseignement supérieur en Afrique, tout en surmontant les obstacles identifiés.

2. Méthodologie

Nous avons examiné quelques publications existantes sur la littérature académique, les rapports gouvernementaux, les données statistiques et les études sur l'enseignement supérieur en Afrique, les technologies de la communication et leur impact sur l'éducation. Nous avons également mené des enquêtes auprès de 10 étudiants et 10 enseignants¹ d'établissements d'enseignement supérieur et d'autres parties prenantes pour recueillir des données qualitatives sur leur expérience avec les technologies de communication.

3. Problématique

Notre étude se focalise sur l'impact de l'innovation technologique sur l'enseignement supérieur en Afrique, en abordant les questions d'accessibilité, de qualité de l'éducation, d'alignement sur les besoins du marché du travail et les obstacles liés aux coûts et à la diversité géographique. Elle cherche à résoudre des défis majeurs, tels que le manque d'accès à l'enseignement supérieur, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la pertinence des programmes, la réponse aux besoins en compétences, la réduction des inégalités éducatives et l'efficacité des investissements dans l'enseignement supérieur en Afrique. En somme, notre étude vise à fournir des données, des analyses et des recommandations pour soutenir une amélioration significative du système éducatif de la région à l'ère de l'innovation technologique.

4. Orientations théoriques

Les technologies éducatives se sont avérées pertinentes et efficaces en Afrique en tenant compte des besoins spécifiques de la région, comme Masendeke (2014) et Jacquinet et Fichez (2008) l'ont montré. Des exemples concrets tels que les plateformes d'apprentissage en ligne adaptées à l'Afrique, comme Ruzivo au Zimbabwe (Shongedza, 2007) et les

¹ Nous les remercions de leur participation à notre recherche.

applications mobiles éducatives, notamment « Shule Direct² » en Tanzanie (Maïdakouale, Fagadé, 2022), ont contribué à rendre l'éducation plus accessible. De plus, l'adaptation du contenu éducatif aux langues locales a renforcé sa pertinence et sa disponibilité pour les apprenants africains. Les programmes de formation en ligne pour les enseignants, notamment ceux proposés par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), ont également joué un rôle clé en renforçant les compétences pédagogiques. Par ailleurs, les développements technologiques, tels que l'adoption de smartphones, l'accès à *Internet* à haut débit et 5G, comme évoqué par Nkundabakura *et al.* (2023), ont apporté d'importants avantages à l'enseignement supérieur en Afrique. Ces avantages incluent une meilleure accessibilité à l'éducation, l'expansion de l'apprentissage en ligne et une efficacité accrue de l'enseignement. Cependant, des défis subsistent, notamment la qualité de l'enseignement en ligne, l'équité et l'adaptation des enseignants et des apprenants aux nouvelles technologies.

L'innovation technologique a eu un impact sur les comportements sociaux et culturels liés à l'éducation en Afrique, comme en témoigne Leblanc (2012). Cependant, l'adoption de ces technologies doit prendre en compte des défis importants, notamment la diversité linguistique et culturelle du continent. Pour réussir, les technologies éducatives doivent prendre en compte cette diversité en offrant des contenus dans différentes langues africaines, ainsi que dans les langues internationales telles que l'anglais et le français. Malgré ces défis, les partenariats entre les institutions d'enseignement supérieur africaines et des acteurs internationaux, tels que les entreprises technologiques, les organisations internationales, les ONG et les universités étrangères³, ont joué un rôle de premier plan dans la stimulation de l'innovation technologique dans l'enseignement supérieur en Afrique. Ces collaborations ont également le potentiel de prédire les

² *Shule Direct* est la principale plateforme d'apprentissage numérique en Tanzanie qui vise à améliorer les résultats d'apprentissage à travers la Tanzanie et la région. Sa mission est d'exploiter la technologie existante pour améliorer l'accès à des ressources d'apprentissage qualifiées, locales et pertinentes, conformes au programme national du niveau secondaire ordinaire pour tous les jeunes apprenants en Tanzanie, à un coût abordable. Des plateformes telles que *Shule Direct* ont été très utiles récemment avec l'éruption de la Covid-19.

³ unesdoc.unesco.org [consulté le 20 octobre 2023].

tendances futures de l'innovation technologique, notamment l'expansion de l'apprentissage en ligne, l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation et de nouvelles méthodes d'évaluation de l'apprentissage, offrant ainsi des opportunités futures pour les établissements d'enseignement supérieur en Afrique. En outre, les obstacles à l'origine de la fracture numérique en Afrique incluent l'insuffisance des infrastructures internet et l'accessibilité financière, comme témoignent Pinet *et al.* (2021). Cela limite l'exposition des jeunes à l'internet. Des solutions adaptées telles que la mise à disposition de contenus éducatifs hors ligne et le projet « Raspberry Pi » (Le projet « Raspberry Pi » est une initiative qui vise à mettre à disposition des ordinateurs peu coûteux et de petite taille pour encourager l'apprentissage de la programmation et l'accès à l'informatique. Le cœur de ce projet est le Raspberry Pi, un ordinateur monocarte, de la taille d'une carte de crédit, créé par la Raspberry Pi Foundation.) sont nécessaires pour surmonter ces obstacles. Les technologies éducatives doivent également être financièrement accessibles.

5. Présentation des données

Soulignons qu'une enquête a été menée auprès de dizaines d'enseignants et d'étudiants qui avaient répondu à nos questions ouvertes. L'objectif de l'enquête était de comprendre et analyser l'impact de l'innovation technologique sur l'enseignement supérieur en Afrique, en mettant en évidence les opportunités, les défis et les implications pour l'atteinte des Objectifs de développement durable. Nous avons voulu recueillir des données quantitatives et qualitatives sur leur expérience avec les technologies de communication. Nous présentons les données des idées principales des répondants dans un tableau synthétique. Ces présentations feront l'objet d'une discussion dans la section suivante.

Tableau 1 : Expérience dans l'enseignement supérieur en Ouganda

Les idées principales des répondants concernant l'expérience dans l'enseignement supérieur en Ouganda sont les suivantes :
Expérience professionnelle hybride
-Adoption de modes d'apprentissage hybrides, combinant des cours en présentiel et en ligne.
-Identification des défis liés aux coûts et aux autres contraintes personnelles.

Perspective étudiant/enseignant/administrateur

- Expérience variée en tant qu'étudiant, enseignant et administrateur.
- Reconnaissance des opportunités et des défis de l'Enseignement supérieur en Ouganda.

Défis académiques et décisions cruciales

- Organisation essentielle pour gérer le temps entre les cours et les travaux.
- Réflexion sur les défis académiques, l'apprentissage collaboratif, la recherche et l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Témoignage personnel

- Présentation de l'expérience personnelle en tant qu'assistant d'enseignement au département du Tourisme à l'École de Commerce de l'Université Makerere.

En résumé, les répondants ont une expérience diversifiée en tant qu'étudiants, enseignants et administrateurs dans l'enseignement supérieur en Ouganda. Ils reconnaissent les opportunités et les défis associés à l'adoption de modes d'apprentissage hybrides, mettent en lumière des considérations académiques et partagent des témoignages personnels pour illustrer leur expérience dans ce contexte éducatif.

Tableau 2 : Technologies de la communication dans l'enseignement supérieur

Les idées principales des répondants sur les technologies de la communication dans l'enseignement supérieur sont les suivantes :

Utilisation de plates-formes d'apprentissage en ligne

- Usage personnel du système d'apprentissage en ligne de MUBS et d'autres ressources en ligne.

Diversité des technologies utilisées

- Accès à une gamme de technologies, y compris les réseaux sociaux, courrier électronique, forums de discussion, visioconférences, et applications mobiles.

Outils de visioconférence et collaboration

- Utilisation de *Microsoft Teams*, *Google Meet*, *WhatsApp*, et messagerie électronique pour la communication, la collaboration, et le partage de ressources.

Intégration d'outils d'intelligence artificielle et de plates-formes d'enseignement

- Expérience avec des outils d'intelligence artificielle pour la création de notes d'étude.
- Utilisation de plates-formes d'enseignement telles que *Moodle*, *Google Classroom*, et *Zoom* pour les cours virtuels.

En résumé, les répondants utilisent activement des plates-formes d'apprentissage en ligne, une diversité de technologies, des outils de visioconférence, de collaboration, et intègrent des outils d'intelligence artificielle dans leur expérience d'enseignement supérieur. Des plates-formes courantes incluent *Moodle*, *Google Classroom*, *Zoom*, *Microsoft Teams*, et *WhatsApp*.

Tableau 3 : Impact des Technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Ouganda

Les idées principales des répondants sur l'impact des Technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Ouganda sont les suivantes :

Amélioration de l'accessibilité à l'information

- Impact positif sur la communication et l'accessibilité à l'information.
- Promotion de l'apprentissage à distance et augmentation du nombre d'inscriptions.

Élargissement de l'accès à l'éducation

- Significatif élargissement de l'accès à l'éducation grâce aux technologies de communication.
- Renforcement de la collaboration entre les acteurs de l'enseignement supérieur.

Simplification des processus et coûts

- Impact positif en simplifiant la préparation des cours, des programmes, et de la recherche.
- Cependant, les coûts, l'accessibilité et les politiques gouvernementales sont des facteurs impliqués.

Perspectives positives et défis persistants

- Reconnaissance d'un impact global positif sur l'enseignement supérieur en Ouganda.
- Soulignement des défis persistants tels que la fracture numérique et le besoin d'une meilleure infrastructure.

L'accessibilité et la politique gouvernementale

- Mention des implications de coûts, d'accessibilité, et de politiques gouvernementales dans l'évaluation de l'impact des technologies de communication.

En résumé, les technologies de la communication ont apporté des améliorations significatives en termes d'accessibilité, d'élargissement de l'accès à l'éducation, de simplification des processus, et de collaboration dans l'enseignement supérieur en Ouganda. Malgré les perspectives positives, des défis persistants tels que la fracture numérique et des considérations liées aux coûts et aux politiques gouvernementales, sont soulignés.

Tableau 4: Facilitation de l'accès à l'enseignement supérieur en Ouganda

Les idées principales des répondants concernant la facilitation de l'accès à l'enseignement supérieur en Ouganda sont les suivantes :

Rôle central des technologies :

- Les technologies, en particulier les programmes en ligne, jouent un rôle central dans la facilitation de l'accessibilité à l'éducation en Ouganda.

Cours en ligne et apprentissage à distance :

- Les technologies de la communication ont considérablement facilité l'accès à l'enseignement supérieur.
- Avantages tels que l'accès à des ressources éducatives et la participation à des programmes d'apprentissage à distance.

Utilisation des forums de discussion :

- Les forums de discussion, podcasts et réseaux sociaux ont contribué de manière significative à l'accessibilité à l'éducation.

Mesures prises pour faciliter l'accès :

- Des mesures telles que l'apprentissage en ligne, l'augmentation des effectifs, la flexibilité et la réduction des coûts ont été mises en place pour faciliter l'accès.
- Reconnaissance des défis tels que l'accessibilité à Internet, la rentabilité, et la littératie numérique.

Mobilité et prestation des services éducatifs :

- La mobilité permet aux étudiants d'étudier n'importe où dans le pays sans être physiquement présents.
- Efficacité dans la prestation des services éducatifs grâce aux technologies de la communication.

En résumé, les technologies de communication, en particulier les cours en ligne et les outils d'apprentissage à distance, jouent un rôle central dans la facilitation de l'accès à l'enseignement supérieur en Ouganda. L'utilisation de forums de discussion et d'autres plateformes contribue également significativement à l'accessibilité. Des mesures ont été prises pour augmenter

l'efficacité, la flexibilité et réduire les coûts, mais les défis tels que l'accessibilité à Internet et la littératie numérique sont reconnus.

Tableau 5 : Obstacles à l'accès à l'enseignement supérieur avec les Technologies de la communication

Les idées principales des répondants concernant les obstacles à l'accès à l'enseignement supérieur avec les technologies de la communication sont les suivantes :

Infrastructures et accès à Internet

- Le développement insuffisant des infrastructures limite l'accès à Internet.
- Accès limité à Internet dans certaines régions.

Coûts élevés et compétences limitées

- Les coûts élevés de la technologie et des forfaits de données limitent les compétences des étudiants.
- Barrières financières et compétences numériques limitées.

Qualité inégale de l'éducation

- La fourniture d'une éducation de qualité insuffisante crée un fossé entre les écoles privées et gouvernementales.
- Manque d'infrastructures et de connectivité dans certaines régions.

Barrières multiples

- Accès limité à Internet, analphabétisme numérique, infrastructure insuffisante, manque d'appareils et barrières financières.
- Barrières linguistiques, services de soutien insuffisants, fracture numérique.

Favorisation des interactions et de la collaboration

- Dans la section sur l'influence des technologies sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, il est noté que les technologies ont favorisé les interactions en ligne.

En résumé, les principaux obstacles à l'accès à l'enseignement supérieur avec les technologies de la communication incluent les défis liés aux infrastructures et à l'accès à Internet, les coûts élevés associés aux compétences limitées, les disparités dans la qualité de l'éducation et une combinaison de barrières multiples telles que l'accès limité, l'analphabétisme numérique et les barrières financières.

Tableau 6. Comment les Technologies de la communication ont influencé la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en Ouganda

Les idées principales des répondants sur la façon dont les technologies de la communication ont influencé la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en Ouganda sont les suivantes :

Impact significativement positif

- Les Technologies de la communication ont eu un impact positif majeur sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en Ouganda.
- Favorisation des interactions et opportunités de collaboration :
- Les technologies ont favorisé les interactions à travers des activités en ligne, créant des opportunités de collaboration pour le développement et soutenant un apprentissage centré sur l'étudiant.

Avantages divers

- Les avantages comprennent la personnalisation de l'apprentissage, des échanges internationaux et une mise à jour constante des ressources pédagogiques.

Maintien de l'interaction en face- à-face

-Malgré les avantages des technologies, il est souligné qu'il est essentiel de maintenir une certaine interaction en face-à-face.

Amélioration de la qualité de l'éducation

-Les technologies ont contribué à l'amélioration de la qualité de l'éducation en permettant l'accès à l'information, l'échange d'informations et la facilitation de l'apprentissage interactif, de la collaboration à distance, de la flexibilité, de l'efficacité et de l'accès aux ressources.

Accessibilité accrue

-L'accès à une variété d'informations, y compris grâce aux bibliothèques mobiles, a rendu l'éducation plus accessible, offrant aux étudiants des opportunités d'évaluation et de rétroaction améliorées des enseignants.

-Amélioration de l'enseignement avec des supports de cours adaptés :

-Les supports de cours adaptés aux besoins du curriculum ont amélioré la qualité de l'enseignement tout en permettant un accès rapide à des matériaux d'étude en ligne.

Facilitation de méthodes d'enseignement interactives

-Les technologies ont facilité des méthodes d'enseignement plus interactives et engageantes, favorisant également la collaboration entre les étudiants et offrant un accès aux commentaires des enseignants.

En résumé, les technologies de la communication ont apporté un impact significativement positif sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en Ouganda. Elles ont favorisé des interactions en ligne, permis la collaboration pour un apprentissage centré sur l'étudiant, et offert des avantages tels que la personnalisation de l'apprentissage et des échanges internationaux. Ces technologies ont contribué à améliorer l'accès à l'information, la flexibilité, l'efficacité et la qualité de l'éducation, tout en facilitant des méthodes d'enseignement plus interactives. Cependant, il est souligné qu'une interaction en face-à-face demeure essentielle. En résumé, les technologies de la communication ont joué un rôle crucial dans l'évolution positive de l'enseignement supérieur en Ouganda.

Tableau 7. Les avantages et les inconvénients de l'enseignement en ligne par rapport à l'enseignement en présentiel

Les idées principales des répondants sur les avantages et les inconvénients de l'enseignement en ligne par rapport à l'enseignement en présentiel sont les suivantes :

Avantages de l'enseignement en ligne

-Flexibilité : La possibilité d'étudier à son propre rythme et de manière flexible.

-Accessibilité : L'accès à l'information de manière efficace.

-Réduction des coûts : Des coûts potentiellement moins élevés par rapport à l'enseignement en présentiel.

-Diversité des ressources : Une variété d'options de cours et de programmes.

-Mobilité : La capacité d'étudier de n'importe où dans le monde.

Inconvénients de l'enseignement en ligne

-Manque d'interaction en personne : Réduction de l'interaction sociale et de la socialisation.

-Problèmes de connectivité : Possibilité de difficultés techniques liées à l'enseignement en ligne.

-Nécessité de compétences numériques : La dépendance à l'égard des compétences numériques pour réussir.

-Possibilités de distractions : Risque de distractions pendant l'apprentissage en ligne.

-Autodiscipline requise : Nécessité de faire preuve d'autodiscipline, en particulier en raison de la diversité culturelle.

En résumé, ces idées reflètent une reconnaissance des avantages, tels que la flexibilité et l'accessibilité, ainsi que des inconvénients, tels que le manque d'interaction en personne et les défis techniques, associés à l'enseignement en ligne par rapport à l'enseignement en présentiel.

Tableau 8. La manière dont l'enseignement supérieur en Ouganda prépare les étudiants aux compétences requises sur le marché du travail actuel

Les idées principales des répondants concernant la mesure dans laquelle l'enseignement supérieur en Ouganda prépare les étudiants aux compétences requises sur le marché du travail actuel sont les suivantes :

Nécessité d'amélioration par l'intégration de programmes axés sur l'employabilité

-Il est mentionné que l'enseignement supérieur en Ouganda comble partiellement les lacunes en matière de compétences, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour faciliter l'application de la technologie.

-Des recommandations incluent l'intégration de programmes axés sur l'employabilité, la promotion des stages et le développement de compétences pratiques.

Besoin d'alignement sur les compétences demandées par le marché

Une opinion répandue est que l'alignement entre l'enseignement supérieur en Ouganda et les compétences demandées par le marché du travail doit être amélioré.

-Limitation due à la prédominance de la théorie

-Certains estiment que l'enseignement supérieur en Ouganda se base principalement sur la théorie, bien qu'il fournisse des compétences pratiques, douces, la pensée critique et la recherche.

Progression positive mais nécessitant des améliorations continues

-Une perspective positive est exprimée, notant que l'enseignement supérieur évolue pour mieux préparer les étudiants aux compétences requises sur le marché du travail.

En résumé, des exemples positifs incluent l'introduction de cours sur les compétences numériques et l'entrepreneuriat, mais des possibilités d'amélioration subsistent, telles que des partenariats plus étroits avec des entreprises pour offrir une expérience pratique aux étudiants.

Tableau 9. Si les technologies de la communication exacerbent-elles les inégalités en matière d'accès à l'enseignement supérieur en Afrique

Les idées principales des répondants peuvent être résumées comme suit :

Inégalités d'accessibilité à la technologie

-Reconnaissance de l'existence d'inégalités en matière d'accessibilité à la technologie, en particulier dans les zones rurales en raison du manque d'approvisionnement électrique.

-Certains étudiants ne disposent pas d'appareils technologiques essentiels, comme des smartphones, ce qui entrave leur connectivité Internet.

-Notion que la technologie actuelle n'est pas adaptée à tous les étudiants, en particulier ceux en situation de handicap.

Nécessité de technologie inclusive

-Appel à la fourniture de technologies inclusives ou holistiques à tous les niveaux d'études pour lutter contre les inégalités.

Impact potentiel des technologies de la communication sur l'enseignement supérieur en Afrique

-Point de vue selon lequel les technologies de la communication peuvent potentiellement exacerber les inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur en Afrique.

-Identification de disparités d'accès à Internet et d'équipements informatiques, en particulier pour les étudiants des zones rurales et défavorisées.

Divergence d'opinions sur l'impact des technologies de la communication

-Différences d'opinions quant à savoir si les technologies de la communication aggravent les inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur en Afrique.

-Position affirmative mettant en avant des problèmes tels que la fracture numérique, l'insuffisance de l'infrastructure et l'inégalité d'accès à la technologie et à Internet.

-Position négative soulignant que même si les technologies de la communication n'excluent pas complètement l'accès à l'enseignement supérieur, elles contribuent aux inégalités socio-économiques et linguistiques.

Relation entre l'accessibilité des technologies de la communication et les inégalités :

-Idée que l'accessibilité des technologies de la communication est cruciale pour éviter l'aggravation des inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur en Afrique.

-Exemple spécifique soulignant que si seuls les étudiants des familles aisées ont un accès fiable à Internet et à des appareils, cela renforcera les disparités dans la poursuite des études supérieures.

En résumé, les répondants s'accordent sur la présence d'inégalités d'accessibilité à la technologie et sur la nécessité de solutions inclusives, mais ils divergent sur l'impact direct des technologies de la communication sur les inégalités dans l'enseignement supérieur en Afrique, mettant en avant des facteurs tels que la fracture numérique et les disparités socio-économiques.

Tableau 10. Les mesures à prendre pour réduire ces inégalités

Les idées principales des répondants concernant les mesures à prendre pour réduire les inégalités d'accès à la technologie et à l'enseignement supérieur sont les suivantes :

Sensibilisation et promotion de la littératie numérique

-Promouvoir la sensibilisation du grand public à l'environnement de travail numérique.

-Favoriser la littératie numérique dans la société pour améliorer la compréhension et l'utilisation des technologies.

-Réduction des tarifs de données et accessibilité financière :

-Réduire les tarifs de données pour rendre l'Internet plus accessible.

-Subventionner l'accès à Internet pour les étudiants défavorisés.

-Fournir une assistance financière aux étudiants à faible revenu pour faciliter l'accès à la technologie.

Technologie inclusive et infrastructure numérique

-Offrir une technologie inclusive adaptée à tous les étudiants.

-Étendre le réseau électrique pour améliorer la connectivité dans les zones rurales.

-Élargir l'infrastructure numérique pour augmenter l'accès à l'Internet.

Équipement des institutions éducatives et accès aux étudiants

-Équiper toutes les institutions d'enseignement supérieur en matériel de technologie de communication.

-Rendre ce matériel accessible aux étudiants qui ne peuvent pas se le permettre.

Mesures variées et partenariats

-Expansion de l'infrastructure Internet.

-Subvention des coûts d'Internet.

-Fourniture d'appareils.

-Formation à la littératie numérique.

-Modes de prestation alternatifs.

-Bourses et subventions.

- Partenariats publics-privés.
- Contenu localisé.
- Initiatives gouvernementales.

Investissement dans l'infrastructure et stratégies nationales

- Investir dans l'infrastructure pour élargir l'accès à Internet.
- Concevoir des stratégies nationales pour promouvoir l'égalité d'accès.

Mesures ciblées dans des zones spécifiques

- Élargir l'accès à Internet dans des zones reculées spécifiques.
- Fournir une assistance financière aux étudiants de familles à faible revenu, en particulier ceux avec des résultats académiques positifs.

Formation des enseignants et des étudiants

- Former les enseignants et les étudiants à l'utilisation efficace des technologies de communication.
- Sensibiliser les étudiants aux opportunités d'éducation en ligne.

En résumé, les mesures proposées incluent des actions visant à rendre la technologie plus accessible, à fournir une assistance financière, à développer l'infrastructure et à promouvoir la sensibilisation et la formation à la littératie numérique. Les réponses mettent également l'accent sur des approches variées et des partenariats pour traiter ces inégalités de manière holistique.

Tableau 11. Partager d'une expérience positive ou négative liée à l'utilisation des technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Afrique

L'essor rapide des technologies de la communication a profondément influencé l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale, et l'Afrique n'a pas échappé à cette transformation. Cette évolution a ouvert de nouvelles opportunités tout en présentant des défis uniques, suscitant ainsi un intérêt croissant pour les expériences des individus dans le contexte éducatif africain. Dans cette exploration, des répondants partagent leurs expériences, positives et négatives, liées à l'utilisation des technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Afrique. Ces témoignages offrent un aperçu complet des avantages et des inconvénients de l'apprentissage en ligne, mettant en lumière les opportunités, les obstacles et les nuances propres à cette évolution technologique dans le paysage éducatif africain.

Expériences positives :

- Implication des étudiants via des plateformes en ligne.
- Accès à des cours en ligne de renommée mondiale.
- Gains de temps et facilitation de la recherche et de l'apprentissage.
- Offre d'accès à une éducation de haute qualité à un public diversifié.

Expériences négatives :

- Problèmes de connectivité et interruptions des cours en ligne.
- Difficultés liées à la connectivité et interruptions des cours en ligne.
- Accès limité à Internet et coûts élevés de la bande passante.

En résumé, les répondants partagent des expériences positives telles que l'implication des étudiants et l'accès à des cours de qualité, mais soulignent également des défis tels que les problèmes de connectivité et les coûts élevés de la bande passante dans l'utilisation des technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Afrique.

Tableau 12 : Adaptation des méthodes d'enseignement ou d'apprentissage aux Technologies de la communication

Les répondants ont partagé des perspectives variées sur l'adaptation des méthodes d'enseignement aux technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Afrique. Les idées principales comprennent l'adoption de la technologie comme mode d'enseignement, l'intégration de l'apprentissage en ligne, l'utilisation d'outils interactifs pendant les cours, la promotion de l'interaction en ligne, la mise à disposition de ressources numériques, la modernisation des méthodes d'enseignement grâce à la technologie, et l'incorporation de contenu en ligne, de laboratoires virtuels, d'évaluations et de forums de discussion. Ces approches reflètent un effort concerté pour exploiter le potentiel des technologies de la communication afin de transformer positivement l'expérience éducative dans la région.

Tableau 13 : Recommandations pour améliorer l'impact positif des Technologies de la communication

Les répondants ont formulé des recommandations clés pour améliorer l'impact positif des technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Afrique. Les idées principales comprennent la nécessité de poursuivre la recherche et les investissements dans la numérisation des infrastructures, l'importance d'investir dans l'infrastructure numérique et de fournir une formation à la littératie numérique. Les participants ont également souligné l'importance d'équiper les institutions d'enseignement, de soutenir les contenus locaux, de faire exploser l'accès à Internet, d'investir dans la recherche et le développement et de promouvoir des partenariats publics-privés. En résumé, l'adaptation aux changements, la promotion de la littératie numérique et les investissements continus dans l'infrastructure ont été identifiés comme des recommandations essentielles pour maximiser les avantages des technologies de la communication dans le contexte éducatif africain.

Tableau 14 : Exploitation optimale des Technologies pour favoriser le progrès éducatif

Les répondants ont formulé des idées principales pour exploiter de manière optimale les technologies de la communication afin de favoriser le progrès éducatif, avec des approches générales et des suggestions spécifiques pour l'Afrique.

Approches suggérées :

- Services d'apprentissage sur mesure, collaboration électronique et suivi des tendances technologiques.
- Promotion de la collaboration internationale et soutien à la recherche en technologie éducative.
- Subvention des prix des gadgets et amélioration de leur utilisation dans les institutions.
- Encouragement à la collaboration en ligne, à l'utilisation de ressources d'apprentissage numériques, de webinaires, de voyages virtuels et d'e-portfolios.
- Accent sur l'éducation des étudiants, la conception inclusive, les évaluations et la formation des enseignants.

Suggestions spécifiques pour l'Afrique :

- Investissement dans la recherche et le développement pour des méthodes éducatives innovantes.
- Amélioration de l'accessibilité et de l'abordabilité des technologies éducatives.
- Promotion de l'utilisation des technologies éducatives et établissement de partenariats internationaux.

-Reconnaissance du potentiel révolutionnaire des technologies de la communication pour rendre l'éducation accessible et abordable en Afrique.

En résumé, ces recommandations soulignent l'importance de l'innovation éducative, de la collaboration internationale, de l'accessibilité, de la formation des enseignants et de la promotion active des technologies éducatives pour favoriser le progrès éducatif, en particulier dans le contexte africain.

6. Les discussions des résultats

6.1. L'expérience en tant qu'étudiant/enseignant/administrateur dans l'enseignement supérieur en Ouganda

Notre étude a mis en évidence le fait que l'enseignement supérieur en Afrique et en Ouganda a connu une transformation significative grâce à l'adoption croissante des technologies de la communication (*cfr* tableau 1). Il ressort de l'analyse que l'enseignement supérieur en Afrique et en Ouganda est en pleine mutation grâce à l'intégration croissante des technologies de communication. Les plateformes d'apprentissage en ligne, les outils de visioconférence, les réseaux sociaux et bien d'autres ressources numériques ont ouvert de nouvelles possibilités d'accès à l'éducation, de collaboration et d'amélioration de la qualité de l'enseignement. Cependant, des obstacles subsistent, notamment l'accessibilité à internet, les coûts liés aux technologies, la fracture numérique et les compétences en littératie numérique. Les perspectives de James Mutabazi⁴ soulignent à la fois les avantages et les défis de cette transformation.

6.2. Les technologies de la communication auxquelles vous avez eu accès ou que vous avez utilisées dans le contexte de l'enseignement supérieur

Les enquêteurs ont bien souligné que les technologies de la communication ont profondément influencé l'enseignement supérieur en Afrique et en Ouganda, en modifiant la manière dont les étudiants accèdent à l'éducation, interagissent avec les enseignants et collaborent avec leurs pairs (*cfr* tableau 2). Ces outils ont considérablement élargi les horizons de

⁴ James Mutabazi est assistant d'enseignement au département du Tourisme à l'École de Commerce de l'Université de Makerere.

l'enseignement et de l'apprentissage, offrant de nouvelles opportunités pour une éducation de qualité. Les technologies de la communication ont profondément influencé l'enseignement supérieur en Afrique et en Ouganda, en changeant la façon dont les étudiants accèdent à l'éducation. Ces outils, de la messagerie électronique aux plateformes en ligne, ont transformé l'enseignement et la collaboration, offrant de nouveaux avantages, mais posant aussi des défis, comme la fracture numérique et les coûts.

6.3. L'évaluation de l'impact global des technologies de la communication sur l'enseignement supérieur en Ouganda

L'impact des technologies de la communication sur l'enseignement supérieur en Afrique et en Ouganda est une question d'une grande pertinence comme signalé par les répondants (*crf.* tableau 3). De l'expansion de l'accès à l'amélioration de la qualité de l'éducation, les répondants ont proposé les divers aspects de cet impact et ont soulevé les défis persistants qui doivent être surmontés pour maximiser les avantages de ces technologies. Il ressort que les technologies de la communication ont apporté des changements significatifs dans l'enseignement supérieur en Afrique et en Ouganda. Elles ont permis d'étendre l'accès à l'éducation, de faciliter la communication et la collaboration, et d'améliorer la qualité de l'apprentissage. Cependant, il est important de noter que des défis subsistent, notamment l'accessibilité, la formation des enseignants et des étudiants, ainsi que la nécessité de renforcer l'infrastructure. L'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique et en Ouganda sera inévitablement façonné par la manière dont ces défis sont relevés.

6.4. La manière dont les technologies de la communication ont facilité l'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants en Ouganda

Selon les données recueillies, l'accès à l'enseignement supérieur en Ouganda a été considérablement facilité grâce à l'intégration des technologies de communication. Les enquêteurs ont évoqué l'impact des technologies sur la possibilité pour les étudiants ougandais d'accéder à l'enseignement supérieur, en mettant en évidence les avantages de l'apprentissage en ligne, de la flexibilité et de la réduction des coûts (*crf.* tableau 4). Ils ont discuté également des défis persistants qui peuvent

entraver l'accès à l'éducation pour certains étudiants. Selon les recueils de données, les technologies de la communication ont considérablement élargi l'accès à l'enseignement supérieur en Ouganda, offrant des possibilités d'apprentissage en ligne, de flexibilité et de réduction des coûts. Cependant, il est essentiel de reconnaître que la mesure dans laquelle ces avantages sont accessibles peut être influencée par des facteurs tels que l'accessibilité à internet, les coûts des appareils et la compétence numérique. Pour garantir un accès équitable à l'enseignement supérieur, il est crucial de s'attaquer à ces défis.

6.5. Les principaux obstacles à l'accès à l'enseignement supérieur en utilisant les technologies de la communication

L'accès à l'enseignement supérieur en Ouganda par le biais des technologies de la communication n'est pas sans obstacles. Les répondants exposent les principaux obstacles qui entravent l'accès à l'enseignement supérieur en utilisant ces technologies (*cfr.* tableau 5). De la fracture numérique à l'accessibilité limitée à internet, ils sont énormes, les défis auxquels sont confrontés les étudiants et les enseignants dans leur quête d'une éducation de qualité. L'accès à l'enseignement supérieur en Ouganda à travers les technologies de la communication est confronté à divers obstacles, notamment le manque d'infrastructures de connectivité, les coûts des appareils et de la connectivité internet, ainsi que les compétences numériques limitées. La fracture numérique et les problèmes d'accessibilité à internet dans certaines régions du pays demeurent des défis importants à surmonter pour garantir un accès équitable à l'éducation.

6.6. Comment les technologies de la communication ont influencé la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en Ouganda

Selon les répondants (*cfr.* tableau 6), les technologies de la communication ont apporté un impact significativement positif sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en Ouganda. Il ressort de cette partie que les technologies de la communication ont apportée des changements considérables dans l'enseignement supérieur en Ouganda, en mettant en lumière les avantages de la personnalisation de l'apprentissage, de l'accessibilité aux ressources et de l'amélioration de l'efficacité

pédagogique. Cependant, il est essentiel de ne pas négliger les aspects où l'interaction en face-à-face reste cruciale pour l'éducation de qualité.

6.7. Les avantages et les inconvénients de l'enseignement en ligne par rapport à l'enseignement en personne

En matière de l'éducation en ligne, les résultats montrent que cette dernière a connu une croissance significative en Ouganda et dans le monde entier (*cfr.* tableau 7). L'enseignement en ligne présente des avantages indéniables en termes de flexibilité, d'accessibilité et de réduction des coûts, mais il comporte également des inconvénients, tels que le manque d'interaction en personne, les problèmes de connectivité et la nécessité de compétences numériques. L'enseignement en personne offre une expérience plus riche sur le plan social, mais il peut être moins flexible et plus coûteux. Le choix entre l'enseignement en ligne et en personne dépend des besoins individuels, des objectifs éducatifs et des circonstances.

6.8. La mesure dans laquelle l'enseignement supérieur en Ouganda prépare les étudiants aux compétences requises sur le marché du travail actuel.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur en Ouganda et son rôle dans la préparation des étudiants au marché du travail actuel, les résultats indiquent que les programmes éducatifs doivent être alignés sur les besoins du marché pour garantir que les diplômés sont prêts à relever les défis professionnels qui les attendent. Par ailleurs, l'enseignement supérieur en Ouganda s'efforce de mieux préparer les étudiants aux compétences requises sur le marché du travail actuel (*cfr.* tableau 8). Cependant, il reste des améliorations à apporter pour mieux aligner les programmes éducatifs sur les besoins du marché. L'intégration des compétences pratiques, des stages et des partenariats avec l'industrie peut contribuer à renforcer l'employabilité des diplômés. Il est essentiel de poursuivre les efforts visant à assurer une transition en douceur entre l'éducation et le monde professionnel.

6.9. Les technologies de la communication exacerbent-elles les inégalités en matière d'accès à l'enseignement supérieur en Afrique ?

En matière d'accès à l'enseignement supérieur en Afrique, les résultats révèlent que les technologies ont amplifié les disparités en termes d'accessibilité à l'enseignement supérieur en Afrique, notamment par le fossé entre ceux qui ont accès à l'internet et ceux qui n'y ont pas accès, l'insuffisance de l'infrastructure et l'inégalité d'accès à la technologie et à Internet qui sont des facteurs importants à considérer (*cfr.* tableau 9). En bref, on peut argumenter que les technologies de la communication peuvent potentiellement aggraver les inégalités en matière d'accès à l'enseignement supérieur en Afrique en raison des disparités d'accès à internet, d'équipements informatiques et de compétences numériques. Les étudiants des zones rurales et défavorisées sont particulièrement vulnérables. Il est donc impératif de mettre en place des politiques et des programmes visant à réduire le fossé entre ceux qui ont accès à l'Internet et ceux qui n'y ont pas accès et à garantir un accès équitable à l'éducation pour tous.

6.10. Les mesures qui peuvent être prises pour réduire ces inégalités

S'agissant de réduire les inégalités en matière d'accès à l'enseignement supérieur en Afrique, les résultats indiquent que c'est un grand défi pour lequel les mesures doivent être prises pour atténuer ces inégalités (*cfr.* tableau 10). De plus, les disparités d'accès à la technologie et à Internet ont exacerbé ces inégalités, mais des actions peuvent également être entreprises pour remédier à la situation. Il est temps de mettre en place des politiques et des programmes visant à garantir un accès équitable à l'éducation pour tous les étudiants africains. Cela dit, la réduction des inégalités en matière d'accès à l'enseignement supérieur en Afrique nécessite une série de mesures, notamment l'expansion de l'accès à internet, la subvention des coûts d'Internet, la fourniture d'appareils abordables, la formation à la littérale numérique et la mise en place de modes de prestation alternatifs. Il est essentiel de promouvoir l'inclusivité dans le programme éducatif et de renforcer les partenariats publics-privés pour soutenir ces initiatives.

6.11. Partage d'une expérience positive ou négative liée à l'utilisation des technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Afrique

Quant aux expériences positives et négatives liées à l'utilisation des technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Afrique, les résultats présentent que ces expériences offrent des aperçus importants sur les avantages et les défis de l'éducation numérique dans la région (*cfr.* tableau 11). En cela, les technologies de la communication ont eu un impact significatif sur l'enseignement supérieur en Afrique, avec des expériences positives telles que l'accès à des cours en ligne de renommée mondiale, mais aussi des défis tels que les problèmes de connectivité et les interruptions de cours en ligne. Il est important de prendre en compte ces expériences pour améliorer l'utilisation des technologies de la communication dans l'éducation.

6.12. Comment les méthodes d'enseignement ou d'apprentissage ont été adaptées en réponse à l'utilisation de ces technologies

En ce qui concerne l'adaptation des méthodes d'enseignement et d'apprentissage en réponse à l'utilisation des technologies de communication, les enquêtes montrent que c'est essentiel pour tirer le meilleur parti de ces outils. Nous avons voulu explorer comment les enseignants et les étudiants ont modifié leurs méthodes éducatives pour intégrer les technologies de la communication car ces adaptations sont indispensables pour offrir une expérience d'apprentissage plus efficace et pertinente. Les résultats ont indiqué que l'adaptation des méthodes d'enseignement et d'apprentissage en réponse à l'utilisation des technologies de la communication est cruciale pour maximiser les avantages de ces outils (*cfr.* tableau 12). De plus, l'intégration de contenu en ligne, de laboratoires virtuels, d'évaluations en ligne et de forums de discussion est un moyen de moderniser l'enseignement supérieur en Afrique. Il est donc primordial de continuer à explorer de nouvelles méthodes éducatives fondées sur la technologie pour répondre aux besoins des étudiants africains.

6.13. Les recommandations pour améliorer l'impact positif des technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Afrique

En ce qui concerne la nécessité d'améliorer l'impact positif des technologies de la communication dans l'enseignement supérieur en Afrique, des actions telles que l'investissement dans la recherche et le développement, l'élargissement de l'accès à Internet, le développement de contenu adapté aux mobiles, et la promotion des partenariats publics-privés sont nécessaires (*cfr.* tableau 13). Ces recommandations sont cruciales pour favoriser le progrès éducatif dans la région. Ces mesures sont essentielles pour garantir que l'éducation en Afrique profite pleinement des avantages de la technologie.

6.14. Comment mieux exploiter les technologies pour favoriser le progrès éducatif dans la région ?

La dernière analyse s'est penchée sur la manière dont les technologies de la communication peuvent être mieux exploitées pour favoriser le progrès éducatif en Afrique. Nous avons exploré les stratégies et les initiatives qui peuvent être mises en place pour tirer parti de ces technologies. Il est ressorti que pour favoriser le progrès éducatif en Afrique, il est essentiel d'investir dans la recherche et le développement de nouvelles méthodes éducatives basées sur la technologie, de rendre les technologies éducatives plus accessibles, de promouvoir leur utilisation dans les écoles et les universités, et de développer des partenariats entre les pays africains et les organisations internationales (*cfr.* tableau 14). En exploitant pleinement les technologies de communication, l'éducation en Afrique peut atteindre de nouveaux sommets et offrir des opportunités éducatives équitables pour tous les étudiants.

Conclusion

Nous avons voulu montrer que les technologies ont le potentiel de transformer l'éducation dans la région, même si elles possèdent également des défis importants. Les technologies de la communication ont ouvert de nouvelles possibilités en termes d'accessibilité, de flexibilité et de diversité

des ressources éducatives. Elles ont permis d'offrir une éducation de haute qualité à un public plus large, y compris à ceux qui n'auraient pas eu accès aux universités traditionnelles. Parmi les avantages notables, on peut compter la flexibilité, l'accessibilité accrue, des coûts réduits, des ressources variées, et la possibilité d'apprentissage à son propre rythme. Cependant, des défis subsistent, notamment les inégalités en matière d'accès, les problèmes de connectivité, le besoin de compétences numériques, et la question de l'interaction en personne. Pour maximiser les avantages des technologies de communication, des mesures telles que l'expansion de l'infrastructure Internet, la subvention des coûts d'Internet, la formation à la littératie numérique, l'accès à des appareils abordables, et des partenariats publics-privés sont essentielles. Par ailleurs, la collaboration internationale, la recherche en technologie éducative et le partage des meilleures pratiques sont des éléments clés pour favoriser le progrès éducatif en Afrique grâce à l'utilisation des technologies de communication. Enfin, les technologies de la communication ont le potentiel de contribuer de manière significative à l'amélioration de l'éducation en Afrique. Cependant, il est impératif de surmonter les obstacles et d'investir dans des solutions inclusives pour garantir que tous les étudiants puissent bénéficier de ces avancées technologiques. L'avenir de l'éducation en Afrique repose sur la capacité à exploiter pleinement les technologies de la communication pour offrir des opportunités d'apprentissage équitables et de qualité à tous les étudiants.

Bibliographie

Akyeampong, A.S. 2018. Promoting Creativity and Critical Thinking Through Digital Storytelling : Perceptions of Undergraduate Students. In : Hokanson, B., Clinton, G., Kaminski, K. (eds) *Educational Technology and Narrative*. Springer, Cham.

Cheffert, P. 2016. *Les modèles économiques des MOOCs : L'analyse des plateformes Coursera, edX et Udacity*. Louvain School of Management, Université catholique de Louvain, 2016. Prom. : Vas, Alain. [En ligne] : <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:7192> [consulté le 23 janvier 2024].

Cijika Kayombo, C. 2017. *L'enseignement supérieur et universitaire en Afrique : contextes, débats, critiques, enjeux et perspectives*. Paris : Les Impliqués Éditeur.

Daoudi, Y. 2011. *Vers une intégration écologique des technologies de l'information et de la communication en éducation en Afrique du Centre et de l'Ouest. Une approche culturelle*. Thèse, faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal. [En ligne] : <https://doi.org/1866/6071> [consulté le 20 janvier 2024].

Kerrouch, H., Bouazizi, A. 2023. "Vers la digitalisation de l'enseignement supérieur au Maroc : un modèle conceptuel pour une transformation efficace". *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(4-1), p. 61-80. [En ligne] : <https://doi.org/10.5281/zenodo.8196980> [consulté le 2 septembre 2023].

Maïdakouale, I., Fagadé, C. 2022. « L'usage des technologies numériques éducatives dans l'enseignement supérieur africain : entre démocratisation de dispositifs et accentuation des inégalités socio-numériques ». *Interfaces numériques*, 11(3). [En ligne] : <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.4937> [consulté le 2 septembre 2023].

Mbodj, M. 2021. *Apprentissage collaboratif : analyse du discours écrit d'étudiants sénégalais partant des principes du Knowledge Building et de scripts flexibles dans deux situations éducatives soutenues par des plateformes numériques distinctes* (Doctoral dissertation, Université Laval).

Nkundabakura, P., et al. 2023. "Usage of modernized tools and innovative methods in teaching and learning mathematics and sciences : A case of 10 districts in Rwanda". *Education and Information Technologies*, 1-22.

Nouhou 1, A. M., Kalmé 1, B. F., Goza 2, N. A. 2022. « Les facteurs déterminants de l'adoption des réseaux sociaux en formation à distance par les étudiants au Niger : la leçon de la pandémie de COVID-19 ». *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 19(2), p. 25-42.

Pierrot, L., Cerisier, J. F. 2022. Le rôle des techniques d'intelligence artificielles dans l'orchestration pédagogique et didactique comme nouvelle dimension de l'hybridation des dispositifs de formation. In : *Ticemed13 : Hybridation des formations : de la continuité à l'innovation pédagogique ?*

Pinet, M., Sanyu, P., Youn, A. 2021. Dynamiser les écosystèmes numériques centrés sur les jeunes en Afrique dans le monde de l'après Covid-19. Londres : ODI. [En ligne] : www.odi.org/publications/17947-advancing-youth-centred-digital-ecosystems-africa-post-covid-19-world [consulté le 9 février 2024].

Shiohira, K. 2021. *Comprendre l'impact de l'intelligence artificielle sur le développement des compétences*. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. [En ligne] : https://unevoc.unesco.org/pub/understanding_the_impact_of_ai_on_skills_development_fr.pdf [consulté le 9 février 2024].

Tiemtoré, W. Z. 2022. « Utilisation de l'application WhatsApp dans l'enseignement supérieur au Burkina Faso et au Sénégal : quelles contributions aux processus d'apprentissage des étudiants ? ». *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 19(2), p. 74-87.

Twahirwa, A. 2020. "ICT Innovation and Digital Transformation for Higher Education in Africa. In Digital Innovation in African Business and Society". Springer, p. 217-236.



© *Synergie Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.

Revue du GERFLINT (Évreux - France)

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>

Bibliothèque nationale de France.

Première édition- Juillet 2024 -

Éléments sous droits d'auteur –

Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com



Synergies Afrique des Grands Lacs
n° 13 / 2024

§
Annexes
§



Biographies des auteurs

Coordinateurs scientifiques

Théodose Muhasanya Bil'umbele est Professeur des littératures française et négro-africaine à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu. Professeur invité à l'Université de Kisangani, il y enseigne les méthodes et les techniques d'analyse des textes et des discours depuis 2019. *Le Rire froid de Yodi Karoine. Approche stylistique de la force du faible* est l'ouvrage principal qu'il a publié chez L'Harmattan, en 2016.

Évariste Ntakirutimana est Professeur titulaire de sociolinguistique à l'Université du Rwanda. Il a publié plus d'une quarantaine d'articles sur la langue et la société ; cinq livres et quatre chapitres de livres. Il a (co)-dirigé onze numéros de la Revue *Synergies Afrique des Grands Lacs* dont il est Rédacteur en chef, et un ouvrage collectif *La traduction et l'interprétation en Afrique subsaharienne : les nouveaux défis d'un espace multilingue*. Ntakirutimana s'intéresse de manière particulière à l'analyse du discours, à la lexicologie, à la lexicographie, à l'aménagement linguistique, à la didactique des langues et à la traduction.

Auteurs des articles

Gratien Lukogho Vagheni est détenteur d'un doctorat en Didactique de langues obtenu à l'Université Pédagogique Nationale en 2021. Il enseigne à l'Institut Supérieur Pédagogique d'Oicha en République démocratique du Congo. Ses recherches portent sur la sémiologie picturale, la lecture et l'intermédialité en lien avec la didactique des langues.

N'guessan Yao est titulaire d'un doctorat unique de Grammaire et Linguistique du français, obtenu en 2013 à l'Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire). Depuis 2015, il est enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire) et membre du Laboratoire Dynamique des Langues et Discours (LADYLAD). Ses travaux de recherche portent, pour l'essentiel, sur les questions de temporalité, d'actualité et de modalité dans une perspective énonciative, pragmatique et psychomécanique.

Mamadou Karamoko est titulaire d'un doctorat unique de Grammaire et Linguistique du français, obtenu en 2015 à l'Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire). Depuis 2016, il est enseignant-chercheur à l'Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo-Côte d'Ivoire). La syntaxe du français constitue l'axe principal de ses recherches. Il analyse, bien souvent, les faits de langue qui se caractérisent par la transgression des règles combinatoires des morphèmes sur la chaîne parlée à des fins d'expressivité.

Deogratias Bizimana Mushombanyi est Chef de Travaux à l'Institut Supérieur Pédagogique d'Idjwi en RD Congo. Auteur de plusieurs articles dans les revues nationales et internationales dont certains dans la revue *Synergies Afrique des Grands Lacs*, ses recherches portent sur les littératures africaines francophones, la sociolinguistique et la didactique du français.

Edgard Abesso Zambo est enseignant-chercheur à l'École normale supérieure de l'Université de Yaoundé 1. Il est titulaire d'un PhD en Jurilinguistique, obtenu à l'Université de Bergen en Norvège. Abesso est auteur de plusieurs articles scientifiques dans le domaine de l'analyse des discours juridiques.

Monzat Ombeni Kikukama est Docteur en didactique des langues et littérature. Il est enseignant-chercheur à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, RDC. Sa thèse a porté sur la didactisation de la stylistique à l'école secondaire : cas des grappes expressives sur les romans d'Ahmadou Kourouma. Ombeni a publié plusieurs articles dans son domaine d'expertise.

Hadja Boussoura Abakar est titulaire d'un doctorat en littérature africaine. Elle donne des cours de français à Ngaoundéré, au Cameroun. Membre de l'Association des chercheurs en technologie éducative, langue, culture et humanités (ACETELACH) et du Laboratoire des imaginaires et pensées africains contemporains (LIPAC), Abakar s'intéresse aux questions liées au genre, à la sexualité, à l'identité et à la culture.

Basile Difouo est Chargé de Cours (Senior Lecturer) en service au Département de Lettres Bilingues à l'École normale supérieure de l'Université de Maroua. Ancien normalien (E.N.S. de Yaoundé), il a officié pendant une dizaine d'années comme Professeur des Lycées dans plusieurs établissements d'enseignement secondaire au Cameroun. Ses travaux de recherche portent, entre autres, sur la dynamique des langues, l'imaginaire linguistique, la didactique des langues et les problématiques relatives au manuel scolaire. Il est auteur de plus d'une dizaine de publications (ouvrages, articles scientifiques et œuvres littéraires).

Rémy Nsengiyumva est Professeur à l'École Normale Supérieure du Burundi. Il est auteur de plusieurs articles publiés dans des revues scientifiques internationales. Il est aussi chercheur au sein du centre de recherche CRELS de l'École Normale Supérieure du Burundi, du CLA de l'Université Franche-Comté de Besançon et au SOLIDILAF de l'Université Cheikh Anta Diop. Ses centres d'intérêt relèvent principalement des questions de l'éducation, de la formation des formateurs, de l'élaboration des programmes et de la didactique des langues.

Etienne Barahinduka est Professeur en sciences de l'éducation à l'École Normale Supérieure du Burundi. Il a déjà publié des articles, en collaboration avec des chercheurs de l'Université Paris Descartes, de l'Association Française d'Éducation Comparée et des Échanges, de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs à Goma et de l'Université du Burundi sur les TICE, l'encadrement des recherches, l'éducation inclusive et l'enseignement des langues.

Milburga Atcero est titulaire d'un doctorat en didactique des langues, cultures et civilisations nationales et étrangères, obtenu à la Sorbonne Nouvelle. Actuellement, elle est doyenne de la Faculté de Tourisme, gestions hospitalières et des langues à Makerere University Business School. Atcero s'intéresse à la recherche sur les TIC et au développement de l'expression orale en français sur objectifs spécifiques et à la question du plurilinguisme. Elle est auteur de plus d'une douzaine d'articles publiés dans des revues scientifiques avec comité de lecture et d'une vingtaine d'articles publiés dans des actes de colloques avec comité de lecture.

© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.

Éléments sous droits d'auteur –

Première édition – Juillet 2024 –

Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr





Projet pour le n° 14 - Année 2025

La traduction des textes en langues africaines

Coordonné par Évariste Ntakirutimana (Université du Rwanda)
et Théo Muhasanya (ISP Bukavu, RD Congo)

1. Contexte et justification

Le concept « traduction » souffre, depuis des siècles, d'une tare sémantique liée au fait qu'il traîne avec lui l'idée d'une certaine transmutation du sens initial, d'une trahison comme disent les Italiens (traduttore, traditore). Ainsi, la méfiance face aux textes traduits demeure tenace et condamne à l'oubli certaines productions qui, néanmoins, auraient dû bénéficier d'une attention particulière à un moment donné de l'histoire. Mais ne s'agit-il pas de la grande clé pour s'ouvrir au monde et ouvrir le monde, c'est-à-dire connaître un univers drapé par la langue de l'autre dans un melting-pot linguistique où l'incommunication renforce l'ignorance ainsi que le non-accès aux connaissances des autres et d'ailleurs ? Il va donc de soi que la traduction, en dépit des difficultés qu'elle suscite, en amont comme en aval, s'impose comme le moyen sans lequel la science et la culture ne peuvent circuler convenablement.

Le numéro 14 de *Synergies Afrique des Grands Lacs* se propose donc d'interroger cette donne dont pourrait bénéficier l'Afrique, en neutralisant son insularité, de même que la marginalité dans laquelle baignent les Africains. Quelles seraient les défis et les avantages d'une telle entreprise ? Pourrait-on tirer les leçons de l'histoire traductologique africaine ? Que faudrait-il ajouter en termes de formation, d'équipements, de mesures éthiques et épistémologiques pour faire de la traduction l'une des pierres angulaires du développement de l'Afrique ?

2. Suggestions d'axes de réflexion

Le présent appel s'adresse aux chercheurs de la région Afrique Centrale et Grands Lacs disposés à réfléchir sur la question de la traduction des textes en langues africaines. L'approche inverse reste aussi envisageable. Les sous thèmes suivants ne le sont qu'à titre indicatif :

- Une analyse critique des défis et des avantages de l'entreprise traductologique telle qu'elle se réalise en Afrique (défis et avantages d'ordre

linguistique, littéraire, économique, pédagogique, sociologique, pragmatique...);

- Une approche historique, lexicologique ou sociolinguistique, psychanalytique ou pragmatique des textes traduits en langues africaines ;
- Un état des lieux des textes étrangers traduits en langues africaines et vice-versa, etc.

Références bibliographiques

Bandia, P-F. 2005. « Esquisse d'une histoire de la traduction en Afrique ». *Meta*, Vol. 50, n°3, p. 957-971.

Cortès, J. 2017. « Eppure si muovo ! Entre Art, Possibilité et Nécessité, réflexion sur les paradoxes de la Traduction ». *Synergies Chine*, n° 12, p. 9-31.

https://gerflint.fr/Base/Chine12/jacques_cortes_preface.pdf

Guidère, M. 2010. *Introduction à la traductologie : Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Le Blanc, Ch. 2009. *Le Complexe d'Hermès : regards philosophiques sur la traduction*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Cissé, Mame Thierno ; Ndongo-Keller, Justine ; Ntakirutimana, Evariste ; Van Campenhout, Marc (eds). 2020. *La traduction et l'interprétation en Afrique subsaharienne : les nouveaux défis d'un espace multilingue* = Translation and Interpretation in Sub-Saharan Africa : New Challenges in a Multilingual Space, Éditions des Archives Contemporaines, Paris.

Métayer, G. 2020. *A comme Babel. Traduction, poétique*. Sainte Colombe sur Gand : La Rumeur Libre Editions.

Un appel à contributions a été lancé en avril 2022.

Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com

© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.

Éléments sous droits d'auteur –

Première édition – Juillet 2024 –

Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr





Consignes aux auteurs

1. L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à la Rédaction à l'adresse synergiesafriquedesgrandslacs@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.

2. L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs. Les coauteurs préciseront en note la répartition des responsabilités scientifiques et rédactionnelles de chacun.

3. Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.

4. Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité. La mention *article à paraître* ne peut être délivrée que par l'éditeur Gerflint, après avis favorables des comités scientifique et de lecture, de la Rédaction, du pôle éditorial international du Gerflint et du Directeur de la publication.

5. Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le

comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.

6. La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays, son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) et son identifiant ORCID (identifiant ouvert pour chercheur et contributeur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sera sans soulignement ni hyperlien. Pour un doctorant, le nom et l'institution du Directeur de recherche pourront figurer après les identifiants de l'auteur.

7. L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 150 mots suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article. Les résumés ne contiendront pas de retour à la ligne.

8. L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9. La police de caractères est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10. L'article en Word doit comprendre entre 5000 mots minimum et 8000 mots maximum, bibliographie, notes, tableaux, annexes compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus (ouvrage, numéro de revue, événement scientifique, thèse, mémoire) sera comprise entre 600 et 3000 mots en Word. Articles *Varia*, comptes rendus de lecture et entretiens seront en langue française.

11. Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italiques*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13. Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront sur le manuscrit de l'auteur en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

15. Les citations, toujours conformes au respect des droits d’auteur, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l’article seront traduites dans le corps de l’article avec version originale en note.

16. La **bibliographie** en fin d’article précédera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l’initiale). Elle s’en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l’article et s’établira par classement chronologique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l’auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17. Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture – préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac’h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l’enseignement*. Paris : Hachette.

18. Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l’apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19. Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n° 16, p. 41-61.

20. Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le ...], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21. Les textes seront conformes à la typographie et à l’orthographe françaises.

22. Graphiques, schémas, figures, tableaux éventuels seront envoyés à part aux formats Word et PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright*. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L’éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23. Les captures d'écrans sur l'internet, de plateformes, d'applications, d'extraits de films ou d'images publicitaires seront refusées. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation. Le Gerflint, éditeur de la revue, ne fait pas de reproductions d'éléments visuels (toiles, photographies, images, dessins, illustrations, couvertures, vignettes, cartes, etc.). Outre les références bibliographiques, l'auteur pourra proposer en note une URL permanente permettant au lecteur d'accéder en ligne aux œuvres analysées dans son article sauf si l'œuvre n'est pas en accès ouvert.

24. Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25. Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.fr, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans un répertoire institutionnel, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue. L'archivage de numéros complets est interdit.

© *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 13, Année 2024.

Éléments sous droits d'auteur –

Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr





Synergies Afrique des Grands Lacs, n° 13 / 2024
Revue du GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale

Président d'Honneur : Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

Publications du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb14524060t>

<http://viaf.org/viaf/141015430>

ISNI 0000 0001 1956 5800

<https://ror.org/02fek2d03>

IdRef : 077342070

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT :

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Amérique du Nord

Synergies Brésil

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Iran

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Russie

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Essais francophones. Série CREDIF

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne ; GERFLINT, France)

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Site officiel: <https://www.gerflint.fr>

Administration du site: Thierry Lebeau (France), Kévin Salamanca (Espagne)

Synergies Afrique des Grands Lacs, n° 13 / 2024

Montage photographique *Créativ'*, Emilie Hiesse - France

© GERFLINT –Évreux– France – Copyright n° ZSN6AE3

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>

Bibliothèque Nationale de France – juillet 2024



GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale
Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Les neuf articles de ce numéro se focalisent sur trois axes principaux : représentations iconiques, textes et discours et, enfin, pratiques éducatives. Ces trois champs, assurément non exhaustifs, témoignent de la présence de l'émergence comme thématique, préoccupation et/ou aspiration. Effectivement, les déceptions et les espoirs des Africains s'expliquent par rapport à cet idéal sans cesse présent et fuyant, à un présent englué dans l'excès de l'inutile (...), avec des antihéros ivres de leurs positions au sommet des pyramides et insouciants du sort des peuples qu'ils sont censés diriger. Il s'avère néanmoins que l'inscription dans cette vase nauséuse, corrompue et putride, n'anéantit pas le rêve d'élévation, mais le nourrit et donne à l'esprit africain la matière de son inspiration.